



SECTEURS D'ENJEUX ÉCOLOGIQUES (SEE)

NOVEMBRE 2024

TOME 4
MILIEUX AGRICOLES



parcduluberon.fr

SOMMAIRE

Carte des enjeux écologiques	5
Les SEE : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme	6
Les zones de protection forte à affirmer : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme	8
Méthodologie	11
SEE_A_1 - Mosaïque agricole du plateau de Vachères	18
SEE_A_5 - Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt	24
SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	29
SEE_A_7 - Cultures de coteaux de Pierrevert	35
SEE_A_9 - Mosaïque agricole du Contadour	40
SEE_A_10 - Plaine de Montsalier	44
SEE_A_11 - Mosaïque agricole de la plaine de Murs	48
SEE_A_14 - Mosaïque agro-pastorale des hauts de Reillanne et Céreste	54
SEE_A_15 - Plaine agricole de Font-Jouvale - les Sarrières	59
SEE_A_17 - Plaine de Javon	65
SEE_A_18 - Mosaïque agricole de la plaine de Cruis et Montlaur	71
SEE_A_19 - Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze	76
SEE_A_20 - Plaine agricole de Simiane-la-Rotonde	82
SEE_A_25 - Plaine d'Ongles	88
SEE_A_27 - Bassin agricole de l'Encrême et de l'Aiguebelle	93
SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	99
SEE_A_32 - Cultures extensives des collines du Luberon oriental	105
SEE_A_41 - Mosaïque agricole de Beaumont de Pertuis	111
SEE_A_43 - Les hauts plateaux agricoles des Monts de Vaucluse	117
SEE_A_48 - Plaine de Lurs et de la Brillanne	125
SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	130
SEE_A_51 - Cultures du vallon de Chaffère	138
SEE_A_53 - Mosaïque agricole du plateau de Caseneuve et de Saint-Martin-de-Castillon	142
SEE_A_57 - Mosaïque agricole de Saint-Michel l'Observatoire	147
SEE_A_62 - Plaine de Lacoste et de Bonnieux	152
SEE_A_64 - Mosaïque agricole du plateau de Montsalier	158
SEE_A_66 - Espace agricole du moyen Calavon entre Castellet et Viens	163
SEE_A_67 - Plateau de Saint-Amas et de Saint-Laurent	169
SEE_A_70 - Cultures des collines de Villeneuve et Saint-Maime	175
SEE_A_73 - Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert	180
SEE_A_76 - Plateau des Claparèdes	187
SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Lorgue	193
SEE_A_85 - Plaine de Lardiers	199
SEE_A_86 - Plaine de Saint-Etienne-les-Orgues	204
SEE_A_87 - Mosaïque agricole du plateau d'Albion	209
SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	214
SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	220
SEE_A_99 - Mosaïque agricole de Limans	226
SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon	231
SEE_A_105 - Plaine de Cavailon	237
SEE_A_106 - Mosaïque agricole du plateau de Revest-St-Martin et de Fontienne	242
SEE_A_107 - Plaine d'Apt	248
SEE_A_112 - Plaine de Rustrel	257
SEE_A_113 - Cultures de l'est du plateau d'Albion, à Simiane-la-Rotonde	264
SEE_A_130 - Cultures des hauts de Manosque	270
Liste des SEE par commune	276

Les Secteurs d'Enjeux Écologiques (SEE)

Niveau d'enjeu écologique

Légende

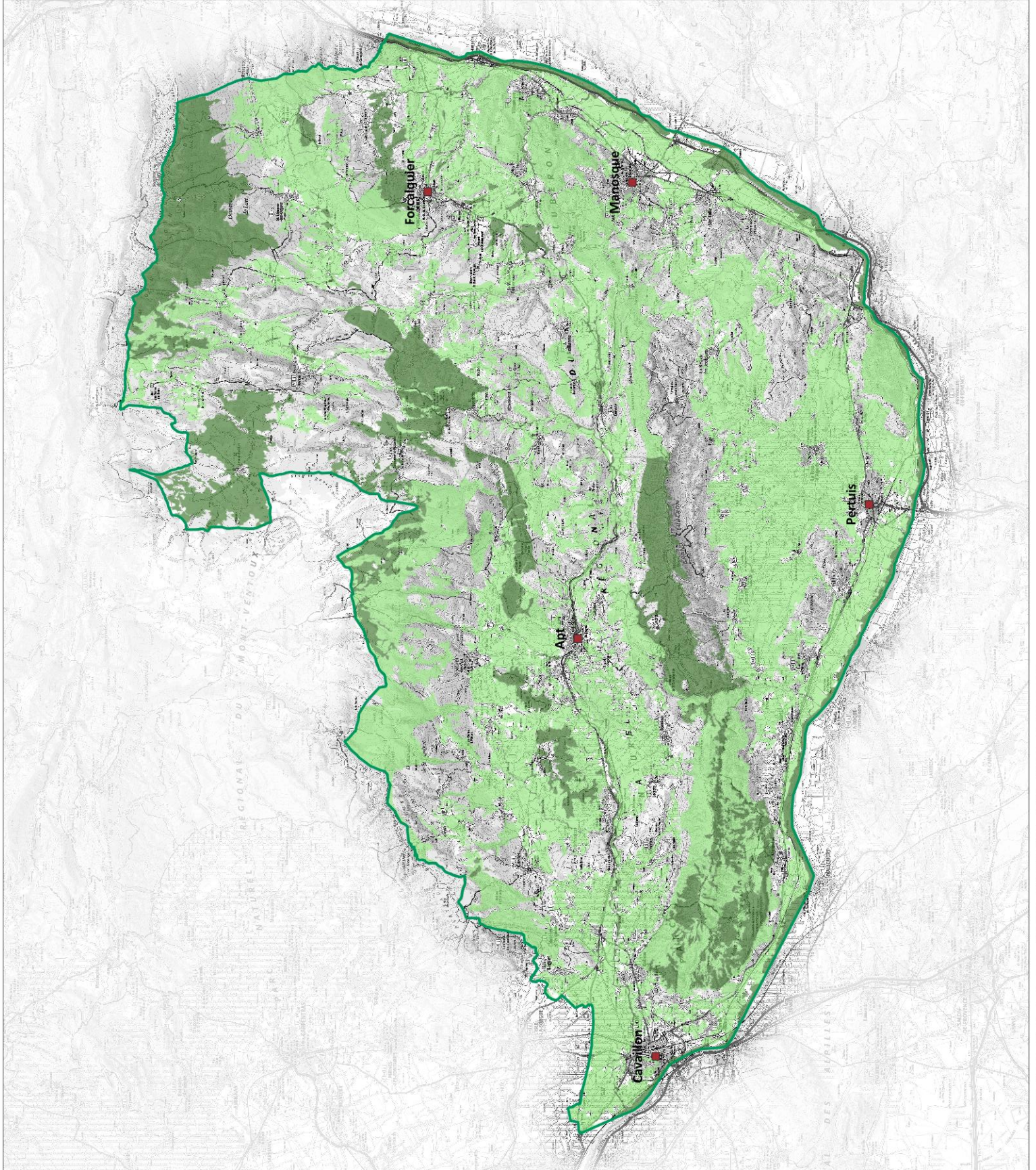
SEE - Niveau d'enjeu écologique

- Enjeu de préservation majeur
- Enjeu de préservation important
- Périmètre d'étude Charte 2025-2040
- Villes principales



0 2.5 5 km

Date : 18/11/2024
Sources : PNR, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A.HAMEL-SIT-PNR-SUD
./ref_charte2040_see_1



Les SEE : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme

En tant qu'éléments du Plan de Parc, les Secteurs d'enjeux écologiques sont constitutifs des engagements des signataires de la Charte 2025-2040 du Parc naturel régional du Luberon.

Enjeux communs aux SEE :

- Mettre en œuvre des stratégies de conservation de la nature adaptées aux enjeux des différents secteurs et sous-trames de la trame verte et bleue.
- Préserver les secteurs à forts enjeux écologiques, considérés en bon ou moyen état de conservation, avec une priorité d'action ciblée sur les zones présentant des menaces actives ou potentielles identifiées.
- Restaurer les secteurs à enjeux écologiques forts à moyens, considérés en moyen ou mauvais état de conservation, avec des menaces actives ou potentielles identifiées.
- Améliorer les connaissances naturalistes est également une action nécessaire et transversale. Elle concerne tous les types de trames et tous les secteurs.

Enjeux par sous-trame :



Sous-trame aquatique et humide

Dans un contexte globalement sec, les cours d'eau et les zones humides du territoire (mares, prairies humides, bordures de cours d'eau...) apportent au territoire une diversité biologique et paysagère remarquable. Par nature, ils constituent des corridors écologiques et de véritables réservoirs de biodiversité, abritant un grand nombre d'espèces remarquables et protégées, spécifiques de ce type de milieux. Les cours d'eau et les zones humides jouent un rôle important dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration naturelle des eaux et la limitation des crues. L'enjeu est l'atteinte et le maintien du bon état de ces écosystèmes, suivant notamment les priorités définies par le plan de gestion stratégique des zones humides.



Sous-trame forestière

La biodiversité spécifique aux forêts naturelles et matures est originale et concerne en particulier les forêts les plus anciennes et les moins exploitées. Les SEE de la trame forestière visent à intégrer les enjeux majeurs de biodiversité forestière dans les documents de gestion et d'urbanisme, notamment en mettant en place une trame de vieux bois opérationnelle, par la préservation d'îlots de sénescence, et à proposer des zones forestières sur lesquelles établir des statuts de conservation ou des outils de gestion adaptés, notamment la libre évolution.



Sous-trame milieu ouvert et semi-ouvert

Les pelouses sèches, prairies et garrigues méditerranéennes créées par un usage pastoral millénaire, abritent des espèces parmi les plus remarquables du Luberon. L'enjeu est de conforter et de valoriser le rôle majeur de l'activité pastorale dans la conservation de ces écosystèmes, afin de garantir leur entretien à long terme, et de poursuivre les actions de restauration de ces milieux ouverts.



Sous-trame agricole

Autrefois supports d'une riche biodiversité, dont subsistent aujourd'hui des espèces remarquables, les terroirs agricoles du Luberon, aussi bien les zones irriguées que les terroirs de « montagne sèche », ont subi les effets de la modernisation des pratiques (mécanisation, abandon des jachères...), ainsi que les effets de mitage ou d'étalement des villages. L'enjeu est de restaurer ces milieux et leurs continuités écologiques, en maintenant une activité agricole qui s'appuie sur les bénéfices mutuels entre agriculture et biodiversité, via des pratiques agroécologiques, des mesures agroenvironnementales, la préservation, l'entretien et le développement des infrastructures agroécologiques (haies, bosquets, arbres isolés, bancau et murets, bandes enherbées...), etc.

IMPLICATIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux engagements des collectivités adhérentes précisés dans le rapport de la Charte et afin de consacrer la vocation naturelle et la qualité biologique, géologique et paysagère de ces espaces, les documents d'urbanisme s'engagent à :

Pour tous les secteurs :

- Ne pas autoriser l'extension de l'urbanisation sur ces espaces quelle que soit sa forme (activités, habitats, services publics, projets énergétiques...). Les constructions agricoles (à l'exception de celles nécessaires à l'usage pastoral) ne devront pas être autorisées dans les sous-trames des milieux ouverts et des milieux naturels. Elles ont vocation à être implantées dans la sous-trame des milieux agricoles.
- Dans les secteurs d'enjeux écologiques, ne pas autoriser les affouillements ou exhaussements des sols, afin de préserver l'intégrité, la richesse du sol, des végétaux et la géodiversité (diversité géologique et paléontologique).
- Sur les espaces d'interface entre les espaces urbains et les secteurs d'enjeux écologiques et dans le cas d'un éventuel développement urbain, concilier la préservation des enjeux naturels en présence et le projet communal. Sur ces espaces d'interfaces, le syndicat mixte encouragera la commune à étudier les impacts de l'urbanisation, à promouvoir un urbanisme végétal, des zones de mise en défens (éviter), des espaces de restauration de la biodiversité ou des mesures réglementaires encourageant la biodiversité en milieu urbain.
- Promouvoir ou maintenir sur les secteurs d'enjeux écologiques humides, pastoraux et forestiers les protections liées aux milieux naturels remarquables (notamment les outils définis par les articles L. 151-23, L113-1 ou L. 421-4 du code de l'urbanisme).
- Inscrire dans les documents d'urbanisme un objectif de restauration des continuités écologiques.

Compte tenu de l'échelle du Plan de Parc, des adaptations mineures de son tracé sont possibles dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux. Il s'agira de l'adapter par rapport au parcellaire cadastral, à l'occupation du sol existante, aux limites physiques ou aux voies de communication.

MESURES DE LA CHARTE CONCERNÉES

Mesure 16 : Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les écosystèmes humides

Mesure 18 : Garantir une gestion durable des écosystèmes forestiers

Mesure 19 : Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques

Mesure 20 : Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines

Mesure 21 : Protéger le patrimoine génétique des espèces cultivées (sous-trame des milieux agricoles)

Mesure 29 : Accompagner la mutation agroécologique dans les exploitations agricoles

Mesure 30 : Soutenir et valoriser le pastoralisme

Les zones de protection forte à affirmer : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme



Zone de protection forte à affirmer (projet)

DÉFINITION

Ce sont des secteurs naturels inclus dans les SEE, identifiés pour leur riche biodiversité ou leur patrimoine géologique. La préservation de ce patrimoine naturel nécessite la mise en place de mesures foncières, réglementaires et de gestion afin de renforcer leur protection à long terme.

Les zones de protection forte indiquées sur le Plan de Parc constituent des « enveloppes de projet » qui seront à affiner et préciser en fonction du type d'outil de protection retenu, des nécessités de réglementation ou de gestion, de la propriété foncière et du cadastre.

La carte en encart du Plan de Parc identifie les protections réglementaires existantes en 2022 sur le territoire, qui sont déjà reconnues comme zones de protection forte (réserve naturelle nationale géologique, arrêtés de protection de biotope et réserves biologiques).

L'ensemble des zones de protections fortes existantes et en projet ont vocation à constituer les aires centrales de la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure.

ENJEUX

Les enjeux écologiques de ces zones, véritables « cœurs de nature » qui abritent des espèces menacées et remarquables, nécessitent une protection renforcée. Elles sont visées par la Charte comme devant faire l'objet de la création de nouvelles aires protégées, en application de l'article L110-4 du code de l'environnement et selon la définition du décret du 12 avril 2022 : « Est reconnue comme zone de protection forte une zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, et ce de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées. »

Liste et hiérarchisation des zones de protection forte à affirmer :

 Priorité 1  Priorité 2

Nom	Surface (ha)	intérêt patrimonial	Éléments de hiérarchisation
Secteur à Tulipes de Manosque	9,6	flore des zones agricoles	Zone de compensation, APPB
Vallon de l'Aiguebrun	458	faune, milieux aquatiques et forestiers	Enjeux majeurs, fortes pressions de la fréquentation, gestion conservatoire à développer ENS, Natura 2000, APPB ?
Les 7 lacs	60	Zone humide majeure, avifaune	Enjeux majeurs, forte pressions. Projet d'ENS et d'APPB
Chênaie sessile de Vachères-Fuyara	693	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, patrimoine génétique	Enjeux forts, faibles pressions humaines . projet de RNR
Forêt de l'ubac du Grand Luberon	1379	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, flore	Enjeux forts, faibles pressions humaines . projet de RBI

Forêts naturelles montagnardes de Lure	143	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, avifaune, flore	Enjeux forts, faibles pressions humaines projet de RBI en cours en 2023
Massif du Colorado provençal	709	Faune et flore des Ogres	Enjeux forts, forte pression humaine localisée. Type de ZPF à définir
Colline de la Bruyère	307	Chiroptères, amphibiens et flore des Ogres	Enjeux majeurs, pressions de la fréquentation maîtrisée, Gestion conservatoire déjà engagée (ENS), à renforcer (Natura 2000, APPB ?)
Les Craux de Saint-Michel et Mane	662	Flore, reptiles (Lézard ocellé), avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, peu de gestion conservatoire (à renforcer), pression de fermeture des milieux. Natura 2000 et APHN, ORE
Crêtes de la Montagne de Lure	752	Flore, reptiles (Vipère d'Orsini), avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, pressions naturelles et humaines à maîtriser, ENS, projet d'APPB
Rochers des Mourres	595	Flore, reptiles, avifaune, insectes des milieux ouverts + géologie	Enjeux forts, protection à renforcer localement, ENS existant
Les crêtes du Grand Luberon	205	Flore, reptiles, avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, pression de fermeture des milieux. Natura 2000 existant, type de ZPS à étudier.
Sites fossilifères Combe de Morteiron et Combe petite	30	paléontologique	Site majeur Type de ZPF à étudier
Dalles à empreintes de pas de mammifères de la carrière d'argile de Viens	0,02	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Site fossilifère : marnes aptiennes de Carniol.	1,67	paléontologique	Site majeur Type de ZPF à étudier
Dalle à empreintes de mammifères de Revest St-Martin	0,02	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Gisements à fossiles continentaux de Cucuron (Ratavoux, le stade).	5,42	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Site des marnes aptiennes (stratotype)	46	géologique et paléontologique	Enjeux majeur et menaces de dégradations et de prélèvements. Projet d'APPG ?
Anticlinal chevauchant et discordance stratigraphique de la Déboulrière	1,11	géologique	Enjeu géologique et pédagogique important à préserver (bord de route) APPG ?
La Combe de Lourmarin (carrière du Bon Dieu)	1,55	géologique	Enjeu géologique important à préserver (bord de route) APPG ?
Gypse et roses des sables de Perréal	9,3	géologique	Enjeu géologique important . APPG ou extension APPB de Perréal
Brèche palagonitique, roche volcanique du Grand Luberon	1,24	géologique	Enjeu géologique important à préserver (bord de route) APPG ?
TOTAL	6068,49		

IMPLICATIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux engagements des collectivités adhérentes précisés dans le rapport de la Charte et afin de consacrer la vocation naturelle et la qualité biologique, géologique et paysagère de ces espaces, les évolutions des documents d'urbanisme s'engagent à :

- inscrire dans les documents règlementaires un objectif prioritaire de préservation du patrimoine naturel ;
- ne pas autoriser l'extension de l'urbanisation sur ces espaces quelle que soit sa forme (activités, habitats, services publics, projets énergétiques...);
- ne pas autoriser les affouillements ou exhaussements des sols, afin de préserver l'intégrité, la richesse du sol, des végétaux et la géodiversité (diversité géologique et paléontologique) ;
- promouvoir ou maintenir les protections liées aux milieux naturels remarquables (notamment les outils définis par les articles L. 151-23, L113-1 ou L. 421-4 du code de l'urbanisme) ;
- favoriser la création d'aires protégées au titre de l'article L110-4 du code de l'environnement.

MESURE DE LA CHARTE CONCERNÉE

Mesure 19 : Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques.

Méthodologie

Des Secteurs de valeur biologique majeure aux SEE

Dès la genèse du Parc et avec l'appui de son Conseil scientifique, un travail d'inventaire cartographique des richesses naturelles, sous l'intitulé « secteurs de Valeur Biologique Majeure », a consisté à mettre en lumière les milieux naturels les plus remarquables dans le but de les préserver.

Ce zonage évolue dans la Charte 2025-2040 pour tenir compte :

- d'un contexte mondial de forte érosion de la biodiversité, concernant aussi bien les espèces dites patrimoniales que les autres plus ordinaires et de proximité ;
- de l'identité du territoire qui trouve sa richesse écologique dans la diversité et l'imbrication de ses écosystèmes forestiers, pastoraux, agricoles, humides et aquatiques, souvent encore bien conservés ;
- de l'inscription du territoire dans le Schéma régional de cohérence écologique et de la mise en œuvre d'une trame verte et bleue ;
- de la prise en compte des données naturalistes publiques actualisées concernant la faune et la flore, et de la définition d'enjeux locaux de conservation pour les espèces remarquables ;
- de la volontaire intégration de nombreux sites géologiques patrimoniaux ;
- de l'extension du périmètre d'étude à 15 nouvelles communes, englobant les secteurs d'enjeux écologiques des plaines agricoles du piémont, des forêts et des crêtes de la montagne de Lure.

La trame verte et bleue

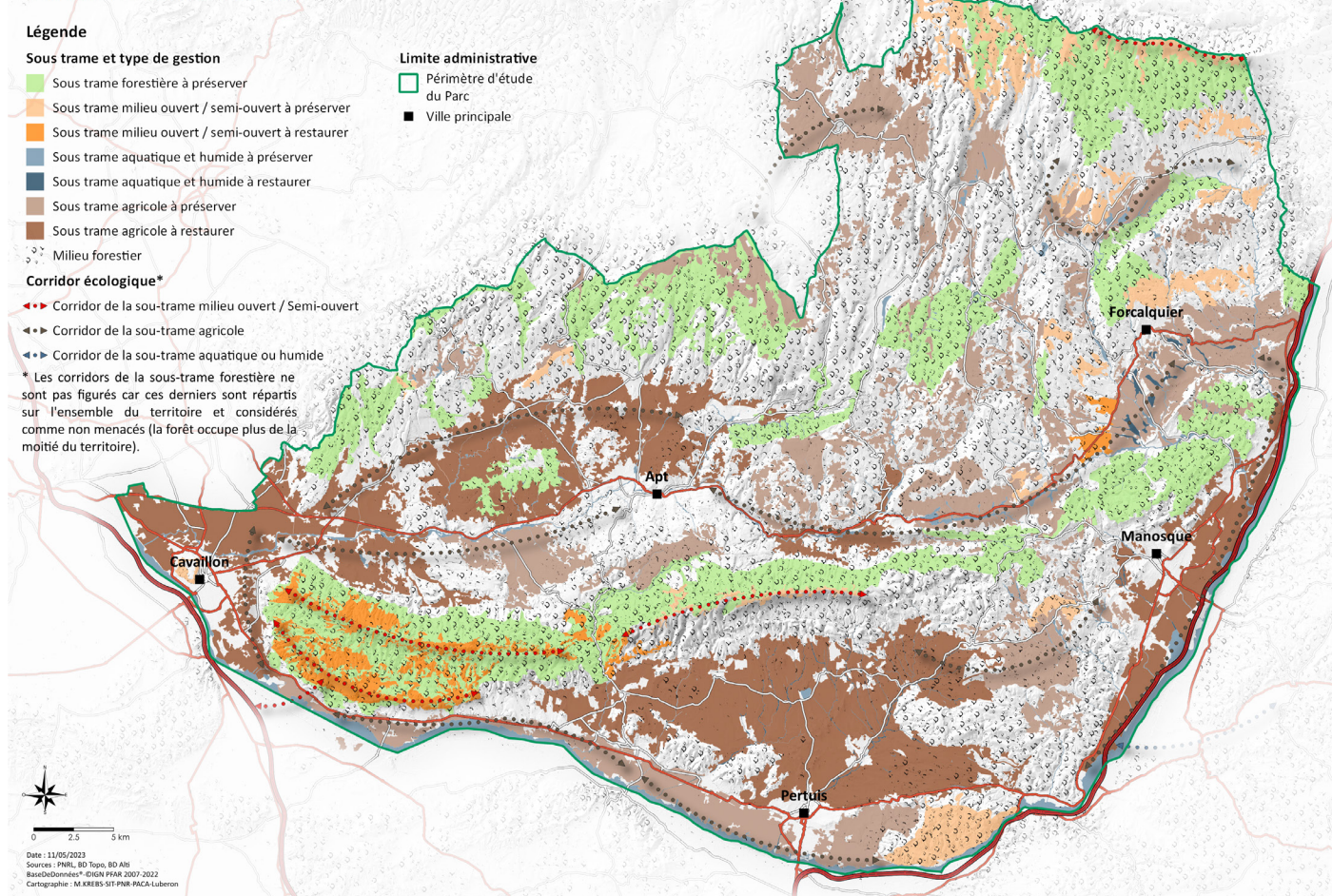
Les travaux menés pour définir et hiérarchiser les continuités écologiques du territoire Luberon-Lure ont reposé sur la méthode suivante :

- Choix d'espèces représentatives de chaque sous-trame et détermination de leurs traits de vie ;
- Cartographie de leurs habitats potentiels à l'échelle du territoire, avec vérification de la cohérence avec les données d'observation ;
- Caractérisation de ces habitats du point de vue de leur connectivité afin de déterminer les secteurs fonctionnant comme des réservoirs importants pour les espèces ;
- Intégration de ces réservoirs en tant que Secteurs d'enjeux écologiques (SEE) du Plan de Parc, caractérisés le cas échéant par un objectif de préservation ou de restauration ;
- Réalisation de cartes de connectivité pour certaines espèces, afin de visualiser les corridors de déplacement majeurs ;
- Intégration dans l'encart « trame verte et bleue » du Plan de Parc des corridors majeurs sous forme de « flèches » pour chaque sous-trame à enjeux.

L'analyse a conduit à hiérarchiser les enjeux entre les sous-frames, les principales pressions s'exerçant sur :

- Les écosystèmes de milieux ouverts méditerranéens, dont les surfaces sont en régression et dont la continuité est un enjeu majeur pour l'avenir des populations d'espèces patrimoniales qui les caractérisent.
- Les zones agricoles, fragmentées et menacées par l'artificialisation. L'enjeu est de garantir leur continuité par des outils assurant la pérennité de leur usage agricole à long terme.
- Les zones humides et les milieux aquatiques liés aux cours d'eau, ces derniers représentant à la fois des réservoirs et des corridors de biodiversité.
- En ce qui concerne les milieux boisés, en expansion et couvrant plus de la moitié du territoire, l'enjeu majeur n'est pas la continuité des zones boisées entre elles, mais plutôt la préservation des vieilles forêts remarquables, et la mise en œuvre d'une trame de vieux bois opérationnelle au sein des forêts gérées.

TRAME VERTE ET BLEUE



Les espèces remarquables

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non-intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. Il peut prendre 5 valeurs : faible, modéré, assez fort, fort, très fort.

L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance du territoire pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème.

Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

Espèces animales à enjeu fort ou très fort

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	ELC
Amphibiens	<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort
Poissons	<i>Zingel asper</i> (Linnaeus, 1758)	Apron du Rhône	Très fort
Reptiles	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort
Reptiles	<i>Vipera ursinii</i> (Bonaparte, 1835)	Vipère d'Orsini (La)	Très fort

Arachnides	Nemesia incerta (O. Pickard-Cambridge, 1874)		Très fort
Crustacés	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'),	Fort
Gastéropodes	Fissuria boui (Boeters, 1981)	Planhydrobie de la Durance	Très fort
Gastéropodes	Moitessieria locardi (Coutagne, 1883)	Petite moitessierie	Fort
Gastéropodes	Vertigo angustior Jeffreys, 1830	Vertigo étroit	Fort
Insectes	Anomaloptera helianthemii (Perris in Amyot & Audinet Serville, 1843)		Fort
Insectes	Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort
Insectes	Chorthippus jucundus (Fischer, 1853)	Criquet des marais, Criquet des Joncs	Très fort
Insectes	Coenagrion caerulescens (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort
Insectes	Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)	Agrion joli	Fort
Insectes	Copris umbilicatus Abeille de Perrin, 1901		Fort
Insectes	Ectamenogonus montandoni (Buysson, 1889)		Très fort
Insectes	Erebia epistygne (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort
Insectes	Erebia scipio (Boisduval, 1833)	Moiré des pierriers (Le)	Fort
Insectes	Ernobius mulsanti Kiesenwetter, 1877		Fort
Insectes	Gryllotalpa septemdecimchromosomica (Ortiz, 1958)	Courtillière provençale	Fort
Insectes	Hyponephele lupina (O. Costa, 1836)	Louvet (Le)	Fort
Insectes	Idaea sardonjata (Homberg, 1912)	Acidalie roussillonnaise (L')	Fort
Insectes	Jordanita hispanica (Alberti, 1937)	Procris atlante (Le), Turquoise espagnole (La)	Fort
Insectes	Korynetes geniculatus (Klug, 1842)		Fort
Insectes	Lasiacantha histricula (Puton, 1878)		Fort
Insectes	Limoniscus violaceus (P.W.J. Müller, 1821)	Taupin violacé	Très fort
Insectes	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Bacchante (La), Déjanire (La)	Fort
Insectes	Meira fagniezi (Desbrochers des Loges, 1908)		Très fort
Insectes	Meira vaclusiana (Desbrochers des Loges, 1898)		Fort
Insectes	Otiorhynchus fagniezi (Ruter, 1945)		Très fort
Insectes	Otiorhynchus putoni (Stierlin, 1891)		Fort
Insectes	Papilio alexanor (Esper, 1800)	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort
Insectes	Perlamantis alliberti (Guérin-Méneville, 1843)		Fort
Insectes	Podisma amedeagnatoae (Fontana & Pozzebon, 2007)	Miramelle du Ventoux	Fort
Insectes	Polydrusus kahri Kirsch, 1865		Fort
Insectes	Polygonia egea (Cramer, 1775)	Vanesse des Pariétaires (La),	Très fort
Insectes	Roeseliana azami (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort
Insectes	Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Fort
Insectes	Stenobothrus festivus (Bolívar, 1887)	Sténobothre occitan	Fort
Insectes	Stenobothrus grammicus (Cazurro y Ruiz, 1888)	Gomphocère fauve-queue, Sténobothre cli- queteur	Très fort

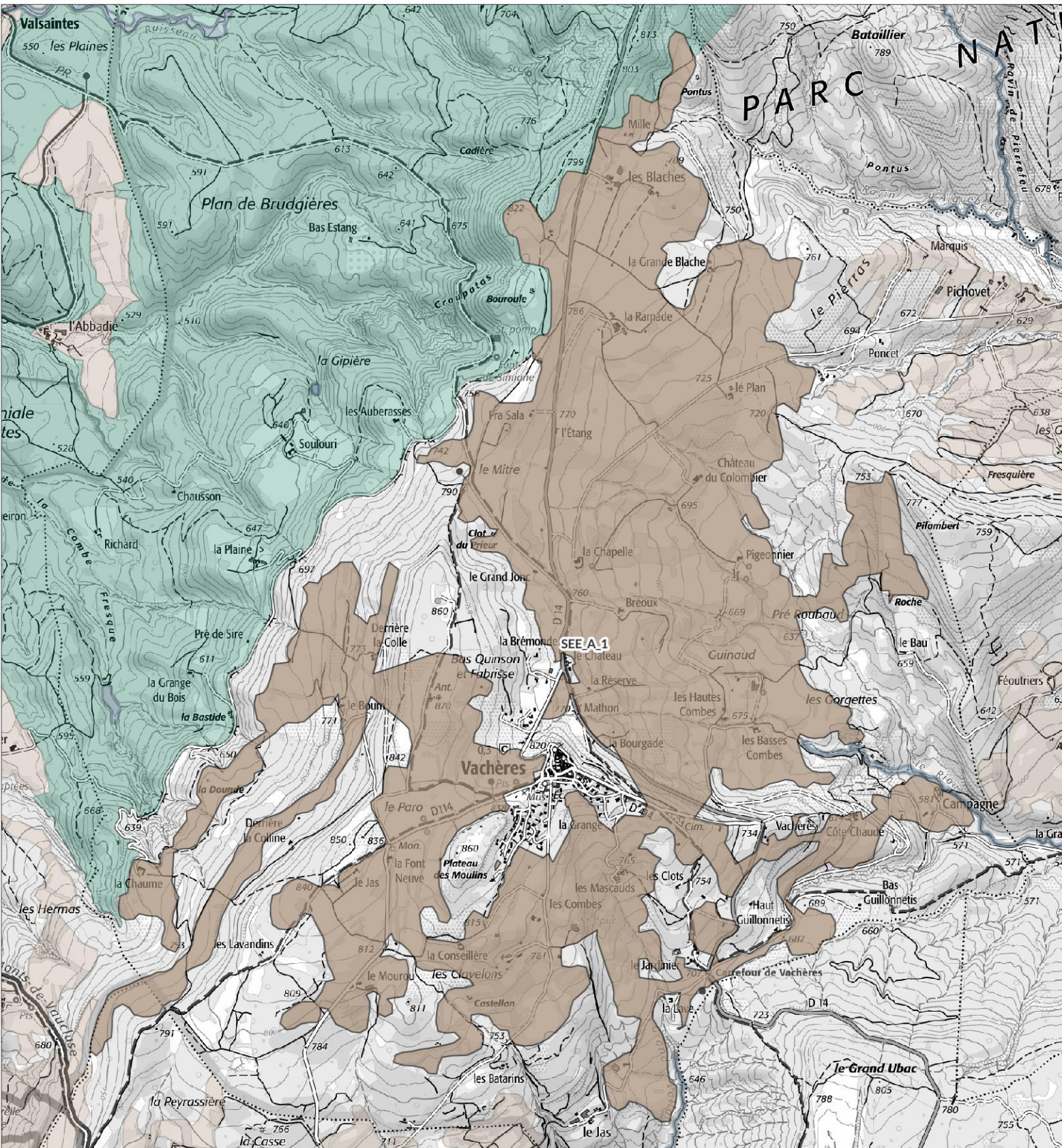
Insectes	<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Selys, 1841)	Sympétrum déprimé (Le)	Fort
Mammifères	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe	Fort
Mammifères	<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort
Mammifères	<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Très fort
Mammifères	<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Petit Murin	Très fort
Mammifères	<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Fort
Mammifères	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Fort
Mammifères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort
Mammifères	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort
Mammifères	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort
Oiseaux	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort
Oiseaux	<i>Acrocephalus melanopogon</i> (Temminck, 1823)	Lusciniole à moustaches	Très fort
Oiseaux	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort
Oiseaux	<i>Aquila fasciata</i> (Vieillot, 1822)	Aigle de Bonelli	Très fort
Oiseaux	<i>Bonasa bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort
Oiseaux	<i>Bonasa bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort
Oiseaux	<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	Fort
Oiseaux	<i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	Alouette calandrelle	Fort
Oiseaux	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort
Oiseaux	<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort
Oiseaux	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort
Oiseaux	<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort
Oiseaux	<i>Lanius senator</i> (Linnaeus, 1758)	Pie-grièche à tête rousse	Très fort
Oiseaux	<i>Lyrurus tetrix</i> (Linnaeus, 1758)	Tétras lyre	Fort
Oiseaux	<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort
Oiseaux	<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort
Oiseaux	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort
Oiseaux	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort
Oiseaux	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort
Oiseaux	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort

Espèces végétales à enjeu fort ou très fort

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	ELC
Angiospermes	<i>Alkanna matthioli</i> Tausch, 1824	Orcanette de Matthiole, Orcanette des teinturiers, Orcanette tinctoriale	Fort
Angiospermes	<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol., 1799	Vulpin roux, Vulpin fauve, Vulpin égal	Fort
Angiospermes	<i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide punaise, Orchis punaise	Fort
Angiospermes	<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort
Angiospermes	<i>Bassia laniflora</i> (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs laineuses	Fort
Angiospermes	<i>Bidens tripartita</i> subsp. <i>tripartita</i> L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié, Eupatoire aquatique, Chanvre d'eau	Fort
Angiospermes	<i>Brassica elongata</i> subsp. <i>integrifolia</i> (Boiss.) Breistr., 1942	Chou allongé à feuilles entières, Chou à feuilles entières	Très fort
Angiospermes	<i>Brassica repanda</i> subsp. <i>saxatilis</i> (DC.) Heywood, 1964	Chou des rochers, Chou étalé des rochers	Fort
Angiospermes	<i>Bromus secalinus</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Brome petit-seigle, Brome faux seigle,	Fort
Angiospermes	<i>Bufonia tenuifolia</i> L., 1753	Bufonie à petites feuilles	Fort
Angiospermes	<i>Bupleurum gerardi</i> All., 1773	Buplèvre de Gérard	Fort
Angiospermes	<i>Bupleurum subovatum</i> Link ex Spreng., 1813	Buplèvre ovale	Fort
Angiospermes	<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort
Angiospermes	<i>Centaurea stoebe</i> L., 1753	Centaurée du Rhin	Fort
Angiospermes	<i>Centaureum favargerii</i> Zeltner, 1970	Petite-centaurée de Favarger	Très fort
Angiospermes	<i>Chaerophyllum nodosum</i> (L.) Crantz, 1767	Cerfeuil noueux, Faux myrrhis noueux	Fort
Angiospermes	<i>Corispermum gallicum</i> Iljin, 1929	Corisperme de France	Très fort
Angiospermes	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Saut. ex Rchb.) Soó, 1962	Dactylorhize de Traunsteiner, Orchis de Traunsteiner	Fort
Angiospermes	<i>Delphinium orientale</i> J.Gay, 1840	Dauphinelle d'Orient, Pied-d'alouette d'Orient	Très fort
Angiospermes	<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort
Angiospermes	<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	Œillet superbe, Œillet magnifique	Très fort
Angiospermes	<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753	Doronic à feuilles de plantain	Fort
Angiospermes	<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort
Angiospermes	<i>Euphorbia palustris</i> L., 1753	Euphorbe des marais	Fort
Angiospermes	<i>Fumaria densiflora</i> DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses	Fort
Angiospermes	<i>Gagea luberonensis</i> J.-M.Tison, 1998	Gagée du Luberon	Fort
Angiospermes	<i>Galium rubioides</i> L., 1753	Gaillet fausse garance	Fort
Angiospermes	<i>Galium saxosum</i> (Chaix) Breistr., 1948	Gaillet de Villars, Gaillet des rochers	Fort
Angiospermes	<i>Genista radiata</i> (L.) Scop., 1772	Genêt radié	Très fort
Angiospermes	<i>Glaucium corniculatum</i> (L.) Rudolph, 1781	Glaucier corniculé,	Fort
Angiospermes	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des marais, Cotonnière des marais	Fort
Angiospermes	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817	Orchis très odorant, Gymnadénie odorante, Orchis odorant	Fort
Angiospermes	<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguélen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort
Angiospermes	<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>serotinum</i> (Boiss.) P.Fourn., 1939	Hélichryse tardive, Immortelle tardive	Très fort

Angiospermes	<i>Hypecoum pendulum</i> L., 1753	Hypécoum pendant, Cumin pendant	Fort
Angiospermes	<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule de Grande-Bretagne	Fort
Angiospermes	<i>Inula helenioides</i> DC., 1815	Inule faux héliénium, Inule fausse aunée,	Très fort
Angiospermes	<i>Jasonia tuberosa</i> (L.) DC., 1836	Jasonie tubéreuse, Inule tubéreuse,	Fort
Angiospermes	<i>Juncus fontanesii</i> J.Gay, 1827	Jonc de Desfontaines	Fort
Angiospermes	<i>Loeflingia hispanica</i> L., 1753	Loeflingie d'Espagne	Très fort
Angiospermes	<i>Lolium temulentum</i> L., 1753	Ivraie enivrante	Très fort
Angiospermes	<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzm. ex Spreng., 1827	Salicaire à trois bractées, Lythrum à trois bractées, Lythrum de Salzmann	Fort
Angiospermes	<i>Malcolmia africana</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Malcolmie d'Afrique, Julienne d'Afrique	Fort
Angiospermes	<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	Fort
Angiospermes	<i>Nigella nigellastrum</i> (L.) Willk., 1880	Garidelle fausse nigelle	Très fort
Angiospermes	<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>lanceolatus</i> (Gaudin) P.Fourn., 1937	Odontite lancéolé, Euphrase lancéolée,	Fort
Angiospermes	<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799 [nom. et typ. cons.]	Ophrys miroir, Ophrys cilié	Fort
Angiospermes	<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	Fort
Angiospermes	<i>Orchis spitzelii</i> Saut. ex W.D.J.Koch, 1837	Orchis de Spitzel	Fort
Angiospermes	<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	Fort
Angiospermes	<i>Phelipanche arenaria</i> (Borkh.) Pomel, 1874	Phélipanche des sables, Phélypée des sables, Orobanche des sables	Fort
Angiospermes	<i>Phelipanche lavandulacea</i> (F.W.Schultz) Pomel, 1874	Phélipanche couleur lavande, Orobanche couleur de lavande,	Fort
Angiospermes	<i>Polycnemum arvense</i> L., 1753	Polycnème des champs, Petit polycnème	Fort
Angiospermes	<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	Renoncule courbée en cercle, Renoncule divarquée, Renoncule en crosse	Fort
Angiospermes	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Fort
Angiospermes	<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roemérie hybride, Roemérie intermédiaire, Roemérie violacée	Fort
Angiospermes	<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schrad.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral, Scirpe du littoral, Souchet du littoral, Scirpe littoral	Fort
Angiospermes	<i>Silene portensis</i> L., 1753	Silène de Porto	Fort
Angiospermes	<i>Sisymbrium polyceratium</i> L., 1753	Sisymbre à cornes nombreuses, Vélar à cornes nombreuses	Très fort
Angiospermes	<i>Trifolium bocconeii</i> Savi, 1808	Trèfle de Boccone	Fort
Angiospermes	<i>Trifolium hirtum</i> All., 1789	Trèfle hérissé	Fort
Angiospermes	<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort
Angiospermes	<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort
Angiospermes	<i>Tulipa clusiana</i> DC., 1804	Tulipe de l'Écluse, Tulipe de Perse	Fort
Angiospermes	<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette,	Fort
Angiospermes	<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort
Angiospermes	<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort
Angiospermes	<i>Veronica triphyllos</i> L., 1753	Véronique trifoliée, Véronique à trois feuilles	Fort
Ptéridophytes	<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	Ophioglosse du Portugal	Fort

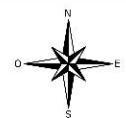
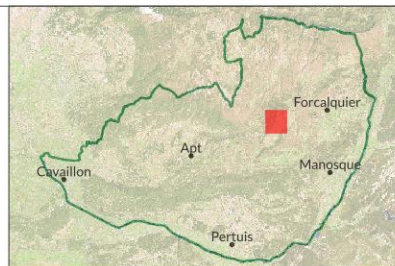
SEE_A_1 - Mosaïque agricole du plateau de Vachères



Légende

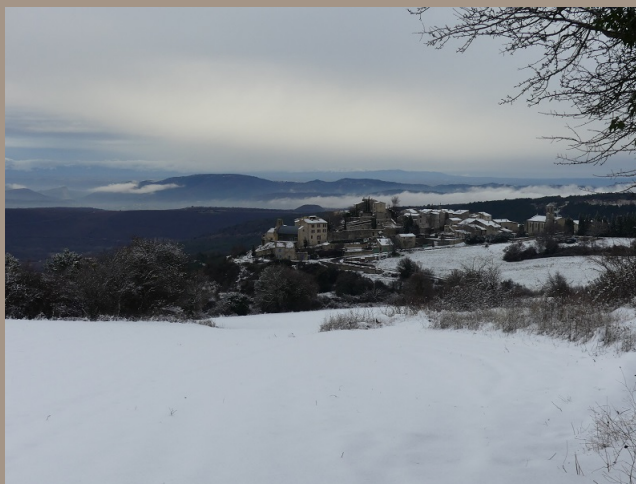
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:23 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole du plateau de Vachères - SEE_A_1 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Vachères, Sainte-Croix-à-Lauze, Oppedette

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 628.45 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

C'est un plateau calcaire d'âge tertiaire constitué de cultures extensives de céréales, de prairies de fauches mais aussi de lavandaies et de quelques châtaigneraies. Les champs de céréales sont ici remarquables, surtout par la présence de nombreuses messicoles. Entretien sur un mode extensif, ils permettent à ces plantes des moissons, de survivre. Ces plantes considérées comme des mauvaises herbes, sont en général éliminées dans les zones de cultures intensives par les traitements herbicides. Elles se sont donc rarifiées ces dernières décennies de manière alarmante, à l'échelle de la France entière. Ce groupe d'espèces est actuellement l'un des plus menacés de la flore française et avec lui, disparaît une part importante de la biodiversité végétale des campagnes. Le Parc du Luberon est reconnu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles françaises et marque, par cette richesse, son originalité. Ainsi dans ce secteur particulier, on rencontre de nombreuses espèces menacées devenues très rares ou intéressantes.

La richesse en plantes messicoles s'accompagne d'une diversité très intéressante d'oiseaux et de chauves-souris qui trouvent ici des conditions préservées pour l'accomplissement de leurs cycles de vie, dont une ressource en invertébrés encore abondante.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE REILLANNE - LE PATY - RECLAPOUS - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020064.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Cet agro-écosystème représente dans le Parc une zone d'intérêt écologique indéniable par sa richesse floristique en messicoles, groupe d'espèces fortement menacées de disparition. La diminution de la pression de pâturage peut aussi conduire à une diminution des prés de fauche. L'urbanisation peut éviter d'empiéter sur les zones agricoles. L'accès à une irrigation pourrait faire disparaître les pratiques agricoles de types "cultures sèches". L'intensification des traitements phytosanitaires peut également nuire aux populations de chiroptères.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 14 espèce(s) à enjeux.

De nombreuses espèces menacées devenues rares ou localisées sont encore présentes ici comme :

- l'Adonis couleur de feu, qui a quasiment disparu du nord de la France à cause de son statut de messicole stricte
- la Caméline, cultivée jusqu'à la fin du XIXe siècle pour le fourrage et l'extraction d'une huile, a régressé de manière alarmante
- la Neslie en panicule est encore assez fréquente dans le sud de la France, et reste abondante ici
- la Nielle des blés, encore assez fréquente localement
- l'Adonis d'été, rare sur le territoire car plus alticole, marque ici l'influence montagnarde du plateau de Vachères
- la Véronique à trois feuilles, petite plante très rare dans la région, plutôt liée aux cultures sur sol siliceux
- le Bifora testiculé, petite ombellifère qui n'existe plus guère en France qu'en Provence et dans l'arrière-pays audois. L'espèce est placée "En danger d'extinction" sur la liste rouge nationale.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Le secteur accueille de nombreuses colonies de reproduction de chauves-souris, richesse qui a d'ailleurs été l'un des motifs principaux pour la création du site Natura 2000 de Vachères.

Ce secteur est particulièrement remarquable pour la présence de plusieurs gîtes majeurs de reproduction du Petit Rhinolophe, espèce à fort enjeu régional de conservation.

Oiseaux : 34 espèce(s) à enjeux.

La faune avicole est très riche et comprend certaines espèces à enjeu de conservation particulièrement important, à commencer par le Bruant ortolan, passereau insectivore et granivore ayant fortement régressé au cours des dernières décennies et placé "En Danger" dans les listes rouges nationale et régionale. Indiqué nicheur probable en 2005, sa présence mériterait d'être confirmée aujourd'hui.

D'autres espèces à enjeu de conservation notable se reproduisent ici, comme le Pipit rousseline, la Pie-grèche écorcheur, l'Hirondelle rustique, le Moineau soulcie et la Fauvette pitchou

L'oedicnème criard est également suspecté de s'y être installé récemment.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Ectamenogonus montandoni est un coléoptère élatéridé rarissime en France et très localisé à l'échelle mondiale. C'est une espèce saproxylique liée au bois et forêts sénescents, et qui trouve dans ce petit secteur de Vachères et ses environs un foyer de présence important révélé à l'occasion d'une étude préalable à la création du site du site Natura 2000 de Vachères (Coache, 2007)

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La préservation de ce secteur à dominante agricole passe par celle du modèle d'exploitation, extensif et agro-pastoral de polyculture - élevage qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui, dans un contexte dit de "montagne sèche" non irriguée.

Ces filières agricole et pastorale méritent d'être soutenues pour leur contribution à l'autonomie alimentaire du territoire, mais également pour la biodiversité des milieux ouverts secondaires qu'ils entretiennent.

En ce qui concerne ces questions de biodiversité, les aides peuvent prendre des formes nombreuses : soutien à l'élevage, à la réduction des produits phytosanitaires et vétérinaires, à la filière bio, etc.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

GUENDE Georges, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

PNRL, GCP, 2009. Document d'objectifs (DOCOB). Site Natura 2000 dit de "Vachères"

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	2018
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2019
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	1993
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	1988
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2018
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2022
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2022
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	1987
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2019
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2019
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	1988
<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort	2019
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2022
<i>Veronica triphyllos</i> L., 1753	Véronique trifoliée, Véronique à trois feuilles	Fort	2004

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2012
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2018
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2016
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2012
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2007
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2018
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2006
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2015
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2017
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2019
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2020
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2005
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2005
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2019
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2017
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2019
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2017
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2016
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2005
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2015
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2015
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2007
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2005
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2005
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2018
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2010

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2001
<i>Ectamenogonus montandoni</i> (Buysson, 1889)		Très fort	2007
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2001

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEN0018	Retenue du Pigeonnier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-pigeonnier/
04PNRL0082	Ripisylve de Campagne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-campagne/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_5 - Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:63 700

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt - SEE_A_5 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Bonnieux, Apt, Saignon, Caseneuve, Castellet-en-Luberon,
Auribeau

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1359.97 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Au sud d'Apt s'élèvent des pentes modérées en direction du plateau des Claparèdes et du pied du versant nord du Grand Luberon. Entre 200 et 600 mètres d'altitude, ce versant d'ubac est composé d'une mosaïque paysagère également partagée entre espaces boisés et agricoles. Cette exposition modère largement l'ambiance méditerranéenne et l'on trouve ici quelques affinités médio-européennes. L'étage de végétation est ici supra-méditerranéen.

Au sein d'une trame boisée, ce secteur est constitué d'un ensemble de zones cultivées, depuis la commune de Bonnieux à l'ouest jusqu'à celle d'Auribeau à l'est, en passant par Saignon et Castellet.

La topographie explique la présence d'un parcellaire de petite dimension, cultivé selon des modalités relativement extensives. On y trouve diverses cultures, depuis la vigne, l'arboriculture (cerisiers) et le lavandin, jusqu'à des céréales et du foin. Par endroits, notamment dans certains talwegs plus frais et humides, on trouve également de petits systèmes de prairies de fauche mésophiles.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
RNN géologique	Dalle du Cartlet	
ZNIEFF géologique	CARRIERE DU VALLON DE MAURAGNE	
ZNIEFF géologique	DALLE DE CARLET	
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	KARST DE ROQUEFURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020316.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les milieux agricoles semblent préservés de dérives vers l'intensification. Les menaces principales résident plutôt dans l'abandon de parcelles ou l'extension de l'urbanisation diffuse en périphérie d'Apt.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 14 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 30 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

Dalles à empreintes de pas de mammifères et d'oiseaux fossiles

Dans ce secteur, le site RNN de la dalle du Carlet, à Saignon, est située dans une ancienne carrière. Elle représente un des rares témoignages au monde du déplacement de mammifères

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2019
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2005
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	1983
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2005
<i>Hypocoum pendulum</i> L., 1753	Hypécoum pendant, Cumin pendant	Fort	2016
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2019
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2005
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	1995
<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort	1980
<i>Tulipa raddii</i> Reboul, 1822	Tulipe précoce	Assez fort	2013
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule, Tulipe des bois, Tulipe de France	Assez fort	2016
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, <i>Caucalis</i> à feuilles larges, <i>Caucalide</i> à feuilles larges	Assez fort	2005

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	1983
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2019
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	1992
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2010
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2015
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	1992
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2014
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2018
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2007
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2012
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2017
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2010
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	1978
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2014
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1977
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2017
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2015
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2014
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2014
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2014
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2016
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2010
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2015
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2011
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2006
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2016
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	1992
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2016

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2016
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2014
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Fort	2010
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2017
<i>Gampsocleis glabra</i> (Herbst, 1786)	Dectique des brandes	Assez fort	2018

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle à empreintes de pas de mammifères et d'oiseaux du Carlet	PAC0725	3 étoiles
Paléokarst du Coulon	PAC0739	2 étoiles

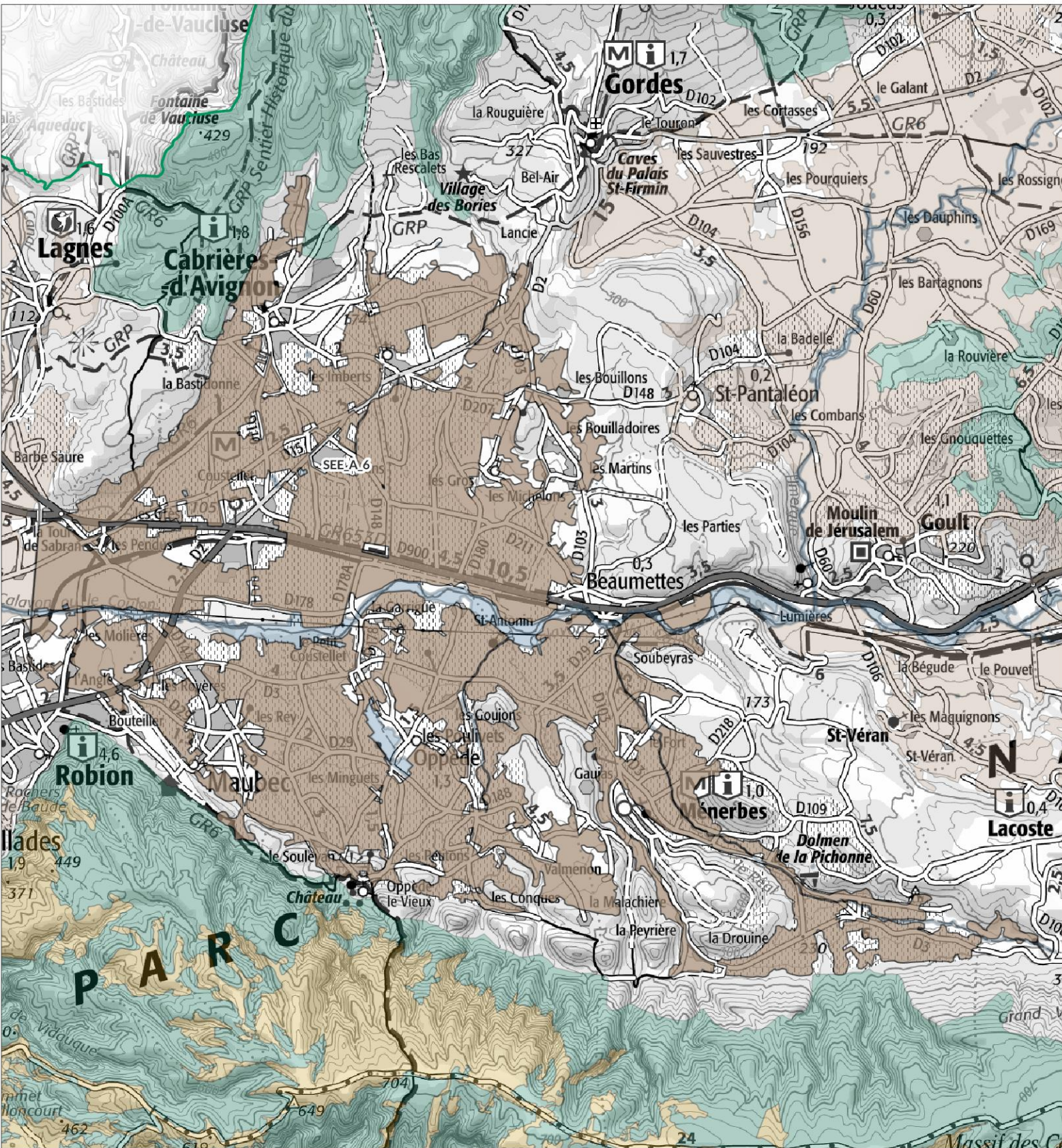
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL0315	Mare de Plavignat		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-plavignat/
84PNRL265	Torrent du Rimayon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/torrent-du-rimayon/
84PNRL268	Le Calavon-Coulon - 3 - Moulin du Paraire jusqu'à la zone urbaine Apt-Saignon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-3-moulin-du-paraire-jusqu-a-la-zone-urbaine-apt-saignon/
84PNRL269	Le Calavon-Coulon - 4 - Zone urbaine d'Apt-Saignon	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-4-zone-urbaine-d-apt-saignon/
84PNRL271	Le Calavon-Coulon - 5 - Gorges de Rocquefure	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-5-gorges-de-rocquefure/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

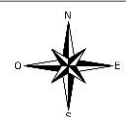
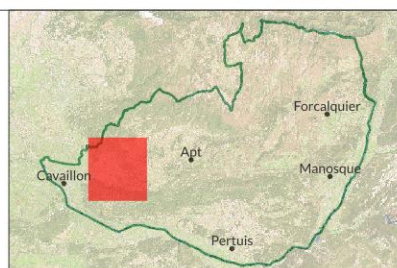
SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:64 200

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes - SEE_A_6 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :
Goult, Beaumettes, Gordes, Cabrières-d'Avignon, Ménerbes, Lacoste, Oppède, Maubec, Robion

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 3422.07 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Entre le bassin d'Apt et la plaine de Cavaillon s'étend autour du bourg de Coustellet une plaine agricole assez vaste, qui va vers le nord en direction de Cabrières d'Aigues, et au sud vers le piémont du massif du Petit Luberon, autour des villages des Maubec, Oppède et Ménerbes.

Cette plaine est relativement bien délimitée dans le paysage par les reliefs environnants : le massif du Petit Luberon forme une avancée à son extrémité nord-ouest, qui fait face à l'extrémité sud-ouest des Monts de Vaucluse. Les deux massifs se rapprochant ainsi semblent former une porte d'entrée au pays du Luberon. Côté est, les collines de molasse calcaire des Beaumettes et de Ménerbes séparent la plaine de celle d'Apt.

Le Calavon devient ici Coulon. Il traverse la plaine d'est en ouest en recevant les eaux très intermittentes du Réal de Ménerbes, du Valadas et de la Sénancole.

Deux ensembles principaux sont à distinguer. En rive droite du Calavon, la plaine de Coustellet est un vaste espace plan d'un seul tenant, accueillant un système de polyculture intensif : vignes, vergers, maraîchage, etc. En rive gauche, le secteur est un peu plus vallonné et compartimenté. Il accueille des cultures relativement similaires, mais au sein d'un parcellaire plus complexe, moins intensif, entremêlé d'un réseau de haies et bosquets, de hameaux et d'un dense petit réseau de routes. Vers l'amont, au pied du Petit Luberon, les cultures deviennent plus sèches, les parcelles plus réduites dans un environnement plus forestier.

Dans l'ensemble ce secteur est fortement anthropisé et habité. Aux villages et hameaux s'ajoutent un habitat dispersé dense. Le réseau viaire est également très important et comprend deux axes à forte circulation : la RD900 entre Apt et Avignon, et la RD2, entre Coustellet et Cavaillon.

Dans ce contexte subsistent une flore et une faune dites "ordinaires", mais qui sont aujourd'hui connues subir, elles aussi, un déclin important et rapide.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type

Nom

Lien

APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
ENS	Les Prés des Poulivets	
ENS	Les zones humides du Calavon	
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012362.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Mauvais

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les milieux sont dans l'ensemble dans un état de conservation défavorable, soumis à des pratiques relativement intensives. Ceci est un peu moins vrai à mesure que l'on se rapproche des reliefs des Monts de Vaucluse et du Petit Luberon.

Au fil des dernières décennies, la vigne a connu un essor important, peut-être aidée en cela par l'extension du réseau d'irrigation sous pression. Localement, cette expansion peut poser question dans le sens d'une relative uniformisation et simplification du paysage et de l'écosystème.

La poursuite de ces modalités d'exploitation reste une menace pour la biodiversité locale. Inversement la conversion vers une agriculture plus écologique, observée çà-et-là, peut être source d'espoir pour un maintien de celle-ci.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 11 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 7 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 60 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 8 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 9 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anacamptis papilionacea</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide papilionacée, Orchis papillon	Modéré	2023
<i>Bassia laniflora</i> (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs duveteuses, Kochie à fleurs laineuses, Bassia à fleurs laineuses, Bassie à fleurs laineuses	Fort	2013
<i>Bufonia tenuifolia</i> L., 1753	Bufonie à petites feuilles, Bufonie à feuilles étroites, Bufonie à feuilles ténues	Fort	2013
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With., 1787	Laïche appauvrie, Laïche à épis grêles et peu fournis	Assez fort	2007
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2013
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2017
<i>Matthiola fruticulosa</i> (Loefl. ex L.) Maire, 1932	Matthiole en buisson, Giroflée buissonnante, Matthiole buissonnante, Matthiole ligneuse	Assez fort	2013
<i>Medicago polyceratia</i> (L.) Trautv., 1841	Luzerne à cornes nombreuses, Trigonelle à cornes nombreuses	Modéré	2019
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	1995
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables	Modéré	2013
<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe des marais, Rorippe faux cresson, Cresson des marais	Assez fort	2011

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021
<i>Crocifera suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	2012
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Très fort	2010
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2021
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	Modéré	2010
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2017
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2013
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2018
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2018
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2006
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2012
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2013
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2021
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux	Modéré	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2020
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2018
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2017
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2008
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	1978
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2016
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021

<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2006
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2017
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	1979
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2012
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2007
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	1981
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	1980
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2020
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2019
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2020
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2017
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Pelobates cultripipes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	2022
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotrome cendré	Modéré	1998
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2015
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2018
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez, Truxale méditerranéenne	Modéré	2021
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	1993
<i>Jordanita hispanica</i> (Alberti, 1937)	Procris atlante (Le), Turquoise espagnole (La)	Fort	1985
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	2019
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2001
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	1982
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2021
<i>Satyryx actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	1982
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2006

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

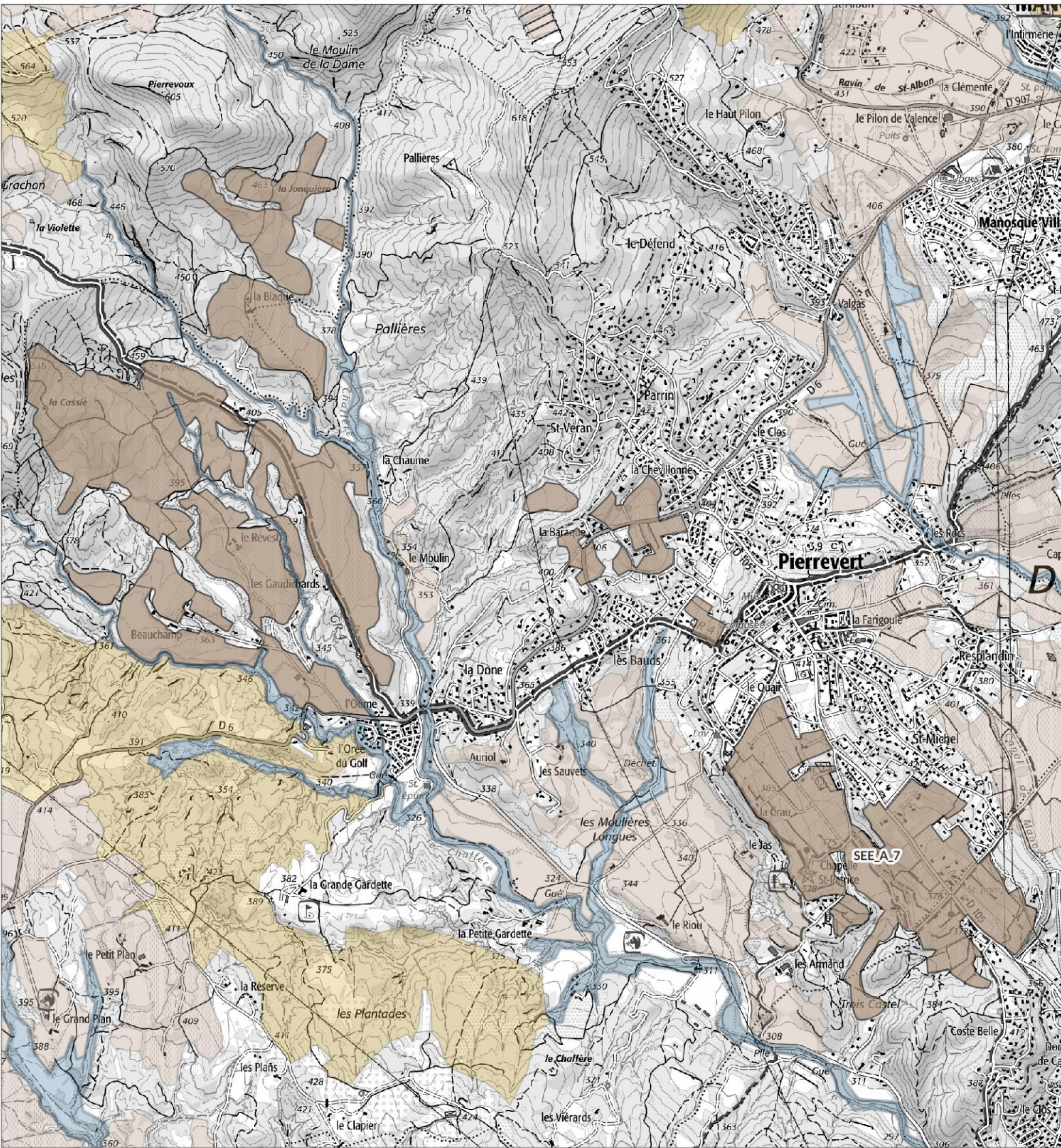
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL0299	Mare Les Molliards 3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-molliards-3/
84PNRL0303	Mare Le Petit Sarret n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-petit-sarret-n-2/
84PNRL0304	Mare de Voulonne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-voulonne/
84PNRL121	Mare de Bosse		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-bosse/
84PNRL122	Mare de Menerbes		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-menerbes/
84PNRL124	Mare Les Vallats		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-vallats/
84PNRL127	Mares Le Grand Camp		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mares-le-grand-camp/
84PNRL232	Prairies humides d'Oppede	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-oppede/
84PNRL270	Le Calavon-Coulon - 6 - Pont Julien jusqu'au canal de Carpentras	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-6-pont-julien-jusqu-au-canal-de-carpentras/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

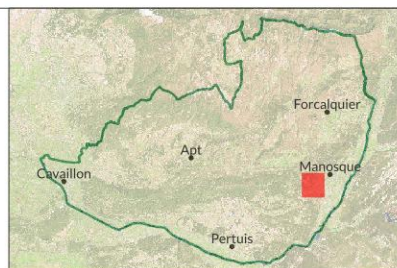
SEE_A_7 - Cultures de coteaux de Pierrevert



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:24 900

Date: 13/11/2024
Sources: PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie: A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Cultures de coteaux de Pierrevert - SEE_A_7 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Montfuron, Sainte-Tulle, Pierrevert

Superficie : 280.05 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Parcellaire agricole s'étendant sur les collines de Pierrevert, sur des coteaux globalement d'adret et des terrains marno-sableux de l'oligocène, entre 340 et 520 mètres d'altitude.

Les cultures sont largement dominées par la vigne dans ce secteur de l'AOP de Pierrevert, laissant peu de place pour d'autres productions.

La structure paysagère est donc dominée par les parcelles de vigne, mais n'exclut pas la présence de nombreuses haies, bosquets, petits ravins issus du massif du Luberon oriental.

Sur certains interstices, bordures et délaissés se déploient également des végétations plus ouvertes de prairies sèches et de garrigues méditerranéennes marnicoles.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET CÔTEAUX DE LA GRANDE GARDETTE, LA ROVÈRE, SAINTE-MARGUERITE, PIGANAUD ET CHÂTEAUNEUF	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020062.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : La physionomie paysagère des coteaux, largement dominée par la vigne, semble stable, de même que son contexte immédiat arbustif et arboré (haies, petits ravins) étroitement lié à la topographie du secteur. Cette structure composée de parcelles de taille petite à moyenne est en soi plutôt favorable pour l'expression d'une intéressante biodiversité.

Pour autant, il est possible de questionner l'orientation peut-être trop importante vers la culture de la vigne et donc de regretter ici le manque de diversité des productions.

Par ailleurs, une autre menace réside dans les pratiques culturales elles-mêmes et l'usage de produits phytosanitaires encore aujourd'hui assez répandu dans ce type de culture permanente.

Enfin, une partie du parcellaire est située à proximité immédiate du village de Pierrevert (La Crau, Chapelle Saint-patrice, La Chevillonne) et doit être préservée de l'urbanisation, qui a été importante au cours des dernières décennies.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les habitats naturels occupent ici une situation marginale : délaissés, bordures des cultures et des voies de circulation, haies arbustives et arborées, ruisseaux intermittents dans les petits ravins. Cet ensemble de micro-habitats constitue un petit écosystème secondaire intéressant avec le développement d'une flore d'ourlets et d'une faune affectionnant ces interfaces.

Dans les parcelles préservées des produits phytosanitaires, une flore messicole peut encore se maintenir.

Dans la partie supérieure du secteur subsistent également des espaces ouverts de garrigue méditerranéenne marnicole, de friches herbacées et arbustives et de prairies sèches à Brachypode de Phénicie.

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

C'est essentiellement une flore adventice des cultures qui s'exprime ici, avec le développement d'espèces de friches sèches plus ou moins rudérales.

Quelques espèces messicoles intéressantes ont encore été observées récemment, comme l'Adonis annuel et le Fumeterre à petites fleurs, mais dans l'ensemble ce cortège semble avoir souffert de l'usage de produits phytosanitaires.

Les espaces plus naturels de garrigues marneuses livrent quant-à-eux quelques espèces intéressantes, dont la Santoline, endémique de Provence, l'Euphorbe à têtes jaune d'or et le Gui du Genévrier, ici sur le Cade.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Quelques espèces communes sont citées, classiquement présentes dans ce type d'habitat : lièvre, renard, chevreuil, etc.

Il n'est pas connu dans le secteur de gîte de reproduction de chauves-souris. De nombreuses espèces de chiroptères sont potentiellement présentes ici, mais à ce jour non inventoriées ou dont les données ne sont pas disponibles.

Oiseaux : 18 espèce(s) à enjeux.

Un cortège associé classiquement à la campagne cultivée extensivement est observé ici, avec notamment la Pie-grièche écorcheur, du Tarier pâtre, de l'Alouette lulu, de la Huppe fasciée, du Chardonneret élégant, de l'Engoulevent, du Pipit rousseline ou encore de la Linotte mélodieuse.

Néanmoins, les données restent assez peu fournies et ne permettent pas de se rendre compte de l'état de conservation de ces populations d'espèces dans le secteur.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Les données sont lacunaires et aucune espèce à enjeu de conservation n'est connue dans ce secteur.

Il serait intéressant d'inventorier les invertébrés des parcelles et de leurs interfaces afin d'avoir une meilleure idée de la qualité et de la diversité de l'entomofaune présente, en tant qu'indication de la qualité de l'agro-système en place.

Les espaces interstitiels plus naturels de garrigues et pelouses accueillent également potentiellement certaines espèces à enjeu de conservation.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

L'enrichissement et l'actualisation des connaissances naturalistes semble nécessaire afin de pouvoir analyser la qualité de l'agro-écosystème en place aujourd'hui.

Bien qu'aujourd'hui fortement dirigée vers la culture de la vigne dans le contexte de l'AOP Pierrevert, une diversification des productions permettrait certainement l'expression d'une plus forte biodiversité locale, elle-même contribuant à une meilleure résilience des systèmes de production.

Dans le même sens, les pratiques culturales biologiques et/ou agro-écologiques doivent être encouragées.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, <i>Lychnis nielle</i> , <i>Lychnide nielle</i>	Modéré	2021
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	<i>Arceuthobium</i> de l'oxycèdre, <i>Gui du genévrier</i> , <i>Arceuthobe</i> , <i>Arceuthobium</i> du genévrier	Modéré	1996
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	<i>Fumeterre</i> à petites fleurs	Modéré	2008
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	<i>Fumeterre</i> de Vaillant	Modéré	2009

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2011
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2014
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2010
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2015
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2020
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2010
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2009
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2019
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2015
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2014
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2009
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	<i>Psammotrome</i> d'Edwards (Le), <i>Psammotrome</i> cendré	Modéré	2018

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

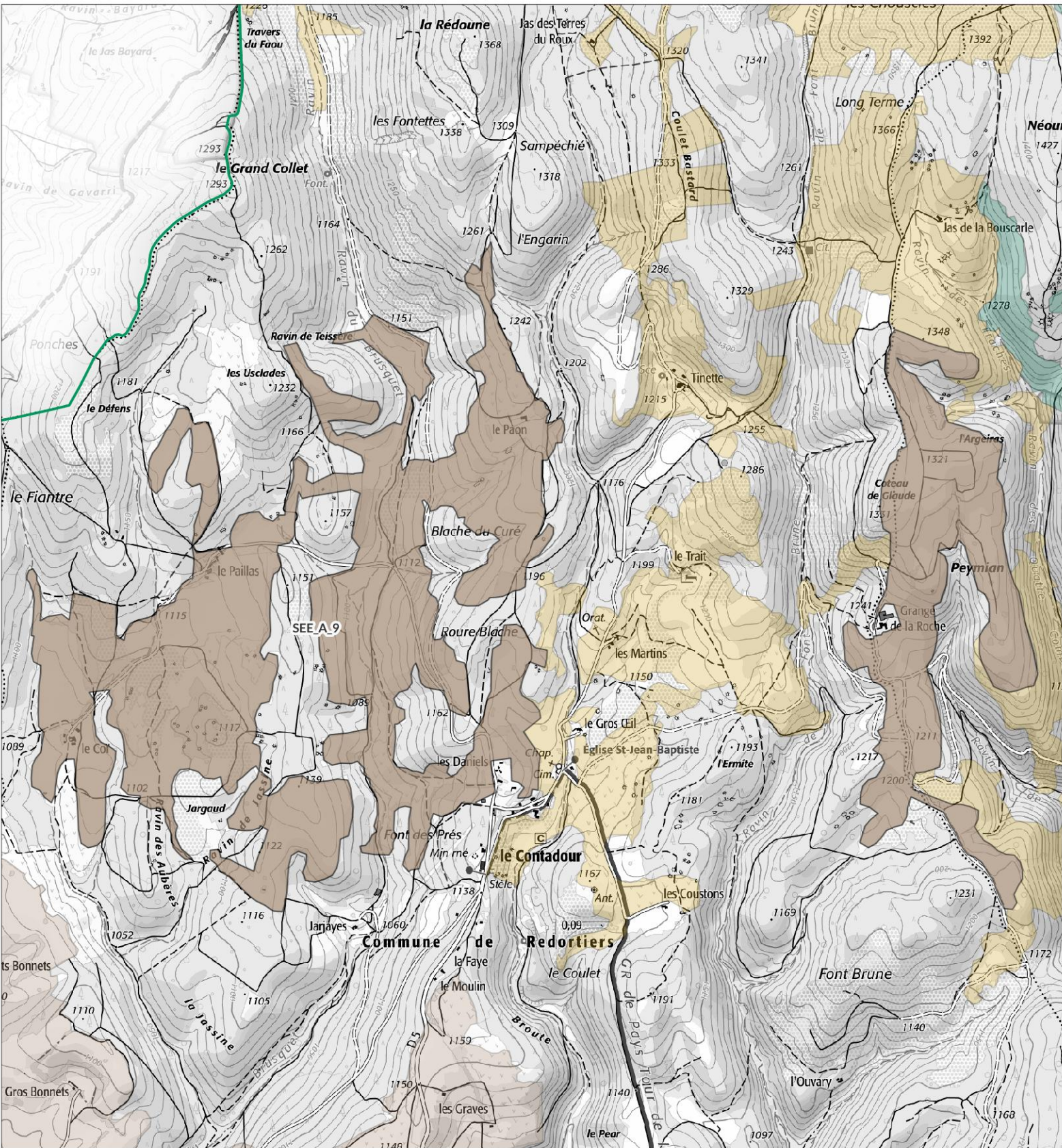
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0011	Ruisseau du Chaffère T2- Pierrever	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-chaffere-t2-pierrevert/
04CEN0022	Peupleraie de St Patrice	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/peupleraie-de-st-patrice/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat

donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

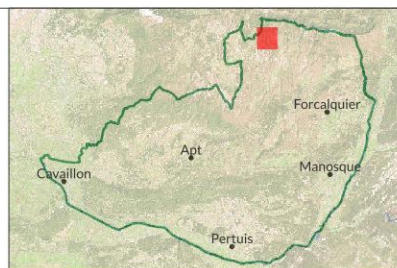
SEE_A_9 - Mosaïque agricole du Contadour



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole du Contadour - SEE_A_9 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
La Rochegiron, Redortiers

Superficie : 338.33 ha

Objectif de conservation : Restaurer

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Entre 1100 et 1300 mètres d'altitude, le site du Contadour accueille une mosaïque de cultures qui se partage l'espace avec des parcours pastoraux et des forêts de Chêne pubescent, Pin sylvestre et de Hêtre.

Il s'agit d'une agriculture de sèche de montagne, traditionnellement en lien avec les pratiques d'élevage, avec production de céréales et de fourrage.

Lorsque les pratiques restent extensives, ces milieux sont particulièrement favorables au maintien de riches cortèges floristiques et faunistiques, lesquels sont de surcroît devenus menacés aujourd'hui.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type **Nom**
ZNIEFF terre Type II MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE

Lien
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Au fil des dernières décennies, la lavandiculture s'est beaucoup développée, parfois selon des modalités intensives néfastes pour la biodiversité en place.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 3 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 20 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2009
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2009
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	1995

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2012
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2005
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2016
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2012
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2005
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2005
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2005
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2005
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2005
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2011
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2005
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2014
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2012
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2005
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2005
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2017
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2005
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2005

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

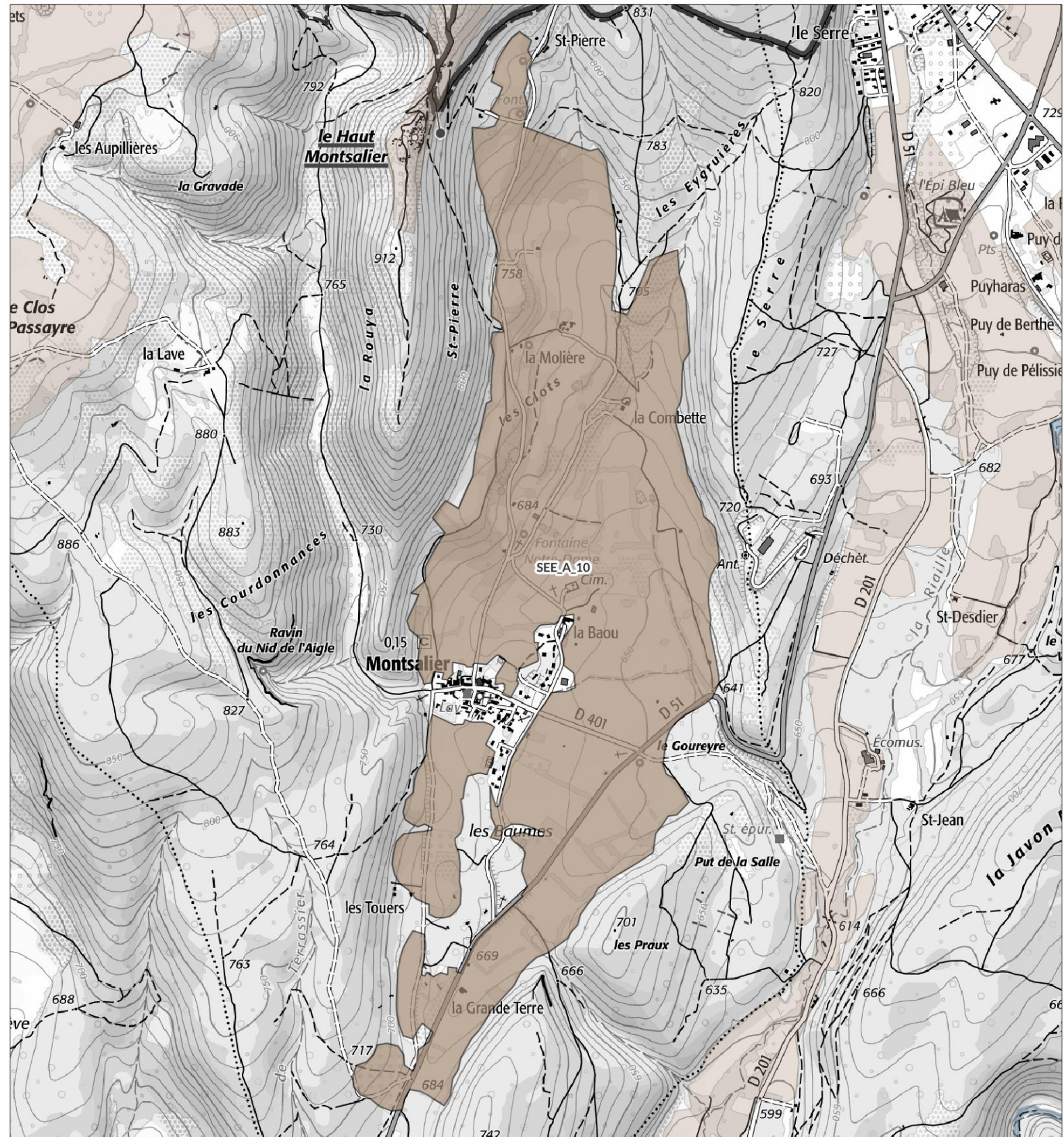
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

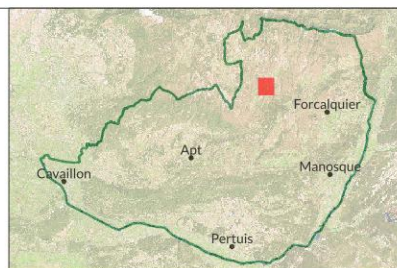
SEE_A_10 - Plaine de Montsalier



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:17 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine de Montsalier - SEE_A_10 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Montsalier

Superficie : 213 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Entre 640 et 820 mètres d'altitude, la petite plaine agricole de Montsalier est entourée de reliefs calcaires correspondant à l'assise orientale du plateau d'Albion.

Cette plaine doit son origine dans la fracturation du massif calcaire ayant formé ici un fossé d'effondrement, qui a ensuite été rempli de matériaux colluvionnaires lors de phases érosives.

Sur ces terrains calcicoles, le secteur forme ainsi un espace bien délimité qui a été traditionnellement occupé par un système agropastoral extensif, encore bien préservé aujourd'hui.

Les cultures présentes sont constituées de céréales et de fourrage, mais également de lavandin sur d'importantes surfaces.

Le secteur est par endroits plus humide et il y subsiste un petit système de prairies de fauche sous une forme bocagère.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : La structure paysagère en mosaïque agro-pastorale comprenant un ensemble de parcelles de petite à moyenne dimension, délimitées par de nombreuses haies, indique un état de conservation plutôt bon. Toutefois, la culture de la lavande semble avoir pris une grande importance ces dernières décennies, possiblement au détriment de la diversité des productions et de la biodiversité agricole locale. La connaissance écologique demeure insuffisante dans le secteur.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 9 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2004
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2007
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2007
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nymphéa blanc, Nénuphar blanc, Lys des étangs	Modéré	2018

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2014
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2014
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2013
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2014
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2012
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2014
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2014
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2014

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

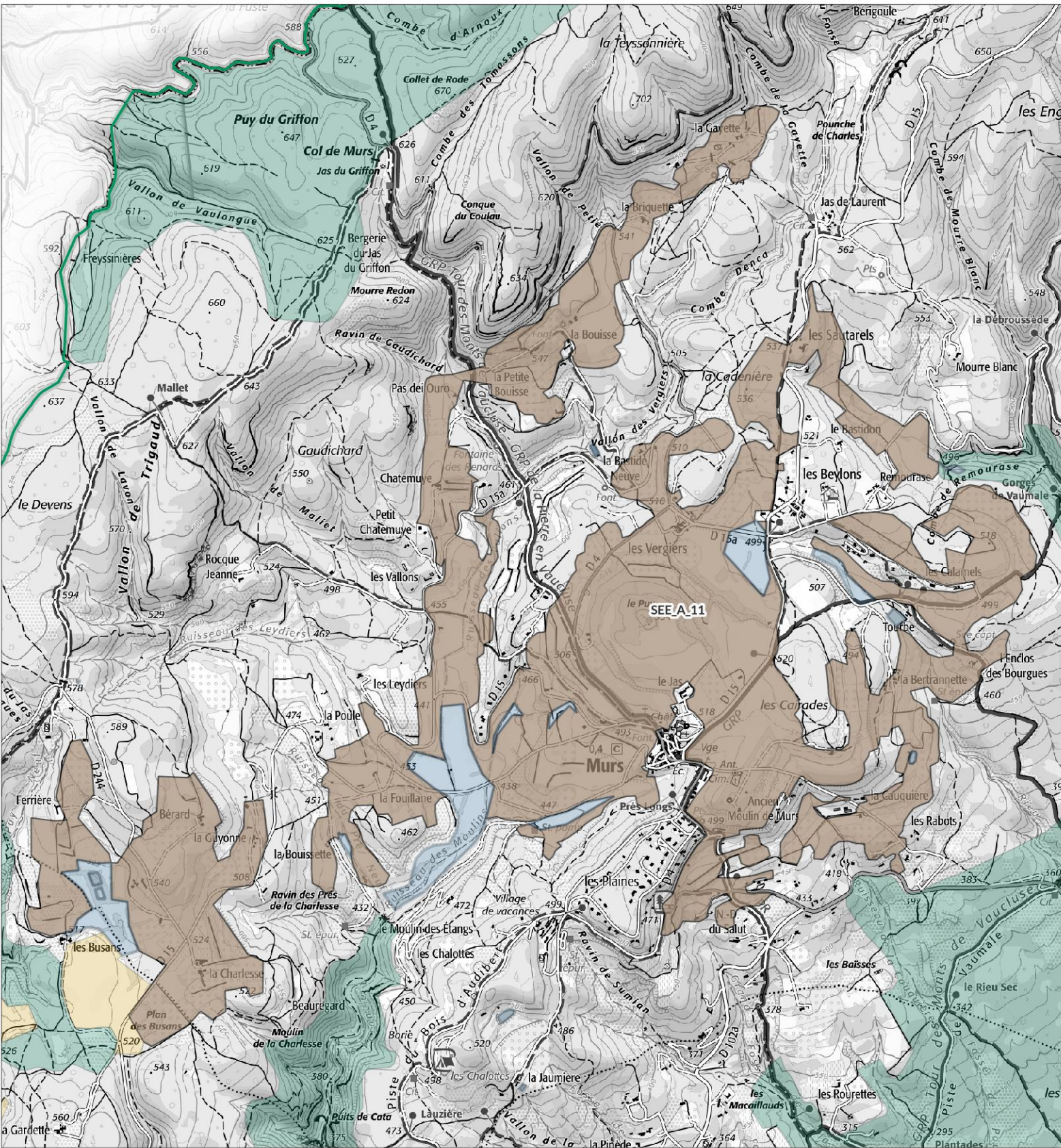
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEN0007	Mare - Les Baumes		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-baumes/
04CEN0021	Mare temporaire de la Combette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-temporaire-de-la-combette/
04CEN0027	Prairies humides de Montsalier - Les Baumes		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-montsalier-les-baumes/
04PNRL052	Fontaine Notre Dame		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/fontaine-notre-dame/
04PNRL053	Prairies humides de Montsalier - Goureyre		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-montsalier-goureyre/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

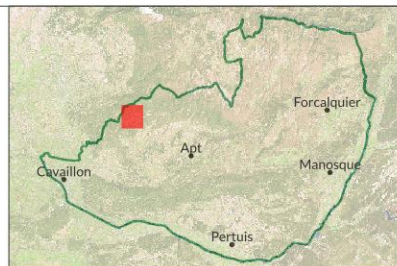
SEE_A_11 - Mosaïque agricole de la plaine de Murs



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:23 700

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole de la plaine de Murs - SEE_A_11 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Murs, Gordes

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 454.72 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'allonge autour du village de Murs, entre la combe de Vaumale, celle de Véroncle au Sud et le massif forestier. Essentiellement agricole et pastoral, ce secteur comprend des champs de céréales, entrecoupés de prairies de fauche et de friches, émaillées de vieux amandiers, de cerisiers, de bosquets et haies d'épineux. Quelques parcelles de fruitiers et vignes ainsi que des lavandaies, composent également le paysage.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
RNN géologique	Le Puy	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DU PUY	
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURS ET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La menace réside dans un changement de pratiques agricoles, le maintien des pratiques actuelles favorisant les messicoles, maintenant les prairies et préservant les infrastructures agro-écologiques (haies, arbres âgés, points d'eau, zone humide, bâtis...) est à soutenir.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les champs de céréales laissent ici se développer une riche flore messicole liée exclusivement aux moissons. D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante et ce à l'échelle de la France entière et avec elles disparaît une part importante de la biodiversité végétale. Ordinairement, avec l'intensification des cultures de céréales, toutes ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme de mauvaises herbes dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Ces espèces annuelles, dont le pouvoir de germination perdure pendant plusieurs années, peuvent s'effacer et réapparaître au gré des changements de cultures, si on leur en laisse néanmoins la possibilité. Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse, son originalité floristique.

C'est un territoire de chasse pour plusieurs espèces de chauve-souris et un site de nidification et un territoire de chasse pour un important cortège d'oiseaux.

Quelques prairies de fauche sont encore présentes abritant une flore patrimoniale.

Des points d'eau liés aux zones humides de Murs assurent une alimentation à une faune diversifiée. Des connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore) permettent d'assurer la présence de nombreuses espèces.

Flore vasculaire : 22 espèce(s) à enjeux.

Dans ce secteur ou à ses lisières, le plus souvent épargnés par des traitements herbicides par les agriculteurs-éleveurs pour protéger leurs troupeaux, on peut rencontrer de nombreuses espèces menacées et protégées, devenues très rares comme :

- Adonis flammea, l'Adonis couleur de feu, bien que le moins fréquent des trois adonis en France est paradoxalement le mieux représenté sur le territoire du Parc,
- Adonis annua, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux, que dans les vallées,
- Asperula arvensis, l'Aspérule des champs est l'une des messicoles les plus rares du Luberon, cette montagnarde trouve ici un de ses refuges au sein du Parc
- Valerianella echinata, la Valérianelle hérisson, messicole rare du Parc, mais également sur la France entière qui trouve ici, comme l'espèce précédente, une présence significative
- Conringia orientalis, la Roquette d'orient est l'une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée.
- Ceratocephalus falcata, la Cératocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne la lisière des champs, où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout localisée dans le sud de la France

Toutes ces espèces végétales sont inscrites au Livre rouge régional des espèces menacées.

Ce milieu par la richesse et la diversité de sa flore messicole, doit être considéré comme un agroécosystème du Parc du plus grand intérêt au niveau biologique.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Plusieurs espèces de chauve-souris utilisent ce très intéressant agro-système où l'eau et une ressource en insecte sont disponibles ainsi qu'un maillage de corridors de transit que forment les haies.

- Minioptère de Schreibers : Chasse et transit
- Murin à oreilles échancrées : Chasse et transit. Hibernation et reproduction potentielle.
- Murins de grande taille : Chasse et transit.
- Grand rhinolophe : Chasse et transit. Reproduction potentielle.
- Petit rhinolophe : Reproduction potentielle, chasse et transit

Oiseaux : 27 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne l'avifaune, ce secteur est surtout intéressant par la présence d'oiseaux souvent liés à l'activité pastorale traditionnelle et qui nichent dans les cavités des vieux troncs d'amandiers et de mûriers émaillant les champs et les friches. On y trouve notamment :

- le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus* Linnaeus)
- l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica* Linnaeus)
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Des points d'eau assurent une alimentation à une faune diversifiée comme le crapaud Alyte accoucheur.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. Le site classé en RNN du Puy, à Murs, a livré des poissons (*Dapalis macrurus*, *Prolebias goretii*) et débris végétaux (feuilles).

Gisements à vertébrés continentaux (hors calcaires en plaquettes)

Plusieurs gisements situés à Murs, dans des grès de l'oligocène inférieur, ont livré plus de 20 espèces de mammifères, ce qui fait de cette commune l'un des sites stratifiés les plus riches de l'Oligocène inférieur du sud-est de la France. La localité de Murs est particulièrement intéressante car elle a livré de nombreux restes de *Plagiolophus huerzeleri*, le dernier représentant d'un des rares genres de *Palaeotheriidae* endémiques ayant survécu à la "Grande Coupure" en Europe.

Intérêt sédimentologique

Les calcaires urgoniens de la région de Murs a été profondément corrodée à l'Eocène par des bactéries (*microcodium*s) qui se développent uniquement dans des formations continentales (ou en relation avec elles) et en particulier dans les paléosols. Cette altération a rendu le calcaire friable, voire pulvérulent. On remarque souvent des fronts de "microcodiomisation" faisant passer du calcaire sain au calcaire altéré. La roche formée de débris de *microcodium*s (*microcodiomite*) a servi de matériaux de construction pour l'édification, avec un appareillage sans joints, de l'Abbaye de Sénanque. Les silex libérés de leur gangue calcaire ont été exploités au Néolithique.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Maintenir les pratiques agricoles en place qui ont permis la conservation et le développement des messicoles.
Maintenir des arbres âgés, des haies, de oints d'eau et de bâtis pouvant accueillir une faune associée.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Élaboré avec l'appui de l'Office national des forêts et du Parc naturel régional du Luberon. Édité par Asellia Ecologie.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2016
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2016
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2016
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	1999
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2016
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe	Modéré	2008
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2015
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2006
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	1992
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2013
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2007
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2007
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2016
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2008
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2000
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2004
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2006
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	2016
<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roémérie hybride, Roémérie intermédiaire, Roémérie violacée	Fort	1992
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Assez fort	Assez fort	2016
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Caulalide à feuilles larges		
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2006
<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort	1992

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	Modéré	1997
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2012
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2015

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2013
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2017
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2009
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2013
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2017
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2017
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1979
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2016
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1977
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1977
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2009
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2000
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2004
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2018
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2003
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2012
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2017
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2017
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2017
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2017
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2017

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	2008

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle calcaire à Microcodium et silex de Chatemuye	PAC0758	3 étoiles
Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes du Vaucluse, le Puy	PAC0723	3 étoiles

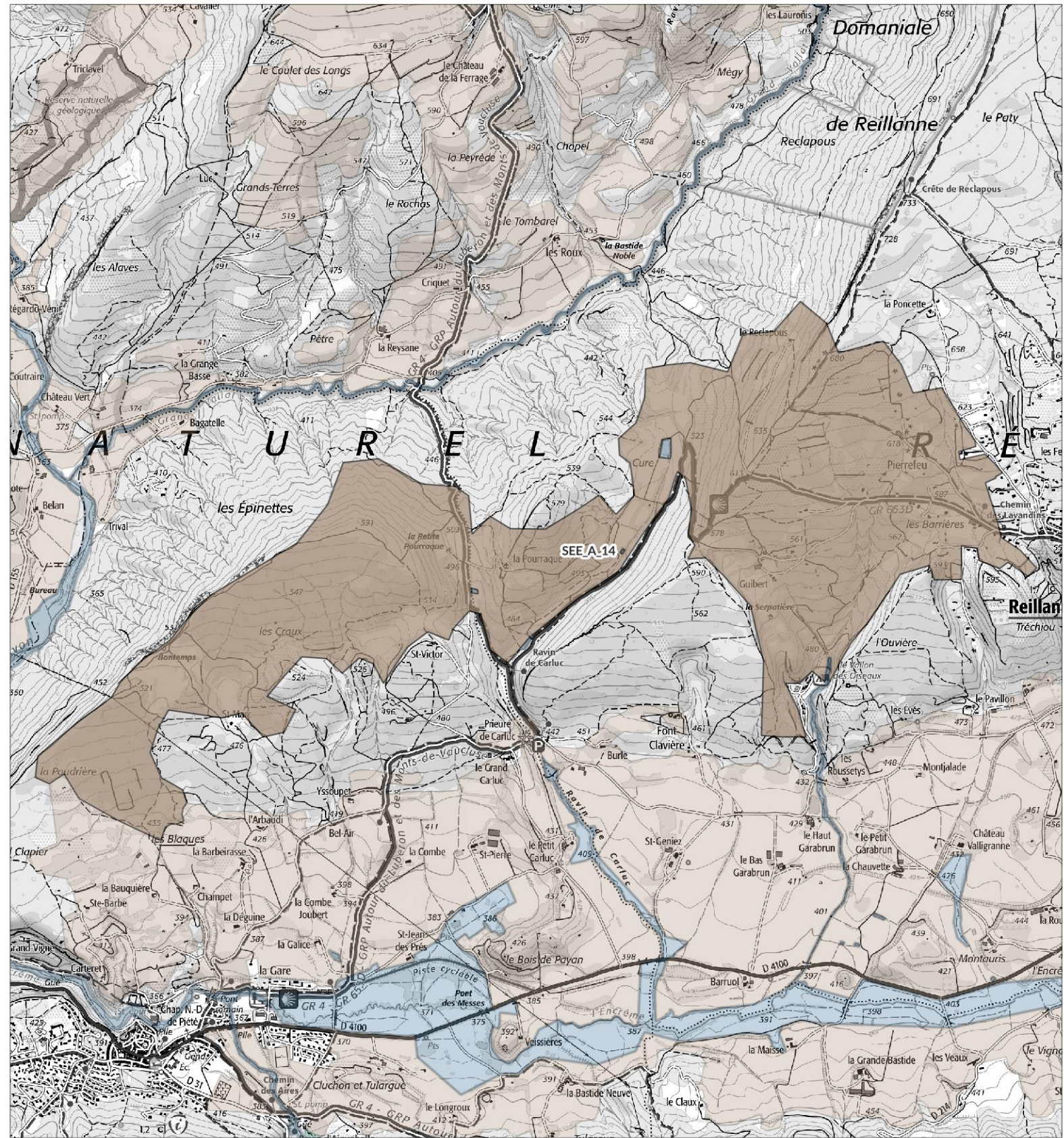
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL172	Etang Les Calamels		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-les-calamels/
84PNRL173	Mare La Cauquière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-cauquiere/
84PNRL219	Mare de la Combe de Remourase		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-combe-de-remourase/
84PNRL221	Prairies humides de Murs - Les Vergiers	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-les-vergiers/
84PNRL222	Prairies humides de Murs - Station de pompage	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-station-de-pompage/
84PNRL223	Prairies humides de Murs - Sous la D15 (1)		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-sous-la-d15-1-/
84PNRL224	Prairies humides de Murs - Sous la D15 (2)	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-sous-la-d15-2-/
84PNRL225	Prairies humides de Murs - Zone principale.	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-zone-principale-/
84PNRL226	Prairies humides de Murs - La Bouissette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-la-bouissette/
84PNRL240	Prairies humides de Murs - Les Busans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-les-busans/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_14 - Mosaïque agro-pastorale des hauts de Reillanne et Céreste



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:27 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agro-pastorale des hauts de Reillanne et Céreste - SEE_A_14 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Céreste

Superficie : 483.42 ha

Objectif de conservation : Préserver

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Sur les hauteurs de la vallée de l'Encrême, les adrets de Céreste et de Reillanne accueillent un petit parcellaire extensif, formant un paysage en mosaïque paysagère mêlant inextricablement le parcellaire agricole de petite à moyenne dimension, avec les hameaux et l'habitat isolé, des bosquets et linéaires arborés, petits ravins, etc.

Dans ce contexte s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui un système de polyculture - élevage dit de montagne sèche, avec cultures de céréales, fourrage, lavandin, etc.

La biodiversité associée à cette mosaïque est particulièrement riche et menacée, depuis les cortèges de plantes messicoles aux passereaux granivores et insectivores, nombreux invertébrés, chauves-souris...

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
RNN géologique	Le Vallon	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DU VALLON	
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE REILLANNE - LE PATY - RECLAPOUS - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020064.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La mosaïque paysagère se maintient dans un état de conservation jugé favorable. Comme dans d'autres secteurs, la lavandiculture s'est développée au fil des dernières décennies, possiblement selon des modalités plus intensives par endroits. Dans le contexte d'une agriculture sèche de montagne et du changement climatique, un autre questionnement est lié à l'usage de l'eau. De nombreuses retenues collinaires ont vu le jour ces dernières années.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les cultures sèches à annuelles de céréales et fourrage accueillent préférentiellement la flore messicole à enjeu. Ce secteur est également largement pastoral et un ensemble de pelouses sèches méditerranéennes à supra-méditerranéennes s'y déploie. Certaines d'entre elles sont d'intérêt communautaire.

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

La Mâche à piquants, ou Mâche hérisson est une petite valérianelle devenue extrêmement rare en France, considérée "En danger d'extinction" sur le territoire national comme régional. Elle a été observée en 2005 à Reillanne dans le secteur de Pierrefeu, où elle mériterait d'y être recherchée à nouveau.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 7 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Contenu paléontologique des gisements à invertébrés marins

Ce secteur comporte des niveaux à fossiles marins dans les molasses calcaires du Miocène (-20 Ma). Le site classé en RNN du Vallon, à Reillanne, a livré de nombreux moules de lamellibranches (*Cardium*, *Cardita*, *Tapes*, *Panopaea*...) de gastéropodes (*Natica*, *Turritella*, ...), d'échinodermes, de nombreux débris d'huîtres et de Pectinidés ainsi que des fragments de carapace et de pinces de Crabe du groupe des Portunidés. Le plateau sommital porte à sa surface une dalle portant des empreintes en forme de fer à cheval. Ce sont sans doute des terriers en U, dont parfois la partie sommitale a été décapée. Le site est connu sous l'appellation « les Pas d'ânes ».

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le secteur semble peu menacé aujourd'hui. Le maintien de l'écosystème agro-pastoral en place peut être soutenu par diverses actions en faveur du pastoralisme et d'une agriculture favorable à la biodiversité. L'extension urbaine à l'ouest de Reillanne doit être maîtrisée afin de ne plus morceler le petit parcellaire en place.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2019
<i>Orobanche grenieri</i> F.W.Schultz, 1846	Orobanche de Grenier	Modéré	2005
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2005
<i>Valerianaella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort	2005

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2017
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2015
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2018
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2006
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2010
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2017

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
Aucune donnée n'est présente dans ce tableau.			

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
Aucune donnée n'est présente dans ce tableau.			

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisements à invertébrés marins et terriers fossiles du Vallon PAC1214		2 étoiles

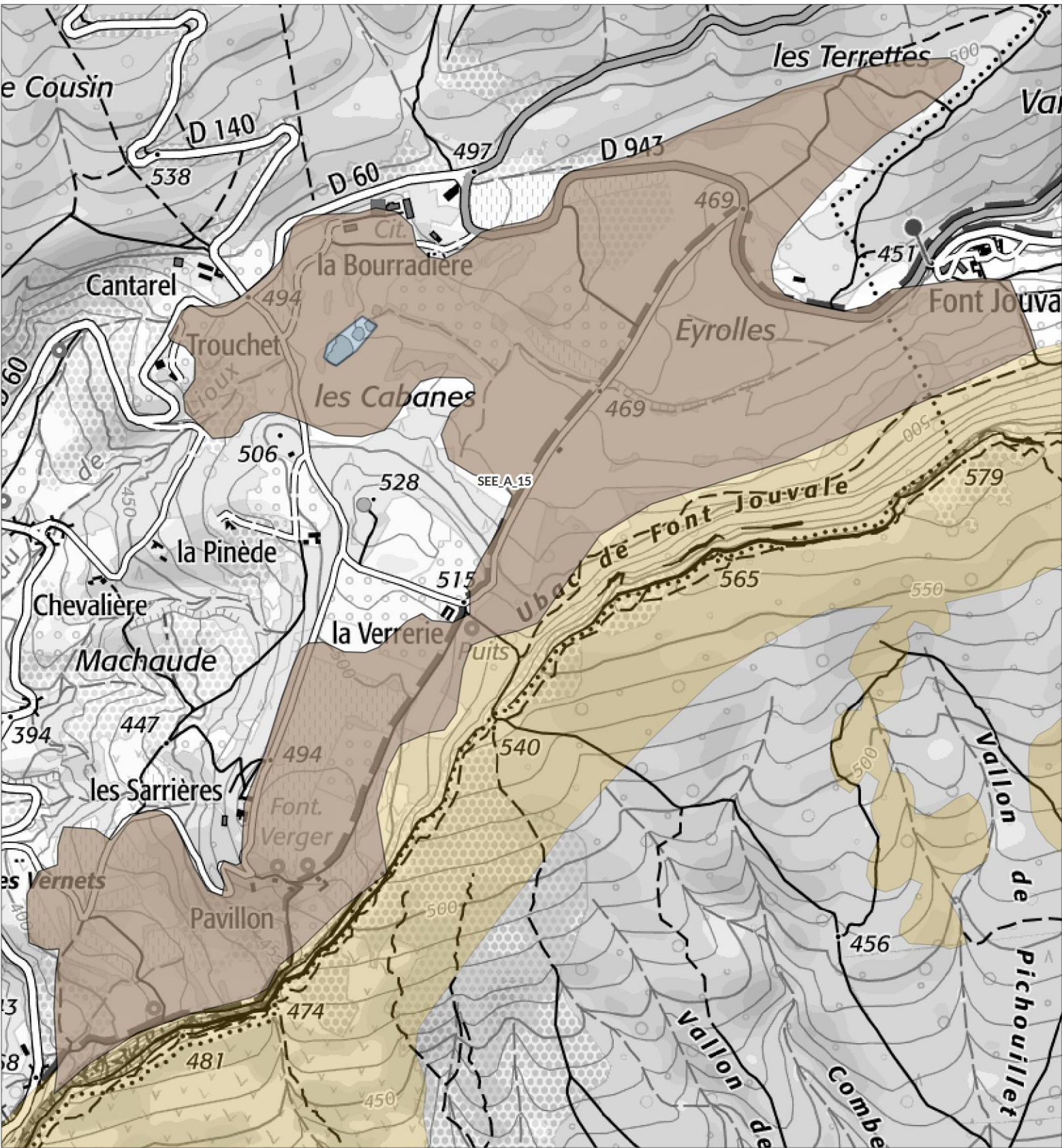
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEN0015	Mare La Pourraque n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-pourraque-n-2/
04PNRL0075	Mare de Guibert		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-guibert/
04PNRL0076	Mare La Pourraque n°3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-pourraque-n-3/
04PNRL011	Mare de Cure		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-cure/
04PNRL0113	Ravin de Garabrun / Vallon des Oiseaux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-garabrun-vallon-des-oiseaux/
04PNRL057	Mare La Pourraque n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-pourraque-n-1/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

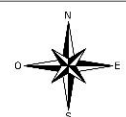
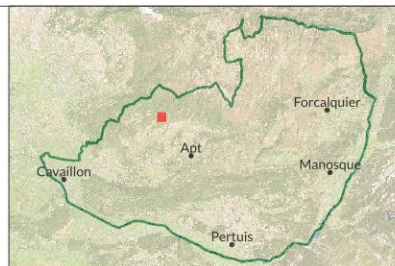
SEE_A_15 - Plaine agricole de Font-Jouvaie - les Sarrières



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:9 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine agricole de Font-Jouvale - les Sarrières - SEE_A_15 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Saint-Saturnin-lès-Apt, Lioux

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 107.41 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur s'allonge au nord-est du village de Lioux, en un plateau qui vient buter contre la falaise de Font-Jouvale. Essentiellement agricole et pastoral, ce secteur comprend des champs de céréales, entrecoupés de prairies de fauche et de friches, émaillées de vieux amandiers, bosquets et haies d'épineux. Quelques parcelles de fruitiers et vignes ainsi que des lavandaies, composent également le paysage.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301582
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURSET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La menace réside dans un changement de pratiques agricoles, le maintien des pratiques actuelles favorisant les messicoles, maintenant les prairies et préservant les infrastructures agro-écologiques (haies, arbres âgés, points d'eau, zone humide, bâtis...) est à soutenir.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les champs de céréales laissent ici se développer une riche flore messicole liée exclusivement aux moissons. D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante et ce à l'échelle de la

France entière et avec elles disparaît une part importante de la biodiversité végétale. Ordinairement, avec l'intensification des cultures de céréales, toutes ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme de mauvaises herbes dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Ces espèces annuelles, dont le pouvoir de germination perdure pendant plusieurs années, peuvent s'effacer et réapparaître au gré des changements de cultures, si on leur en laisse néanmoins la

possibilité. Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse, son originalité floristique.

Quelques prairies de fauche sont encore présentes abritant une flore patrimoniale.

Des points d'eau comme la mare des Cabanes assurent une alimentation à une faune diversifiée notamment les chauve-souris et les oiseaux qui viennent s'alimenter. La zone humide ponctuelle des Cabanes assurent connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Les ponts (en amont de Lioux et à Fontjouval) et de nombreux gîtes bâtis avec plusieurs pièces abandonnées sont potentiellement favorables aux chauves-souris.

Flore vasculaire : 11 espèce(s) à enjeux.

Dans ce secteur ou à ses lisières, le plus souvent épargnés par des traitements herbicides par les agriculteurs-éleveurs pour protéger leurs troupeaux, on peut rencontrer de nombreuses espèces menacées et protégées, devenues très rares comme :

- Adonis flammea, l'Adonis couleur de feu, bien que le moins fréquent des trois adonis en France est paradoxalement le mieux représenté sur le territoire du Parc, il est abondant dans ce secteur

- Adonis annua, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux, que dans les vallées, il est assez abondant dans ce secteur

- Agrostemma githago, la Nielle des blés, qui a connu une régression spectaculaire due au triage des graines systématique et aux désherbants sélectifs, elle a quasiment disparu au nord de la France, dans le sud, elle se réfugie dans les régions montagneuses

- Asperula arvensis, l'Aspérule des champs est l'une des messicoles les plus rares du Luberon, cette montagnarde trouve ici un de ses refuges privilégiés au sein du Parc

- Valerianella echinata, la Valérianelle hérissée, messicole rare du Parc, mais également sur la France entière qui trouve ici, comme l'espèce précédente, une présence significative

- Centaurea cyanus, le Bleuet, espèce en forte régression dans toute la France, est le symbole emblématique des plantes messicoles en voie de disparition, il se raréfie également sur le territoire du Parc même si de nombreuses stations subsistent encore

- Conringia orientalis, la Roquette d'orient est l'une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée.

- Ceratocephalus falcatus, la Cératocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne la lisière des champs, où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout localisée dans le sud de la France

- Falcaria vulgaris, la Falcaire, espèce thermophile fugace, occasionnelle, réputée rare dans toute la France, possède une écologie diversifiée : champs de céréales mais aussi vignes, talus et pelouses.

Toutes ces espèces végétales sont inscrites au Livre rouge régional des espèces menacées.

On rencontre également :

- Sideritis montana, inscrite également sur le Livre rouge régional

- Bifora radians

- Consolida regalis

- Papaver argemone

Ce milieu par la richesse et la diversité de sa flore messicole, doit être considéré comme un agroécosystème du Parc du plus grand intérêt au niveau biologique.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Plusieurs espèces de chauve-souris utilisent ce très intéressant agro-système où l'eau et une ressource en insecte sont disponibles ainsi qu'un maillage de corridors de transit que forment les haies.

- Minioptère de Schreibers : Chasse et transit

- Murin à oreilles échanquées : Chasse et transit. Hibernation et reproduction potentielle.

- Murins de grande taille : Chasse et transit.

- Grand rhinolophe : Chasse et transit. Reproduction potentielle.

- Petit rhinolophe : Reproduction potentielle, chasse et transit.

Oiseaux : 21 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne l'avifaune, ce secteur est surtout intéressant par la présence d'oiseaux souvent liés à l'activité pastorale traditionnelle et qui nichent dans les cavités des vieux troncs d'amandiers et de mûriers émaillant les champs et les friches. On y trouve :

- la Chouette chevêche (*Athene noctua*)

- la Huppe (*Upupa epops*)
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Maintenir les pratiques agricoles en place qui ont permis la conservation et le développement des messicoles.
Maintenir des arbres âgés, des haies, de oints d'eau et de bâtis pouvant accueillir une faune associée.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Élaboré avec l'appui de l'Office national des forêts et du Parc naturel régional du Luberon. Édité par Asellia Ecologie.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	1983
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	1992
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	1992
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	1992
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	1992
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2019
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2005
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2005
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2005
<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort	1988

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2019
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2015
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2006
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2018
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2012
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2014
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2014
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2018
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2014
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2015
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2013
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2015
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2012
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2013

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope

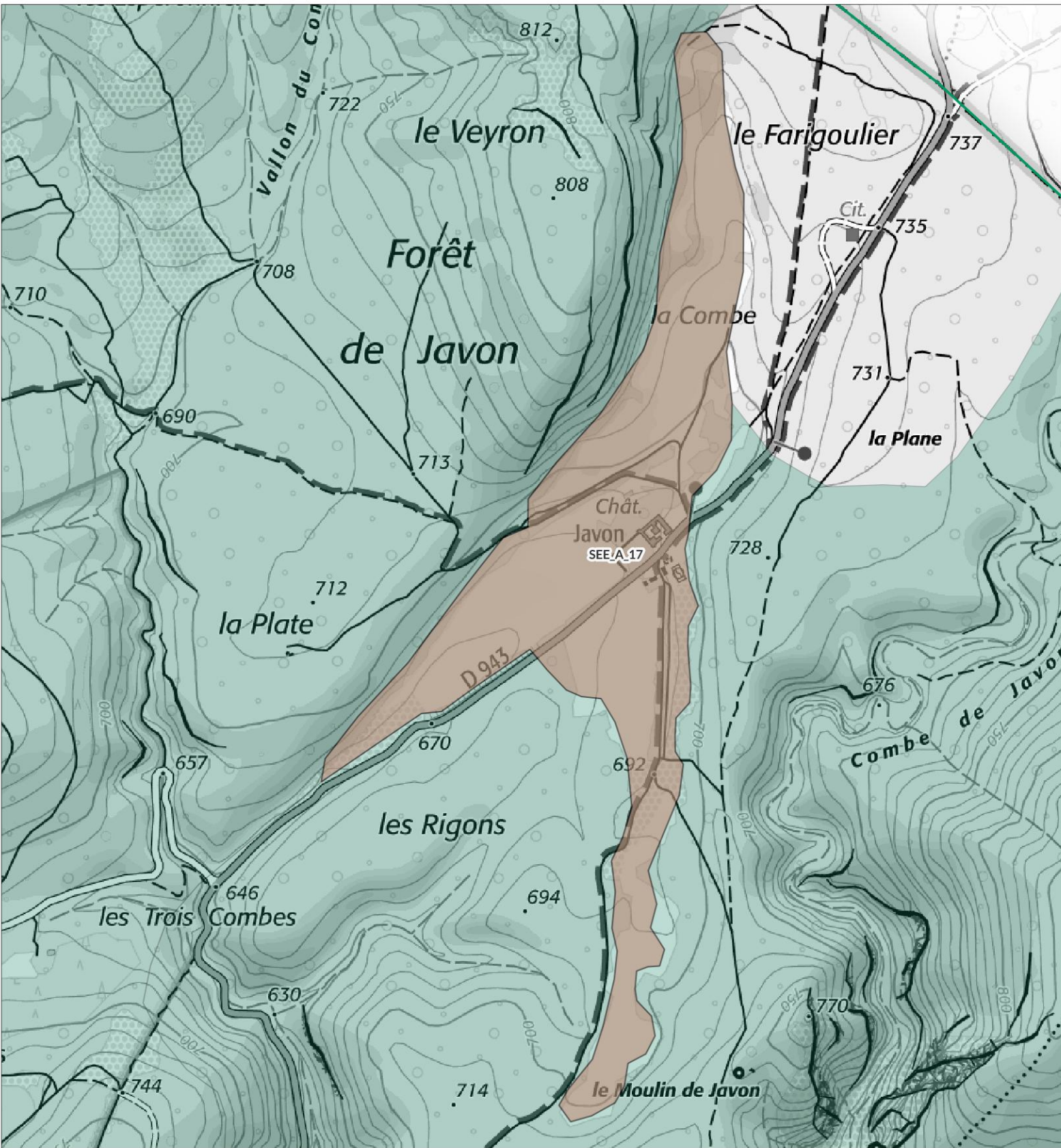
Liste des zones humides

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

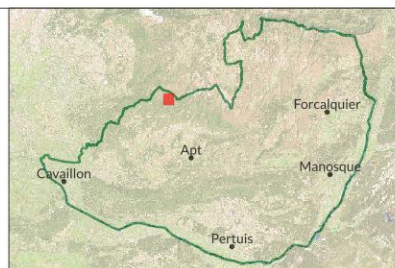
SEE_A_17 - Plaine de Javon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:12 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine de Javon - SEE_A_17 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :
Lioux

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 57.55 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui comme eux, résulte de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal il y a 40 millions d'années, puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Ce secteur correspond autour du château de Javon à une zone agricole de type montagnard et traditionnel. Dans cette zone agricole située aux abords immédiats du château de Javon, dominant des pelouses xérophiles à méso-xérophiles, où s'exprime une flore très particulière. Des cultures de céréales ont fait la place récemment à des plantations de lavandes.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301582
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : La menace réside dans un changement de pratiques traditionnelles. Les plantations de lavande avec apport potentiel de traitements phytosanitaires et sans maintien de l'enherbement font peser un risque sur la riche biodiversité encore observée récemment dans ce secteur.

Le maintien des pratiques agricoles historiques en préservant les infrastructures agro-écologiques (haies, arbres âgés, zones humides, bâtis accueillant une faune associée...) favorise encore aujourd'hui les messicoles et une grande diversité d'espèces dont de nombreuses très remarquables.

Les espèces montagnardes de ces milieux sont vulnérables aux changements climatiques et sont menacées de régression ou de disparition localement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Dans cette zone agricole située aux abords immédiats du château de Javon, dominant des pelouses xérophiles à méso-xérophiles, où s'exprime une flore très particulière.

Présence exceptionnelle d'arbres âgés et de haies formant des habitats bordant les parcelles cultivées.

Présence de mares et bâtis accueillant une faune diversifiée.

Flore vasculaire : 16 espèce(s) à enjeux.

S'y exprime une flore très particulière puisque c'est ici que fut trouvée la très rare *Euphorbia stricta* (non revue depuis 1978).

Y ont été également observées récemment des messicoles très rares et vulnérables, telles que :

- l'Odontite lancéolé, plante des moissons montagnardes, devenue très rare en France. Sur le Parc du Luberon, on ne la trouve que sur les hauts plateaux des Monts de Vaucluse,

- l'Aspérule des champs, espèce en très forte régression, inscrite "En danger d'extinction" sur la liste rouge nationale et "Vulnérable" sur la liste rouge régionale,

- la Conringie d'Orient, le Myagre perfolié et la Turgénie, trois autres messicoles devenues également très rares.

Mentionnons également la présence ici de la rare Sauge d'Ethiopie, seule station récente du Parc.

Mais l'espèce la plus intéressante de ce sous-secteur est probablement le Cerfeuil noueux (espèce protégée en région PACA et placée "Vulnérable" sur la liste rouge régionale) qui trouve sur les talus et chemins devant le château, une très belle station.

Mammifères : 5 espèce(s) à enjeux.

Présence d'une diversité importante de chauves-souris et en particulier de gîtes majeurs de reproduction du Petit et du Grand Rhinolophe, espèces à fort enjeu de conservation régional.

Oiseaux : 22 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Maintenir les pratiques agricoles en place qui ont permis la conservation et le développement des messicoles.

Maintien de l'enherbement avec un travail adapté du sol entre les rangs de lavande sans traitement phytosanitaire pour permettre aux plantes messicoles et à l'entomofaune de s'exprimer de façon optimale.

Maintenir des arbres âgés, des haies et de bâtis pouvant accueillir une faune associée.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p.

Asellia Ecologie, 2022. Inventaire des chiroptères et recherche de gîtes de reproduction pour le site Natura 2000 FR 9301582 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse » (84), 76 p. Elaboré avec l'appui de l'Office national des forêts .

Parc Naturel Régional du Luberon, 2013. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9301522 « ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE » Directive "habitats », T.0, T.1 et T.3, DREAL PACA, Aix-en Provence, classeur, 117 p. et 64 p.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2019
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2019
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2018
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2019
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2019
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2019
<i>Chaerophyllum nodosum</i> (L.) Crantz, 1767	Cerfeuil noueux, Faux myrrhis noueux	Fort	2018
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2019
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2016
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2019
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2019
<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>lanceolatus</i> (Gaudin) P.Fourn., 1937	Odontite lancéolé, Euphrase lancéolée, Odontitès lancéolé	Fort	1989
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2013
<i>Salvia aethiopsis</i> L., 1753	Sauge d'Éthiopie	Assez fort	2021
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, <i>Caucalis</i> à feuilles larges, <i>Caucalide</i> à feuilles larges	Assez fort	2019
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2019

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806) - Gîte majeur	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées - Gîte majeur	Fort	2022
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2009
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Grand rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2023
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2023
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2011

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	1984
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2018
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2011
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	1984
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2018
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2012
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	1985
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2005
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	1979
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2006
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2012
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2015
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2012
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2012
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2015
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2015
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	1984
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	1985
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	1979
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2009

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune (La)	Modéré	2020
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2012

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Barbitistes obtusus Targioni-Tozzetti, 1881
Cupido alcetas (Hoffmannsegg, 1804)

Barbitiste empourpré, Barbitiste obtus Assez fort 2019
Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frère Modéré 1979
(L')

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

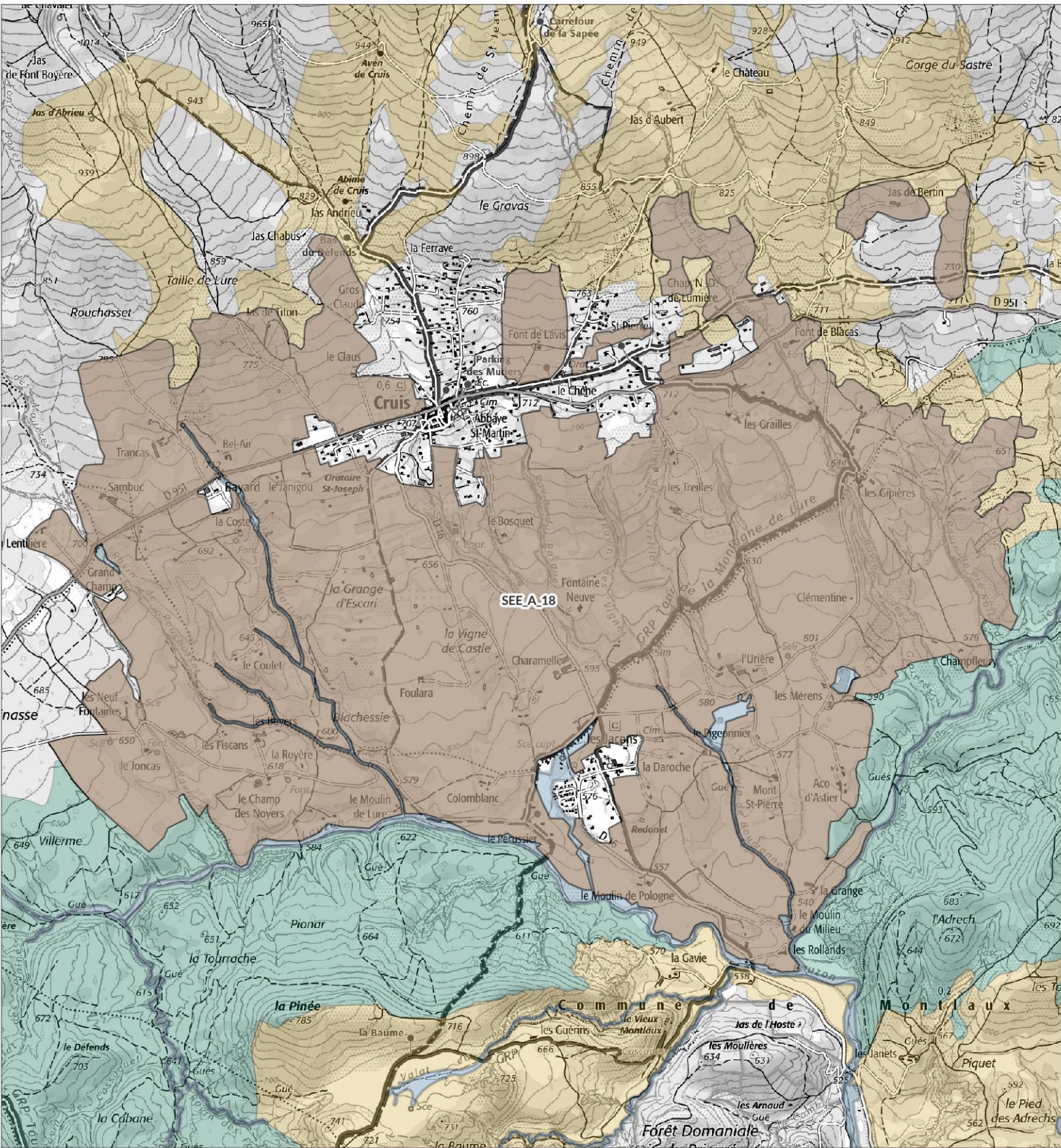
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

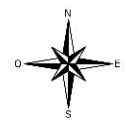
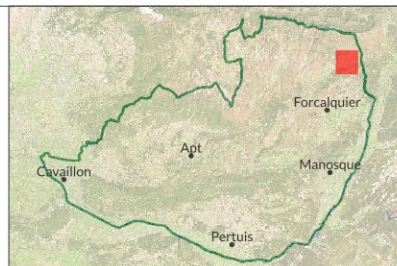
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_18 - Mosaïque agricole de la plaine de Cruis et Montlaux



- Légende**
- SEE - sous trame**
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:24 500

Date : 13/11/2024
 Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
 Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
 .ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole de la plaine de Cruis et Montlaux - SEE_A_18 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Cruis, Montlaux

Superficie : 958.83 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Au pied de la montagne de Lure, une plaine agricole s'étend entre les villages de Cruis et de Montlaux, entre 530 et 830 mètres d'altitude.

Il s'agit d'une plaine légèrement inclinée à l'adret et installée sur d'anciens cônes de déjection issus de l'érosion de la montagne de Lure. Ceux-ci sont venus recouvrir pour partie des terrains marneux et gréseux de l'Albien, lesquels émergent par endroits de ce revêtement colluvial.

Cette plaine est dédiée à une production agricole diversifiée, de type polyculture plus ou moins extensive, comprenant des cultures céréalières, des vergers, du lavandin, du fourrage notamment. L'ensemble forme un complexe paysager de qualité, entrecoupé de nombreuses haies arborées, mais également d'un habitat dispersé.

Vers l'aval, le secteur devient plus humide aux abords du Lauzon et accueille un ensemble remarquable de prairies de fauche mésophiles.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI - ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf
ZNIEFF terre Type II	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le secteur conserve dans l'ensemble une structure parcellaire complexe, entrecoupée de haies, talus et fossés, ainsi que d'un habitat rural dispersé favorable à l'expression d'une flore et d'une faune diversifiée et appréciant ce type d'habitat secondaire relativement extensif.

Toutefois, par endroits, le parcellaire est plus vaste et uniforme, témoignant du passage à des modalités plus intensives nettement moins favorables.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 8 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 51 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2018
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	1995
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2006
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2018
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2018
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2021
<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2020
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2001

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2015

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2005
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2005
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2020
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2015
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2014
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2014
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2014
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2020
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2005
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2005
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2016
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2016
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2014
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2015
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2013
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2018
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2015
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2020
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2018
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2011
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2019
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2014
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2018
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2005
<i>Pyrrhonorax pyrrhonorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2014
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2011
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2015
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2013
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2016
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2020
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2017
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2015

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.</i>			

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
<i>Nom du site Id Géotope Position Géotope</i>			

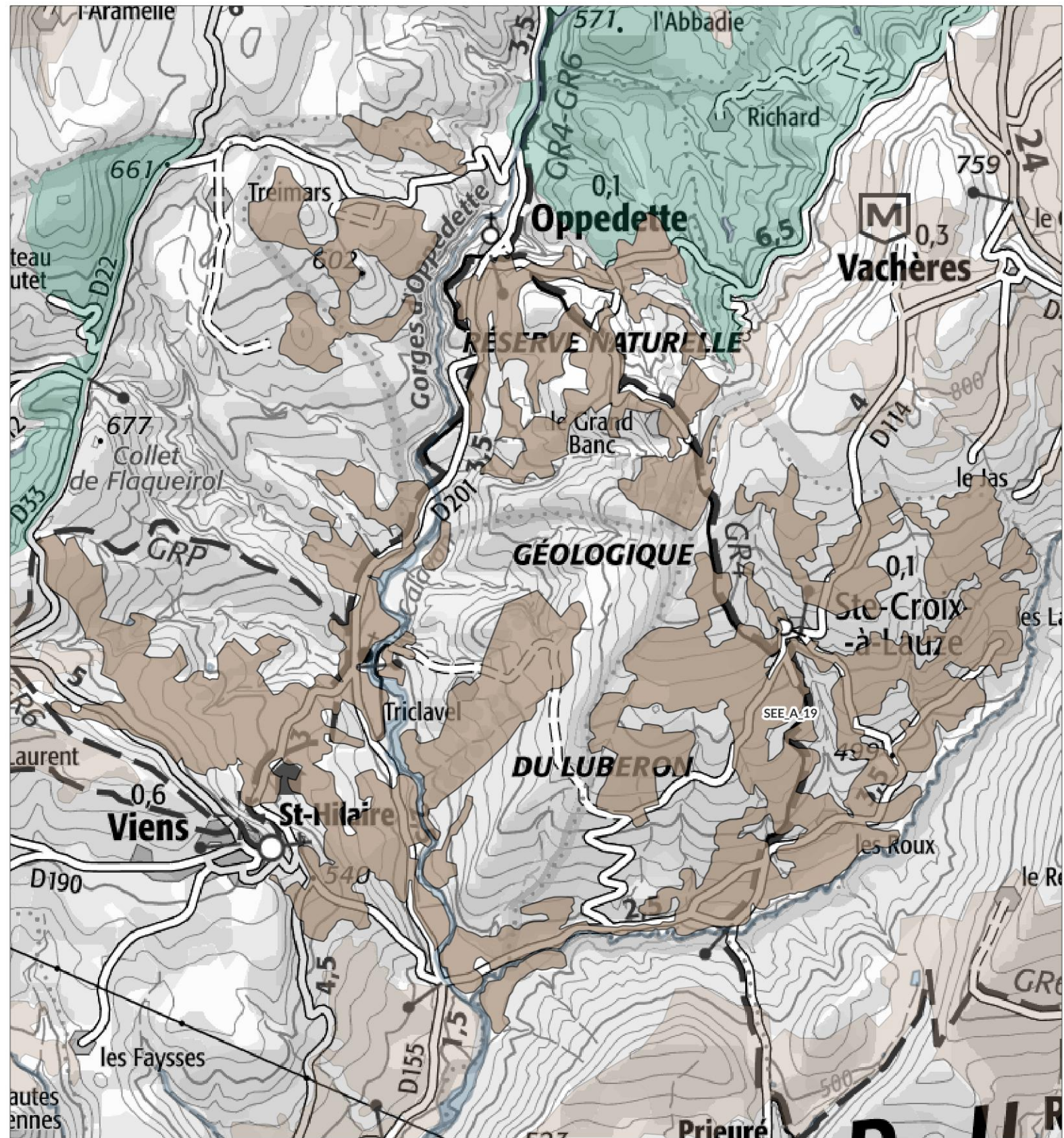
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0059	Réservoir des Mérens-Montloux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-des-merens-montloux/
04CEEP0060	Prairies et réservoir de la Daroche-Montloux	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-et-reservoir-de-la-daroche-montloux/
04CEEP0061	Lauzon T3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t3/
04CEEP0063	Prairies de Pérussier-Montloux	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-perussier-montloux/
04CEN0010	Mare - les Rollands		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-rollands/
04PNRL0094	Ripisylve du Ravin de Bourianne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-de-bourianne/
04PNRL0095	Ripisylve de Grand Champ		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-grand-champ/
04PNRL0096	Ripisylve de Bayard		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-bayard/

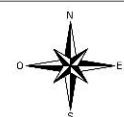
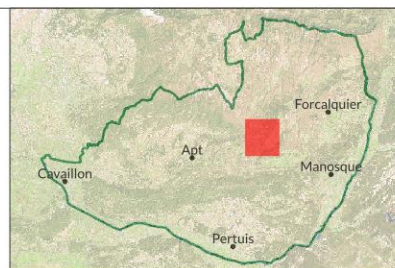
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_19 - Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze



- Légende**
- SEE - sous trame
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:37 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze - SEE_A_19 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Vachères, Simiane-la-Rotonde, Viens, Céreste, Sainte-Croix-à-Lauze, Oppedette

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1163.59 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Dans la moyenne vallée du Calavon, entre Viens, Oppedette et Sainte-Croix-à-Lauze s'étend un paysage de campagne cultivée sur les pentes faibles à modérées de la vallée.

Il s'agit d'un paysage en mosaïque paysagère mêlant inextricablement le parcellaire agricole de petite à moyenne dimension, avec les hameaux et l'habitat isolé, des bosquets et linéaires arborés, petits ravins, etc.

Dans ce contexte s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui un système de polyculture - élevage dit de montagne sèche, avec cultures de céréales, fourrage, lavandin, etc.

La biodiversité associée à cette mosaïque est particulièrement riche et menacée, depuis les cortèges de plantes messicoles aux passereaux granivores et insectivores, nombreux invertébrés, chauves-souris...

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
APPB	Luberon oriental
ENS	GORGES D'OPPEDETTE
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME
Natura 2000 - ZSC	VACHERES
RNN géologique	Cavalier
RNN géologique	La Bonnette
RNN géologique	Le Grand Banc
RNN géologique	Saint-Jean
RNN géologique	Triclavel
ZNIEFF géologique	GISEMENT A CELESTINE D'OPPEDETTE
ZNIEFF géologique	GISEMENT DU GRAND BANC
ZNIEFF géologique	GISEMENTS DE CAVALIER ET DE TRICLAVEL

Lien
https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800532
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008

ZNIEFF géologique	GISEMENTS DE LA BONNETTE - ST JEAN	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type I	GORGES D'OPPEDETTE ET LEURS BORDURES - PLATEAU DE CHAVAGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930012700.pdf
ZNIEFF terre Type I	LE CALAVON, DE VIENS À LA BÉGUDE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930020482.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930012701.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE REILLANNE - LE PATY - RECLAPOUS - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930020064.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930020332.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La mosaïque paysagère se maintient dans une état de conservation jugé favorable. Comme dans d'autres secteurs, la lavandiculture s'est développée au fil des dernières décennies, possiblement selon des modalités plus intensives par endroits.

Dans le contexte d'une agriculture sèche de montagne et du changement climatique, un autre questionnement est lié à l'usage de l'eau. De nombreuses retenues collinaires ont vu le jour ces dernières années.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 13 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 39 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 9 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. De nos jours, certains niveaux offrent un contenu paléontologique riche et d'une grande diversité. Ce sont principalement les vertébrés fossiles (poissons, oiseaux, grenouilles, chauve-souris, reptiles...) ainsi que les végétaux (plusieurs centaines d'espèces) et les insectes qui en constituent la plus grande valeur scientifique. Ces niveaux livrent également des méduses, quelques araignées ainsi que des coprolithes fossiles. Cinq sites de ce secteur sont classés en RNN, sur la commune Viens.

- Dalles à empreintes de pas de mammifères

A proximité de ce secteur, la carrière d'argile de Triclavel comporte trois niveaux à empreintes de pas de mammifères. Le premier (au bas de la carrière), présente des empreintes de périssodactyles formant une piste de 19 empreintes successives, plus longue piste de rhinocéros connu dans le monde actuellement. Le second niveau présente une piste d'une dizaine de pas de grande taille, non identifiés. Le troisième (en haut de la carrière) a fourni 104 empreintes dont 94 sous forme de monticules de 5 à 15 cm de hauteur. Ce banc est particulièrement fragile.

Près de la ferme de la Jauberte, présence d'un affleurement de 20m² environ portant une centaine d'empreintes de pas de mammifères fossilisés, de taille variable et dans un état de préservation assez moyen. Le site est en bordure d'un petit ravin et dans un environnement de taillis forestier et de landes.

- Intérêt structural : failles du secteur d'Oppedette qui ont influencé le relief actuel. Plusieurs miroirs de failles sont visibles et sont très pédagogiques.

- Intérêt minéralogique

Sur ce secteur, affleurement assez limité de marnes colorées de l'Eocène supérieur, de couleur vertes et rouges, contenant localement des géodes de célestine cristallisée (sulfate de strontium).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2016
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2016
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2021
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2004
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2016
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2004
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2021
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2022
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2016
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2004
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2004
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Caulalide à feuilles larges	Assez fort	2016
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2004

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2016
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame	Modéré	1983
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2017
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	1983
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2018
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2006
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	1979
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2015
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2016
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2016
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2016
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2015
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	1993
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cinacle plongeur	Modéré	1984
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2014
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1978
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2015
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2015
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2016
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2006
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2016
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2012
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	1993
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2015
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2005
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2013
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2016
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2015
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	1983
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2005
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2016
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2012

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2010
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2016
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2021
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2010

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Actenodia billbergi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2006
<i>Alopecosa laciniosa</i> (Simon, 1876)		Modéré	2006
<i>Anisoplia remota</i> Reitter, 1889	Anisoplie du Languedoc	Modéré	1994
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2002
<i>Ectamenogonus montandoni</i> (Buysson, 1889)		Très fort	2007
<i>Korynetes geniculatus</i> Klug, 1842		Fort	2005
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2006
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	1988
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2002

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalles à empreintes de pas de mammifères de la carrière d'argile de Viens	PAC0735	3 étoiles
Géodes à Célestine de la Grosse Blaque	PAC0755	1 étoile
Gisements de calcaires en plaquettes Oligocène, le Grand Banc	PAC1211	3 étoiles
Gisements des calcaires en plaquettes de l'Oligocène : Triclavel	PAC0723	3 étoiles
Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Cavalier.	PAC0723	3 étoiles
Gisements des calcaires en plaquettes, la Bonnette	PAC0723	3 étoiles
Gisements des calcaires en plaquettes, Saint-Jean	PAC0723	3 étoiles
Gorges d'Oppedette	PAC1219	2 étoiles

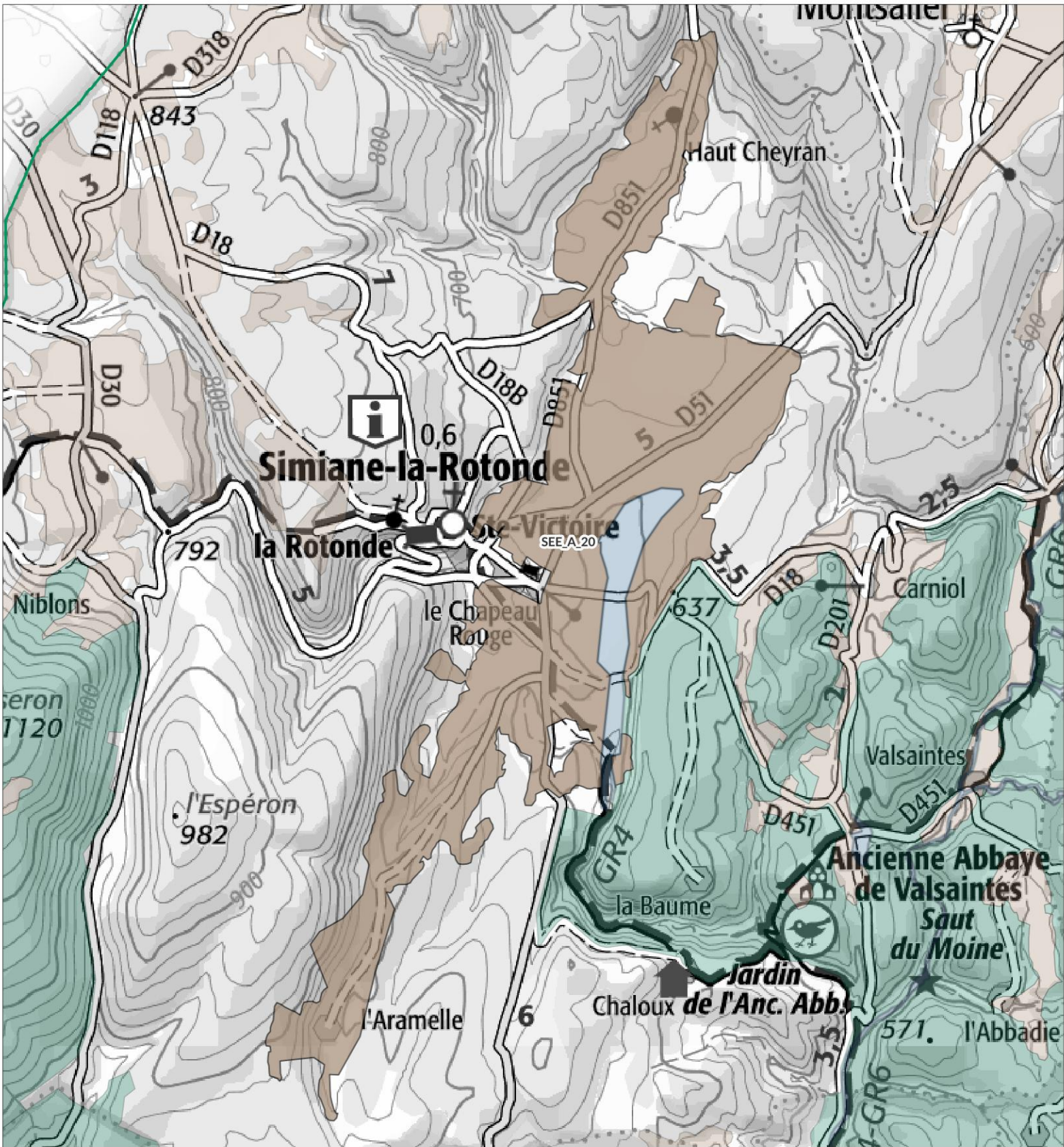
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04PNRL029	Mare de St Quentin		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-st-quentin/
04PNRL030	Mare Le Defens		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-defens/
04PNRL033	Mare Michelette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-michelette/
04PNRL069	Le Calavon-Coulon - 1 - Des sources jusqu'à la chapelle St Féréol		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-1-des-sources-jusqu-a-la-chapelle-st-feréol/
84PNRL041	Retenue de La Joberte		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-la-joberte/
84PNRL267	Le Calavon-Coulon - 2 - Chapelle St Féréol jusqu'au moulin du Paraire	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-2-chapelle-st-feréol-jusqu-au-moulin-du-paraire/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

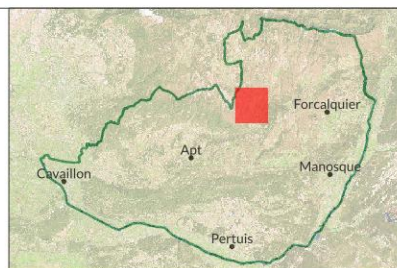
SEE_A_20 - Plaine agricole de Simiane-la-Rotonde



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:36 100

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine agricole de Simiane-la-Rotonde - SEE_A_20 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Simiane-la-Rotonde

Superficie : 610 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Entre 600 et 800 mètres d'altitude, la plaine de Simiane est bordée à l'ouest par de vastes coteaux calcaires correspondant à l'assise orientale du plateau d'Albion.

Cette plaine doit son origine dans la fracturation du massif calcaire ayant formé ici un fossé d'effondrement, qui a ensuite été rempli de matériaux colluvionnaires lors de phases érosives.

Sur ces terrains calcicoles, le secteur forme un espace assez bien délimité qui a été traditionnellement occupé par un système agropastoral extensif, encore bien préservé aujourd'hui.

Les cultures présentes sont constituées de céréales et de fourrage, mais également de lavandin sur d'importantes surfaces.

Le secteur est par endroits plus humide et il y subsiste un remarquable système de prairies de fauche sous une forme bocagère.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les pratiques agricoles extensives ont jusqu'à aujourd'hui permis de préserver les milieux les plus sensibles comme les prés de fauche et les cultures annuelles à messicoles.

Les menaces identifiées concernent l'extension de la lavandiculture, potentiellement intensive avec usage de traitements phytosanitaires.

La régression possible du pastoralisme fait également peser un risque sur la mosaïque agro-pastorale en place, où cultures sèches de céréales et de fourrage, prairies de fauche et parcours sur les collines environnantes forment encore aujourd'hui un écosystème traditionnel remarquable pour sa biodiversité.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

L'écosystème comprend un certain nombre d'habitats naturels remarquables, comme :

- les prairies de fauche des plaines médio-européennes (habitat d'intérêt communautaire)
- les cultures annuelles à messicoles. Ces collines de Haute-Provence demeurent aujourd'hui l'une des plus riches régions naturelles en France pour ce cortège d'espèces en voie d'effondrement
- les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaire du Festuco-Brometalia, en interstices des cultures sèches ou sur les marges des versants (habitat d'intérêt communautaire)
- les matorrals à genévriers : Matorrals à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires (habitat d'intérêt communautaire)

A ce complexe paysager, il convient d'ajouter un grand nombre de petits éléments paysagers : cabanons, murs, fossés, haies, etc. qui contribuent à sa grande biodiversité.

Flore vasculaire : 16 espèce(s) à enjeux.

Le cortège des plantes messicoles comporte de nombreuses espèces remarquables, dont le Bifora testiculé, le Myagre perfolié et la Turgénie qui sont devenues très rares et mériteraient d'être recherchées aujourd'hui.

Au sud du village, les cultures et fossés des prairies de fauche accueillent encore une importante population de Tulipe sauvage, espèce protégée au niveau national.

Certains espaces marneux un peu humides en hiver accueillent aussi de belles populations d'Euphorbe à feuilles de graminées, plante endémique delphino-provençale et protégée sur le plan régional.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Zone de chasse pour un nombre important de chauves-souris.

Le secteur héberge également plusieurs gîtes de reproduction du Petit-Rhinolophe, espèce à fort enjeu régional de conservation.

Oiseaux : 52 espèce(s) à enjeux.

Comme certains autres secteurs similaires de Haute-Provence (pays de Banon, piémonts de Lure, plateau d'Albion...), la plaine de Simiane peut être considérée d'importance majeure et nationale pour la conservation d'espèces d'oiseaux en voie d'extinction ou en forte régression.

Il s'agit notamment de passereaux insectivores et/ou granivores qui trouvent encore ici des conditions favorables à leur reproduction, mais pour combien de temps encore ?

Parmi les espèces les plus menacées, le Bruant Ortolan et la Pie-grièche méridionale ont encore été observées en reproduction ces dernières années.

La présence de la Pie-grièche à tête rousse semble hélas plutôt sporadique.

Viennent compléter ce cortège vulnérable le Pipit rousseline, la Chouette chevêche, l'Oedicnème criard, l'Hirondelle rustique, le Pie-grièche écorcheur, le Moineau friquet ou encore la Fauvette pitchou.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

non renseigné

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Zone avec des peuplements forestiers vieillissants et qui sont les refuges d'espèces d'insectes saproxyliques comme le Lucane-cerf-volant ou le pique-prune.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

Dans le secteur de Simiane-la-Rotonde, les calcaires urgoniens sont affectés par de nombreuses failles de direction NNE-SSW ; ces accidents séparent des blocs surélevés (village de Simiane-la-Rotonde) de bassins effondrés.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La préservation de la biodiversité remarquable du secteur passe par celle de la mosaïque paysagère traditionnelle, issue de pratiques agricoles et pastorales en place depuis "toujours".

Cet équilibre fragile, mérite d'être soutenu non seulement en tant qu'écosystème remarquable, mais aussi en tant que modèle nourricier dans un contexte de montagne sèche non irriguée.

Ce soutien devrait tout particulièrement concerner les pratiques agro-écologiques et pastorales non intensives ni consommatrices de produits phytosanitaires / biocides.

L'accroissement, ces dernières décennies, des surfaces en lavandiculture est à surveiller, de même que le risque, toujours présent, du retournement de prairies de fauche.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Parc naturel régional du Luberon, 2009 – Site Natura 2000 dit « de Vachères » FR9302008 - Document d'Objectifs - Tome 1 : Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation hiérarchisés. Apt, 2009, 111 p.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2018
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2018
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	1997
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2004
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2007
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2007
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2016
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2018
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2018
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Modéré	2009
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	1997
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	1997
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule, Tulipe des bois, Tulipe de France	Assez fort	2018
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caucais à feuilles larges, Caucaide à feuilles larges	Assez fort	2007
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2007

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2015
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2019
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2023
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2019
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2016
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2012
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2023
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2009
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2019
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2013
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2005
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2013
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2019
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2023
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2018
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2015
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2019
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2016
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2018
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2018
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2022
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2019
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2019
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2014
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2013
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2015
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2014

<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2019
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2018
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2019
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2019
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2019
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2019
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2018
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2013

Autres vertébrés

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Invertébrés

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site **Id Géotope** **Position** **Géotope**

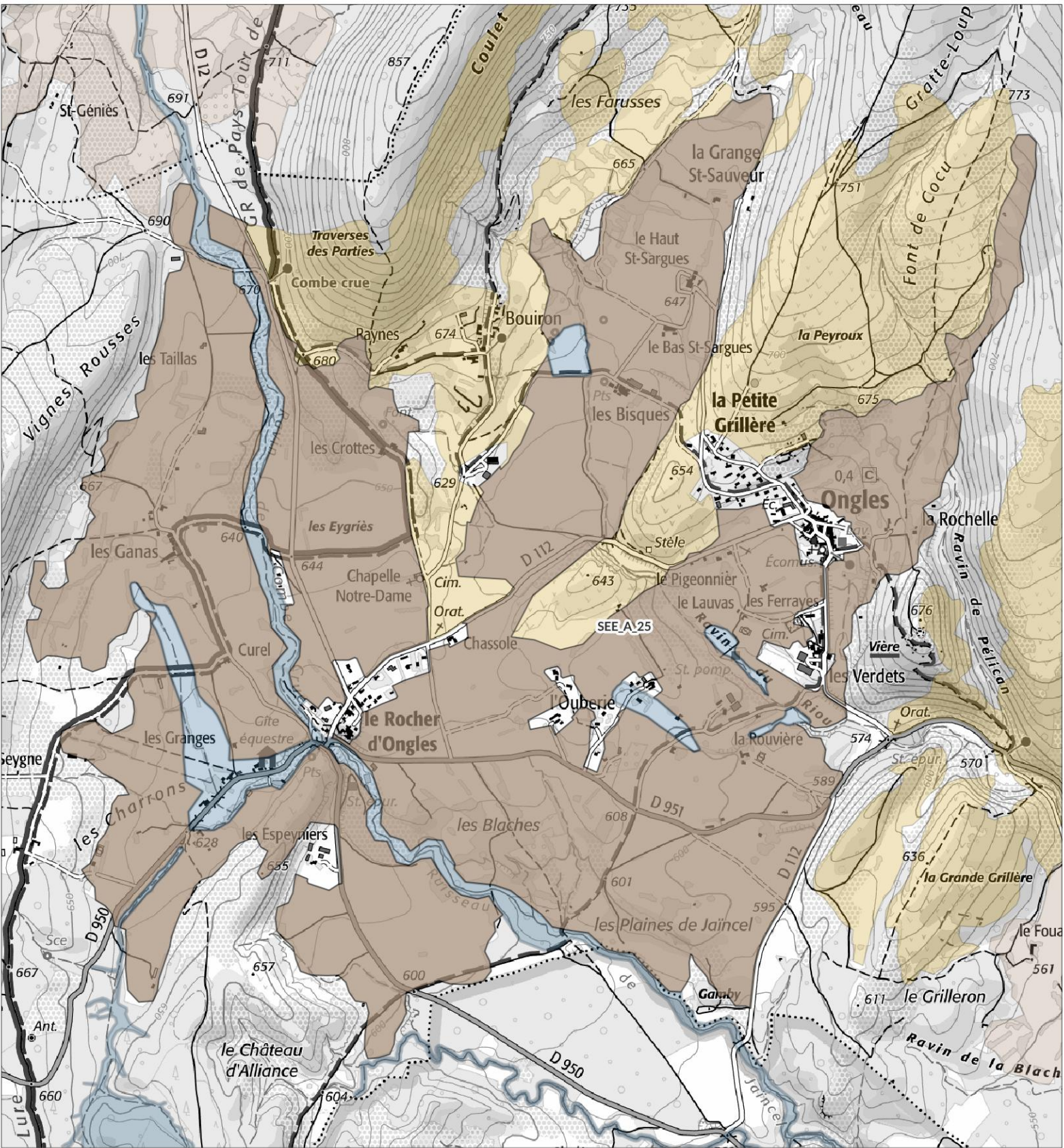
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04PNRLO49	Chapeau Rouge		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/chapeau-rouge/
04PNRLO55	Prairies humides de Simiane-la-Rotonde	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-simiane-la-rotonde/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

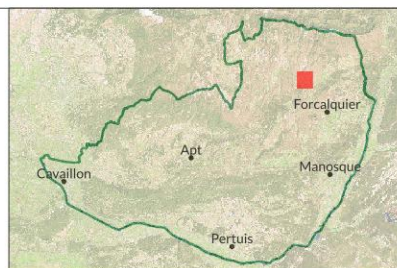
SEE_A_25 - Plaine d'Ongles



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:17 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Plaine d'Ongles - SEE_A_25 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Ongles

Superficie : 466.7 ha

Objectif de conservation : Préserver

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

La plaine agricole d'Ongles s'étend au pied de la montagne de Lure selon un agencement complexe qui évite et contourne le massif calcaire, ici particulièrement fracturé.

Il s'agit d'un bassin drainé par le ruisseau de Combe Crue, devenant Jaïncel au passage de la clue du Rocher d'Ongles avant de rejoindre le Lauzon.

La plaine est ainsi compartimentée en plusieurs sous-secteurs : les Charrons, les Ganas, les Eygriès, les Bisques, les Blaches, les plaines de Jaïncel... Ceux-ci accueillent un parcellaire extensif de polyculture - élevage encore présent aujourd'hui, même si les cultures ont quelque peu évolué avec le temps et des pratiques de remembrement ont par endroits un peu simplifié l'écosystème.

D'un point de vue géologique, le secteur comporte deux types de substrats différents, l'un alluvionnaire et colluvionnaire plutôt calcicole, l'autre sédimentaire avec la présence importante des grès verts albiens qui apportent une note acidiphile originale aux cortèges floristiques.

Par ailleurs, ce substrat, moins perméable que les calcaires et alluvions, permet ici l'expansion dans les zones les plus planes, d'un remarquable réseau de prairies de fauche plus ou humides.

Dans l'ensemble, ce secteur à la physionomie complexe, diversifiée tant dans ses substrats que dans les modes de production agricole, est remarquable également pour la diversité et la qualité des cortèges floristiques et faunistiques en place.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
Natura 2000 - ZSC	VACHERES
ZNIEFF terre Type II	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE

Lien
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930012706.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le secteur n'a pas échappé, en certains endroits, à la mise en place de pratiques plus intensives, incluant probablement l'usage de produits phytosanitaires. Cette tendance est une menace pour ce secteur qui conserve toutefois une remarquable complexité paysagère ainsi qu'un profil agro-pastoral favorable au maintien d'une riche biodiversité.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 10 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 55 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2004
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Assez fort	2017
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2016
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2007
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	1996
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2008
<i>Dactylorhiza incarnata</i> subsp. <i>incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize incarnat, Orchis incarnat, Orchis couleur de chair	Assez fort	1997
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2006
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2008
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2014

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2020

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2016
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2018
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2011
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Burhinus oediacnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2016
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2017
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2021
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2015
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2019
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2015
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2017
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2013
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2015
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2020
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2022
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2018
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2018
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2013
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2015
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2005
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2021
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2020
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021

<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2001
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2017
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2015
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2020
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2015
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2020
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athrolepida pennigeraria</i> (Hübner, 1813)	Fidonie de la Lavande (La)	Modéré	2005

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope

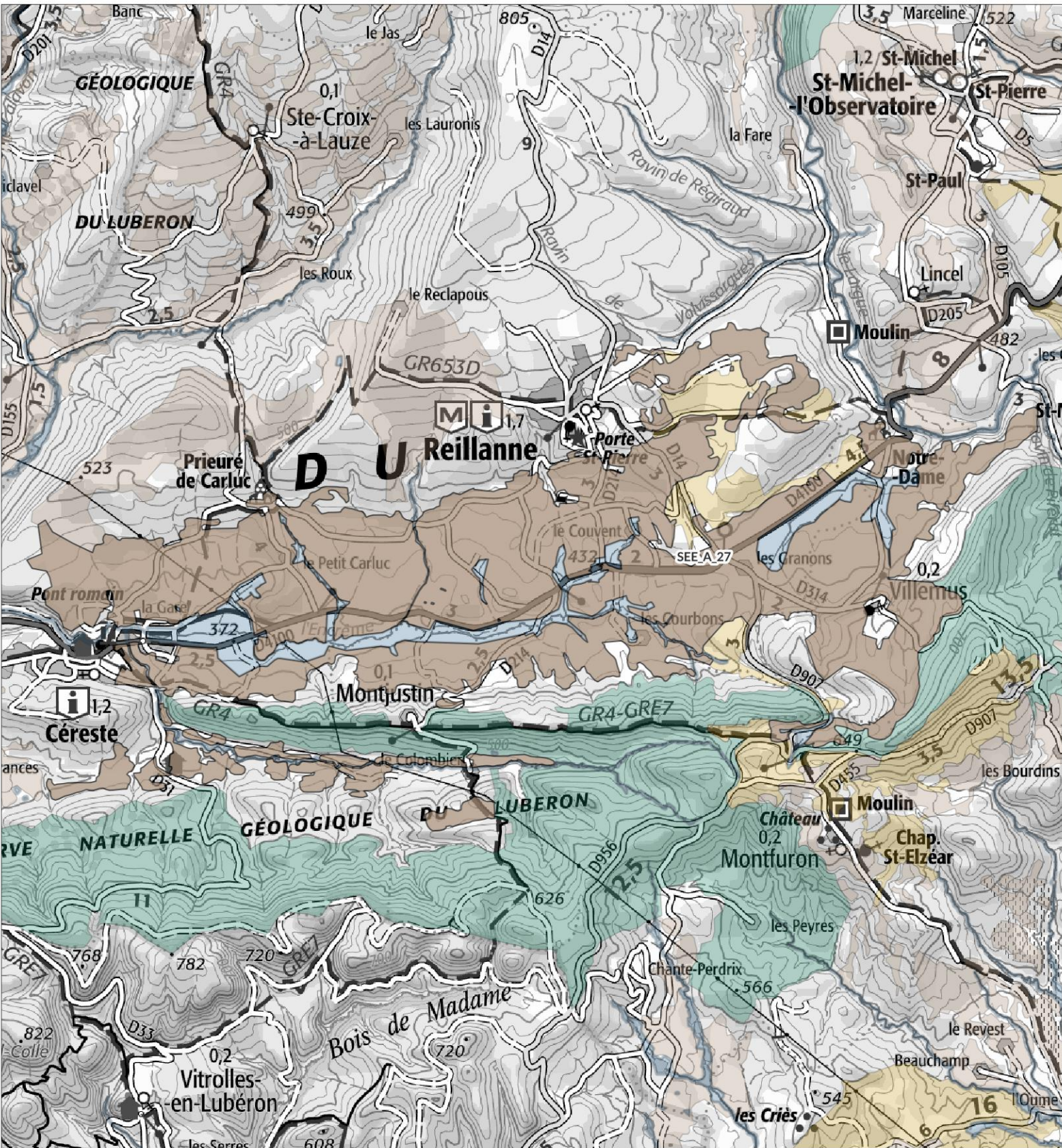
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0242	Sources et prairies du rocher d'Ongles	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/sources-et-prairies-du-rocher-d-ongles/
04CEN0001	Cours d'eau et micro-vallons d'Ongles	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/cours-d-eau-et-micro-vallons-d-ongles/
04CEN0028	Prairies humides d'Ongles - Les Verdets	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles-les-verdets/
04CEN0029	Prairies humides d'Ongles - L'Ouberie	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles-l-ouberie/
04CEN0030	Prairies humides d'Ongles - Bouiron	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles-bouiron/
04CEN0036	Prairies humides d'Ongles - La Rouvière	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles-la-rouviere/
04CEN0038	Ravin de Combe Crue		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-combe-crue/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :






L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

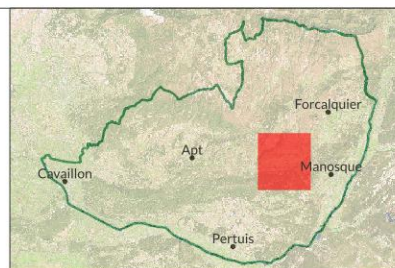
SEE_A_27 - Bassin agricole de l'Encrême et de l'Aiguebelle



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périumètre d'étude du Parc



1:57 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Bassin agricole de l'Enchrême et de l'Aiguebelle - SEE_A_27 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Montjustin, Céreste, Montfuron, Villemus

Superficie : 1966.95 ha

Objectif de conservation : Préserver; Restaurer

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce vaste espace englobe une diversité importante de milieux agricoles, principalement autour de la vallée de l'Enchrême et de son petit affluent l'Aiguebelle, autour des villages de Céreste et de Reillanne. Il comprend également, vers l'amont, des milieux cultivés plus collinaires, toujours à Reillanne, mais aussi à Montjustin et Villemus.

Entre 360 et 680 mètres d'altitude, ce bassin agricole s'inscrit entre les étages de végétation méditerranéen, plutôt sur les adrets et supraméditerranéen, en fond de vallon et sur les ubacs. Le secteur est reconnu pour son micro-climat relativement froid à tendance légèrement continentale, en particulier au fond de la cuvette de l'Enchrême.

Sur les plans géologique et géomorphologique, le secteur est cohérent car il est inscrit dans d'un synclinal composé de roches miocènes. Au coeur de ce synclinal reposent des terrains sableux hélvétiques, laissant place en périphérie à une molasse calcaire burdigalienne. Cette dichotomie géologique explique la présence de terrains fertiles sur un sol malléable et profond autour de l'Enchrême, passant à une agriculture plus sèche et contrainte sur les pentes calcaires environnantes.

Drainé par l'Enchrême (qui est un SEE de la trame bleue à part entière : "Vallée de l'Enchrême et ses affluents"), petite rivière entourée d'un complexe remarquable de prairies de fauche mésophiles à humides, ce secteur agricole prend la forme d'une mosaïque paysagère où les parcelles de petite à moyenne dimension se partagent l'espace avec l'habitat dispersé, de nombreuses haies arborées et autres éléments favorables à l'expression d'une riche biodiversité.

Le modèle ici en place reste également fortement marqué par l'empreinte du pastoralisme ovin, en raison tout d'abord de l'espace important de prairies de fauche, auquel s'adjoignent des cultures de fourrage ainsi qu'au-delà, des parcours sur les collines environnantes.

Diverses autres cultures se développent ici : céréales, lavandin notamment.

En certains endroits, un virage net vers l'intensification est observé puisque certaines prairies ont été converties en grandes cultures, y compris de maïs.

Mais dans l'ensemble ce secteur conserve une structure complexe et constitue encore aujourd'hui un agro-écosystème remarquable, accueillant une flore et une faune extrêmement diversifiées.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
RNN géologique	Les Cayols	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DES CAYOLS	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DU VALLON	
ZNIEFF terre Type I	RUISSEAU DE L'ENCRÈME ET SES BORDURES - LE RAVIN DE CARLUS - LA GARDE DE DIEU	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020028.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE REILLANNE - LE PATY - RECLAPOUS - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020064.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Dans certaines parties du secteur se sont mises en place des pratiques intensives préjudiciables à la biodiversité agricole.

Il s'agit également d'un secteur naturellement riche de sa ressource en eau du fait d'une importante capacité de rétention de la molasse sableuse. Pour autant le changement climatique, mais aussi certainement en partie les usages agricoles et domestiques, exercent une pression croissante sur la ressource. Un assèchement progressif est ainsi constaté dans les zones humides du secteur.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 22 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 9 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 47 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 12 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. Plusieurs sites classés en RNN ont livré des poissons (Dapalis macrurus, Prolebias goreti), des reptiles (crocodile...), des oiseaux, des mammifères (chauves-souris, rongeur...), des végétaux (feuilles, fruits ou graines), des méduses, et de nombreux insectes.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	Modéré	2008
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2013
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2011
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf	Modéré	2002
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2016
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	1997
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	1996
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2016
<i>Epipactis fageticola</i> (C.E.Hermos.) Devillers-Tersch. & Devillers, 1999	Épipactide des hêtraies, Épipactis des hêtraies	Assez fort	2020
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2020
<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Népéta cataire, Herbe-aux-chats, Cataire, Menthe des chats, Cataire commune	Modéré	2004
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2014
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	1993
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2011
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	2005
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2020
<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	Trèfle étranglé	Modéré	2016
<i>Tulipa raddii</i> Reboul, 1822	Tulipe précocce	Assez fort	2011
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2008
<i>Vicia melanops</i> Sibth. & Sm., 1813	Vesce noirâtre, Vesce à œil noir	Assez fort	2022

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	Assez fort	2010
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Modéré	2010
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Fort	2010
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Fort	2010
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Modéré	2010
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2010
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort	2010

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2020
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2021
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2022
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2013
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2020
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2013
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2013
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2020
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2014
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2019
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2010
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2020
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2012
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021

<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2015
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2019
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2019
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2017
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2019
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2018
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agapanthia kirbyi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2008
<i>Anisoplia remota</i> Reitter, 1889	Anisoplie du Languedoc	Modéré	2020
<i>Aphanisticus distinctus</i> Perris, 1864		Modéré	2022
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2006
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Fort	2014
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	2005
<i>Cardiophorus anticus</i> Erichson, 1840		Modéré	2005
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2002
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	1998
<i>Paracinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2016
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	1999
<i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisement de calcaires en plaquettes Oligocène, Cayols PAC1211		3 étoiles

Liste des zones humides

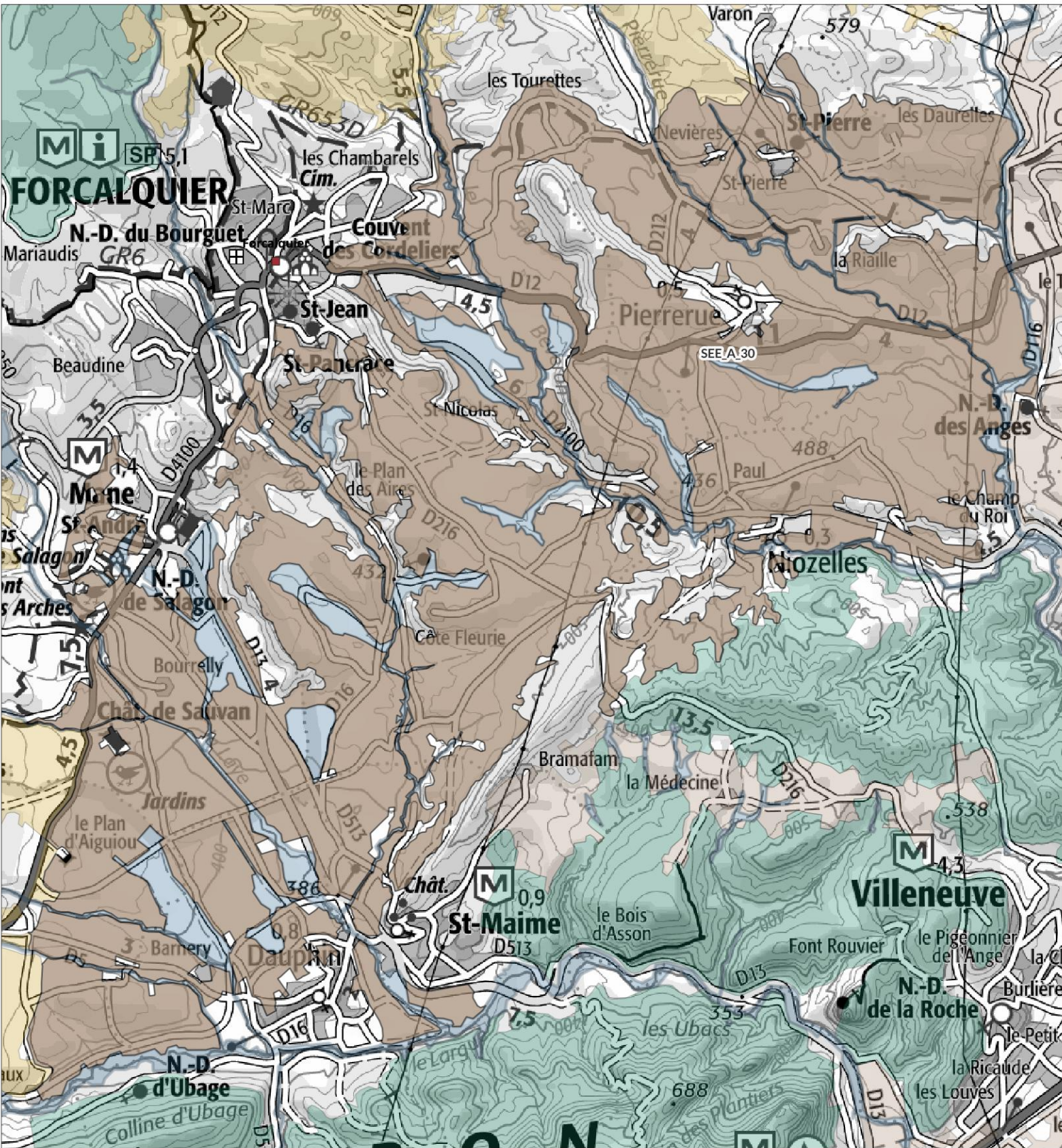
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0016	Prairies de Villemus	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-villemus/
04CEEP0027	Ravin de Vaureillanne-Montfuron	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-vaureillanne-montfuron/
04PNRL003	Mare de Barruol	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-barruol/
04PNRL005	Mare Ferme campagne Florent		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-ferme-campagne-florent/
04PNRL006	Mare de La Galice		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-galice/
04PNRL0078	Mare Les Veaux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-veaux/
04PNRL0079	Mare de La Chauvette n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-chauvette-n-1/
04PNRL0080	Mare de La Chauvette n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-chauvette-n-2/
04PNRL0081	Mare de La Chauvette n°3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-chauvette-n-3/
04PNRL009	Retenue de Carluc		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-carluc/
04PNRL0113	Ravin de Garabrun / Vallon des Oiseaux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-garabrun-vallon-des-oiseaux/

04PNRLO12	Ravin de Carluc		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-carluc/
04PNRLO59	Prairies humides de l'Encreme	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-l-encreme/
04PNRLO60	Retenue de Bassinette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-bassinette/
04PNRLO66	L'Encreme, des sources à Céreste	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-encreme-des-sources-a-cereste/
04PNRLO68	L'Aiguebelle	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aiguebelle/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

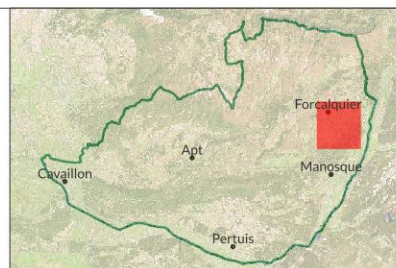
SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:48 100

Date: 13/11/2024
Sources: PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie: A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Plaine du pays de Forcalquier - SEE_A_30 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Préserver; Restaurer

Commune(s) concernée(s) :
Saint-Michel-l'Observatoire, Mane, Forcalquier, Dauphin, Saint-Maime, Lurs, Niozelles, Pierrerue

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 3596 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

La plaine du pays de Forcalquier est un vaste espace légèrement incliné vers le sud et le sud-est, en contrebas des bourgs de Forcalquier et de Mane. Elle s'étend jusqu'au pied du massif du Luberon oriental et est traversée de plusieurs cours d'eau d'importance variable, issus des collines de Forcalquier et de son arrière-pays. Du sud-ouest vers le nord-est, le secteur est ainsi drainé par les eaux du Largue, de la Rimourelle et du Répétier, de la Laye, du Viou, du Beveron, du ruisseau de Pierrerue et enfin du Lauzon.

Il s'agit d'un secteur assez humanisé et largement dominé par l'activité agricole, qui profite ici de terrains miocènes fertiles : des marnes sableuses possédant d'importantes capacités de rétention en eau.

Cet espace a été depuis très longtemps dédié à la production agricole, selon des modalités qui étaient autrefois classiquement agropastorales, comprenant des productions diversifiées, notamment vivrières.

Avec le temps, la structuration de l'agro-système s'est modifiée. L'élevage reste encore présent, mais les espaces de prairies qui lui étaient dédiés se sont réduits ou plus localisés, certaines cultures se sont développées, comme que le lavandin. Souvent, le parcellaire lui-même s'est agrandi et un peu simplifié et les productions, dans l'ensemble, ont connu une certaine intensification, aidées également en cela par la mise en place d'un réseau d'irrigation sous pression.

La faible déclivité et la nature du sol contribuent également à la présence de zones humides relativement vastes en certains endroits de bas niveau topographique. Ces zones humides ont le plus souvent été mises en culture.

En dépit de cette évolution vers plus d'intensivité et de banalisation, le secteur conserve tout de même une relative diversité des productions, une structure paysagère diversifiée incluant de multiples micro-habitats favorables pour la faune.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf

ZNIEFF terre Type II	ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930020059.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL - L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE - PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le tendance observée ces dernières décennies, du moins dans certaines zones, est celle d'une intensification des modes de production et d'une relative simplification du parcellaire, menaces qui persistent aujourd'hui dans le secteur et contribuent à un appauvrissement des cortèges floristiques et faunistiques, y compris ceux jugés "ordinaires".

L'urbanisation semble relativement contenue en périphérie des villages.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 25 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 65 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentaire

Les olistolithes de la Tourrache (ou klippes sédimentaires) se trouvent entre Villeneuve et Forcalquier. Ils se présentent sous la forme de masses de taille hectométrique de marnes ou de calcaires intercalées dans les niveaux détritiques. Ils traduisent un phénomène de glissement de masse de formations anciennes (Crétacé inf.) sur des formations plus récentes (oligocène détritique), directement liée à l'existence et à l'activité d'une faille majeure : la faille de la moyenne Durance.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2012
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2022
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2021
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2012
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier, Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Modéré	2013
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2017
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2017
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2015
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2022
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	1977
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2021
<i>Fumaria densiflora</i> DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses, Fumeterre à fleurs serrées, Fumeterre à petites fleurs	Fort	2003
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2012
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2014
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2022
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	1994
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomélosie étoilée, Scabieuse étoilée	Modéré	2021
<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Népéta cataire, Herbe-aux-chats, Cataire, Menthe des chats, Cataire commune	Modéré	2008
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2005
<i>Ononis breviflora</i> DC., 1825	Bugrane à fleurs courtes	Modéré	2022
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2013
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2008
<i>Pheum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2014
<i>Salvia officinalis</i> L., 1753	Sauge officinale	Modéré	2015
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2012

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	2011
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2015
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2024

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2006
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2020
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2020
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2005
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2019
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2021
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athènes, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Burhinus oediacnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2005
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2018
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2020
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2019
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2015
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2015

<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Falco pèlerin	Assez fort	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Falco hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Falco crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2020
<i>Gyps fulvus</i> (Hablitzl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2012
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2018
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2014
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2019
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2016
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2020
<i>Pyrhhorcorax pyrrhcorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2019
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2015
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2015
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2014
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2018
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2021
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2016
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2019
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2016
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2019
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Bembidion andreae</i> (Fabricius, 1787)		Modéré	1994
<i>Melanargia russiae</i> (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	Modéré	2012

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Olistolithes de la Tourrache	PAC1226	2 étoiles

Liste des zones humides

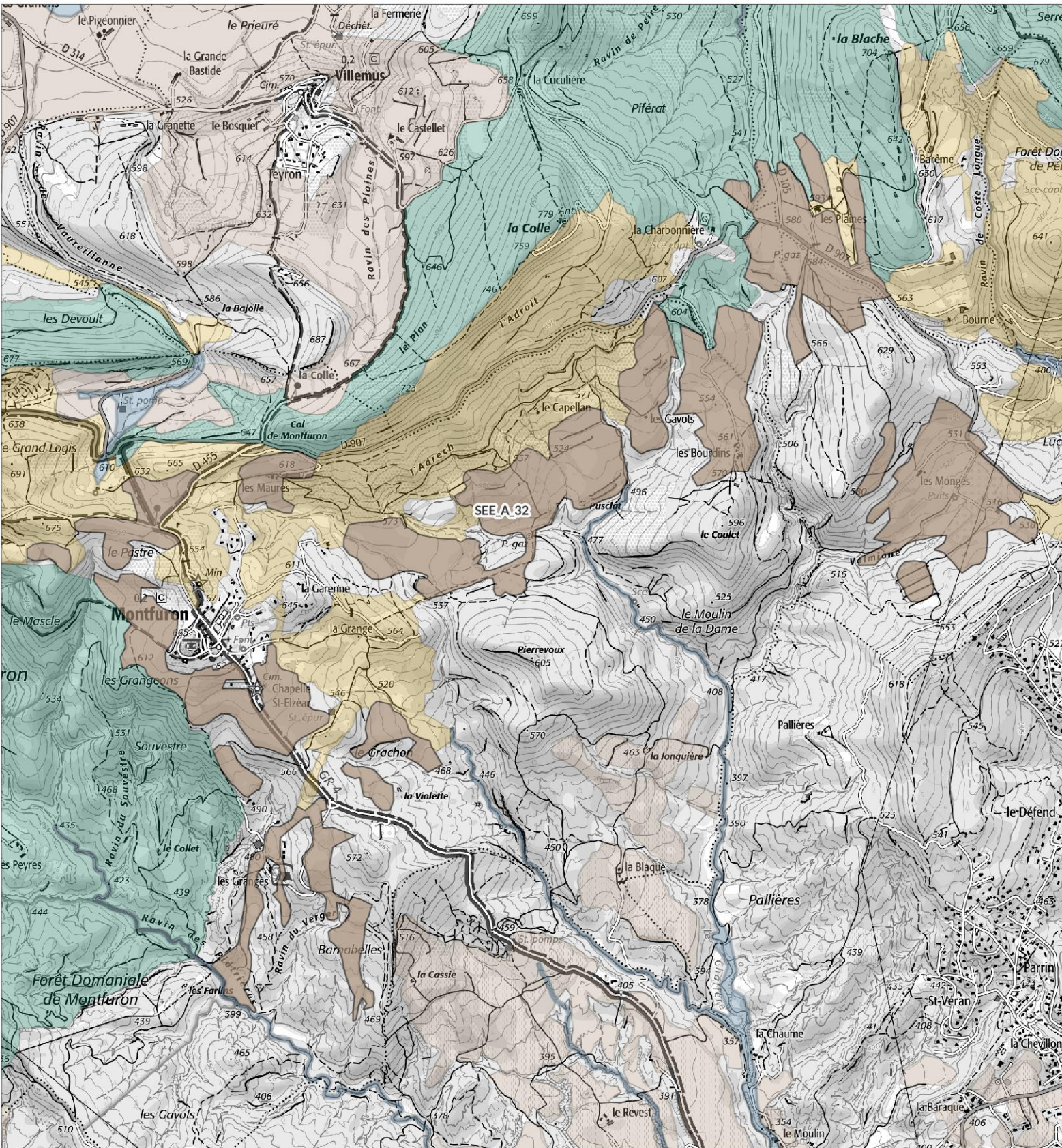
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0023	Largue aval - De la Rimourelle (Dauphin) jusqu'à la Durance	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-aval-de-la-rimourelle-dauphin-jusqu-a-la-durance/
04CEEP0024	Laye T1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/laye-t1/
04CEEP0030	Prairies de Mane-Dauphin	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-mane-dauphin/
04CEEP0034	Largue médian - De Revest des Brousses au confluent avec la Rimourelle (Dauphin)	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-median-de-revest-des-brousses-au-confluent-avec-la-rimourelle-dauphin-/
04CEEP0048	Prairie des Dragons-Forcalquier	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-des-dragons-forcalquier/ https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-fougeres-

04CEEP0049	Prairies de Fougères-Forcalquier	préserver	forcalquier/
04CEEP0050	Prairies de Pasquette-Forcalquier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-pasquette-forcalquier/
04CEEP0051	Prairies du Bas-Chalus-Forcalquier	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-du-bas-chalus-forcalquier/
04CEEP0052	Prairies de Cléoux-Forcalquier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-cleoux-forcalquier/
04CEEP0053	Prairie de Tardieu-Forcalquier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-de-tardieu-forcalquier/
04CEEP0054	Ruisseau du Béveron	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-beveron/
04CEEP0056	Prairies de Bonnard-Forcalquier	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-bonnard-forcalquier/
04CEEP0057	Prairie de Charentès-Pierrerie	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-de-charentes-pierrerie/
04CEEP0058	Lauzon T2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t2/
04CEN0037	Ruisseau du Viou-Forcalquier - T2	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-viou-forcalquier-t2/
04PNRLO100	Ripisylve du Ravin des Charmets		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-des-charmets/
04PNRLO101	Ripisylve du ruisseau de Pierrerie		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ruisseau-de-pierrerie/
04PNRLO107	La Seguine		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-seguine/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

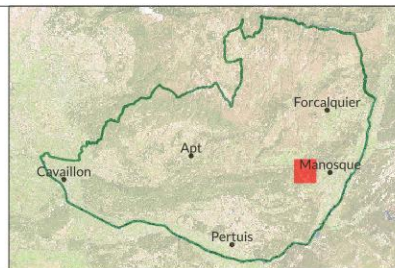
SEE_A_32 - Cultures extensives des collines du Luberon oriental



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:24 400

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Cultures extensives des collines du Luberon oriental - SEE_A_32 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Montfuron, Villemus, Manosque, Saint-Martin-les-Eaux

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 232.09 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Réseau de petits parcellaires agricoles disséminés sur les hauteurs des collines du Luberon oriental, entre les communes de Montfuron, Villemus, Saint-Martin-les-Eaux et Manosque.

Cet ensemble discontinu s'étend dans des zones de replats et de cols perchés près de la ligne de crête confuse qui sépare la vallée de la Durance au sud-est de celle du Largue au nord-ouest.

Entre 400 et 650 mètres d'altitude, les cultures sont essentiellement dédiées à la production de fourrage et de céréales, au sein de systèmes d'exploitation qui sont restés proches de leur dimension agro-pastorale traditionnelle.

En harmonie paysagère et écologique avec l'environnement proche à la fois boisé et constitué de parcours pastoraux, ce secteur est favorable à la l'alimentation et la reproduction de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines devenues rares et menacées.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
RNN géologique	La Violette	
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Dans sa physionomie, le parcellaire est largement contraint par le relief environnant qui empêche son évolution vers des modalités très intensives. Il s'agit par ailleurs de cultures sèches de rendement faible à moyen qui ont globalement peu évolué depuis de nombreuses décennies.

La principale menace pour la biodiversité agricole du secteur reste celle de l'usage de produits phytosanitaires. L'abandon de parcelles est aussi un risque important dans ce contexte d'exploitation difficile, de même que le changement d'usage, concernant notamment l'essor actuel des centrales photovoltaïques.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

La grande majorité des cultures sont des productions de fourrage, en lien avec l'élevage d'ovins et de bovins, ainsi que des céréales. Certaines parcelles accueillent également des oliveraies.

On note par ailleurs par endroits une déprise, avec l'évolution vers des fourrés arbustifs (spartiers, églantiers, etc.).

Ce parcellaire très morcelé au sein d'une matrice semi-naturelle (parcours pastoraux) et naturelle (forêt) constitue un agro-écosystème fonctionnel juxtaposant divers niveaux d'ouverture et au sein duquel abondent les micro-éléments supports de biodiversité, tels les cabanons, les haies, les murets, les vieux arbres, les talus, etc.

Flore vasculaire : 16 espèce(s) à enjeux.

Encore aujourd'hui, la flore messicole reste riche en nombre d'espèces. Certaines d'entre elles revêtent un enjeu de conservation important, comme le Bifora à deux coques et la Turgénie, ombellifères devenues très rares en France, la seconde même considérée en voie d'extinction sur le territoire national.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Il n'est pas référencé de gîte majeur de reproduction de chauves-souris à l'intérieur du secteur, mais certains sont connus dans les environs proches et il est très probable que de tels gîtes existent par ailleurs dans le massif.

A Montfuron, une étude d'impact a mis en avant, sur un petit périmètre, la présence de plusieurs chauves-souris à enjeu de conservation important : Barbastelle, Petit-Rhinolophe, Murin de Natterer et Murin à oreilles échanquées. Il y est mentionné la présence d'habitats diversifiés et celle de la proximité de boisements âgés (gîtes probables), ainsi que de nombreuses lisières rendant ce secteur particulièrement fonctionnel pour la reproduction et l'alimentation de ces espèces. Ce cas de figure doit plus ou moins être généralisable à l'ensemble du secteur au regard de sa configuration et de l'interpénétration des différents types de milieux.

Oiseaux : 18 espèce(s) à enjeux.

Le secteur ne présente pas ou peu de vastes espaces dégagés, mais plutôt un enchevêtrement des cultures au sein d'un paysage majoritairement boisé. Dans ce contexte, l'avifaune des milieux ouverts reste peu importante au regard de cortèges plus ubiquistes.

Parmi les espèces nicheuses présentant un certain enjeu de conservation, on peut citer l'Engoulevent, le Torcol fourmilier, l'Alouette lulu, l'Alouette des champs ou encore le Chardonneret élégant.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 6 espèce(s) à enjeux.

Plusieurs inventaires ont été conduits dans le secteur au cours des dernières décennies, concernant notamment les papillons rhopalocères et hétérocères, les coléoptères et les araignées.

Quelques espèces à enjeu de conservation important ont pu être observées, à commencer par *Nemesia incerta*, petite mygale endémique de Haute-Provence et placée en Danger critique d'extinction sur la Liste rouge nationale (2023). L'observation dans ce secteur en 2006 (lieu-dit des Monges) est l'une des dernières connues pour cette espèce.

Chez les papillons de jour, certaines espèces ont été mentionnées il n'y a pas si longtemps, mais non revues ces dernières années. C'est le cas de l'Azuré du serpolet (2010), des Sablés de la Luzerne (2000) et provençal (1982).

A noter également la découverte en 2006 du coléoptère carabique *Pseudomasoreus canigoulensis*, espèce du sud-ouest de l'Europe très dispersée et rarement observée.

Enfin, une petite punaise de la famille des Tingidae, *Phaenotropis parvula* est connue du secteur. C'est une espèce inféodée à la Badasse (*Lotus dorycnium*), plante très commune localement dans les garrigues, mais cette punaise subendémique ibéro-provençale reste pourtant rarement observée.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle.

Deux sites classés en RNN, situés à Montfuron ont livré des poissons (*Dapalis macrurus* en grande quantité), des insectes et de très nombreux restes végétaux.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La préservation du secteur passe par le maintien du système agro-pastoral en place, mêlant activité agricole ("grandes" cultures) et pastoralisme, dans des modalités extensives et non ou très peu consommatrices de produits phytosanitaires ou vétérinaires. L'appui à ces exploitations est également important afin d'éviter que les parcelles ne soient abandonnées comme cela est déjà constaté par endroits. L'usage agricole, même dans ce contexte de faible valeur ajoutée, doit être préservé de la spéculation foncière en lien notamment avec le développement de l'industrie photovoltaïque.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Hysope environnement, 2021. Volet milieux naturels de l'étude d'impact du projet de parc solaire photovoltaïque, Montfuron.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	2014
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2015
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2014
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2016
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2017
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2014
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2014
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2007
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2014
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2014
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2017
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2016
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2015
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	2005
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caucalis à feuilles larges, Assez fort	Assez fort	2014
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Caucalide à feuilles larges Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2014

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2012
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2014
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2005
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2005
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2015
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2006
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2000
<i>Melanophila cuspidata</i> (Klug, 1829)		Modéré	2006
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2006
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2000
<i>Pseudomasoreus canigouensis</i> (Fairmaire & Laboulbène, 1854)		Assez fort	2006

Autres groupes

--	--	--	--

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisement de calcaires en plaquettes de la Violette	PAC1211	3 étoiles

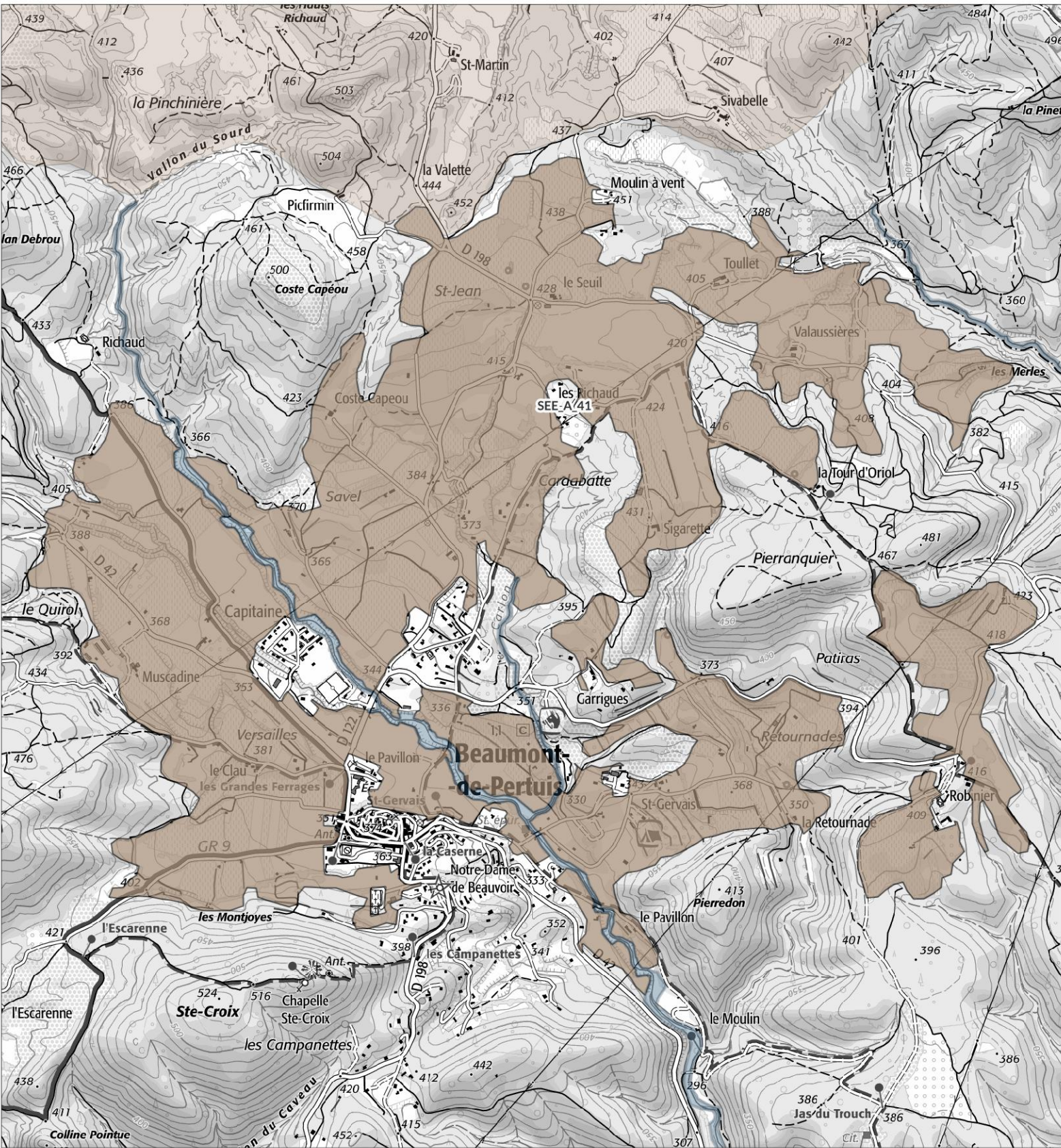
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

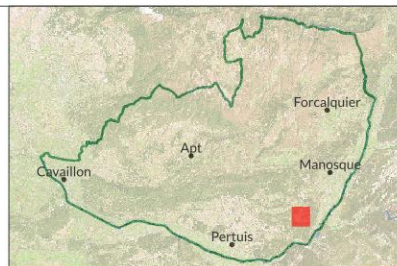
SEE_A_41 - Mosaïque agricole de Beaumont de Pertuis



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:20 200

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole de Beaumont de Pertuis - SEE_A_41 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Beaumont-de-Pertuis

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 523.32 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Au cœur des collines de l'extrême sud-est vaclusien, le village de Beaumont-de-Pertuis accueille un petit bassin agricole drainé principalement par le torrent de Saint-Marcel. Il s'agit d'un complexe parcellaire et paysager resté plutôt extensif, composé d'une mosaïque paysagère de petites parcelles partagées notamment entre la vigne et des cultures annuelles de fourrage et de céréales.

La connaissance naturaliste de ce secteur reste relativement lacunaire, hormis pour les oiseaux, mais confirme son intérêt pour la préservation des espèces liées aux agro-écosystèmes méditerranéens comme les plantes messicoles ou les oiseaux granivores.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE LA BASTIDE-DES-JOURDANS À BEAUMONT-DE-PERTUIS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020327.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les pratiques culturales extensives et traditionnelles sont globalement en régression et le passage à des systèmes plus intensifs constituent, ici comme ailleurs, une menace pour la biodiversité de la campagne cultivée.

Comme dans une grande partie du sud Luberon, l'extension, voire la tendance à la monoculture de la vigne fait courir un risque de perte de biodiversité traditionnellement liée au système de polyculture - élevage. La perspective toujours possible de création

d'un réseau d'irrigation est également à questionner du point de vue de ses effets sur l'évolution des pratiques agricoles à moyen et long terme.

La proximité des zones urbaines d'Aix, Pertuis et Manosque ainsi que du complexe de Cadarache rend le village de Beaumont-de-Pertuis très attractif en tant que lieu de résidence ; la menace d'un accroissement de l'artificialisation des sols est réelle dans ce secteur.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

La quasi-totalité de ce secteur est un agro-écosystème constitué de parcelles de petites dimensions (vigne, fourrage, céréales, oliviers...). Ces parcelles s'inscrivent dans un contexte environnant de collines méditerranéennes boisées (chênaie verte, pinèdes de Pin d'Alep) avec lesquelles elles ont certainement un lien fonctionnel important.

Le parcellaire lui-même conserve une grande complexité paysagère favorable à l'expression d'une importante biodiversité : réseau de haies, petit cours d'eau de Saint-Marcel et du Carlon, cabanons, friches, murets, etc.

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

Quelques espèces messicoles à enjeu de conservation ont été observées lors de campagnes d'inventaires lors des décennies 1990 et 2000.

Parmi ces espèces a été signalé le Bifor testiculé, rare ombellifère ayant disparu de plusieurs régions de France et listée En Danger sur la Liste rouge nationale. Un peu moins menacés, on peut citer les Adonis flamme et annuel, ce dernier encore observé en 2019. Concernant ce cortège des messicoles, c'est surtout la méconnaissance de la situation actuelle qui prévaut : il semble important de conduire de nouvelles prospections dans les années à venir.

Hors, mais à proximité des espaces agricoles au nord du secteur, des sols marneux accueillent le Sainfoin humble d'Europe, espèce protégée, subendémique franco-ibérique et inféodée à ce type de substrat.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Aucune espèce de mammifère à enjeu notable de conservation n'est connue dans ce secteur, faute d'inventaires ou de renseignement dans les bases de données.

La mosaïque agricole et paysagère plutôt extensive semble favorable à l'expression d'un riche cortège de chauves-souris.

Oiseaux : 42 espèce(s) à enjeux.

La mosaïque agricole de Beaumont-de-Pertuis se révèle être particulièrement riche pour son avifaune nicheuse, comportant par ailleurs certaines espèces à important enjeu local de conservation.

La Pie-grièche à tête rousse constitue assurément ici un enjeu de conservation majeur. Passereau migrateur et insectivore connaissant une forte régression (En Danger critique d'extension sur la Liste rouge régionale), il est régulièrement observé jusqu'à aujourd'hui dans le bassin agricole de Beaumont-de-Pertuis.

Sa présence, ainsi que celle d'autres passereaux insectivores comme la Pie-grièche écorcheur, le Rollier d'Europe ou les Hirondelles de fenêtre et rustique, témoigne d'une ressource alimentaire en invertébrés encore relativement abondante et de qualité localement.

Les passereaux granivores ou à régime mixte sont eux-aussi encore bien présents, à l'image de l'Alouette des champs, du Bruant proyer, du Bruant fou, de la Tourterelle des bois et de l'Alouette lulu.

Le secteur est également fréquenté par certains rapaces pour leur recherche alimentaire et/ou leur reproduction. Le Circaète Jean-le-Blanc, les Faucons hobereau et crécerelle ou encore le Hibou moyen-Duc sont plus ou moins fréquemment cités. Le Busard cendré, rapace particulièrement menacé dans la région, a fait l'objet d'une observation en 2015. Il n'est donc pas établi en reproduction dans le secteur mais l'agrosystème de Beaumont-de-Pertuis pourrait potentiellement lui convenir en tant qu'habitat de reproduction de substitution.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

La Couleuvre de Montpellier semble encore bien établie localement. C'est un reptile réputé abondant en région méditerranéenne mais dont les populations sont aujourd'hui en baisse (Statut de "Quasi-menacé" sur la liste rouge régionale).

En dehors du Psammodrome d'Edwards, abondant localement, les données restent lacunaires en ce qui concerne les reptiles et amphibiens.

La Salamandre tachetée est toutefois citée à plusieurs reprises, ce qui est notable pour une espèce qui touche ici une limite méridionale de son aire de répartition.

Invertébrés : 5 espèce(s) à enjeux.

Des inventaires conduits ces dernières années (orthoptères, papillons rhopalocères, coléoptères, araignées notamment) ont permis d'enrichir la connaissance des invertébrés du secteur.

Parmi les papillons de jour ou les orthoptères, la diversité observée reste assez importante, mais sans présence d'espèce à enjeu de conservation important, ce qui n'est pas surprenant pour un tel secteur à forte dominante agricole. Le Moiré provençal était autrefois connu dans la commune (données jusque vers 1990), mais les effectifs concernaient a priori plutôt les collines proches de la Durance.

Parmi les coléoptères inventoriés, on peut citer la mention d'*Anthaxia cyanescens*, rare petit buprestidae ouest-méditerranéen, inféodé au Panicaut champêtre.

Les inventaires des araignées ont aussi livré quelques espèces à enjeu, en particulier *Nemesia incerta*, découverte 2003, petite mygale endémique de Haute-Provence et placée en Danger critique d'extinction dans la Liste rouge nationale (2023). Celle-ci n'a

pas été revue dans des inventaires plus récents.

A noter enfin la découverte récente de la Laineuse du prunellier, Bombyx protégé dont la chenille se nourrit des feuilles d'Aubépines et prunelliers.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Au regard de la concentration d'espèces présentant un fort enjeu de conservation et encore observées dans un passé récent, ce secteur est considéré comme à préserver.

Cette préservation peut prendre de nombreuses formes, mais semble surtout passer par le soutien à un système de polyculture sèche et extensive, de type agro-écologique.

Le foncier agricole doit lui aussi être protégé et soutenu, de même que la mosaïque paysagère complexe encore en place.

La question de l'arrivée possible de l'eau d'irrigation sous pression, si elle peut répondre à un besoin légitime des exploitants, doit être étudiée vis-à-vis des conséquences potentielles sur la nature et l'intensification de l'agrosystème local.

En ce qui concerne la connaissance naturaliste du secteur, une nouvelle campagne d'inventaires des plantes messicoles serait à envisager, de même qu'un suivi de la population de pie-grièche à tête rousse.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2019
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	1998
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	1998
<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguélen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort	2012

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2019
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2007
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2019
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2006
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2019
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2015
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2007
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2011
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2020
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2017
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort	2007
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2019
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2021
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2019
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2007
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2007
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2019
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2019
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2007
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2019
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx Evérie (Le) Laineuse du Prunellier (La)	Modéré	2019

<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2021
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2003
<i>Walckenaeria stylifrons</i> (O. Pickard-Cambridge, 1875)		Modéré	2003
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	1981

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site **Id Géotope** **Position** **Géotope**

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0198	Torrent de Saint-Marcel	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/torrent-de-saint-marcel/
84CEN0267	Toulet - amont	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/toulet-amont/
84CEN0269	Mare agricole des Richaud		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-agricole-des-richaud/
84PNRLO332	Savel		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/savel/
84PNRLO338	Ripisylve La Retournade		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-la-retournade/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.



Les hauts plateaux agricoles des Monts de Vaucluse - SEE_A_43 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : Préserver; Restaurer

Commune(s) concernée(s) :
Sault, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars, Simiane-la-Rotonde, Lagarde-d'Apt

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 1408.87 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend sur les hauts plateaux sommitaux des Monts de Vaucluse et ses contreforts depuis le Buisseron, commune de Simiane-la-Rotonde, à l'Est jusque vers Sarraud, commune de Saint-Saturnin-lès-Apt à l'Ouest.

Les Monts de Vaucluse sont un vaste massif calcaire orienté Est-Ouest situé entre Luberon et mont Ventoux, et qui, comme eux, résulte de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal (il y a 40 millions d'années) puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années). Les sites y sont très sauvages et d'une grande qualité esthétique.

Cette chaîne de montagne au relief massif culmine à 1 256 mètres d'altitude au Mont Saint-Pierre situé à l'Est du village de Lagarde-d'Apt. Les zones agricoles elles-mêmes sont comprises entre 950 et 1250 mètres d'altitude.

L'assise géologique de ce secteur est constituée essentiellement de calcaire urgonien. Mais vers Sarraud et autour du village de Lagarde-d'Apt, aux zones calcaires se juxtaposent des zones dépressionnaires (dolines) où se sont accumulées des argiles de décalcification, constituant une diversification de milieux où peut s'exprimer une flore de type silicicole fort intéressante.

Du point de vue climatique, ce secteur bénéficie d'un climat frais de type montagnard dû à l'altitude et aux vents froids et violents qui arrivent directement du Mont Ventoux après s'y être refroidis. Il est caractérisé notamment dans ses parties nord-ouest par une certaine aridité car l'eau s'infiltre dans les nombreuses fissures qui creusent le calcaire et alimente ainsi la célèbre résurgence de la Fontaine-de-Vaucluse. Les sources et les puits, rares, ont été remplacés par des aiguiers, procédés ingénieux mis en place par les hommes près des habitations pour collecter et conserver les eaux de pluie.

Ces conditions climatiques et pédologiques ont créé des paysages austères et âpres, plateaux dénudés, peu humanisés, violemment ventés, entourés de forêts épaisses et sombres au caractère très sauvage.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type
ENS
RBI

Nom
LA FORÊT DE LA PLATE
Lagarde-d'Apt

Lien
<https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2400264>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Une des grandes menaces réside dans un changement de pratiques.

Ce secteur agricole conserve encore aujourd'hui des espaces extensifs de polyculture - élevage remarquables et relativement bien conservés.

Toutefois, la lavandiculture s'est fortement développée ces dernières décennies et a par endroits eu tendance à uniformiser l'espace agricole au moyen de pratiques plus intensives incluant également le recours à des produits phytosanitaires néfastes pour la flore et la faune locales.

De façon plus globale, les espèces montagnardes de ces milieux sont vulnérables aux changements climatiques et sont menacées de régression ou de disparition localement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Le sommet des hauts plateaux constitue la seule zone franchement montagnarde du département du Vaucluse où s'exerce une activité agricole. Ici dominant l'élevage ovin avec des prés de fauche et des pâtures mais également la culture de la lavande, associée parfois à d'autres plantes aromatiques : sauge, hysope... Les céréales sont aussi bien développées.

Un mode de culture traditionnel permet ici à des plantes exclusivement liées aux moissons, appelées messicoles, de survivre et se développer dans de bonnes conditions. Avec l'artificialisation de l'agriculture, ces espèces se sont raréfiées d'une manière alarmante et ce à l'échelle de la France entière. Avec elles disparaît une part importante de la biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est l'un des plus menacés de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification de l'agriculture, ces plantes sont maltraitées car considérées comme des mauvaises herbes dont les techniques modernes à base d'herbicides ont pour but de se débarrasser. Le Luberon est reconnu par la communauté scientifique comme l'une des régions de France les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse, son originalité floristique.

Les haies, les bâtis et les arbres âgés constituent des infrastructures agro-écologiques très importantes abritant de nombreuses espèces dont certaines remarquables.

Quelques zones de prairies humides remarquables sont également présentes à Lagarde d'Apt. Elles constituent un habitat montagnard rare à l'échelle du territoire et exceptionnel pour une faune et une flore très spécifiques.

Flore vasculaire : 27 espèce(s) à enjeux.

Dans ce secteur, dans les champs ou à leurs lisières davantage épargnés des herbicides par les agriculteurs-éleveurs afin de protéger leurs troupeaux, on peut rencontrer de nombreuses espèces menacées et protégées, devenues très rares par ailleurs en France :

- *Odontites lanceolata*, cette messicole montagnarde très rare sur le Parc (2 stations connues), mais aussi en France, rencontre ici au sein du périmètre du Parc, des conditions écologiques favorables à son maintien
- *Androsace maxima*, l'Androsace des champs, plante des régions septentrionales qui a, en Provence, une préférence marquée pour les régions fraîches, dans le sud de la France, elle pousse plutôt dans les zones de montagne, comme ici où elle compense sa situation la plus méridionale par l'altitude
- *Agrostemma githago*, la Nielle des blés, a connu une régression spectaculaire due à son élimination systématique par le tri des semences et aux désherbants sélectifs, elle a quasiment disparu du nord de la France. Elle est relativement abondante ici mais rare sur tout le territoire du parc
- *Melampyrum arvensis*, le Mélampyre des champs, espèce euro-sibérienne, affectionne les zones fraîches, autrefois commun en France, il est actuellement rare et menacé même s'il a pu, dans une certaine mesure, s'adapter et se réfugier dans les friches et talus, il est ici à la limite méridionale de son aire de répartition
- *Centaurea cyanus*, le Bleuet, espèce en forte régression dans toute la France, est le symbole des plantes messicoles en voie de disparition, il se raréfie également sur le territoire du Parc même si de nombreuses stations subsistent, le bleuet est bien présent dans ce secteur et même parfois abondant
- *Neslia paniculata*, la Neslie en panicule, est encore fréquente ici et relativement répandue dans le sud de la France
- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France mais encore relativement fréquent dans le Luberon où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux que les vallées
- *Adonis flammea*, l'Adonis couleur de feu, le plus rare en France des trois adonis, paradoxalement, c'est le mieux représenté sur le Parc, il a quasiment disparu du nord de la France à cause de son statut de messicole stricte
- *Conringia orientalis*, la Roquette d'orient est l'une des messicoles de mœurs les plus montagnardes, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée, c'est l'une des messicoles les plus menacées, elle est fréquente ici
- *Bupleurum rotundifolium*, le Buplèvre à feuilles rondes, messicole devenue rare et dont la régression est signalée partout en France, elle reste très rare également dans le Luberon où elle se cantonne dans les parties montueuses
- *Asperula arvensis*, l'Aspérule des champs est l'une des messicoles les plus rares du Luberon, c'est une montagnarde qui trouve ici un refuge privilégié sur le Parc
- *Camelina microcarpa*, la Cameline, cultivée jusqu'à la fin du XIXe siècle, pour le fourrage et l'extraction d'une huile, a régressé d'une manière alarmante.

- *Bunium bulbocastanum*, la Noix de terre, assez commune dans le nord, mais peu répandue en France, elle est ici encore abondante
 - *Valerianella dentata*, petite valérianelle peu répandue
 - *Ranunculus monspeliacus* ssp *monspeliacus*.
- Toutes ces espèces sont portées au Livre rouge régional des espèces menacées.

Ces champs de céréales hébergent d'autres espèces intéressantes :

- *Valerianella rimosa*, qui n'a fait l'objet que de très rares observations sur le Parc
- *Raphanus raphanistrum*, messicole calcifuge qui trouve ici l'une de ses rares stations du Parc et du Vaucluse
- *Thlaspi arvense*, cette espèce montagnarde trouve ici ses seules stations du Parc
- *Galoeopsis ladanum*, peu connue dans le midi et sans doute absente plus au sud, cette espèce trouve ici ses seules stations du Parc et du Vaucluse
- *Aphanes arvensis*, espèce des terrains non calcaires qui trouve ici une large expression
- *Veronica praecox*, rare véronique également peu fréquente sur le Parc et le Vaucluse.

Ce secteur représente un véritable creuset conservatoire pour cette flore messicole menacée et doit être considéré du plus grand intérêt biologique par la rareté, l'importance et la diversité des espèces qui s'y développent et entre autres, par la présence de nombreuses espèces menacées dont certaines d'origine montagnarde.

La richesse de cet agro-écosystème particulier de type montagnard s'étend bien au-delà de sa flore messicole.

Au hasard des cultures, on peut observer des espèces intéressantes, rares pour le Parc :

- *Chenopodium hybridum*
- *Chenopodium bonus-henricus*
- *Vicia ervilea*
- *Lathyrus nissifolia*
- *Cruciata pedemontana*
- *Cruciata loevipes*, ces deux dernières espèces étant portées au Livre rouge régional.

Certaines prairies à caractère mésophile maintiennent également des espèces fort rares sur le Parc et le Vaucluse telles :

- *Ophioglossum vulgatum*, rare et discrète fougère protégée au niveau régional
- *Seseli annuum* ssp *carvifolium*, ombellifère des montagnes non méditerranéennes inconnue plus au sud (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Deschampsia coespitosa*, graminée des marécages très commune dans toute la France sauf dans le Midi, elle trouve ici sa seule station du Parc et semble inconnue plus au sud.
- *Carex ovalis*, cypéracée non méditerranéenne (3 stations sur le Parc)
- *Veronica serpyllifolia*, véronique réfractaire au climat méditerranéen (3 stations sur le Parc)
- *Linum catharticum*, un lin qui recherche également les milieux frais
- *Carum carvi*
- *Rhinanthus minor*
- *Botrychium lunaria*, ces 3 dernières espèces étant portées au Livre rouge régional.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Même si les populations sont peu connues, ce secteur est le territoire de chasse, de transit voire de reproduction de plusieurs espèces de chauves-souris.

Est présente la très discrète Genette commune.

Oiseaux : 53 espèce(s) à enjeux.

De très nombreux oiseaux ont été observés dans ce secteur à la diversité exceptionnelle. Il faut noter parmi les plus remarquables le Bruant ortolan, de la Pie-grièche méridionale, du Tarier des prés ou Traquet tarier de très fort à fort enjeu de conservation.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Une diversité intéressante d'amphibiens et reptiles est présente.

Invertébrés : 23 espèce(s) à enjeux.

Parmi les insectes sont présents des espèces à fort enjeu comme l'Agrion joli, l'Alexanor ou Grand Sélésier, la Miramelle du Ventoux et la Rosalie des Alpes.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt géomorphologique

Les monts de Vaucluse sont composés de calcaires compacts qui ont permis la mise en place d'un modelé karstique avec différentes expressions : lapiaz, avens et dolines. Le Poljé de Brouville, long de 2800m (NO-SE) pour 500 m de large constitue l'une des figures karstiques les plus remarquables. Il est entouré par plus de 30 avens et cavités explorés et décrits depuis une vingtaine d'années ainsi que de nombreuses dolines (la Jeannette, St Pierre...).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le maintien des pratiques agricoles traditionnelles, ou du moins extensives et la préservation des infrastructures agro-écologiques (haies, arbres âgés, zones humides, bâtis accueillant une faune associée...) favorise encore aujourd'hui les messicoles et une grande diversité d'espèces dont de nombreuses très remarquables.

Dans les zones où la lavandiculture s'est développée avec des modalités plus intensives, favoriser le retour à des pratiques plus écologiques et diversifiées.
Préserver les rares zones humides du secteur.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Georges GUENDE, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2015
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2023
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Assez fort	2018
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2023
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2019
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2006
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe	Modéré	2003
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2020
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2006
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	2019
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2005
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2023
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajax, Pied-d'alouette d'Ajax, Dauphinelle des jardins	Modéré	2023
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	1991
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2020
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2019
<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genêt sagitté, Genêt ailé, Genistrolle	Modéré	1990
<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Gentiane croquette, Gentiane en croix	Assez fort	2021
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	1998
<i>Lolium temulentum</i> L., 1753	Ivraie enivrante	Très fort	2003
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2013
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2020
<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>lanceolatus</i> (Gaudin) P.Fourn., 1937	Odontite lancéolé, Euphrase lancéolé, Odontites lancéolé	Fort	2012
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2018
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2009
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellardi	Modéré	2009
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2006

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758	Loup gris, Loup	Assez fort	2014
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2013
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2017

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2016
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2014
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2020
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2017
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2017
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2019
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2016
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2007
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2020
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2007
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2020
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2018
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2012
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2015
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2020
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021

<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2016
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2022
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2012
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2007
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2017
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2019
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2014
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2017
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2021
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2020
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2015
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	1977
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2016
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2018
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse (La)	Modéré	2016
<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune (La)	Modéré	2010
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2017
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2021
<i>Athrolopha pennigeraria</i> (Hübner, 1813)	Fidonie de la Lavande (La)	Modéré	2018
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	1999
<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)	Agrion joli	Fort	1997
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2017
<i>Glaucopsyche iolas</i> (Ochsenheimer, 1816)	Azuré du Baguenaudier (L'), Argus du Baguenaudier (L'), Argus géant (L')	Assez fort	2013
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtilière commune, Courtilière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taube, Ecrevisse de terre, Loup de terre	Assez fort	2019
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	2014
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2013
<i>Melanargia russiae</i> (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	Modéré	2020
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	2020
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Assez fort	2017
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	Assez fort	2019
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2019
<i>Podisma amedeagnatoae</i> Fontana & Pozzebon, 2007	Miramelle du Ventoux	Fort	2018
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2011
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2021
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirses (L'), Hespérie de Rambur (L')	Assez fort	2020
<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Fort	2012
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2019
<i>Stenobothrus fischeri glaucescens</i> Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Modéré	2018
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2014
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2018

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Poljé de Brouville	PAC0621	2 étoiles

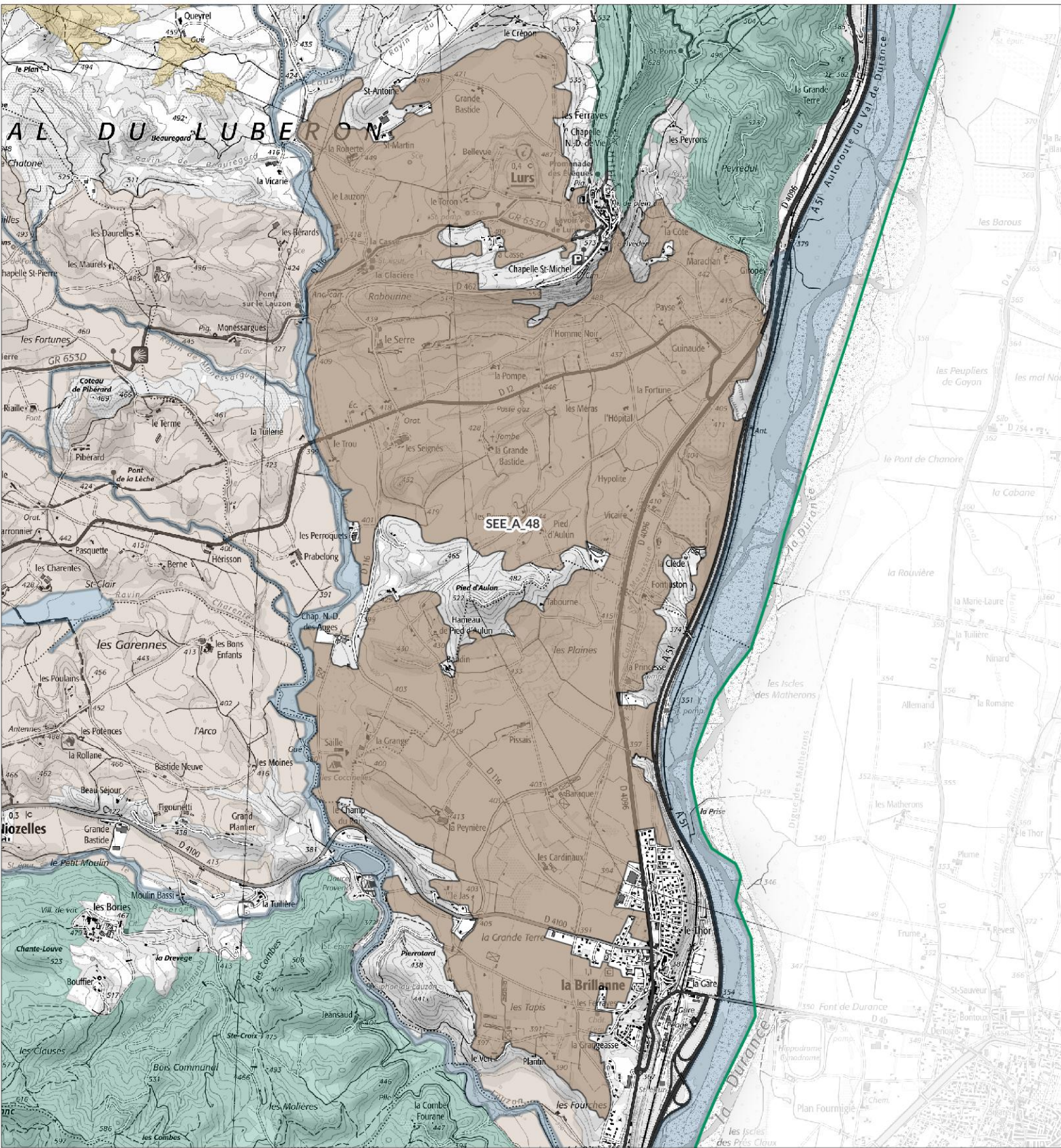
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0307	Prairies humides de Lagarde d'Apt - Les prés	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-lagarde-d-apt-les-pres/
84PNRL058	Lagarde d'Apt n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lagarde-d-apt-n-2/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

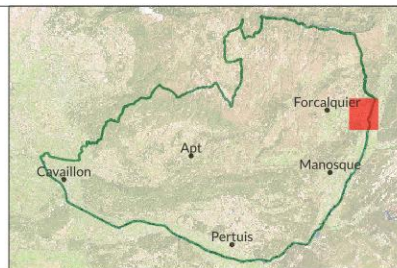
SEE_A_48 - Plaine de Lurs et de la Brillanne



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:31 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine de Lurs et de la Brillanne - SEE_A_48 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Lurs, La Brillanne

Superficie : 1082.36 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Entre 400 et 550 mètres d'altitude, la plaine de la Brillanne et de Lurs forme un large espace ouvert et relativement plan, ainsi qu'une zone de transition entre le pays de Forcalquier à l'ouest et le val de Durance à l'est.

Perchée une bonne cinquantaine de mètres au-dessus de la vallée de la Durance qu'elle domine et reposant d'ailleurs en partie sur ses anciennes terrasses ainsi que sur des conglomérats de Valensole, la plaine agricole est également installée sur divers substrats marno-sableux du miocène ainsi que sur des loess. Elle est imitée à l'ouest et au sud par le Lauzon avant sa confluence avec la Durance, et au nord par les collines de Lurs.

Dans l'ensemble, le système agricole en place est dominé par des grandes cultures, plus ou moins intensives à extensives selon les endroits. Vers le sud-ouest, autour de la Brillanne, le canal de Manosque a permis de longue date la mise en place d'un système d'irrigation gravitaire.

L'espace agricole est également plus collinaire, avec des cultures plus diversifiées autour de la colline de Pied d'Aulun au centre de la plaine, ainsi que sur les pentes autour de Lurs, fortement marquées dans le paysage par ses oliveraies.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type
ZNIEFF terre Type II LE LAUZON ET SES RIPISYLVES

Lien
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La plaine agricole a par endroits évolué vers la mise en place de systèmes relativement intensifs, probablement consommateurs de produits phytosanitaires, au sein de parcelles parfois assez vastes d'un seul tenant. Dans l'ensemble le secteur semble conserver une diversité de cultures, une structure paysagère assez complexe et favorable à la biodiversité habituellement rencontrée dans les espaces agricoles. L'urbanisation est à surveiller mais semble assez bien contenue en marge des villages de la Brillanne et de Lurs.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 20 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 36 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	1995
<i>Allium scaberrimum</i> J.Serres, 1857	Ail très rude, Ail très scabre	Assez fort	1995
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompue, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	1997
<i>Atriplex hortensis</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Arroche des jardins, Bonne-Dame	Modéré	1994
<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng, 1934	Cléistogène tardive, Diplachné tardive, Kengie tardive	Modéré	2007
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite, Clématite dressée	Modéré	1995
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	1995
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajax, Pied-d'alouette d'Ajax, Dauphinelle des jardins	Modéré	1995
<i>Fumaria densiflora</i> DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses, Fumeterre à fleurs serrées, Fumeterre à petites fleurs	Fort	1988
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2021
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	1998
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2014
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2006
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomélosie étoilée, Scabieuse étoilée	Modéré	2021
<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Népéta cataire, Herbe-aux-chats, Cataire, Menthe des chats, Cataire commune	Modéré	1981
<i>Ononis breviflora</i> DC., 1825	Bugrane à fleurs courtes	Modéré	2021
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2021
<i>Salvia officinalis</i> L., 1753	Sauge officinale	Modéré	2000
<i>Tulipa clusiana</i> DC., 1804	Tulipe de l'Écluse, Tulipe de Perse	Fort	2005
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2013

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	2008
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2020

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2018
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2020
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2021
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2014
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cinacle plongeur	Modéré	2017
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2005
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2019
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grèche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2022
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2017
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2018
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2014
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2014
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	1994
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	1994

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope

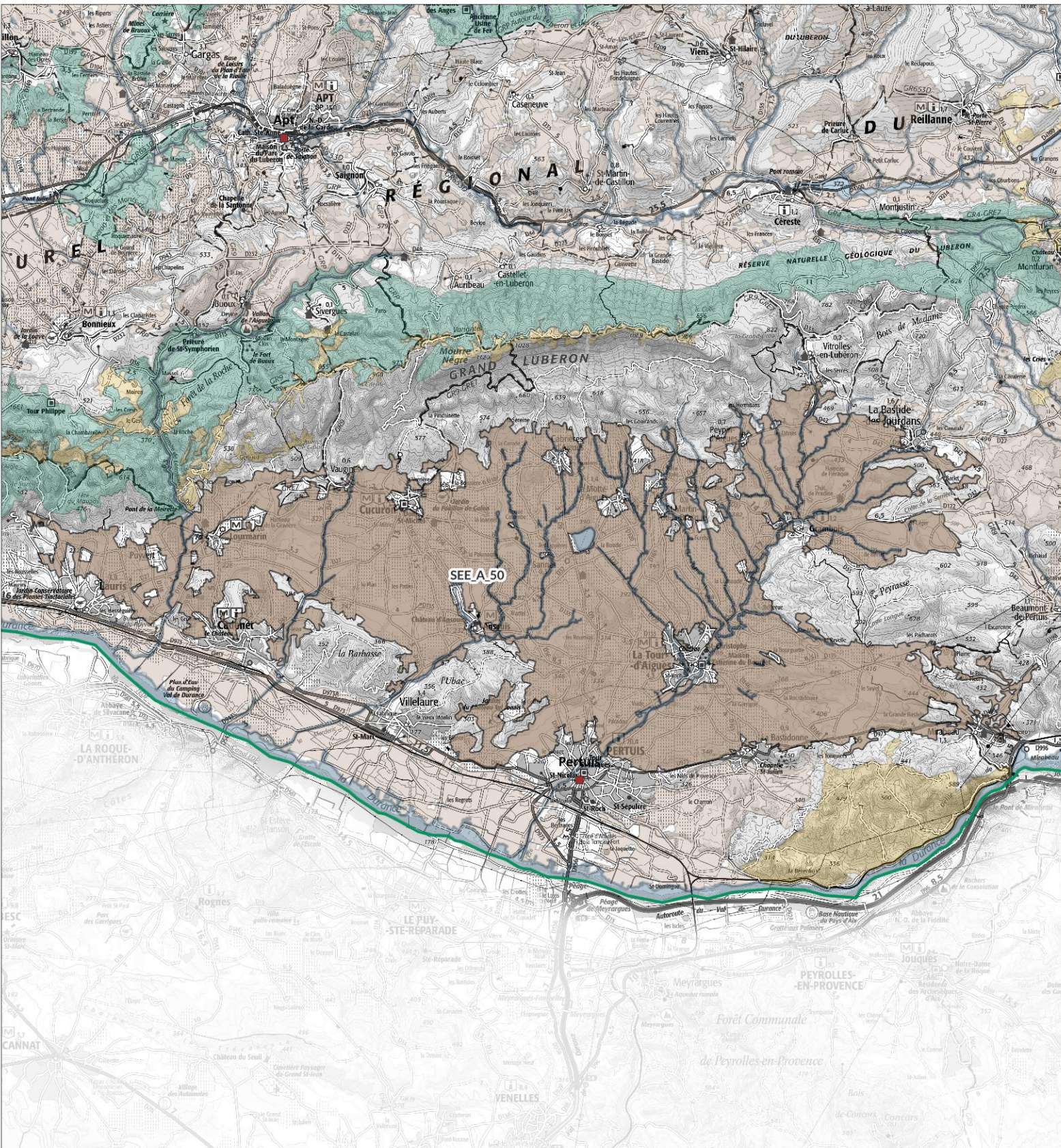
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0055	Lauzon T1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t1/
04CEEP0058	Lauzon T2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t2/

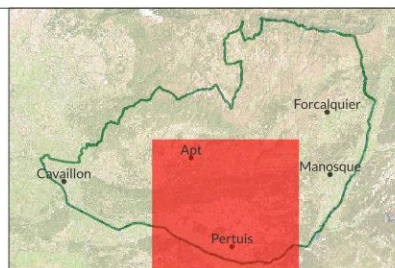
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues



- Légende**
- SEE - sous trame**
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:160 000

Date : 13/11/2024
 Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
 Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
 _ref_charte2040_see_I



Plaine du Pays d'Aigues - SEE_A_50 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :

La Bastide-des-Jourdans, Peypin-d'Aigues, Vitrolles-en-Lubéron, Grambois, Sannes, La Motte-d'Aigues, Cabrières-d'Aigues, Saint-Martin-de-la-Brasque, Cucuron, Vaugines, Cadenet, Lourmarin, Puyvert, Lauris, Villelaure, Ansouis, La Tour-d'Aigues, Beaumont-de-Pertuis, Mirabeau, La Bastidonne, Pertuis

Superficie : 16401.15 ha

Objectif de conservation : Restaurer

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Entre la Durance au sud et la longue chaîne du Luberon au nord, s'étend un secteur de plaine et modestes collines, dont les altitudes sont le plus souvent comprises entre 100 et 400 mètres. La topographie y est en réalité loin d'être uniforme et le terme de « plaine » est un peu impropre, car cet espace se présente plutôt comme un modelé légèrement incliné vers le sud, parsemé de collines de faible ampleur qui s'égrènent en chapelets et contribuent à compartimenter le territoire en de nombreuses petites unités paysagères. Ce paysage aux modestes reliefs est parcouru de nombreux petits cours d'eau, intermittents ou non, qui descendent au sud vers la Durance et identifient d'ailleurs ce territoire comme le « Pays d'Aigues ».

Il s'agit d'un espace entièrement inclus dans l'étage méso-méditerranéen. Les données climatiques elles-mêmes montrent toutes les caractéristiques d'un régime méditerranéen typique de la Provence intérieure, marqué notamment par un déficit hydrique estival très accentué, des précipitations principalement automnales et printanières, un hiver peu marqué mais connaissant tout de même des gelées régulières, un mistral bien présent...

Ainsi, là où les milieux naturels peuvent se développer (plutôt sur les collines), c'est une végétation de forêt méditerranéenne à Pin d'Alep et Chêne vert qui prédomine, se mêlant de garrigues et pelouses thermophiles typiques de la basse Provence. Le long des petits cours d'eau comme l'Aiguebrun inférieur ou l'Eze, d'étroits linéaires de ripisylve viennent quelque peu diversifier les habitats naturels, mais les zones humides restent rares sur ce territoire, à l'exception notable de l'Étang de la Bonde et de ses rives.

Mais avant tout, le Pays d'Aigues se caractérise par l'humanisation importante de son paysage, favorisée depuis très longtemps par la conjugaison d'un relief peu tourmenté, de sols fertiles et du climat méditerranéen. Ces conditions favorables ont très tôt permis le développement d'une importante exploitation agricole et d'un maillage dense de villages, hameaux et voies de circulation.

Pendant très longtemps, c'est un terroir rural traditionnel de polyculture élevage qui a prévalu et qui a permis la mise en place et le maintien d'une riche biodiversité propre à ce type de territoire : écosystème des milieux ouverts et semi-ouverts secondaires avec de

nombreuses espèces messicoles et autres adventices, une multitude d'invertébrés, d'oiseaux et mammifères profitant directement ou indirectement de ces biotopes habités, cultivés et pâturés.

Cette trame rurale traditionnelle est encore bien visible dans le territoire, mais bien évidemment, les plaines du sud Luberon ont connu, comme tous les territoires ruraux de basse Provence, des mutations très importantes qui n'ont pas été sans conséquences sur la biodiversité locale.

L'agriculture, en premier lieu s'est peu à peu orientée vers des productions plus intensives et moins diversifiées, tout particulièrement la vigne, mais également la céréaliculture et le maraîchage. L'apport de l'eau d'irrigation sous pression, venue de la Durance toute proche, via un dense réseau encore aujourd'hui en expansion, a accompagné et renforcé cette profonde évolution et a permis de s'affranchir quelque peu du manque de cette ressource si bien connue et décrite dans la littérature. Dans le même temps, l'élevage a très fortement régressé au point de n'être plus une composante visible des systèmes agricoles du pays d'Aigues.

Ce passage d'un système agro-pastoral de polyculture élevage à un système agricole plus ou moins intensif s'est accompagné de plusieurs formes d'urbanisation. L'attractivité tant touristique, due à l'image d'une Provence typique et authentique, que résidentielle, du fait de la proximité de la conurbation d'Aix-Marseille, a entraîné une forte extension des enveloppes urbaines des villes et villages, mais également une importante densification de l'espace rural via un mitage accru et un resserrement des voies de circulation. Ces évolutions conjuguées ont fini par donner au territoire son aspect actuel d'une campagne provençale fortement humanisée.

Dans ce contexte rural à péri-urbain, on peut encore retrouver la typologie des milieux semi-naturels d'autrefois, composée d'un maillage très intriqué d'espaces agricoles entre les nombreux villages et hameaux, puis de collines où se développent davantage les milieux forestiers.

Ainsi, en quelques décennies, cet espace du sud-Luberon a connu de profondes transformations, notamment une accentuation de l'urbanisation et une relative intensification de l'agriculture, qui n'ont pas été sans effets sur la richesse de la flore et de la faune locales. A titre d'exemple, on peut regretter la disparition en cours du cortège des espèces messicoles qui peuplaient autrefois si abondamment les cultures sèches sarclées du Pays d'Aigues. L'entomofaune, l'avifaune, les petits mammifères qui accompagnaient ces cultures et cette « vie à la campagne » ont, eux aussi, subi de fortes réductions, tant dans leurs effectifs que dans leur diversité spécifique.

Néanmoins, de multiples facteurs contribuent heureusement encore aujourd'hui à limiter cette érosion de la biodiversité locale. On peut citer tout d'abord le fait que le maillage très dense du territoire empêche la constitution de vastes espaces monospécifiques comme ailleurs en France. Ici, c'est plutôt le contraire qui se produit, avec une compartimentation très avancée qui est finalement à l'origine de la multiplication de « micro-habitats », niches écologiques très diverses telles que les bords de routes, les talus, les haies arborées et arbustives, les murets et cabanons, les ruisseaux temporaires, les jardins, etc. Cette complexité paysagère, qui est accentuée par d'infinis effets de topographie, permet finalement le maintien d'une biodiversité encore très riche et probablement sous-inventoriée.

Il faut enfin signaler le retour constaté, en maints endroits, vers une agriculture moins intensive et utilisatrice de produits phytosanitaires. Souvent également, même si la viticulture conserve une place prépondérante partout, on constate aussi le développement d'une agriculture maraîchère tournée vers la consommation locale. Ces évolutions, et d'autres encore, laissent penser qu'un nouvel équilibre pourrait être trouvé dans les années à venir entre les vocations alimentaires, économiques, touristiques, urbaines du Pays d'Aigues et le maintien d'une certaine biodiversité en son sein. A condition toutefois que puissent être endiguées certaines tendances encore en cours comme l'artificialisation des sols et la rupture des continuités écologiques.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
RNN géologique	Caramone	
RNN géologique	Caramone	
RNN géologique	L'Aumane	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DE CARAMONE	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DE L'AUMANE	
ZNIEFF géologique	SITE DES PARDIGONS	
ZNIEFF terre Type I	L' AIGUE BRUN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012366.pdf
ZNIEFF terre Type I	MASSIF DE SAINT-SÉPULCRE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012372.pdf
ZNIEFF terre Type II	ÉTANG DE LA BONDE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012371.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012362.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE LA BASTIDE-DES-JOURDANS À BEAUMONT-DE-PERTUIS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020327.pdf
ZNIEFF terre Type II	TERRASSES DURANCIENNES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020317.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : En quelques décennies, cet espace du sud-Luberon a connu de profondes transformations, notamment une accentuation de l'urbanisation et une relative intensification de l'agriculture, qui n'ont pas été sans effets sur la richesse de la flore et de la faune locales. A titre d'exemple, on peut regretter la disparition en cours du cortège des espèces messicoles qui peuplaient autrefois si abondamment les cultures sèches sarclées du Pays d'Aigues. L'entomofaune, l'avifaune, les petits mammifères qui accompagnaient ces cultures et cette « vie à la campagne » ont, eux aussi, subi de fortes réductions, tant dans leurs effectifs que dans leur diversité spécifique.

Néanmoins, de multiples facteurs contribuent heureusement encore aujourd'hui à limiter cette érosion de la biodiversité locale. On peut citer tout d'abord le fait que le maillage très dense du territoire empêche la constitution de vastes espaces monospécifiques comme ailleurs en France. Ici, c'est plutôt le contraire qui se produit, avec une compartimentation très avancée qui est finalement à l'origine de la multiplication de « micro-habitats », niches écologiques très diverses telles que les bords de routes, les talus, les haies arborées et arbustives, les murets et cabanons, les ruisseaux temporaires, les jardins, etc. Cette complexité paysagère, qui est accentuée par d'infinis effets de topographie, permet finalement le maintien d'une biodiversité encore très riche et probablement sous-inventoriée.

Il faut enfin signaler le retour constaté, en maints endroits, vers une agriculture moins intensive et utilisatrice de produits phytosanitaires. Souvent également, même si la viticulture conserve une place prépondérante partout, on constate aussi le développement d'une agriculture maraîchère tournée vers la consommation locale. Ces évolutions, et d'autres encore, laissent penser qu'un nouvel équilibre pourrait être trouvé dans les années à venir entre les vocations alimentaires, économiques, touristiques, urbaines du Pays d'Aigues et le maintien d'une certaine biodiversité en son sein. A condition toutefois que puissent être endiguées certaines tendances encore en cours comme l'artificialisation des sols et la rupture des continuités écologiques.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 43 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 66 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 7 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 21 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements à vertébrés continentaux (hors calcaires en plaquettes)

Les limons rouges du site classé en RNN de l'Aumane ont livré environ 1200 restes fossiles à Albert Gaudry, au XIXe s., comprenant 16 espèces de vertébrés. Outre le genre *Hipparion* qui y a été défini, Cucuron est le gisement type de cinq espèces. De grands musées européens possèdent du matériel provenant du gisement. La collection Gaudry est conservée au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris.

Autre site : gisement du stade de Cucuron avec 14 espèces de micromammifères décrites dont une nouvelle espèce de rongeur : *Stephanomys stadii*.

- Gisements à invertébrés marins

Le site classé en RNN de Caramone a livré 178 espèces de mollusques lamelibranches et gastéropodes au XIXe s.

Autres sites : formations de molasses et safres du Miocène (-23,03 à - 5,333 Ma) à Cucuron, Vaugines, Cadenet, Grambois... présentant par endroits des fossiles de lamelibranches coraux, bryozoaires, dents de requins...

- Intérêt structural : anticlinal chevauchant et discordance stratigraphique de la Déboulière à Vaugines représentant un Luberon miniature avec une faille inverse parfaitement visible et pédagogique.

- Sédimentologie : Vallon du Mirail

Le vallon de Mirail permet l'observation des formations travertineuses et détritiques pléistocènes à postglaciaires caractéristiques du versant sud du Luberon. Les formations quaternaires sont particulièrement bien lisibles et relativement puissantes (30m pour le Pléistocène et 12m pour le postglaciaire). Ce site constitue une synthèse des héritages quaternaires du Luberon et permet d'étudier les dynamiques sédimentaires des systèmes travertineux provençaux et leur évolution depuis 50 000 ans.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Deux petites parties de ce secteur (Gisements à fossiles continentaux de Cucuron, Anticlinal chevauchant et discordance stratigraphique de la Déboulière à Vaugines) sont identifiées comme zones de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040, pour leur intérêt paléontologique et géologique.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	1998
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2016
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2006
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2005
<i>Ajuga iva</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle ivette, Ivette musquée	Modéré	2014
<i>Alkanna matthioli</i> Tausch, 1824	Orcanette de Matthiolo, Orcanette des teinturiers, Orcanette tinctoriale	Fort	2005
<i>Allium scaberrimum</i> J.Serres, 1857	Ail très rude, Ail très scabre	Assez fort	2009
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2019
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	1996
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2021
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2019
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2018
<i>Bupleurum subovatum</i> Link ex Spreng., 1813	Buplèvre presque ovale, Buplèvre ovale, Buplèvre à ombelles réduites	Fort	1998
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	1998
<i>Carduus acicularis</i> Bertol., 1829	Chardon à épines, Chardon à aiguilles	Assez fort	2013
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2016
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	1987
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	1997
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajax, Pied-d'alouette d'Ajax, Dauphinelle des jardins	Modéré	2016
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2019
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	1997
<i>Fumaria densiflora</i> DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses, Fumeterre à fleurs serrées, Fumeterre à petites fleurs	Fort	2021
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2021
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2018
<i>Glaucium corniculatum</i> (L.) Rudolph, 1781	Glaucier corniculé, Glaucier cornu, Pavot cornu, Glaucienne corniculée, Glaucienne à fruit en forme de Fort corne, Glaucienne en cornet	Fort	2007
<i>Hypocoum pendulum</i> L., 1753	Hypécoum pendant, Cumin pendant	Fort	2019
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2021
<i>Malcolmia africana</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Malcolmie d'Afrique, Julienne d'Afrique	Fort	1996
<i>Matthiola fruticulosa</i> (Loefl. ex L.) Maire, 1932	Matthiolo en buisson, Giroflée buissonnante, Matthiolo buissonnante, Matthiolo ligneuse	Assez fort	2019
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	Fort	2014
<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Népéta cataire, Herbe-aux-chats, Cataire, Menthe des chats, Cataire commune	Modéré	2019
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2005
<i>Ononis breviflora</i> DC., 1825	Bugrane à fleurs courtes	Modéré	2006
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2021
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2018
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	2021
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2016
<i>Polycnemum arvense</i> L., 1753	Polycnème des champs, Petit polycnème	Fort	2018
<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roémérie hybride, Roémérie intermédiaire, Roémérie violacée	Fort	2019
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2005
<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort	2013
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Caulalide à feuilles larges	Assez fort	2005
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2021

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2019
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2005
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2020
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2020

<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit farlouse</i>	Modéré	2022
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martinet noir</i>	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martinet à ventre blanc, Martinet alpin</i>	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Aigle royal</i>	Fort	2018
<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	<i>Aigle de Bonelli</i>	Très fort	2015
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hibou moyen-duc</i>	Modéré	2019
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche</i>	Assez fort	2022
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fuligule milouin</i>	Modéré	2003
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand-duc d'Europe</i>	Assez fort	2020
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Oedicnème criard</i>	Assez fort	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Modéré	2023
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Engoulevent d'Europe</i>	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Linotte mélodieuse</i>	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chardonneret élégant</i>	Modéré	2022
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Verdier d'Europe</i>	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Modéré	2021
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	<i>Petit Gravelot</i>	Modéré	2003
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Verdier d'Europe</i>	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	Très fort	2013
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	<i>Cisticole des joncs</i>	Modéré	2021
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Coucou geai</i>	Modéré	2011
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	<i>Rollier d'Europe</i>	Assez fort	2022
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	<i>Corbeau freux</i>	Modéré	2019
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Caille des blés</i>	Modéré	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de fenêtre</i>	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	<i>Bruant proyer</i>	Modéré	2022
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	<i>Bruant fou</i>	Modéré	2019
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	<i>Bruant ortolan</i>	Très fort	2014
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bruant des roseaux</i>	Modéré	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon hobereau</i>	Modéré	2019
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon crécerelle</i>	Modéré	2023
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cochevis huppé</i>	Assez fort	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	<i>Vautour fauve</i>	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	<i>Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée</i>	Assez fort	2023
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Assez fort	2020
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	Très fort	2006
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Linotte mélodieuse</i>	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Modéré	2023
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	<i>Guépier d'Europe</i>	Modéré	2023
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	Modéré	2021
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Monticole bleu, Merle bleu</i>	Modéré	2006
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	<i>Gobemouche gris</i>	Modéré	2015
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vautour percnoptère</i>	Très fort	2012
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet motteux</i>	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Petit-duc scops, Hibou petit-duc</i>	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau domestique</i>	Modéré	2023
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau friquet</i>	Fort	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Modéré	2023
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Moineau soulcie</i>	Assez fort	2009
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand Cormoran</i>	Modéré	2017
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de rivage</i>	Assez fort	2003
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tarier des prés, Traquet tarier</i>	Fort	2019
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Tarier pâle</i>	Modéré	2022
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	<i>Bécasse des bois</i>	Modéré	2015
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	<i>Sterne pierregarin</i>	Fort	2003
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tourterelle des bois</i>	Modéré	2023
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	<i>Fauvette mélanocéphale</i>	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	<i>Fauvette pitchou</i>	Assez fort	2020
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	<i>Effraie des clochers, Chouette effraie</i>	Fort	2018
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Modéré	2023

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur</i>	Modéré	2018
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	<i>Seps strié (Le)</i>	Modéré	2020
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	<i>Couleuvre de Montpellier (La)</i>	Modéré	2020
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	<i>Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré</i>	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée (La)</i>	Modéré	2019
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	<i>Lézard ocellé (Le)</i>	Fort	2019
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	<i>Couleuvre à échelons (La)</i>	Modéré	2019

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agapanthia kirbyi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2019
<i>Alopecosa laciniata</i> (Simon, 1876)		Modéré	2003

<i>Blaps lusitanica</i> Herbst, 1799	Blaps	Modéré	2016
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	1987
<i>Chrysolina obscura</i> (Suffrian, 1851)		Assez fort	2016
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2017
<i>Dasumia laevigata</i> (Thorell, 1873)		Modéré	2003
<i>Elater ferrugineus</i> Linnaeus, 1758		Modéré	1999
<i>Glaucopsyche iolas</i> (Ochsenheimer, 1816)	Grand Taupin roux		
	Azuré du Baguenaudier (L'), Argus du Baguenaudier (L'), Argus géant (L')	Assez fort	1986
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2013
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtillière commune, Courtillière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre	Assez fort	2019
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2003
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2003
<i>Neurocladus brachioides</i> (Dufour, 1851)		Modéré	2001
<i>Paracinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2019
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirses (L'), Hespérie de Rambur (L')	Assez fort	2005
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2016
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2011
<i>Saldula melanoscela</i> (Fieber, 1859)		Modéré	1978
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2016
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2016

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Anticlinal chevauchant et discordance stratigraphique de la Déboulière	PAC0737	3 étoiles
Dépôt quaternaire du ravin du Mirail	PAC0750	2 étoiles
Gisement à fossiles marins de Cucuron (la Rocca)	PAC743	2 étoiles
Gisement à vertébrés continentaux miocènes de l'Aumane.	PAC0722	3 étoiles
Gisement de faune marine miocène de Cabrières : Raoux	PAC0742	2 étoiles
Gisement Tortonien marin de Caramone	PAC0724	2 étoiles
Gisements à fossiles continentaux de Cucuron (Ratavoux, le stade).	PAC0743	2 étoiles

Liste des zones humides

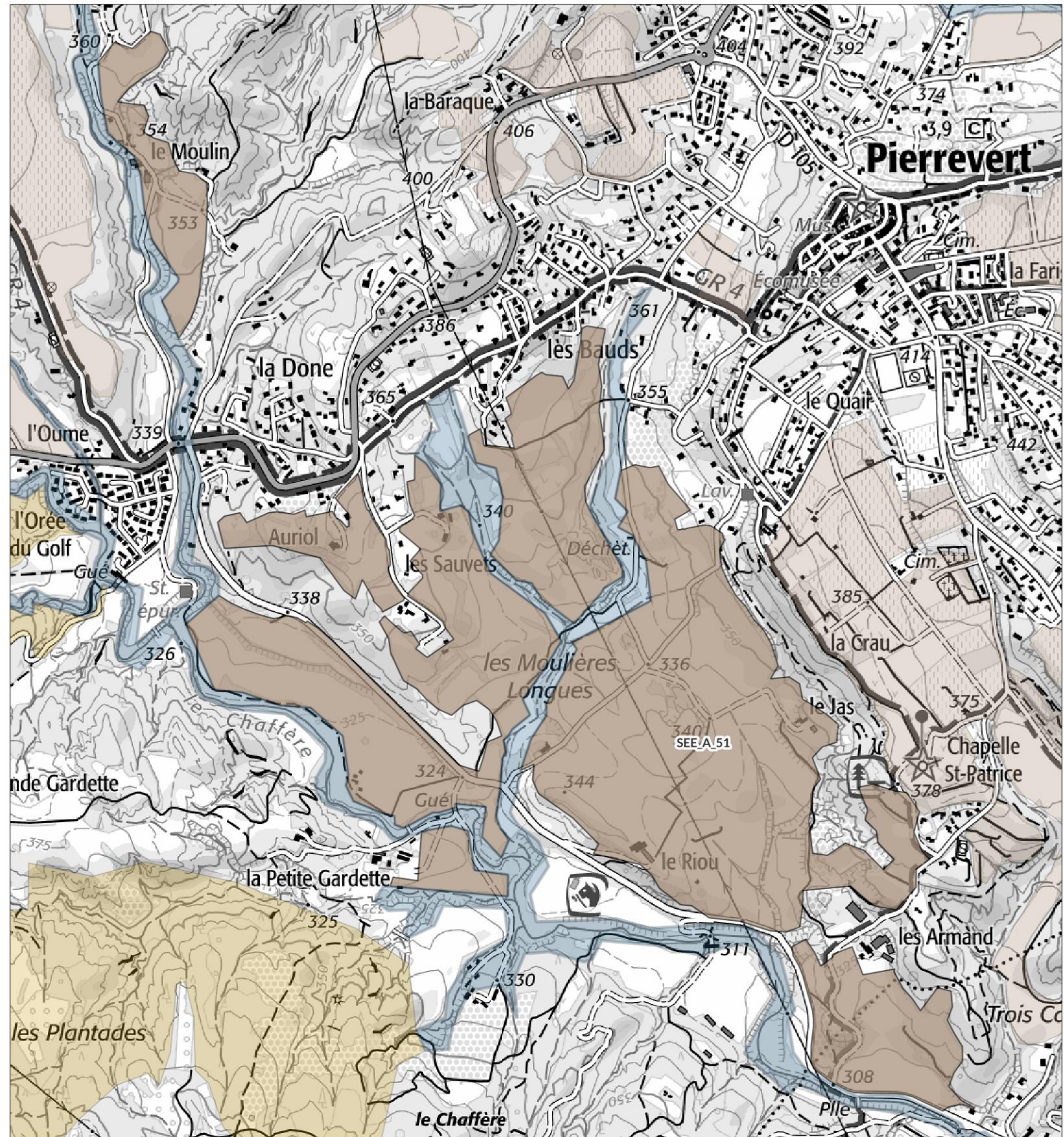
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0201	Plan d'eau de Pierrouret		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/plan-d-eau-de-pierrouret/
84CEN0228	Etang de Piégros		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-de-piegros/
84CEN0232	Etang de la Bonde	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-de-la-bonde/
84CEN0233	Mare du Desen		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-desen/
84CEN0234	Langesse	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/langesse/
84CEN0235	Le Clos		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-clos/
84CEN0236	Etang de Cabrery	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-de-cabrery/
84CEN0237	Mare de Cabrery - Sud	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-cabrery-sud/
84CEN0248	Les Conques		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-conques/
84CEN0249	Mare de Lunès		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-lunes/
84CEN0254	Retenue du Ravin des Combes - aval	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-ravin-des-combes-aval/
84CEN0255	Mare du Ruisseau de Saint-Jean		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-ruisseau-de-saint-jean/
84CEN0256	La Carade	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-carade/
84CEN0257	Retenue du Ravin des Combes - amont	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-ravin-des-combes-amont/
84CEN0258	Retenue de Saint-Trinit		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-saint-trinit/
84CEN0259	Etang du Château		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-du-chateau/
84CEN0262	Station de pompage de la Bastide-des-Jourdans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/station-de-pompage-de-la-bastide-des-jourdans/
84CEN0263	Mare du Jas de Bertet		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-jas-de-bertet/
84CEN0264	Mare du Grès		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-gres/
84CEN0270	Retenue du Valladas	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-valladas/
84CEN0271	Le Clos		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-clos/
84CEN0272	Plan de Saint-Pierre		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/plan-de-saint-pierre/
84CEN0273	Les Pradels	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-pradels/
84CEN0274	L'Etang		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-etang/
84CEN0276	Retenue de la Ravelle	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-la-ravelle/
84CEN0288	Ruisseau de Laval - T1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-laval-t1/
84CEN0289	Torrent Le Renard	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/torrent-le-renard/
84CEN0290	Le Mardéric	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-marderic/
84CEN0291	Ruisseau de Saint-Jean	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-saint-jean/
84CEN0292	Le Riou	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-riou/
84CEN0294	L'Eze	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-eze/

84CEN0295	L'Ourgouse	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-ourgouse/
84CEN0308	Prairies humides de Peypin d'Aigues - L'Etang		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-peypin-d-aigues-l-etang/
84CEN0317	L'Aigue Brun aval - Plaine de la Durance	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aigue-brun-aval-plaine-de-la-durance/
84CEN0318	Ruisseau de Laval - T2	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-laval-t2/
84PNRLO333	Ripisylve du Ravin du Coq		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-du-coq/
84PNRLO334	Ripisylve Les Molières		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-les-molieres/
84PNRLO335	Lataud		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lataud/
84PNRLO339	La Calade		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-calade/
84PNRLO340	Retenue du Colombier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-colombier/
84PNRLO344	Phragmitaie de Malconseil		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/phragmitaie-de-malconseil/
84PNRLO345	Ripisylve de Malconseil		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-malconseil/
84PNRLO346	Malafaïre		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/malafaire/
84PNRLO347	Ripisylve Le Tourel		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-le-tourel/
84PNRLO350	Ripisylve Le Coignet		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-le-coignet/
84PNRLO351	Ripisylve du Vallon du Deven		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-vallon-du-deven/
84PNRLO353	Ripisylve du Ravin de la Gravière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-de-la-graviere/
84PNRLO354	Ripisylve du Ruisseau de Canaux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ruisseau-de-canaux/
84PNRLO355	Ripisylve confluence Ruisseau de l'Hermitage - Ruisseau de Canaux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-confluence-ruisseau-de-l-hermitage-ruisseau-de-canaux/
84PNRLO356	Ripisylve du Vallon de Vaumale		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-vallon-de-vaumale/
84PNRLO357	Ripisylve du Ravin de la Grande Combe		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-de-la-grande-combe/
84PNRLO358	Prairies humides de St Catherine		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-st-catherine/
84PNRLO359	Le Bosquet		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-bosquet/
84PNRLO362	Ripisylve de la Brûlade		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-la-brulade/
84PNRLO363	Ripisylve du Vallat des Cayoux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-vallat-des-cayoux/
84PNRLO364	Ripisylve du Vallat de La Grande Bastide		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-vallat-de-la-grande-bastide/
84PNRLO365	Ripisylve du Vallat de la Combe		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-vallat-de-la-combe/
84PNRLO366	Ripisylve du Jas de Bertet		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-jas-de-bertet/
84PNRLO367	Ripisylve de St Léger		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-st-leger/
84PNRLO368	Ripisylve du Ravin des Pontoux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-des-pontoux/
84PNRLO369	Le Clot		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-clot/
84PNRLO370	La Rivaine		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-rivaine/
84PNRLO371	Ripisylve du ruisseau du Vabre		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ruisseau-du-vabre/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

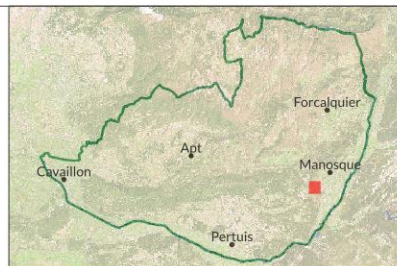
SEE_A_51 - Cultures du vallon de Chaffère



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:12 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Cultures du vallon de Chaffère - SEE_A_51 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Sainte-Tulle, Pierrevert

Superficie : 127.05 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Petit secteur à vocation agricole situé essentiellement dans le vallon de Chaffère, à Pierrevert, entre 300 et 360 mètres d'altitude. Les terrains sont marneux à argileux et passent vers Sainte-Tulle aux conglomérats de valensole. Près du ruisseau de Chaffère, ils sont de nature alluvionnaire.

En marge de l'urbanisation de Pierrevert et de Sainte-Tulle, ce sont des parcelles dédiées aux grandes cultures, dans un contexte moyennement humide. Le parcellaire reste de petite dimension, sur un modelé de pentes faibles à moyenne, au sein duquel les éléments paysagers et de diversité écologique, comme les haies et bosquets, petites pelouses marnicoles, restent présents. Quelques rares parcelles sont aujourd'hui embroussaillées.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE ET PLATEAU DE CORBIÈRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020063.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Cet espace agricole a connu les effets de l'urbanisation de Pierrevert, notamment le long de la RD.6 (quartiers de l'Orée du Golf, la Done). Le Golf de Pierrevert lui-même s'est constitué largement sur ces terrains alluvionnaires fertiles.

Malgré cela, le secteur conserve aujourd'hui une certaine cohérence et un aspect de campagne relativement préservée.

Les menaces qui peuvent affecter sa biodiversité continuent à être celle de l'extension urbaine dans le contexte aujourd'hui dynamique de l'agglomération manosquaine, mais également la persistance ou l'évolution vers de procédés de culture intensifs. Enfin, par endroits, certaines parcelles un peu enclavées risquent également d'être touchées par un abandon cultural.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les habitats sont largement dominés par les parcelles de grandes cultures, dont le caractère plus ou moins extensif ou intensif reste à mieux connaître dans le détail.

De nombreux micro-habitats viennent enrichir ce parcellaire : haies et bosquets de Chêne pubescent, Chêne vert et Pin d'Alep ainsi que divers arbustes, linéaires de ripisylve, petits espaces de pelouses sèches sur des affleurements argilo-sableux, fourrés de Spartiers sur délaissés....

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

C'est une flore essentiellement adventice qui est inventoriée ici et se développe en marge des cultures. Parmi celle-ci, quelques plantes messicoles communes sont citées mais aucune ne présentant un réel enjeu de conservation.

D'une manière générale, ce secteur reste assez peu prospecté et le cortège des messicoles devrait y être davantage recherché.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 9 espèce(s) à enjeux.

Il n'existe pas de données d'oiseaux en période de reproduction, mais uniquement des données hivernales, qui montrent la présence d'une petit cortège d'oiseaux "communs" classiquement lié à l'espace de la campagne cultivée.

Il semble donc important de procéder à des inventaires printaniers afin de mieux connaître l'enjeu du secteur pour la préservation de l'avifaune locale.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Même si ce secteur est relativement réduit en surface, sa biodiversité reste particulièrement méconnue à ce jour quel que soit le groupe étudié. Un effort d'inventaire semble donc ici prioritaire.

Ceci ne doit pas empêcher d'oeuvrer pour une meilleure protection du foncier agricole vis-à-vis de l'urbanisation ainsi que pour des modalités d'exploitation extensives et non consommatrices de produits phytosanitaires.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2005
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2005
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2005
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2005
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2005
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2005
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

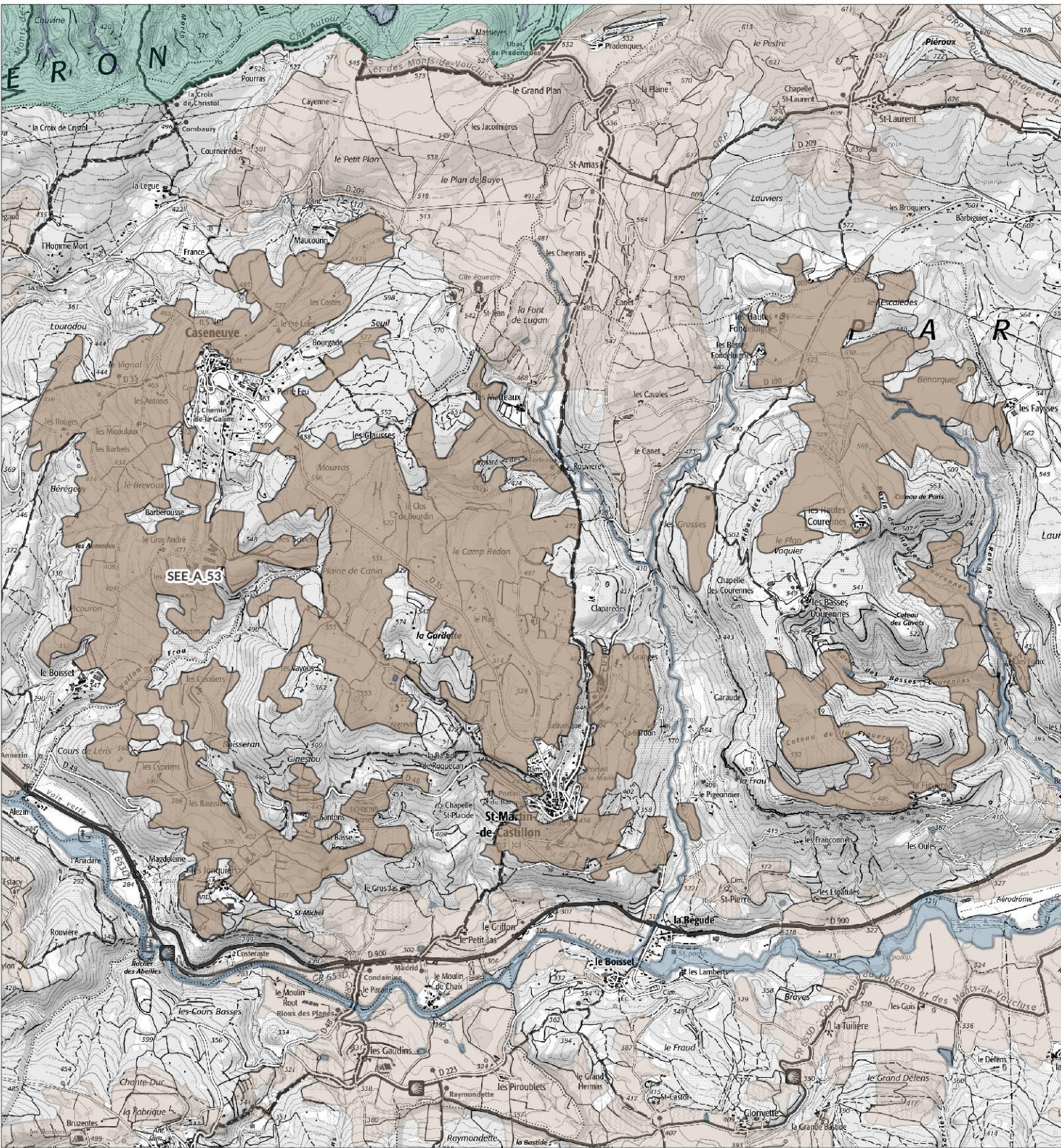
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0011	Ruisseau du Chaffère T2- Pierrevert	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-chaffere-t2-pierrevert/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

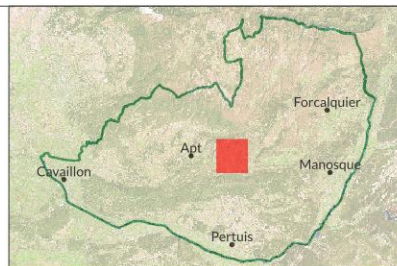
SEE_A_53 - Mosaïque agricole du plateau de Caseneuve et de Saint-Martin-de-Castillon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:34 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole du plateau de Caseneuve et de Saint-Martin-de-Castillon - SEE_A_53 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Caseneuve, Saint-Martin-de-Castillon, Viens

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1096.02 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Les villages perchés de Caseneuve et Saint-Martin de Castillon sont situés au sommet de collines dominant la vallée du Calavon au sud et la plaine d'Apt à l'ouest.

Ces collines correspondent à des terrains calcaires qui ont été diversement érodés, offrant un relief diversifié avec des pentes modérées à fortes au sud et à l'ouest, plus douces au sommet du plateau. Ces roches calcaires sont essentiellement d'origine oligocène autour de Caseneuve (calcaires dits de Vachères), avec une base davantage argilo-gréseuse. Au sommet du plateau, elles sont surmontées de calcaires molassiques du miocène, lesquels forment des barres rocheuses au niveau du village de Saint-Martin-de-Castillon.

Epousant cette géologie et cette topographie diversifiées s'étend entre 320 et 580 mètres d'altitude un parcellaire agricole complexe, en mosaïque paysagère inextricable avec des boisements essentiellement dominés par le Chêne pubescent.

Ce parcellaire de petite dimension accueille un système de polyculture - élevage très diversifié où se côtoient les cultures annuelles de céréales et légumineuses, la vigne, le lavandin, des vergers et truffiers, mais également des friches et parcours pastoraux, notamment au sommet du plateau.

La richesse biologique du secteur émane de cette diversité des usages agricoles, mais également de la complexité paysagère en place car outre la forte présence du Chêne pubescent en haies ou bosquets, le parcellaire est émaillé d'une multitude de murets, cabanons, talus, délaissés, etc favorable à l'expression de la biodiversité campagnarde.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
ZNIEFF géologique	GISEMENT DE GRAND PLAN
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU DE CASENEUVE

Lien

<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020324.pdf>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : La mosaïque agro-pastorale et forestière en place se maintient globalement, de même que des pratiques plutôt extensives, mais n'empêche pas une lente fermeture des milieux par enrichissement de certaines parcelles, puis évolution vers la chênaie pubescente.

La menace principale est donc celle de la déprise du fait de l'abandon de cultures ou parcours dans un contexte d'agriculture sèche à faible valeur ajoutée.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 46 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 7 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 6 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2019
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2003
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule, Tulipe des bois, Tulipe de France	Assez fort	2014
<i>Viola jordanii</i> Hanry, 1853	Violette de Jordan	Assez fort	2014

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2010
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2012
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2011
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2008
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2007
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2006
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2015
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2011
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2012
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2017
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2003
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2015
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2012
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	1977
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	1980
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2014
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2008
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2011
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2007
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2010
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2008
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2012
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2007
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	1977
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2008
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2011
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2010
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2011
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	1977
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2008
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2012
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1979
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2015
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2011
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2011
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2010
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2004
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2003
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2012
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2008
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2011
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2009
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2008
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2012
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	1977
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2012
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	1977
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2011

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2011
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2021

<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2012
<i>Psammotriton edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotriton d'Edwards (Le), Psammotriton cendré	Modéré	2021
<i>Salamandra atra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2011
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2019
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2011

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alopecosa laciniosa</i> (Simon, 1876)		Modéré	2005
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2019
<i>Dasymia laevigata</i> (Thorell, 1873)		Modéré	2004
<i>Gryllomorpha uclensis uclensis</i> Pantel, 1890	Grillon des jas	Modéré	2020
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2005
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2015

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope

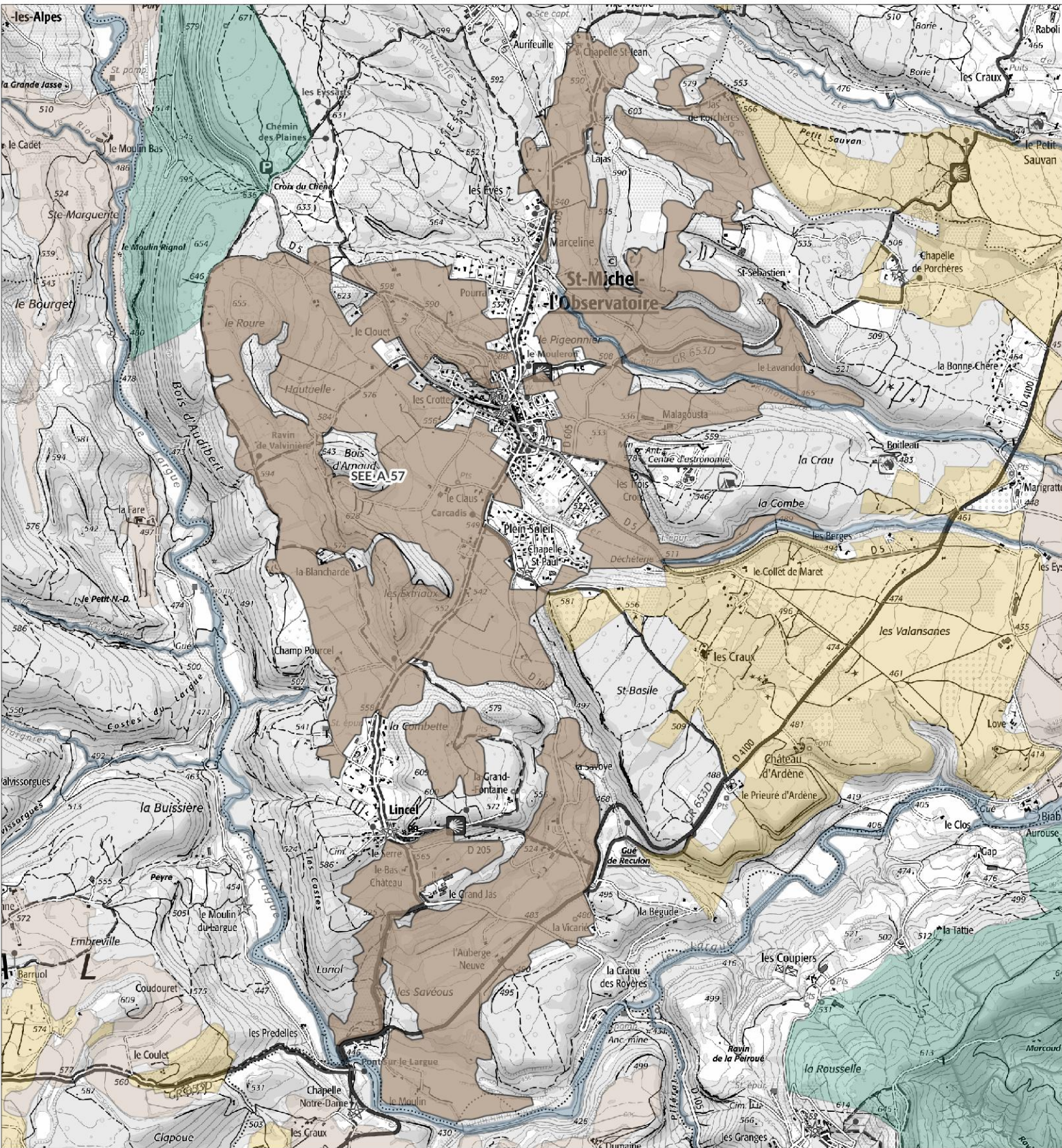
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL031	Mare Les Jonquiers		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-jonquiers/
84PNRL039	Retenue du ravin des Basses Courennes		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-ravin-des-basses-courennes/
84PNRL051	Mare Aigrevin		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-aigrevin/
84PNRL264	Ravin du Fouix	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-du-fouix/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_57 - Mosaïque agricole de Saint-Michel l'Observatoire



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:27 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole de Saint-Michel l'Observatoire - SEE_A_57 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Villemus, Saint-Michel-l'Observatoire, Mane

Superficie : 625.56 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : V

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Le parcellaire agricole de Saint-Michel-l'Observatoire s'étend au gré de la topographie collinaire de la commune, entre 430 et 650 mètres d'altitude. Il occupe des terrains relativement meubles que constituent les molasses sableuses miocènes, de part et d'autre d'un ensemble de collines de molasse calcaire et le long des ruisseaux intermittents du Reculon, de la Rimourelle et du Répétier. Vers l'aval, ces cultures atteignent la rive gauche du Largue en contrebas de Lincel.

Dans l'ensemble, les cultures se déploient dans un parcellaire de petite dimension. Elles ont diversifiées et s'inscrivent dans des modalités extensives en partie liées également à une usage pastoral du territoire. On y trouve notamment des cultures annuelles de céréales et de fourrage, mais également des parcelles en lavandin.

Dans les bas-fonds et le long des ruisseaux se maintiennent également des prairies de fauche mésophiles.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type I	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES ENTRE COUBIAN ET LA CHAPELLE NOTRE-DAME - LES COSTES DU LARGUE - RUISSEAUX ET RAVINS DE VALVISSORGUES, DU RIO ET DE L'AIGUEBELLE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020061.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE - PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : La topographie et la relative exigüité du parcellaire limite dans une certaine mesure le potentiel d'intensification de ce secteur agricole, et pour l'heure le modèle agro-pastoral extensif semble se maintenir. Il s'agit toutefois d'un modèle à valeur ajoutée peu importante et qui doit être préservé de dérives potentielles telles que l'étalement urbain, l'abandon de parcelles ou le développement trop important des cultures de plantes à parfum.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 30 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2017
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	1998
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2016
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	1996
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	1998
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Caulalide à feuilles larges	Assez fort	2014

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2017
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevéche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2016
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2006
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2019
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2014
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2018
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2017
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2019
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2017
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2011
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Ectamenogonus montandoni</i> (Buysson, 1889)		Très fort	2007
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2002

Autres groupes

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

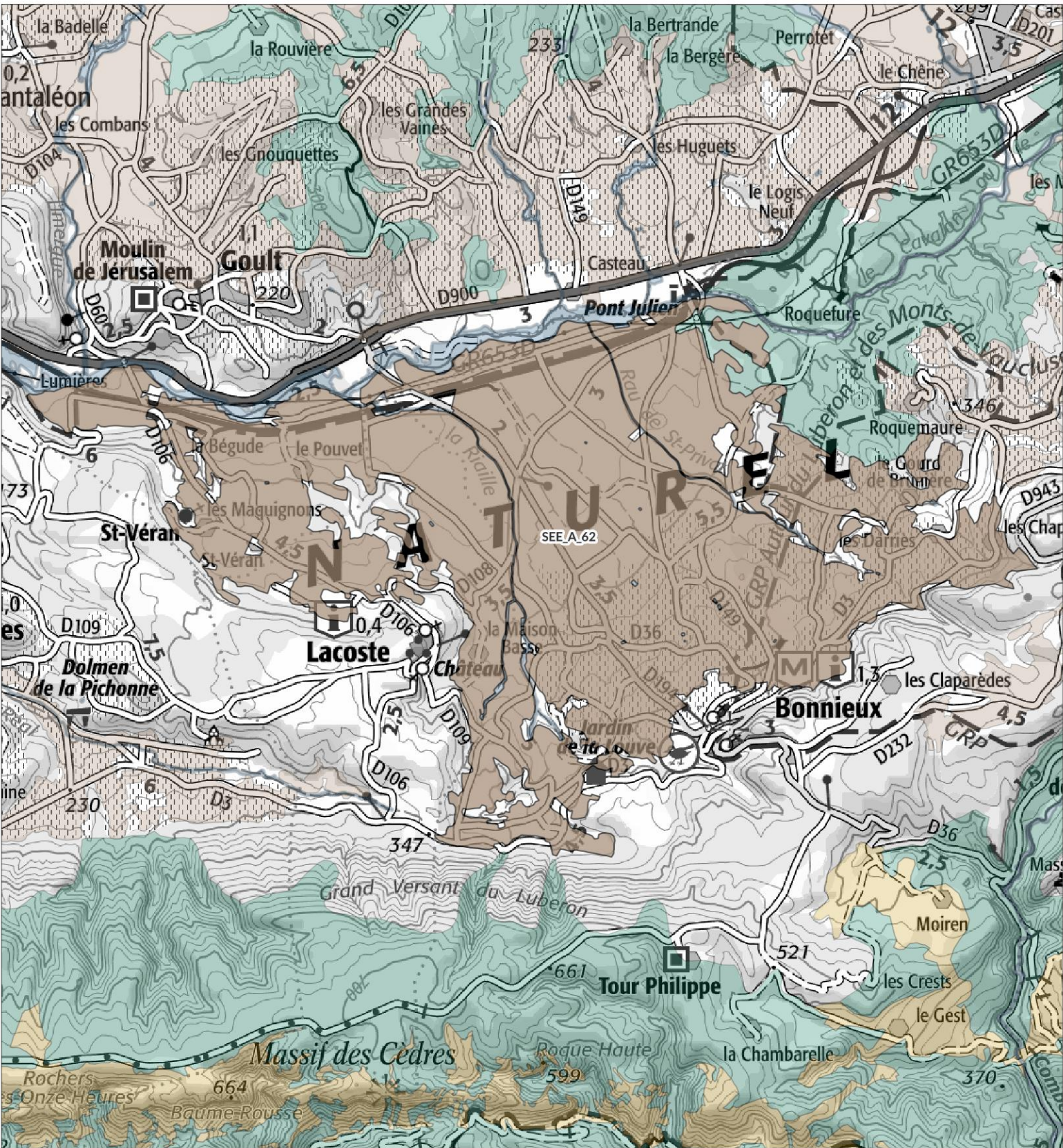
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0034	Largue médian - De Revest des Brousses au confluent avec la Rimourelle (Dauphin)	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-median-de-revest-des-brousses-au-confluent-avec-la-rimourelle-dauphin/
04CEN0002	La Rimourelle		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-rimourelle/
04CEN0005	Mare - Le Moulin		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-moulin/
04PNRLO102	Prairies et ripisylve du ruisseau Le Répétier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-et-ripisylve-du-ruisseau-le-repetier/
04PNRLO108	Le Claus		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-claus/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

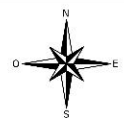
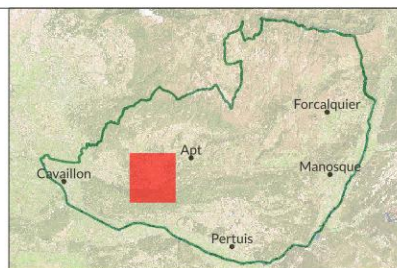
SEE_A_62 - Plaine de Lacoste et de Bonnieux



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:50 300

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Plaine de Lacoste et de Bonnieux - SEE_A_62 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : Préserver; Restaurer

Commune(s) concernée(s) :
Bonnieux, Goult, Lacoste

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 2058.5 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

En contrebas des villages perchés de Bonnieux et de Lacoste s'étend une petite plaine qui descend en pente douce jusqu'en rive gauche du Calavon.

Drainé par deux ruisseaux intermittents, la Riaille de Lacoste et le ruisseau de Saint-Privat, il s'agit d'un espace dédié depuis "toujours" à une production agricole.

Les terrains sédimentaires, récents, sont constitués d'alluvions et de colluvions récentes d'âge quaternaire. On y trouve également en marge, des grès et sables crétacés.

Sur ces sols fertiles, s'est développée autrefois, comme dans le reste du territoire, une agriculture diversifiée associée à des formes d'élevage ovin et caprin.

Cette polyculture-élevage a évolué au fil du temps vers des modalités plus intensives, notamment dans la partie inférieure du secteur, la plus plane, où de vastes surfaces d'un seul tenant sont dédiées à la culture du lavandin ainsi qu'à la vigne.

On trouve toutefois, encore aujourd'hui une certaine diversité des productions, avec certaines parcelles en grandes cultures, en maraîchage, vergers, ainsi que des friches et quelques prairies mésophiles.

La structure du parcellaire est mieux conservée dans la partie haute et proche des villages où elle s'entremêle davantage avec divers éléments paysagers et supports de biodiversité tels que les arbres, murets, délaissés, friches, etc.

Bien qu'existant dans la plaine agricole et sur les premières, l'habitat dispersé s'est peu développé et l'urbanisation autour des villages a été relativement contrôlée.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
ENS	Les zones humides du Calavon	
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
RNN géologique	Les Chapelins	
RNN géologique	Saint-Pierre	

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Certaines parties, notamment inférieures, de la plaine, ont subi une évolution vers la monoculture du lavandin et de la vigne, certainement en partie selon des modalités intensives et consommatrices de produits phytosanitaires.

Par ailleurs, cette partie inférieure comprend également quelques vastes parcelles d'un seul tenant probablement issues d'opérations de remembrement.

Dans l'ensemble, la vocation agricole du secteur ne semble pas menacée, a fortiori parce qu'il est aujourd'hui desservi par un réseau d'irrigation sous pression. Il conviendrait toutefois de veiller à ce que ce service de sécurisation de la ressource en eau ne contribue pas à l'unique développement de cultures à forte valeur ajoutée telles que la vigne.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 2 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 63 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

Intérêt sédimentologique : le « paléokarst du Coulon »

Entre Apt et le Pont Julien de part et d'autre du Calavon, ce site apparaît comme une masse de calcaire Urgonien creusée de dolines remplies de sables et argiles jaunes, rouges à taches blanches lie de vin avec une frange d'altération centimétrique sur leur pourtour. Sa particularité est de s'être réalisée non pas à l'air libre mais sous une couverture de terrains argilo-sableux qui s'est retrouvée soutirée et piégée dans les dépressions du karst. Il apparaît comme un jalon entre les ocres et les bauxites.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Orobanche artemisii-campestris</i> Vaucher ex Gaudin, 1829	Orobanche de l'armoise champêtre, Orobanche de l'armoise des champs	Assez fort	1997
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	1996

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2016
<i>Crocidura suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	1990
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2018

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2011
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guigette	Assez fort	2010
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2013
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2020
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2018
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2004
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2008
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	1981
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2012
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2022
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2010
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	1980
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2015
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2021
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2007
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2022
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2020
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2010
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2012
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2011
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2006
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2022
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2010
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2022
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2014
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2006
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	1981
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2009
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2014
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2015
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2004
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	1978
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2014
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2015
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	Modéré	1983

<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2022
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2013
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2013
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2005

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2016
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe (La)	Assez fort	2010
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2010
<i>Pelobates cultripès</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	2021
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2017
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2015

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anisoplia remota</i> Reitter, 1889	Anisoplie du Languedoc	Modéré	2020
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2000
<i>Nemesia incerta</i> O. Pickard-Cambridge, 1874		Très fort	2002

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisement des calcaires en plaquettes oligocènes, Saint-Pierre	PAC0723	3 étoiles
Gisements à micromammifères, reptiles et poissons oligocènes des Chapelins	PAC0729	2 étoiles
Paléokarst du Coulon	PAC0739	2 étoiles

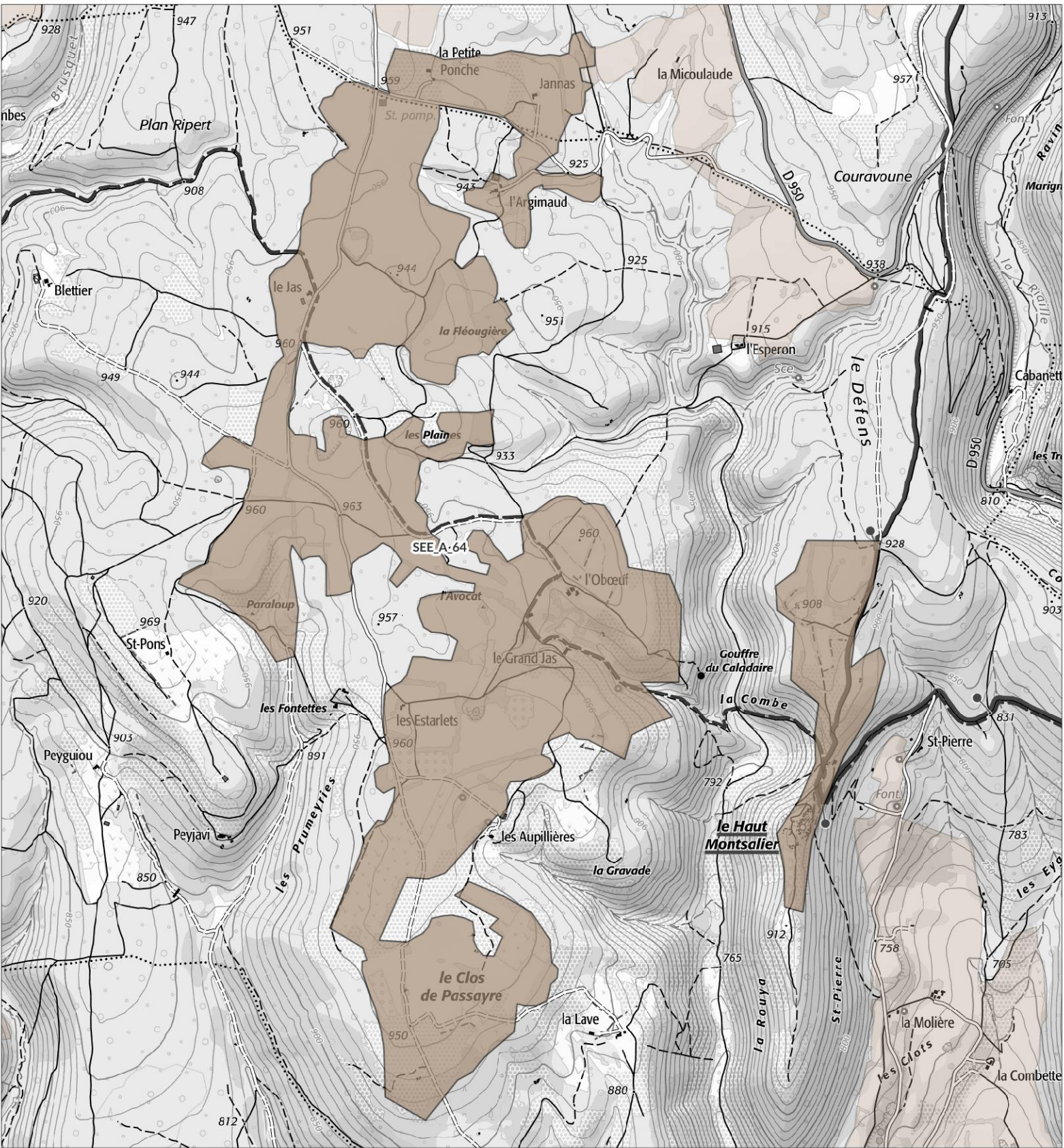
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0306	Mare - Les Mallans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-mallans/
84CEN0310	Ravin - Le Petit Moulin		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-le-petit-moulin/
84CEN0311	Ravin - Les Mallans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-les-mallans/
84PNRL0293	Mare de la Pérussière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-perussiere/
84PNRL0379	Mare de Berlingot n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-berlingot-n-1/
84PNRL082	Le Gourd de Brunière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-gourd-de-bruniere/
84PNRL083	Mare La Longue Bastide n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-longue-bastide-n-1/
84PNRL084	Mare La Longue Bastide n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-longue-bastide-n-2/
84PNRL085	Mare du Château de la Canorgue		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-chateau-de-la-canorgue/
84PNRL086	Mare de Fontaurès n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-fontaures-n-1/
84PNRL087	Mare de Fontaurès n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-fontaures-n-2/
84PNRL106	Mourre de Sambuc n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mourre-de-sambuc-n-1/
84PNRL107	Mare La Colombine		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-colombine/
84PNRL108	Mare de Berlingot n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-berlingot-n-2/
84PNRL109	Mare La Clastre n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-clastre-n-1/
84PNRL110	Mare La Clastre n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-clastre-n-2/
84PNRL111	Mare de Mourre de Sambuc n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-mourre-de-sambuc-n-2/
84PNRL112	Mare du Château Luc		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-chateau-luc/
84PNRL113	Mare Le Petit Moulin		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-petit-moulin/
84PNRL114	Mare de Saint Paul		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-saint-paul/
84PNRL115	Mare Les Pèbres		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-pebres/
84PNRL116	Mare de Saint Véran		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-saint-veran/
84PNRL117	Mare Le Haut Claus		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-haut-claus/
84PNRL270	Le Calavon-Coulon - 6 - Pont Julien jusqu'au canal de Carpentras	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-6-pont-julien-jusqu-au-canal-de-carpentras/
84PNRL271	Le Calavon-Coulon - 5 - Gorges de Rocquefure	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-5-gorges-de-rocquefure/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

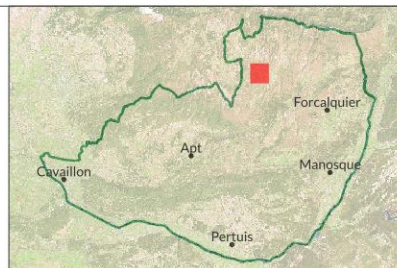
SEE_A_64 - Mosaïque agricole du plateau de Montsalier



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:20 300

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Mosaïque agricole du plateau de Montsalier - SEE_A_64 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Redortiers, Montsalier

Superficie : 332.86 ha

Objectif de conservation : Préserver; Restaurer

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Sur le rebord oriental du plateau d'Albion, aux alentours de 900 mètres d'altitude, ce secteur comprend un ensemble de parcelles cultivées réparties autour des lieux-dits du Jas, du Grand-Jas, du Clos de Passayre ainsi que sur la crête du Vieux Montsalier.

Sur un substrat de calcaires bédouliens (Crétacé) ainsi que de colluvions et alluvions anciennes de nature siliceuse, le parcellaire agricole s'étend sur des sols pauvres et caillouteux, localement plus riches et enrichis d'argile au sein de dolines qui sont ici nombreuses.

Le climat est de type supra-méditerranéen mais une affinité montagnarde se fait sentir sur ce plateau très venté et aux températures moyennes assez froides.

Ce contexte a depuis très longtemps été propice à l'établissement d'un système de polyculture-élevage extensif qui a plus ou moins perduré jusqu'à aujourd'hui, même si le développement de la culture de la lavande a pu constituer par endroits une tendance à la monoculture défavorable pour la biodiversité.

Ces espaces agricoles du plateau d'Albion conservent encore aujourd'hui une flore messicole remarquable ainsi que de nombreuses espèces faunistiques devenues aujourd'hui vulnérables.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le parcellaire agricole se maintient globalement, mais le secteur a connu ces dernières décennies un glissement important vers la culture de la lavande.

Le modèle agricole est ici associé traditionnellement à l'élevage ovin, mais les surfaces pastorales se sont réduites au fil du temps et les milieux autres qu'agricoles se sont globalement fermés.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 5 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 19 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille	Modéré	2021
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2009
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2022
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2022
<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort	2021

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2006
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2020
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2016
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2017
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2005
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2013
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2005
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2005
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2005
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2017
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2016
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2008

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

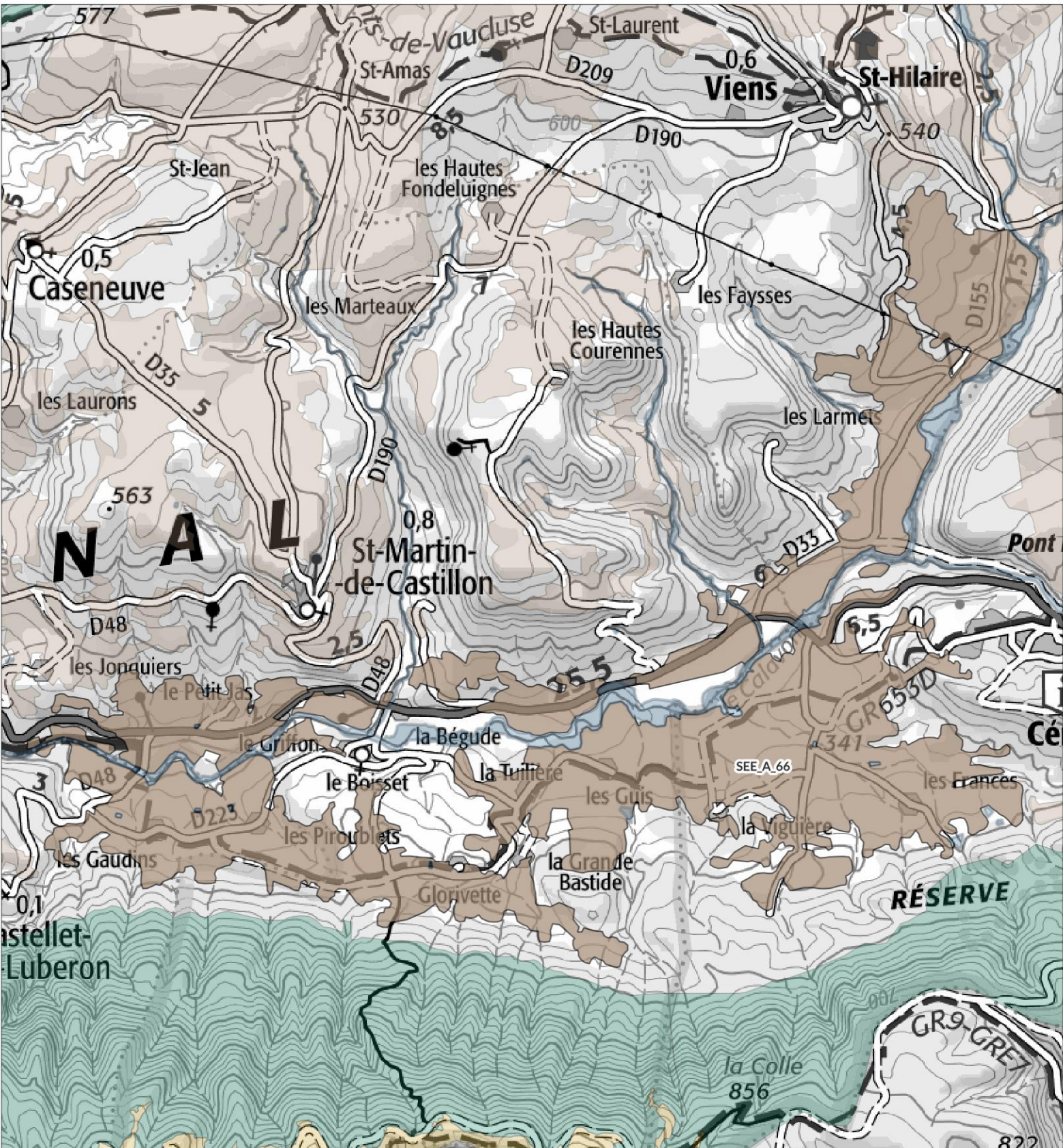
Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat

donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

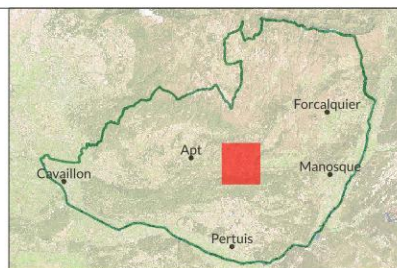
SEE_A_66 - Espace agricole du moyen Calavon entre Castellet et Viens



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:42 200

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Espace agricole du moyen Calavon entre Castellet et Viens - SEE_A_66 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : Restaurer;Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Céreste, Castellet-en-Luberon

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1178.11 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Entre Viens et Castellet, en passant au pied des villages de Céreste et Saint-Martin-de-Castillon, la vallée du Calavon s'élargit. Après avoir reçu l'Encrême en rive gauche, la vallée prend une orientation est-ouest. Elle accueille une petite plaine qui se déploie entre les Frances et la Tuilière. Elle se resserre quelque peu ensuite au niveau du Boisset et de la Bégude, puis s'élargit à nouveau vers les Gaudins.

Entre 280 et 470 mètres d'altitude, il s'agit d'un secteur à vocation agricole établi sur des terrains alluviaux le long du Calavon, ou sur des terrains marneux de l'oligocène sur les versants peu pentus, lesquels sont davantage étendus en rive gauche au pied du Grand Luberon.

On y trouve tout à la fois un système de grandes cultures sur des parcelles assez vastes dans les zones les plus planes, relayées sur les versants par un réseau plus dense de petites parcelles. Les modalités d'exploitation, selon les endroits sont intensives à extensives et l'élevage reste encore un peu présent, quoique peu développé.

Les cultures sont assez diversifiées : céréales, fourrage, maraîchage, lavandin, mais également la vigne sur les coteaux plus favorablement exposés.

Le parcellaire est dans l'ensemble assez complexe, bordé de nombreuses haies arborées et de bois sur certains vallonnements. Il se mêle aussi à de nombreux hameaux et à habitat dispersé relativement présent. Dans l'ensemble, l'aspect paysager est celui d'une campagne pluôt luxuriante dans un contexte un peu froid et méditerranéen atténué à l'ubac du Grand Luberon.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
RNN géologique	Glorivette	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DE GLORIVETTE BOISSET	
ZNIEFF terre Type I	LE CALAVON, DE VIENS À LA BÉGUDE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020482.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le secteur a subi les effets d'une certaine intensification, particulièrement au sein des petits espaces de plaine. Ces modalités d'exploitation restent actuelles et constituent aujourd'hui la menace principale pour les cortèges végétaux et faunistiques en présence. Certaines espèces messicoles ou oiseaux adaptés à ce paysage de campagne cultivée n'ont pas été revus depuis plusieurs décennies.

Le secteur semble sinon relativement à l'écart des pressions d'aménagement et de l'urbanisation.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 21 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 8 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 48 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 4 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. De nos jours, certains niveaux offrent un contenu paléontologique riche et d'une grande diversité. Ce sont principalement des poissons (*Dapalis macrurus*, *Enoplophthalmus schlumbergeri*) qui ont été trouvés sur le site classé en RNN de Glorivette, à Saint-Martin-de-Castillon. Un spécimen entier de brochet fossile, à corps trapu provient également de ce gisement. Cette espèce nouvelle a été décrite sous le nom d'*Esox primaevus* et représente le plus ancien spécimen connu du genre *Esox*. Il présente des affinités étroites avec certains brochets actuels de l'est des Etats-Unis. La présence d'un brochet fossile dans ces calcaires en plaquettes est un argument pour affirmer l'existence à certains moments de conditions typiquement lacustre.

Des plumes d'oiseaux ont été trouvés sur ce site ainsi que des végétaux et des insectes.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea ageratum</i> L., 1753	Achillée visqueuse, Herbe au charpentier, Achillée agérate	Assez fort	2010
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2014
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2020
<i>Allium scaberrimum</i> J.Serres, 1857	Ail très rude, Ail très scabre	Assez fort	2014
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2017
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2005
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	2010
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2019
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	1983
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2005
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2018
<i>Glycyrrhiza glabra</i> L., 1753	Réglisse sauvage, Réglisse glabre	Modéré	2010
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Modéré	2014
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2005
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2018
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2005
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2016
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2015
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Caulalide à feuilles larges	Assez fort	2005
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2010

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2016
<i>Crocidura suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	1983
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame	Modéré	1983
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Modéré	2010
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2017
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Modéré	2010
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2010
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2003
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2017
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	1992
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2006
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2003
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2017
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2014
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2016
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2016
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2006
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	1977
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	1991
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1977
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2012
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2019
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	1978
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2006
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2012
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2020
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	1977

<i>Gyps fulvus</i> (Hablitzl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2012
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2016
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2017
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2018
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2011
<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oread	Très fort	2019
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2017
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2015
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2017
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	1991
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	1977
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2020
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2018
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2016
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2017
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2016
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2009
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Fort	2010
<i>Chilotomina nigratarsis</i> (Lacordaire, 1848)		Modéré	2020
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2010
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2020

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisement des calcaires en plaquettes Oligocènes du Vaucluse, Glorivette	PAC0723	3 étoiles

Liste des zones humides

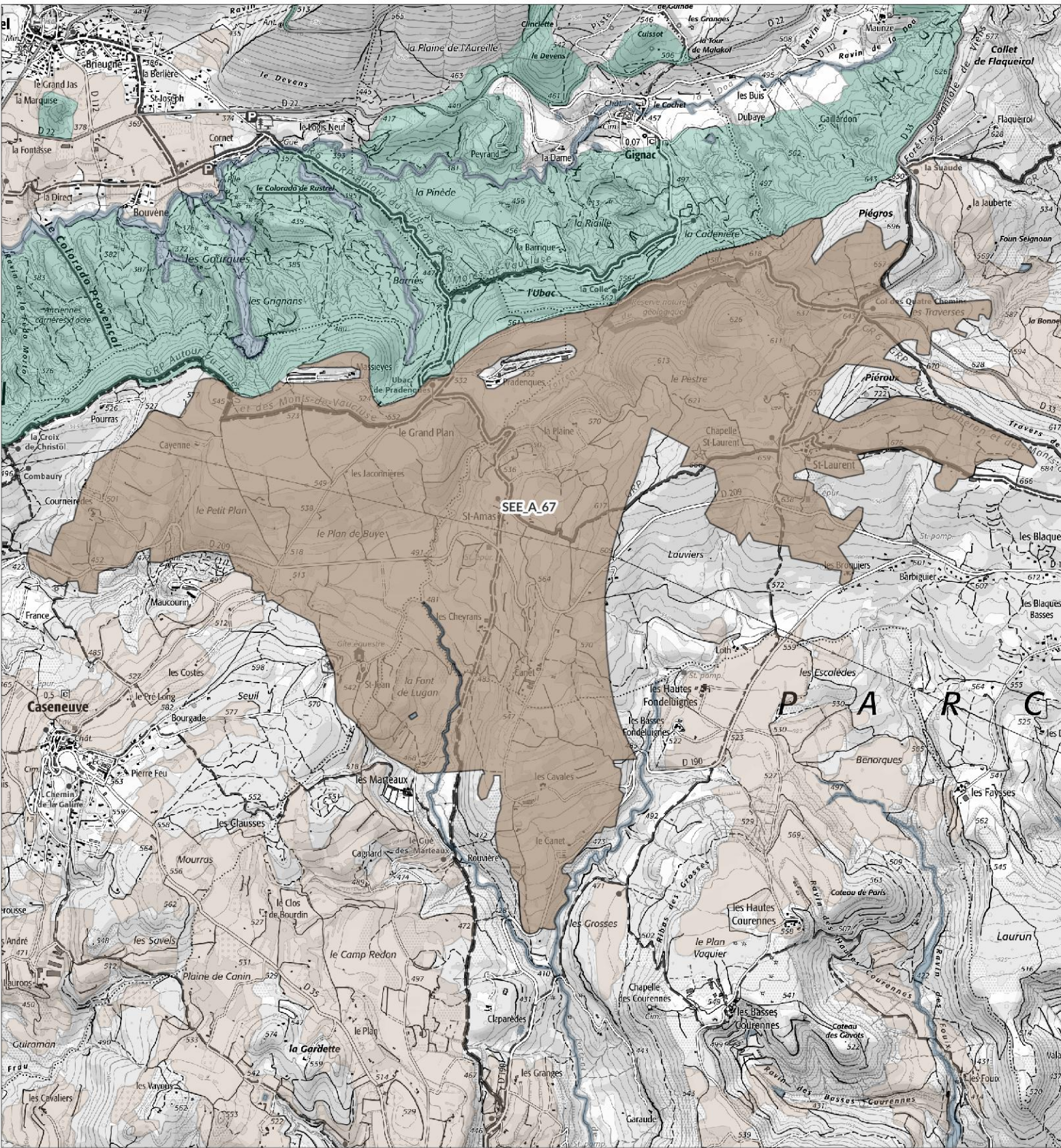
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEN0023	Prairie humide de La Viguière	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-humide-de-la-viguiere/
04PNRL0112	Mare de Marlençon n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-marlencon-n-1/
04PNRL015	La Grande Bouisse n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-grande-bouisse-n-1/
04PNRL016	Retenue Les Capucins		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-les-capucins/
84PNRL017	Mare de Glorivette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-glorivette/
84PNRL019	Mare Les Gaudins n°3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-gaudins-n-3/
84PNRL020	Mare Les Gaudins n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-gaudins-n-1/
84PNRL021	Mare Les Gaudins n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-gaudins-n-2/
84PNRL023	Retenue de Meysteme		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-meysteme/
84PNRL052	Retenue de Sarriès		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-sarries/
84PNRL216	Mare Le Petit Jas		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-petit-jas/
84PNRL264	Ravin du Fouix	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-du-fouix/
84PNRL267	Le Calavon-Coulon - 2 - Chapelle St Féréol jusqu'au moulin du Paraire	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-2-chapelle-st-feroel-jusqu-au-moulin-du-paraire/
84PNRL268	Le Calavon-Coulon - 3 - Moulin du Paraire jusqu'à la zone urbaine Apt-Saignon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-3-moulin-du-paraire-jusqu-a-la-zone-urbaine-apt-saignon/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat

donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_67 - Plateau de Saint-Amas et de Saint-Laurent



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:30 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Plateau de Saint-Amas et de Saint-Laurent - SEE_A_67 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Caseneuve, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Gignac

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 874.47 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend aux confins des communes de Caseneuve, Viens et Saint-Martin-de-Castillon, entre 440 et 670 mètres d'altitude. Le socle géologique est constitué de calcaires en plaquettes, argiles vertes et grès tendres datant de l'Oligocène.

Ici l'altitude relativement élevée tempère la chaleur du climat méditerranéen et confère à cette zone une activité de caractère montagnard, organisée autour de l'agriculture traditionnelle et de l'élevage. Les champs de céréales alternent avec des cultures de légumineuses fourragères, lavande, sauge sclarée, émaillés de quelques friches. Ces cultures extensives de type traditionnel permettent à des plantes liées exclusivement aux céréales, appelées messicoles, de survivre et se développer dans de bonnes conditions. D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante, et ce à l'échelle de la France entière, et avec elles disparaît une part importante de biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est l'un des plus menacés de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification de l'agriculture, ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme des mauvaises herbes, dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse son originalité floristique. Ainsi dans ces champs ou à leurs lisières, le plus souvent épargnés des traitements herbicides par les agriculteurs-éleveurs pour protéger leurs troupeaux, on peut rencontrer de nombreuses espèces menacées devenues très rares ailleurs en France.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583
RNN géologique	Dalle de Viens	
RNN géologique	Grand-Plan	
RNN géologique	La Bonnette	
RNN géologique	Pradenques	

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La connaissance de la flore messicole nécessiterait d'être réactualisée afin de savoir si le cortège en place il y a une vingtaine d'années est toujours en place.

Les changements de pratiques vers des modalités plus intensives constituent la menace majeure, non seulement pour la flore messicole, mais également pour la petite faune associée à cette mosaïque paysagère agricole.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 22 espèce(s) à enjeux.

Cette zone représente un véritable creuset conservatoire pour cette flore messicole menacée et doit être considérée du plus grand intérêt biologique par la rareté, l'importance et la diversité des espèces qui s'y développent, et entre autres, par la présence de très nombreuses espèces menacées :

- *Androsace maxima*, l'Androsace des champs, plante des régions septentrionales, qui a une préférence marquée pour les régions fraîches, dans le sud de la France, on la rencontre plutôt dans les zones de montagne où elle compense sa situation plus méridionale par l'altitude

- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux, que dans les vallées, il est courant dans ce secteur

- *Adonis flammea*, l'Adonis couleur de feu, le plus rare en France des trois adonis, paradoxalement, c'est le mieux représenté sur le Parc, il a quasiment disparu du nord de la France à cause de son statut de messicole stricte

- *Gagea arvensis*, la Gagée des champs qui bénéficie d'une protection nationale, elle a pratiquement disparu de la moitié nord de la France, mais reste présente dans plusieurs départements du sud, elle est ici en faible densité.

- *Consolida pubescens*, le Pied d'alouette velu, absent du nord de la France, rare dans le sud en général, il trouve ici une de ses rares stations du Parc.

- *Conringia orientalis*, la Roquette d'orient est l'une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée

- *Asperula arvensis*, l'Aspérule des champs est l'une des messicoles les plus rares du Luberon, cette montagnarde trouve ici ses plus belles populations du Parc

- *Cnicus benedictus*, le Chardon béni, messicole méditerranéenne en voie de raréfaction, plus à l'aise dans le sud Luberon, rencontre ici quelques secteurs favorables

Vaccaria pyramidata, la Saponaire des vaches, en voie de raréfaction avancée, est ici représentée par quelques stations

- *Agrostemma githago*, la Nielle des blés a connu une régression spectaculaire due à son élimination systématique par le tri des semences et aux désherbants sélectifs, rare sur tout le territoire du Parc, elle a quasiment disparu au nord de la France

- *Camelina sativa*, la Cameline, cultivée jusqu'à la fin du XIXe siècle, pour le fourrage et l'extraction d'une huile, a régressé d'une manière alarmante

- *Centaurea cyanus*, le Bleuet, espèce en forte régression dans toute la France, est le symbole emblématique des plantes messicoles en voie de disparition, il se raréfie également sur le territoire du Parc même si de nombreuses stations subsistent

- *Myagrum perfoliatum*, le Myagrum perfolié, une crucifère d'origine steppique, fugace et irrégulière, a quasiment disparu du nord de la France et connaît une grande régression dans le sud, il est relativement abondant ici mais reste rare dans tout le périmètre du Parc

- *Ceratocephalus falcatus*, la Ceratocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne la lisière des champs, où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout localisée dans le sud de la France et abondante ici

- *Turgenia latifolia*, la Turgenie à feuilles larges, espèce sub-méditerranéenne, est relativement fréquente dans le Sud de la France, elle est présente ici, sans être très abondante

- *Neslia paniculata*, la Neslie en panicule, est encore abondante ici, et relativement répandue dans le sud de la France

- *Valeriana echinata*, la Valérianelle hérisson, messicole rare du Parc, mais aussi sur la France entière

- *Sideritis montana*.

Toutes ces espèces végétales sont inscrites au Livre rouge régional des espèces menacées.

On rencontre également :

- *Papaver argemone*

- *Legousia hybrida*
- *Consolida regalis*

Ce secteur par la rareté, l'importance et la diversité de sa flore messicole, doit être considérée comme un agro-écosystème du Parc du plus grand intérêt au niveau biologique

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 40 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 6 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

Dalles à empreintes de pas de mammifères

Dans ce secteur, le site RNN de la dalle de Viens présente un des rares témoignages au monde du déplacement de mammifères qui vivaient ici il y a à environ 33 millions d'années. Une surface de 400 m² porte plus de 200 empreintes de mammifères attribués à des rhinocéros, des chevrotains... La plupart s'organisent en pistes permettant de suivre le cheminement de ces animaux aujourd'hui disparus.

Des empreintes sont visibles dans un vaste secteur entre la dalle de Viens et celle de Pradenques, également classée en RNN.

Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. De nos jours, certains niveaux offrent un contenu paléontologique riche et d'une grande diversité. Ce sont principalement les vertébrés fossiles (poissons, oiseaux, grenouilles, chauve-souris, reptiles...) ainsi que les végétaux (plusieurs centaines d'espèces) et les insectes qui en constituent la plus grande valeur scientifique. Ces niveaux livrent également des méduses, quelques araignées ainsi que des coprolithes fossiles. Deux sites de ce secteur sont classés en RNN, sur les communes Viens et Caseneuve.

Gisements à vertébrés continentaux (hors calcaires en plaquettes)

Gisements micromammifères répartis dans et autour d'un ravin à Saint-Martin-de-Castillon, envahis peu à peu par la végétation. Chacun occupe un niveau différent de la même formation oligocène des Calcaires de Vachères (env. -30 Ma).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	1983
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2021
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2005
<i>Allium scaberrimum</i> J.Serres, 1857	Ail très rude, Ail très scabre	Assez fort	1997
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	1997
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	1985
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2017
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	2021
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2021
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2005
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2021
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2005
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2021
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomélosie étoilée, Scabieuse étoilée	Modéré	1997
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2021
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2005
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2017
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	1990
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellardi	Modéré	2017
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caucalis à feuilles larges, Caucalide à feuilles larges	Assez fort	2005
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2021
<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort	1983

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2013

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2003
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	1977
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2003
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2003
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	1977
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2003
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2003
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	1977
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	1980
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2019
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1977
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2003
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	1977
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	1980
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2014
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	1977
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	1977
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1991
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2015
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2017
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2003
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2009
<i>Pyrrhoxorax pyrrhoxorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	1978
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2003

<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grise	Modéré	2010
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2003
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2019
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2016

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2021
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammmodrome d'Edwards (Le), Psammmodrome cendré	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2017
<i>Elater ferrugineus</i> Linnaeus, 1758	Grand Taupin roux	Modéré	2021
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	1993
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirsés (L'), Hespérie de Rambur (L')	Assez fort	2004
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2021
<i>Zonites algirus</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot peson	Modéré	2013

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle à empreinte de pas de mammifères de Pradenques	PAC0727	3 étoiles
Dalle à empreinte de pas de mammifères de Viens	PAC0727	3 étoiles
Gisement à micromammifères oligocènes de Saint-Martin-de-Castillon	PAC0740	1 étoile
Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Vaucluse, Grand Plan	PAC0723	3 étoiles
Gisements des calcaires en plaquettes, la Bonnette	PAC0723	3 étoiles

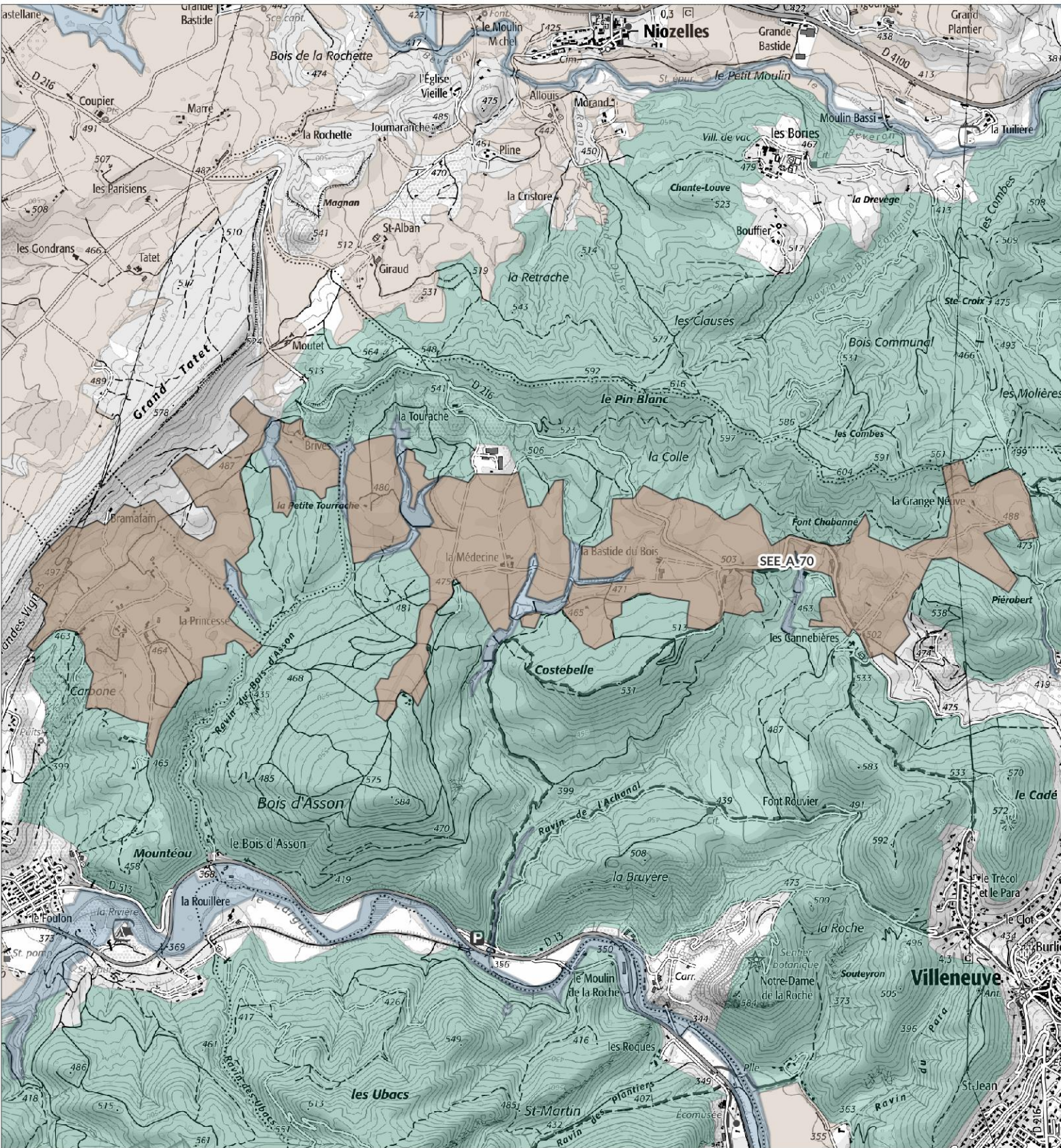
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRLO26	Mare Les Cavales		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-cavales/
84PNRLO50	Mare La Font de Lugan		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-font-de-lugan/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

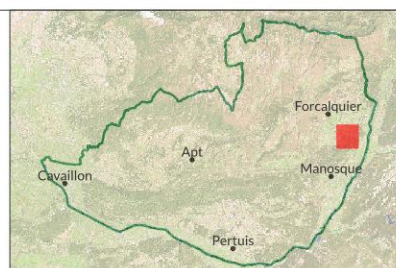
SEE_A_70 - Cultures des collines de Villeneuve et Saint-Maime



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:24 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Cultures des collines de Villeneuve et Saint-Maime - SEE_A_70 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Forcalquier, Saint-Maime, Villeneuve

Superficie : 239.07 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Petit parcellaire agricole isolé et perché entre les collines de Bois d'Asson et du Pin Blanc, entre 430 et 540 mètres d'altitude. Le parcellaire s'étend le long d'une dépression au pied de ces collines, depuis les hauteurs de Saint-Maime jusqu'à celles de Villeneuve. Le substrat correspond à des argiles sableuses de l'oligocène, sous-sol qui a permis la création d'un important réseau de retenues collinaires.

L'ambiance est thermophile et la végétation s'inscrit entièrement dans l'étage de végétation méditerranéen. Toutefois, en raison de la nature argileuse des terrains, le secteur est parcouru de sources et ruisseaux intermittents apportant une note hygrophile dans ce contexte agricole.

La végétation compagne des cultures comporte une flore messicole assez riche et la structure paysagère extensive est également intéressante pour la petite faune locale des milieux ouverts.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	COLLINES À L'OUEST DE VILLENEUVE - BOIS D'ASSON - COSTEBELLE - LA ROCHE - SAINT-JEAN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012369.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La structure du parcellaire agricole se maintient en l'état, sans signe apparent d'abandon ou d'évolution vers une monoculture. Les menaces potentielles concernent davantage les modalités d'exploitation : usage de produits phytosanitaires, pesticides notamment.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les parcelles sont essentiellement cultivées en céréales et fourrage, en lien avec une activité pastorale également présente. La polyculture-élevage s'exerce selon une modalité relativement extensive, permettant l'expression d'une flore messicole assez riche. Les bords de retenues et les ruisseaux voient se développer une végétation hygrophile : cordons de ripisylve, roselières, petites mégaphorbiaies.

Flore vasculaire

7 espèce(s) à enjeux.
Encore récemment, un certain nombre d'espèces messicoles ont été observées dans le secteur, témoignant d'un usage non intensif d'une partie au moins du parcellaire. Parmi celles-ci, quelques espèces d'enjeu modéré comme la Nielle des blés, les Fumeterres de Vaillant et à petites fleurs, l'Adonis couleur de feu, la Vachère, la Neslie paniculée ou encore la Passerine.

Mammifères

0 espèce(s) à enjeux.
La présence d'un parcellaire extensif, bordé d'espaces et linéaires boisés, avec de nombreuses pièces d'eau sont des éléments très favorables pour l'expression d'un cortège intéressant de chauves-souris, mais à ce jour, les données disponibles manquent.

Oiseaux

18 espèce(s) à enjeux.
Des inventaires datant de 2005 (LPO) ont mis en évidence la présence d'un ensemble de passereaux insectivores et granivores, liés à ce type d'agro-écosystème plutôt extensif, dont l'Alouette des champs, l'Alouette lulu, le Bruant proyer, l'Hirondelle rustique, le Tourterelle des bois, le Guêpier. La Pie-grièche écorcheur a aussi été observée plus récemment, mais sa nidification reste à montrer dans le secteur.

Dans l'ensemble, les données commencent à dater et de nouvelles prospections mériteraient d'être reconduites.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons)

1 espèce(s) à enjeux.
Les données manquent globalement et ne permettent pas de mettre à jour une faune invertébrée à enjeu de conservation, si ce n'est la présence de la Cordulie bronzée (en 2013), libellule rare à basse altitude dans les régions méridionales et dont la présence mériterait d'être confirmée aujourd'hui.

Autres groupes

0 espèce(s) à enjeux.
Patrimoine géologique :
- Intérêt sédimentaire
Les olistolithes de la Tourrache (ou klippes sédimentaires) se trouvent entre Villeneuve et Forcalquier. Ils se présentent sous la forme de masses de taille hectométrique de marnes ou de calcaires intercalées dans les niveaux détritiques. Ils traduisent un phénomène de glissement de masse de formations anciennes (Crétacé inf.) sur des formations plus récentes (oligocène détritique), directement liée à l'existence et à l'activité d'une faille majeure : la faille de la moyenne Durance.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Pour ce secteur agro-pastoral relativement extensif, l'enjeu est de préserver la physionomie paysagère actuelle ainsi que les pratiques culturelles permettant à la biodiversité actuelle de continuer à s'exprimer.

En dehors de la flore, les données naturalistes mériteraient d'être complétées (mammifères, invertébrés) ou renouvelées (oiseaux).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2019
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2022
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2022
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2004
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2011
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2005

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
Aucune donnée n'est disponible pour cette catégorie.			

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2012
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2005
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2012
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2005
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2020
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2005
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2005
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2012
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2005
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2014
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée (La)	Modéré	2013

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
Aucune donnée n'est disponible pour cette catégorie.			

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Olistolithes de la Tourrache	PAC1226	2 étoiles

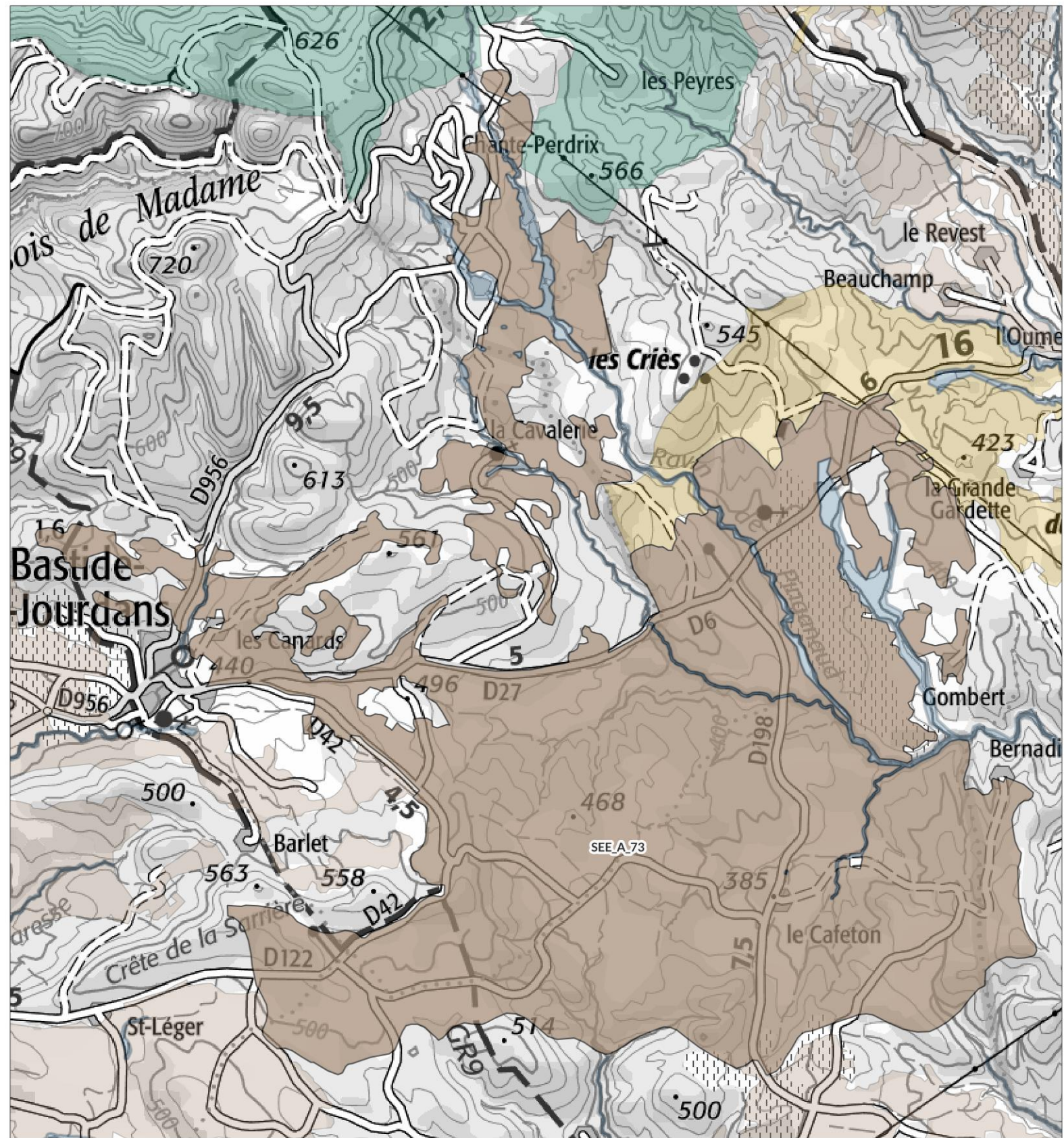
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0032	Réservoir des hauts de Villeneuve		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-des-hauts-de-villeneuve/

** L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :*

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

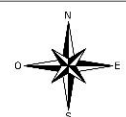
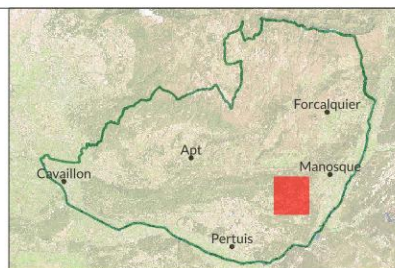
SEE_A_73 - Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:39 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert - SEE_A_73 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
La Bastide-des-Jourdans, Grambois, Corbières-en-Provence, Pierrevert, Beaumont-de-Pertuis, Montfuron

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 2044.29 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : V

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur, à vocation essentiellement agricole, s'étend entre 350 et 530 mètres d'altitude, sur une zone de plateaux situés entre le département du Vaucluse et celui des Alpes-de-Haute-Provence, essentiellement dans les communes de la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert.

Ce plateau, constitué de terres froides (argiles grises) et de grès datant de l'Oligocène, s'élève doucement du nord au sud. Il constitue le secteur le moins thermophile du Pays d'Aigues, où le vignoble cède la place à une agriculture plus traditionnelle de moyenne montagne, apportant une note particulière dans un paysage typiquement méditerranéen.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET CÔTEAUX DE LA GRANDE GARDETTE, LA ROVÈRE, SAINTE-MARGUERITE, PIGANAUD ET CHÂTEAUNEUF	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020062.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE ET PLATEAU DE CORBIÈRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020063.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE LA BASTIDE-DES-JOURDANS À BEAUMONT-DE-PERTUIS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020327.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les pratiques culturales extensives et traditionnelles sont globalement en régression et le passage à des systèmes plus intensifs constituent, ici comme ailleurs, une menace pour la biodiversité de la campagne cultivée.

Comme dans une grande partie du sud Luberon, l'extension, voire la tendance à la monoculture de la vigne fait courir un risque de perte de biodiversité traditionnellement liée au système de polyculture - élevage. La perspective toujours possible de création d'un réseau d'irrigation est également à questionner du point de vue de ses effets sur l'évolution des pratiques agricoles à moyen et long terme.

La proximité des zones urbaines d'Aix, Pertuis et Manosque ainsi que du complexe de Cadarache rend le secteur très attractif en tant que lieu de résidence, aussi la menace d'un accroissement de l'artificialisation des sols est réelle dans ce secteur.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les champs de céréales alternent avec des cultures de légumineuses fourragères, émaillés de quelques parcelles de vignes et de friches, entrecoupés de bosquets, associations de Pin d'Alep, Chêne vert et Chêne pubescent et, dans les zones les plus chaudes, de genévriers.

La culture extensive de type traditionnel, permet à des plantes liées exclusivement aux céréales, appelées messicoles, de survivre et se développer dans de bonnes conditions.

D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante, et ce à l'échelle de la France entière et avec elles disparaît une part importante de la biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est l'un des plus menacés de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification des cultures de céréales, toutes ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme des mauvaises herbes, dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Ces espèces annuelles, dont le pouvoir de germination persiste pendant plusieurs années, peuvent s'effacer et réapparaître au gré des changements de cultures, si on leur en laisse néanmoins la possibilité.

Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse l'une de ses originalités floristiques.

Flore vasculaire : 36 espèce(s) à enjeux.

Le cortège des plantes messicoles a fait l'objet d'inventaires importants au tournant des années 2000. Ces inventaires ont révélé la présence d'espèces qui revêtent un enjeu de conservation élevé, à l'image du Bifora testiculé et de la Turgénie, petites ombellifères, de la brassicacée Conringie d'Orient ou encore de la Roémérie hybride (proche des coquelicots), toutes quatre placées "En danger d'extinction" sur la liste rouge nationale. Les Dauphinelles d'Orient et pubescente connaissent elles aussi des statuts défavorables, de même que le Fumeterre à fleurs denses.

Certaines de ces espèces n'ont pas été revues depuis une trentaine d'années, faute peut-être d'inventaires récents.

En marge des cultures et dans la continuité des secteurs marneux de Pierrevert, on trouve également ici le Sainfoin humble d'Europe, rare espèce du sud-ouest de l'Europe, protégée dans la région.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 38 espèce(s) à enjeux.

Cette mosaïque agricole plutôt extensive est favorable au maintien d'espèces devenues particulièrement vulnérables. C'est notamment le cas dans ce secteur des pies-grièches méridionale et à tête rousse, respectivement "En danger d'extinction" et "Vulnérable" sur la liste rouge nationale. Observées en 2008 et 2009 dans le secteur, ces deux espèces devraient y être recherchées à nouveau.

Le Pipit rousseline, la Chevêche d'Athéna, l'Hirondelle rustique, la Pie-grièche écorcheur et le Moineau friquet constituent aussi des enjeux de conservation notables ainsi que des espèces devenues vulnérables.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 6 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le modèle d'agriculture sèche traditionnelle encore relativement présent ici doit être soutenu, notamment dans ses modalités les plus respectueuses de la biodiversité en place.

Le développement des réseaux d'irrigation sous pression doit également faire l'objet d'une veille en ce sens qu'il ne devrait pas constituer une opportunité de transformation du modèle agricole en place, vers des productions à plus forte valeur ajoutée telle que la vigne.

De nouveaux inventaires devraient être conduits afin de s'assurer de la persistance des plantes messicoles et de passereaux à fort enjeu de conservation dans le secteur.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

GUENDE Georges, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea ageratum</i> L., 1753	Achillée visqueuse, Herbe au charpentier, Achillée agérate	Assez fort	1997
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2011
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	Modéré	2012
<i>Anacamptis morio</i> subsp. <i>picta</i> (Loisel.) Jacquet & Scappat., 2003	Anacamptide peinte, Orchis peint	Modéré	2003
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2008
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier, Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Modéré	1996
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	1990
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2022
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2022
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2011
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2008
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite, Clématite dressée	Modéré	2008
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2005
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2015
<i>Delphinium orientale</i> J.Gay, 1840	Dauphinelle d'Orient, Pied-d'alouette d'Orient, Dauphinelle d'Espagne, Pied-d'alouette d'Espagne	Très fort	2008
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2011
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	1996
<i>Fumaria densiflora</i> DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses, Fumeterre à fleurs serrées, Fumeterre à petites fleurs	Fort	2008
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2022
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2022
<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguélen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort	2022
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibéride ciliée, Iberis cilié, Ibéris à feuilles ciliées	Modéré	2007
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2008
<i>Lomelosia simplex</i> (Desf.) Raf., 1838	Lomélosie simple, Scabieuse simple	Assez fort	2011
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2015
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2022
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2022
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2022
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	1998
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2008
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellard	Modéré	2020
<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roémérie hybride, Roémérie intermédiaire, Roémérie violacée	Fort	1990
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caucalis à feuilles larges, Caucalide à feuilles larges	Assez fort	1998
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2022

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2012
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2018
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2019
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	1994
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2019
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2009
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2016
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2023
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2023
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2023
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2021
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2017

<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2006
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2012
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2011
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2023
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2023
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2016
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2023
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2008
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2009
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2023
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2023
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2023
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2023
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	1994
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2019
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2023
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2023

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2020
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2020
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2023

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alopecosa laciniosa</i> (Simon, 1876)		Modéré	2007
<i>Carcharodus baeticus</i> (Rambur, 1839)	Hespérie de la Ballote (L)	Assez fort	2017
<i>Grylломорpha uclensis uclensis</i> Pantel, 1890	Grillon des jas	Modéré	2019
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2020
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Assez fort	2020
<i>Walckenaeria stylifrons</i> (O. Pickard-Cambridge, 1875)		Modéré	2003

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

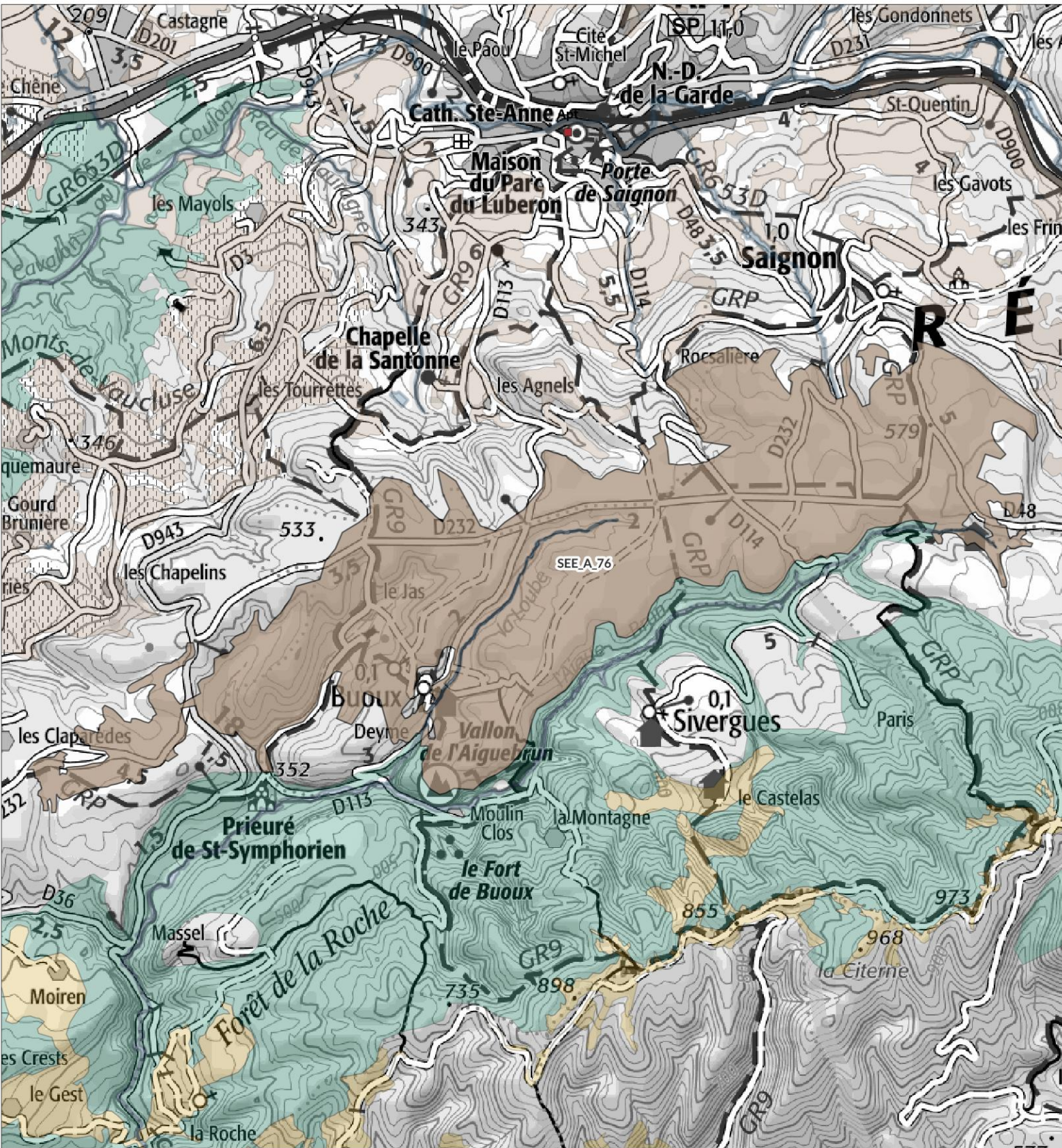
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0010	Ruisseau de Corbières T2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-corbieres-t2/
04CEEP0017	Ruisseau de Corbières T3	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-corbieres-t3/
04PNRL0072	Mare de Picon n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-picon-n-2/
04PNRL0073	Mare de Picon n°3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-picon-n-3/
84CEN0215	Etangs de la Cavalerie		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etangs-de-la-cavalerie/
84CEN0230	Mare de Picon n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-picon-n-1/
84CEN0265	L'Arnaude - aval	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-arnaude-aval/
84CEN0266	L'Arnaude - amont	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-arnaude-amont/
84PNRL0328	Prairie humide de la Cavalerie		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-humide-de-la-cavalerie/
84PNRL0351	Ripisylve du Vallon du Deven		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-vallon-du-deven/
84PNRL0352	Ripisylve Les Canards		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-les-canards/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de

vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

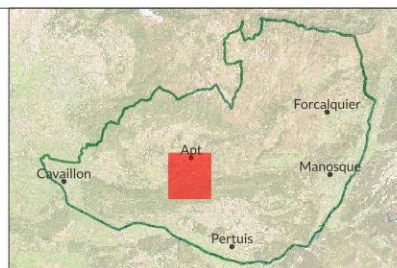
SEE_A_76 - Plateau des Claparèdes



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:47 100

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plateau des Claparèdes - SEE_A_76 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :
Auribeau, Bonnieux, Apt, Saignon, Buoux

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1318.44 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Ce secteur s'étend depuis les environs du col du Pointu à l'ouest (Bonnieux) jusqu'aux confins des communes de Saignon et d'Auribeau.

Il s'agit d'un plateau de calcaires tendres et détritiques, une molasse depuis toujours très utilisée pour la construction, roche très différente des calcaires durs urgoniens du reste du massif du Luberon, et qui permet le développement d'une végétation elle aussi un peu différente de celle du reste du massif.

Légèrement incliné, ce plateau s'étage entre 400 et 630 mètres d'altitude et domine d'un côté la plaine d'Apt et de l'autre la petite vallée de l'Aiguebrun qui le sépare du Grand Luberon.

Ce plateau se définit comme un véritable système agro-sylvo-pastoral où forêts de chênes blancs et verts, parcours et agriculture sèche se partagent équitablement l'espace.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	LE VALLON DE L'AIGUEBRUN	
ZNIEFF terre Type I	L' AIGUE BRUN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930012366.pdf
ZNIEFF terre Type II	PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930012362.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU DES CLAPARÈDES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930020315.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le secteur conserve aujourd'hui une structure en mosaïque relativement proche de celle d'autrefois, même si quelques évolutions notables ont pu être observées.

L'écosystème agricole non irrigué a ainsi évolué vers le développement de cultures sèches permanentes, notamment le lavandin, au détriment de cultures annuelles traditionnelles.

L'activité pastorale reste bien présente sur ce plateau et maintient par endroits un niveau d'ouverture intéressant pour la biodiversité des milieux ouverts.

Les espaces boisés ont eu globalement tendance à s'étendre, mais on note aujourd'hui la difficulté du Chêne pubescent à se maintenir dans ces conditions de sol très pauvres et ce contexte de changement climatique et qui plus est au plancher de son optimum biogéographique (base de l'étage supra-méditerranéen).

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Le parcellaire agricole est davantage développé dans la partie est du secteur. La culture principale est celle du lavandin, mais il existe aussi des parcelles dédiées à la production de fourrage et quelques prairies permanentes. On note aussi la présence de petites parcelles d'oliviers et de chênes truffiers.

Bien que ne s'étendant pas sur de vastes surfaces d'un seul tenant, mais plutôt en mosaïque avec la forêt, les pelouses sèches présentent ici un grand intérêt en raison de la nature du substrat molassique dont l'érosion crée des sols à tendance sableuse. Ces conditions de sol sont particulièrement favorables au développement d'un riche cortège d'espèces annuelles méditerranéennes. Par ailleurs, il s'agit d'un calcaire peu fissuré et relativement imperméable, propice à des phénomènes d'hydromorphie lors d'importants épisodes pluvieux. Ceci permet l'installation par endroits d'une flore hygrophile très particulière, fugace et remarquable.

Entre les forêts de Chêne vert et de Chêne blanc se développent également des garrigues basses et hautes, des matorrals à genévriers ainsi que des fourrés plus denses à genêts.

Flore vasculaire : 14 espèce(s) à enjeux.

La flore remarquable du plateau des Claparèdes est essentiellement identifiée au sein des milieux ouverts et semi-ouverts pastoraux.

Les pelouses sèches et garrigues rocailleuses accueillent l'Anthémis de Gérard, astéracée vivace endémique de Provence affectionnant les espaces rocaillieux. On y trouve également l'Ophrys de Sarato, orchidée endémique du sud-est de la France, toutefois non revu depuis 2003. L'Orchis de Provence, autre orchidée rare localement et semble-t-il en régression, n'a pas non plus été observé dans le secteur depuis 1995.

Dans des biotopes un peu plus humides et au sol plus profond et sableux, on trouve ici fréquemment l'Orchis à odeur de vanille, orchidée peu commune, ainsi que la Laïche précoce, petite cypéracée discrète, rare en France et se déployant en petites nappes dès le mois de mars.

Localement, dans les ornières et mares temporaires, en plus du petit cortège original inféodé à ce milieu, le Jonc de Rechingier, espèce minuscule rarement observée en France, a ici été identifiée en 2015.

Enfin, le parcellaire agricole a priori extensif n'est pourtant pas remarquable pour sa flore messicole, limitée à quelques espèces d'enjeu modéré, comme l'Adonis flamme, le Pavot argémone et le Cératocéphale en faux. Ceci est peut-être à mettre en lien avec le fort développement de la culture du lavandin au cours des dernières décennies.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Les données sont lacunaires pour ces espèces, pour autant la physionomie paysagère du secteur semblent très favorable aux chiroptères, au moins pour ce qui concerne leur recherche alimentaire.

Oiseaux : 55 espèce(s) à enjeux.

Ce secteur relativement ouvert conserve encore aujourd'hui un cortège relativement riche d'espèces nicheuses ou utilisant ces espaces pour leur alimentation.

Les passereaux granivores et/ou insectivores sont bien représentés, avec par exemple les Alouettes lulu et des champs, le Verdier d'Europe et le Chardonneret élégant, le Bruant fou, l'Hirondelle rustique ou la Fauvette mélanocéphale.

Toutefois, à l'image du bassin d'Apt voisin, certaines espèces se raréfient ou n'ont pas été revues sur le plateau depuis longtemps, en nidification, telles le Pipit rousseline, le Moineau friquet, les Fauvettes grisette et orphée, la Caille des blés ou encore la Linotte mélodieuse.

La Pie-grièche écorcheur et le Bruant ortolan sont deux espèces à enjeu important qui n'avaient pas non plus été mentionnées depuis plusieurs décennies et qui ont été revues récemment en période de reproduction (données uniques), pour lesquelles le statut reste donc à éclaircir pour cette période contemporaine.

Le secteur reste également attractif en tant que terrain de chasse pour de nombreux rapaces.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 9 espèce(s) à enjeux.

Le Lézard ocellé est présumé fortement potentiel sur le plateau, mais une unique donnée d'observation près du Château de l'Environnement à Buoux ne permet pas d'affirmer sa présence actuelle avec certitude.

Invertébrés : 8 espèce(s) à enjeux.

Le secteur a fait l'objet de nombreux inventaires et relevés dans divers ordres d'invertébrés.

Les principales espèces à enjeu de conservation mentionnées concernent les groupes les mieux connus, notamment celui des papillons de jour. Dans ce groupe, on note la mention de l'Azuré du Bagueaudier, rare grand Azuré qui n'a fait l'objet que d'une unique observation en 2017, et qui mériterait donc d'être recherché. De la même manière, le Marbré de Lusitanie est une piéride assez rare observée en 2013 près du Château de l'Environnement et dont la présence reste à confirmer.

Une araignée extrêmement rare, *Erigonoplus nasutus*, a été trouvée en 2004 aux Fondons (Saignon). Cette espèce est aujourd'hui placée "En Danger", sur la liste rouge nationale, en raison de cette rareté, de son aire réduite ibéro-provençale et de sa régression actuelle.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Bien qu'en apparence préservé, impression confortée par sa structure paysagère en mosaïque équilibrée entre parcelles cultivées, milieux ouverts et semi-ouverts pastoraux et chênaies, le secteur connaît une régression de certains de ses cortèges d'espèces, comme les oiseaux ou certaines espèces floristiques remarquables.

Cette détérioration de l'état de conservation doit encore être étayée, mais parmi les pistes d'action à envisager, l'appui à une diversification des productions agricoles ainsi qu'à des pratiques non consommatrices de produits phytosanitaires et de produits vétérinaires pour les troupeaux sont des actions qui méritent d'être conduites dès à présent.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	1983
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2014
<i>Anthemis cretica</i> subsp. <i>gerardiana</i> (Jord.) Greuter, 2005	Anthémide de Gérard, Anthémis de Gérard	Assez fort	2019
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort	2019
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2003
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	1990
<i>Juncus rechingeri</i> Snogerup, 1971	Jonc de Rechinger	Assez fort	2015
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2022
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2003
<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	Fort	1995
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2008
<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	Trèfle étranglé	Modéré	2013
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2016

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2016

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2011
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2018
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2017
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2007
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2004
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2013
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2001
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2018
<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	Très fort	2006
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chèvêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2015
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2006
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2004
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2004
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	Assez fort	2010
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2015
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1978
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	1978
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2019
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2020
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2004
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2010
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2013
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2020
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	1978
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1979
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2016
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2010
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	1978
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2018
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	1978
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2010
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2010
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	1979
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2006

<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2022
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	1983
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	1982
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2003
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2012
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2015
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2018
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé (Le)	Assez fort	1990
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2017
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2019
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2013
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2018
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2017

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acheta domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Grillon domestique, Grillon du foyer, Cri-cri, Grelet, Grillon des maisons, Grillot, Grillot, Crinchon, Guersillon, Petit Cheval du Bon Dieu	Modéré	2001
<i>Glaucopsyche iolas</i> (Ochsenheimer, 1816)	Azuré du Baguenaudier (L'), Argus du Baguenaudier (L'), Argus géant (L')	Assez fort	2017
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2013
<i>Phenacolimax major</i> (A. Férussac, 1807)	Semilimace des plaines	Modéré	1992
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2010
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2018
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2010
<i>Zonites algirus</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot peson	Modéré	2022

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

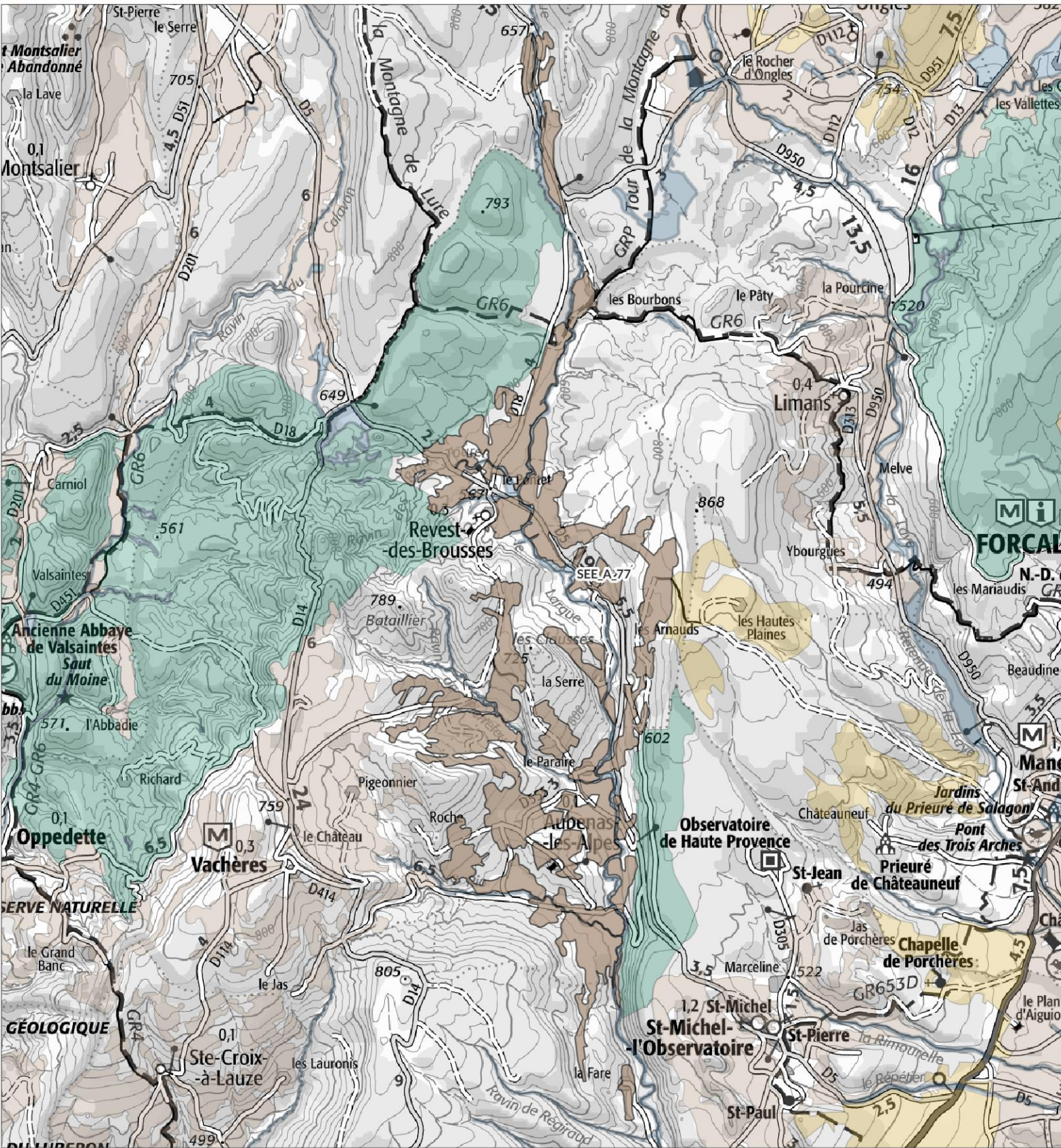
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0287	L'Aigue Brun amont - Haut vallon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aigue-brun-amont-haut-vallon/
84PNRL0331	Ripisylve du ruisseau de La Loube		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ruisseau-de-la-loube/
84PNRL265	Torrent du Rimayon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/torrent-du-rimayon/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

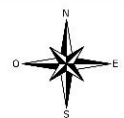
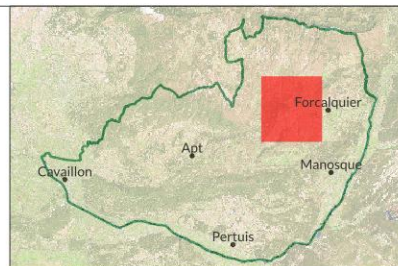
SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:66 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
.ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue - SEE_A_77 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Vachères, Revest-des-Brousses, Banon, Aubenas-les-Alpes, Ongles, Saint-Michel-l'Observatoire, Limans

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 878.9 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Entre Revest-des-Brousses et Aubenas-les-Alpes s'étend un paysage de campagne cultivée sur les pentes faibles à modérées de la vallée du Largue.

Il s'agit d'un paysage en mosaïque paysagère mêlant inextricablement le parcellaire agricole de petite à moyenne dimension, avec les hameaux et l'habitat isolé, des bosquets et linéaires arborés, petits ravins, etc.

Dans ce contexte s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui un système de polyculture - élevage dit de montagne sèche, avec cultures de céréales, fourrage, lavandin, etc.

La biodiversité associée à cette mosaïque est particulièrement riche et menacée, depuis les cortèges de plantes messicoles aux passereaux granivores et insectivores, nombreux invertébrés, chauves-souris...

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
RNN géologique	Le Plan	
RNN géologique	Les Ribasses	
RNN géologique	Pichovet	
RNN géologique	Pichovet	
RNN géologique	Pichovet	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DES BAUCHERES - PICHOVET (DU MOULIN D'AIGUEBELLE)	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DES RIBASSES	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DU PLAN	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type I	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES ENTRE COUBIAN ET LA CHAPELLE NOTRE-DAME - LES COSTES DU LARGUE - RUISSEAUX ET RAVINS DE VALVISSORGUES, DU RIO ET DE L'AIGUEBELLE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020061.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La mosaïque paysagère se maintient dans un état de conservation jugé favorable. Comme dans d'autres secteurs, la lavandiculture s'est développée au fil des dernières décennies, possiblement selon des modalités plus intensives par endroits.

Dans le contexte d'une agriculture sèche de montagne et du changement climatique, un autre questionnement est lié à la question de l'eau. De nombreuses retenues collinaires ont vu le jour ces dernières années.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Ce secteur est avant tout identifié pour sa mosaïque de cultures étroitement imbriquée dans le paysage avec les linéaires arborés et massifs forestiers, ainsi que l'habitat rural dispersé.

En tant qu'habitats prenant ici une forte valeur écologique, les cultures à messicoles et les prairies de fauche sont au premier plan. Il faut y inclure tout un ensemble d'éléments qui contribuent à la biodiversité et la richesse de ce parcellaire : haies, lisières, petit bâti rural, délaissés, ruisseaux temporaires, murs, talus, etc.

Ces espaces ruraux extensifs sont également importants pour le développement d'un réseau de vieux arbres, avec leur biodiversité associée, parfois plus intéressante que les forêts avoisinantes qui ont souvent été traitées en taillis.

Flore vasculaire : 20 espèce(s) à enjeux.

Les plantes messicoles, liées aux cultures extensives, notamment de céréales, forment un cortège d'espèces qui s'est effondré en France suite à l'intensification des pratiques agricoles depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

Le Parc du Luberon, en particulier dans ses secteurs haut-provençaux, est reconnu pour sa richesse en plantes messicoles, richesse qui s'est relativement bien maintenue jusqu'à aujourd'hui même si une régression y est également constatée.

Ce secteur de la haute vallée du Lergue entre le Revest-des-Brousses et Aubenas-les-Alpes héberge encore de nombreuses plantes messicoles, dont certaines à enjeu de conservation notable, comme la Roquette d'Orient et la Turgénie, classées "En danger d'extinction" sur la liste rouge nationale. La Dauphinelle pubescente, également devenue très rare, n'a pas été observée dans le secteur depuis 1997 et mériterait d'y être recherchée.

En dehors des plantes messicoles, on peut noter l'abondance ici de l'Euphorbe à feuilles de graminées, plante protégée endémique delphino-provençale, au sein des espaces marneux temporairement humides.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Le secteur accueille de nombreuses colonies de reproduction de chauves-souris, richesse qui a d'ailleurs été l'un des motifs principaux pour la création du site Natura 2000 de Vachères.

Ce secteur est particulièrement remarquable pour la présence de plusieurs gîtes majeurs de reproduction du Petit Rhinolophe, espèce à fort enjeu régional de conservation.

Oiseaux : 34 espèce(s) à enjeux.

La faune avicole est très riche et comprend certaines espèces à enjeu de conservation notable et associée à ce paysage de campagne cultivée extensivement comme l'Hirondelle rustique, la Chevêche d'Athéna, le Moineau friquet, la Fauvette pitchou ou l'Effraie des clochers.

Certains de ces oiseaux, pourtant réputés communs, connaissent aujourd'hui un déclin préoccupant à l'échelle régionale et/ou nationale et trouvent ici en quelque sorte un refuge favorable à leur préservation.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Ectamenogonus montandoni est un coléoptère élatéridé rarissime en France et très localisé à l'échelle mondiale. C'est une espèce saproxylienne liée au bois et forêts sénescents, et qui trouve dans ce petit secteur de Vachères et ses environs un foyer de présence important révélé à l'occasion d'une étude préalable à la création du site du site Natura 2000 de Vachères (Coache, 2007)

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle.

Le site classé en RNN de Pichovet a livré de nombreux fossiles de vertébrés : poissons très abondants (Dapalis macrurus, Prolebias goretii). Plusieurs squelettes et fragments de squelettes d'oiseaux ont été également découverts ainsi que d'autres vertébrés (tortues, chauve-souris, grenouilles) et le Bachitherium, squelette quasiment complet de ruminant de l'Oligocène,

conservé au musée de Vachères. Ce gisement exceptionnel a livré également de nombreux végétaux fossiles ainsi que des insectes.
- Gisements à vertébrés continentaux (hors calcaires en plaquettes)
Deux sites classés en RNN, à Aubenas-les-Alpes ont livré de nombreux fossiles de vertébrés (mammifères, reptiles, amphibiens, rongeurs, insectivores).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La préservation de ce secteur à dominante agricole passe par celle du modèle d'exploitation, extensif et agro-pastoral de polyculture - élevage qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui, dans un contexte dit de "montagne sèche" non irriguée. Ces filières agricole et pastorale méritent d'être soutenues pour leur contribution à l'autonomie alimentaire du territoire, mais également pour la biodiversité des milieux ouverts secondaires qu'ils entretiennent. En ce qui concerne ces questions de biodiversité, les aides peuvent prendre des formes nombreuses : soutien à l'élevage, à la réduction des produits phytosanitaires et vétérinaires, à la filière bio, etc.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

GUENDE Georges, 2007. Les secteurs de valeur biologique majeure - VBM, Objectif 2020, Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon. 326p. Édité par le Parc naturel régional du Luberon.

PNRL, GCP, 2009. Document d'objectifs (DOCOB). Site Natura 2000 dit de "Vachères"

COACHE Alain, 2007. ICAHP. Etude entomologique sur la Zone Natura 2000 Vachères FR 9302008. *Osmoderma eremita* (Scopoli, 1763) et autres coléoptères d'intérêt communautaire.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2022
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2022
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	1997
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2008
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2022
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize incarnat, Orchis incarnat, Orchis couleur de chair	Assez fort	2018
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	1997
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2004
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2014
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2022
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	2004
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2022
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	1998
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2022
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nymphéa blanc, Nénuphar blanc, Lys des étangs	Modéré	2006
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2014
<i>Pheum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2014
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, <i>Caucalis</i> à feuilles larges, <i>Caucalide</i> à feuilles larges	Assez fort	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2007
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2015
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2017
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2015
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2015
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2005
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2014
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2019
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2015
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2015
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2015
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2012
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2012
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2011

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arctia festiva</i> (Hufnagel, 1766)	Ecaille rose (L')	Modéré	2003
<i>Ectamenogonus montandoni</i> (Buysson, 1889)		Très fort	2007
<i>Eugryllodes pipiens</i> (Dufour, 1820)	Grillon testacé, Grillon de montagne	Modéré	2021

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gîte à silex du Paraire	PAC1223	1 étoile
Gisement à vertébrés des Ribasses	PAC1213	2 étoiles
Gisement à vertébrés du Plan	PAC1213	2 étoiles
Gisement de calcaires en plaquettes oligocène de Pichovet	PAC1211	3 étoiles

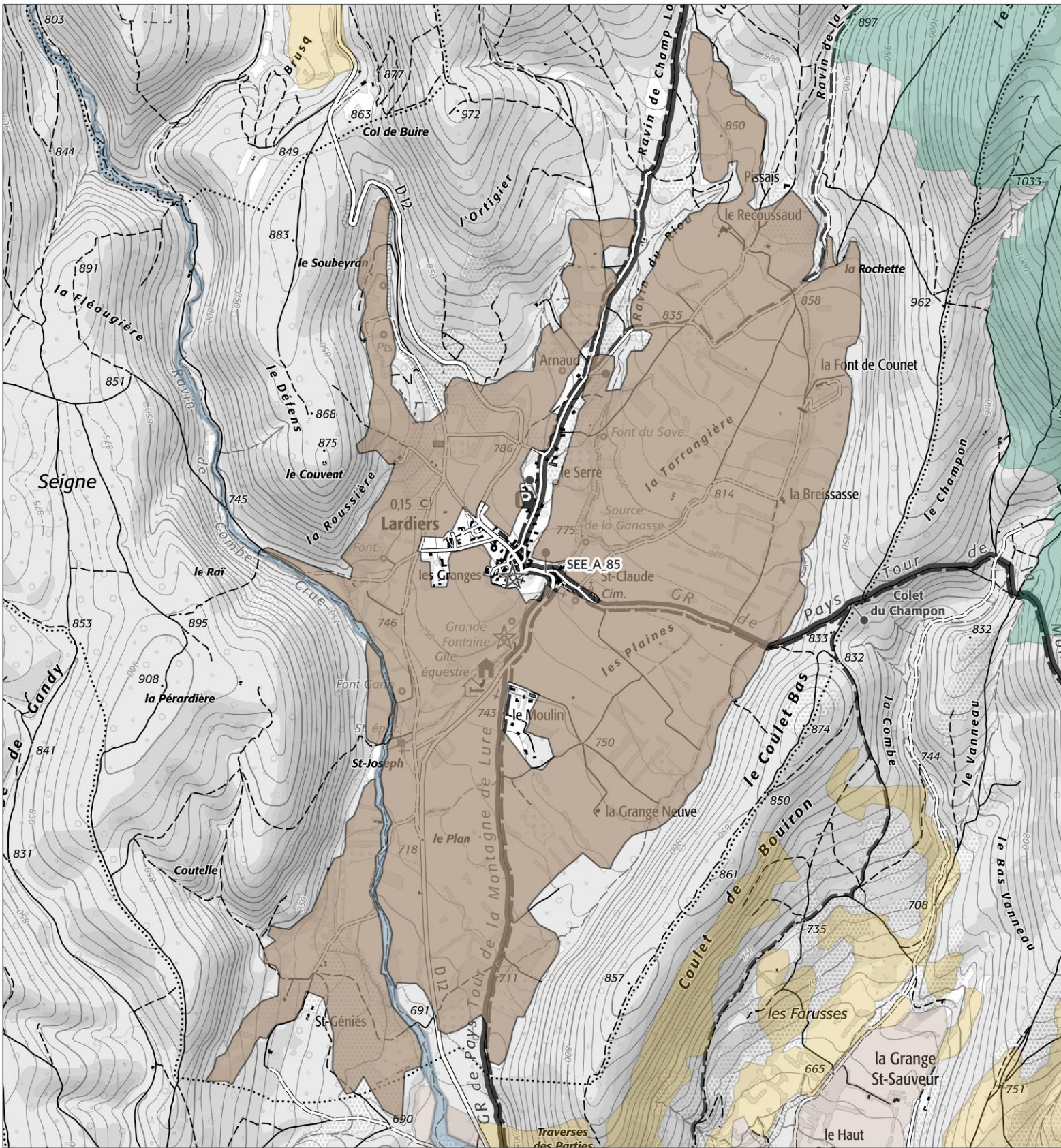
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0034	Largue médian - De Revest des Brousses au confluent avec la Rimourelle (Dauphin)	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-median-de-revest-des-brousses-au-confluent-avec-la-rimourelle-dauphin/
04CEEP0488	Largue amont - Des Sources à Revest des Brousses	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-amont-des-sources-a-revest-des-brousses/
04CEN0033	Ruisseaux et prairies humides de Revest des brousses - Le Pontet	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseaux-et-prairies-humides-de-revest-des-brousses-le-pontet/
04PNRL0084	Ravin de Pierrefeu		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-pierrefeu/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

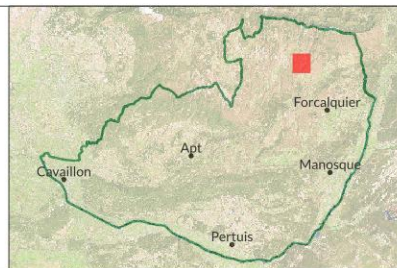
SEE_A_85 - Plaine de Lardiers



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:19 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Plaine de Lardiers - SEE_A_85 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Ongles, Lardiers

Superficie : 413.6 ha

Objectif de conservation : Préserver

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

La plaine de Lardiers, au centre de laquelle se trouve le village, prend la forme d'une vaste surface régulièrement aplanie, légèrement inclinée et exposée au sud.

Entre 700 et 900 mètres d'altitude, elle constitue un espace agricole confiné entre les versants du piémont de la montagne de Lure. D'un point de vue géologique, cette petite plaine correspond à l'accumulation de sédiments issus de l'érosion passée de la montagne de Lure en un cône de déjection. La plaine est drainée par un ruisseau très intermittent, le ravin de Combe Crue, affluent de la Laye, s'écoulant vers l'aval en direction d'Ongles.

Les terrains sont ici particulièrement secs et ont de tout temps été le support d'une agriculture extensive de type polyculture - élevage.

Ce système perdure encore largement aujourd'hui. L'espace accueille notamment des grandes cultures de céréales et de fourrage, ainsi que de la lavande. Les zones d'affleurement des calcaires bédouliens (Crétacé) ont quant-à-elles une vocation pastorale.

A proximité immédiate du village, plusieurs sources sont à l'origine de la formation de petites prairies plus humides le long d'un petit vallon rejoignant le ravin de Combe Crue.

Ce modèle d'agriculture sèche haute-provençale est propice à une flore messicole encore riche de se développer, ainsi qu'à une petite faune vulnérable, en particulier certaines espèces d'oiseaux particulièrement menacées d'y trouver refuge.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type
ZNIEFF terre Type II MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE

Lien
<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012706.pdf>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Dans son ensemble, le parcellaire agricole conserve une structure de mosaïque paysagère extensive très intéressante pour la biodiversité, mais la présence vers l'aval de quelques vastes parcelles d'un seul tenant semble témoigner d'opérations passées de remembrement ainsi que d'une relative intensification.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 49 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2006
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2020
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2018
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajax, Pied-d'alouette d'Ajax, Dauphinelle des jardins	Modéré	2018
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2006
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2018
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2018

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758	Loup gris, Loup	Assez fort	2017
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2014

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2019
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2018
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2014
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2016
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2020
<i>Burhinus oediacnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oediacnème criard	Assez fort	2016
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2017
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2018
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2005
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2019
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2016
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2019
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2013
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2018
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2016
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2018
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2018
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2018
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2021
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2016
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2015
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2014
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche, Merle de roche	Modéré	2018
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2018
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2015
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2015
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2021
<i>Pyrhrocorax pyrrhrocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2018
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2005
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2016

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

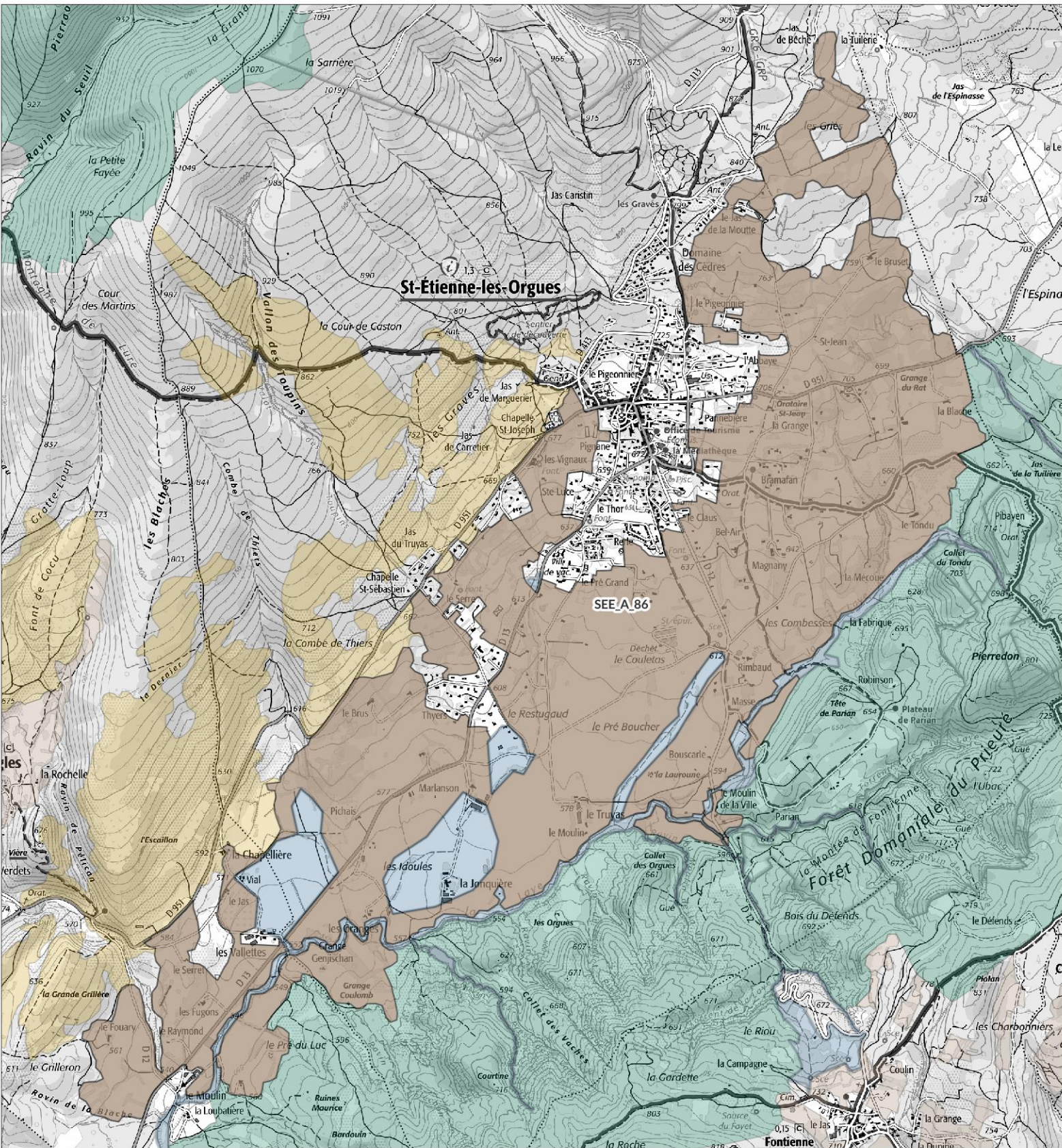
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEN0038	Ravin de Combe Crue		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-combe-crue/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

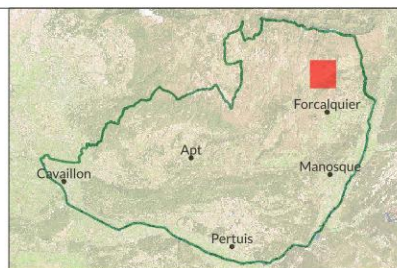
SEE_A_86 - Plaine de Saint-Etienne-les-Orgues



Légende

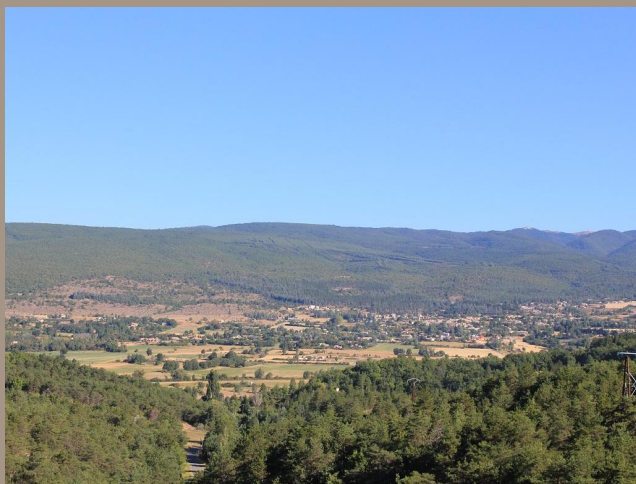
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:28 600

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Plaine de Saint-Etienne-les-Orgues - SEE_A_86 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Ongles, Saint-Étienne-les-Orgues, Cruis, Montlaur

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 763.83 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Au pied de la montagne de Lure, une plaine agricole s'étend en longueur en contrebas et à l'est du village de Saint-Etienne-les-Orgues, entre 540 et 870 mètres d'altitude.

Il s'agit d'une plaine légèrement exposée à l'adret et installée sur d'anciens cônes de déjection issus de l'érosion de la montagne de Lure. Ceux-ci sont venus recouvrir pour partie des terrains marneux et gréseux de l'Albien qui émergent par endroits de ce revêtement colluvial.

Cette plaine est dédiée à une production agricole diversifiée, de type polyculture plus ou moins extensive, comprenant des cultures céréalières, du lavandin, du fourrage notamment. L'ensemble forme un complexe paysager de qualité, entrecoupé de nombreuses haies arborées, mais également d'un habitat dispersé.

Un gradient d'humidité s'observe depuis le nord-est, espace un peu plus pentu et thermophile, jusque vers le sud-ouest, où le secteur s'aplanit au voisinage du Lauzon. Ainsi, tandis qu'au nord-est, le parcellaire reste de petite dimension et est le support d'une petite agriculture méditerranéenne, au sud-ouest, on passe progressivement à un système de grandes cultures sur de vastes parcelles et dans une mosaïque paysagère un peu simplifiée. Dans cette partie inférieure toutefois, il subsiste également un ensemble intéressant de prairies de fauches mésophiles.

En lien avec ces prairies de fauche, il faut également signaler que l'élevage reste ici bien présent, en lien avec de vastes parcours situés un peu plus haut sur le piémont de la montagne de Lure.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILLIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI - ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation :

État global des connaissances :

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le secteur conserve dans l'ensemble une structure parcellaire complexe, entrecoupée de haies, talus et fossés, ainsi que d'un habitat rural dispersé favorable à l'expression d'une flore et d'une faune diversifiées et appréciant ce type d'habitat secondaire relativement extensif.

Toutefois, par endroits, le parcellaire est plus vaste et uniforme, témoignant du passage à des modalités plus intensives nettement moins favorables.

Par ailleurs, le village s'est beaucoup étendu au fil des dernières décennies au détriment des cultures, selon des modalités pavillonnaires et désordonnées fortement consommatrices d'espace et enclavant souvent des parcelles au voisinage du village.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 18 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 49 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	2015
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2012
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2020
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2018
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2018
<i>Blackstonia imperfoliata</i> (L.f.) Samp., 1913	Blackstonie non perfoliée, Chlore non perfoliée	Assez fort	2018
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2018
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2018
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2008
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajax, Pied-d'alouette d'Ajax, Dauphinelle des jardins	Modéré	2018
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	1999
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2018
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Assez fort	2006
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2018
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	1988
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2012
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellardi	Modéré	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2020
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2011

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2017
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2012
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2021
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2020
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicephale criard	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2005
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2020
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2020
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2020
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2017
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2014
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2020
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2014
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2016
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2020
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2011
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2014

<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2016
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2020
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2015
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2014
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2008
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2019
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	2013
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2020

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

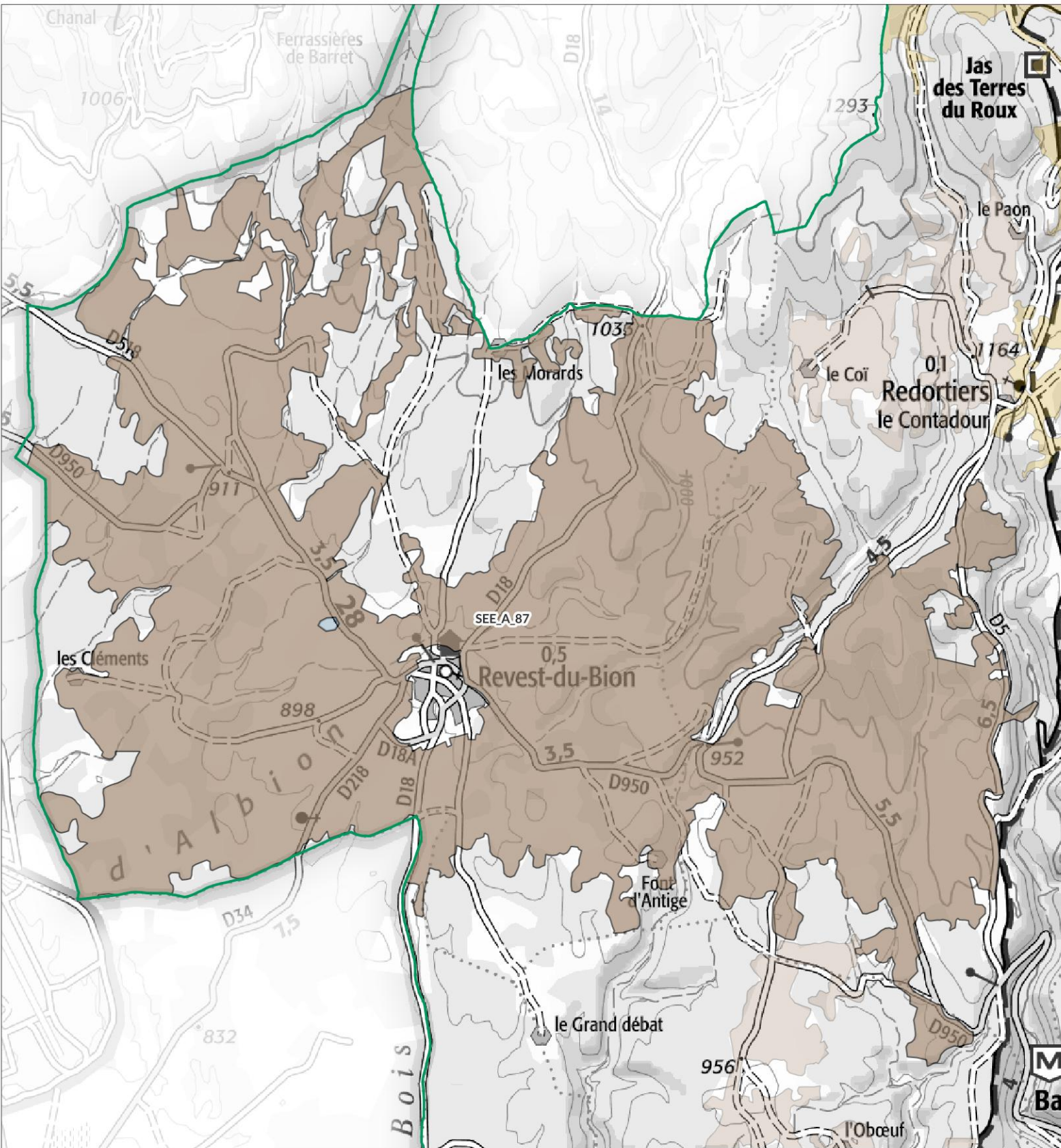
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0044	Prairies des Valettes- Saint Etienne les Orgues		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-des-valettes-saint-etienne-les-orgues/
04CEEP0045	Prairies de Restugaud-Saint Etienne les Orgues	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-restugaud-saint-etienne-les-orgues/
04CEEP0046	Prairies de Pré Boucher-Saint Etienne les Orgues	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-pre-boucher-saint-etienne-les-orgues/
04CEEP0047	Laye T2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/laye-t2/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :






L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

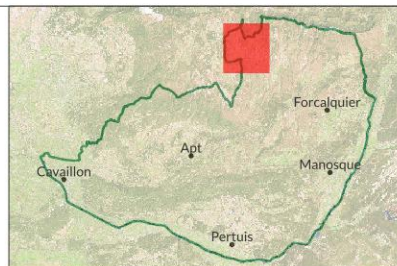
SEE_A_87 - Mosaïque agricole du plateau d'Albion



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périmètre d'étude du Parc



1:50 600

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole du plateau d'Albion - SEE_A_87 -

Département(s) concerné(s) :

Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :

Revest-du-Bion, Redortiers, Simiane-la-Rotonde, Montsalier

Niveau d'enjeu écologique : **1**

Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 3984.62 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : V

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce vaste secteur d'altitude s'étend sur la quasi-totalité de l'espace agricole du Revest-du-Bion ainsi que sur une bonne partie sud de Redortiers.

Situé entre 830 et 1200 mètres d'altitude sur la partie nord-est du plateau d'Albion et le piémont sud-ouest de la montagne de Lure, il s'agit d'un secteur aux affinités montagnardes marquées, dont le paysage a depuis très longtemps été façonné par une agriculture sèche et un élevage extensifs dans un modèle agro-pastoral traditionnel. C'est un secteur qui contraste fortement avec le reste du territoire, avec ses grands espaces battus par le mistral et où le regard porte loin vers le Mont Ventoux, la Montagne de Lure et au-delà, vers les Alpes.

Aujourd'hui encore, ce paysage conserve pour une bonne part ces caractéristiques héritées d'une exploitation agro-pastorale, même si la culture de la lavande s'est fortement développée ces dernières décennies.

Le substrat y est globalement calcaire (Crétacé) mais des surfaces importantes sont recouvertes de colluvions et alluvions plus ou moins siliceuses du quaternaire, ayant entraîné la mise en place d'une végétation acidophile originale, ainsi que la mise en culture, ancienne, du Châtaignier.

Le plateau d'Albion est également émaillé de nombreuses formes karstiques telles que les dalles, lapiaz, dolines et avens qui apportent une originalité supplémentaire et sont source elles aussi de biodiversité. Les dolines, nombreuses, sont fréquemment exploitées par l'agriculture qui y trouve des conditions d'humidité un peu plus importantes qu'ailleurs. Les avens, quant-à-eux, abritent une petite faune endogée d'invertébrés à très forte valeur patrimoniale.

Le secteur, s'il est largement dominé par l'agriculture, comporte également des forêts et des bois où le Pin sylvestre domine. Par endroits certaines parcelles ont été plantées de Pin noir. Le Chêne pubescent est également bien présent et laisse sa place au hêtre dans la parties supérieures.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
ZNIEFF terre Type II	CHAINONS MERIDIONAUX DES BARONNIES
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU D'ALBION

Lien
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/820030497.pdf
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012351.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le parcellaire agricole se maintient globalement, mais le secteur a connu ces dernières décennies un glissement important et excessif vers la culture de la lavande.

Le modèle agricole est ici associé traditionnellement à l'élevage ovin, mais les surfaces pastorales se sont réduites au fil du temps et les milieux autres qu'agricoles se sont globalement fermés.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 20 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 55 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 5 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2022
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2022
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2009
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2022
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2022
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2009
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2009
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2006
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2022
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2009
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2009
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2012
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Assez fort	2009
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2009
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2009
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2022
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2022
<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort	1978
<i>Veronica triphyllos</i> L., 1753	Véronique trifoliée, Véronique à trois feuilles	Fort	2009

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2014

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2014
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2016
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2021
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2016
<i>Burhinus oediconemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oediconème criard	Assez fort	2014
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2017
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Circus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2021
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2017
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2007
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2014
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2019
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2017
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2017
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2012
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2019
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2016
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2017
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2020
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2012
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020

<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2007
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2017
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2016
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2015
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2021
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2017
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2020
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2008
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2018
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2010

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Bombus argillaceus</i> (Scopoli, 1763)	Bourdon argilleux	Modéré	2017
<i>Cleta filicearia</i> (Herrich-Schäffer, 1847)	Phalène du Queyras (La)	Modéré	2003
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2016
<i>Melanargia russiæ</i> (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	Modéré	2017
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

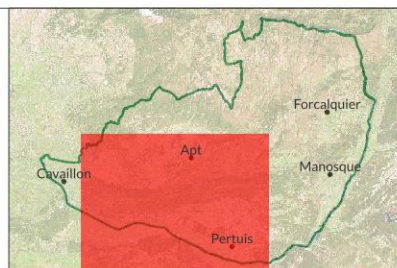
SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:206 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Plaine alluviale de la basse Durance - SEE_A_93 -

Département(s) concerné(s) :
Bouches-du-Rhône, Vaucluse

Objectif de conservation : Restaurer

Commune(s) concernée(s) :
Mérindol, Puget, Puyvert, Lauris, Cheval-Blanc, Sénas, Villelaure, Cadenet, La Tour-d'Aigues, La Bastidonne, Pertuis

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 5392.11 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

La plaine alluviale de la basse Durance est une bande allongée d'environ 40 km et large en moyenne d'un à deux km entre Pertuis et Cadenet, quelques centaines de mètres plus en aval, entre Cadenet et Cheval-Blanc, au pied du Petit-Luberon. L'altitude est comprise entre 100 et 350 mètres et inscrit les cortèges présents entièrement dans l'étage de végétation méditerranéen.

Cette plaine correspond, dans sa majorité, à des terrains gagnés au fil des siècles par l'Homme sur le lit majeur de la rivière. Un gain accru ces dernières décennies consécutivement à l'édification des grands barrages plus en amont, notamment celui de Serre-Ponçon.

Les terrains alluvionnaires, des sables, limons et galets en provenance des Alpes ont été propices à la mise en place d'une agriculture sur de vastes parcelles, irriguées de façon gravitaire par l'eau de la Durance, grâce à un réseau complexe canaux et filloles sillonnant la plaine.

Ce sont ici des productions intensives de maraîchage et diverses grandes cultures qui prédominent encore largement aujourd'hui. Dans certaines zones existent également d'intéressants complexes de prairies de fauche mésophiles.

Ces vastes espaces gagnés sur la rivière restent à ce jour très peu peuplés, mais ont aussi fait l'objet de nombreux aménagements lourds (carrières, zones d'activités...). Il subsiste néanmoins sur ces sols alluviaux fertiles une biodiversité, peut-être méconnue, liée notamment aux linéaires humides et arborés, aux étangs, aux espaces de friches ou revenus à une agriculture raisonnée. Au contact direct de la Durance, leur fonction d'espace tampon vis-à-vis des territoires adjacents plus urbanisés est à ne pas négliger.

En effet, prise dans son acception large et en dépit de toutes les transformations subies, la Durance, avec ses plaines alluviales, reste encore aujourd'hui un corridor majeur entre les Alpes et la Méditerranée.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit la Bastide Neuve	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800162
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit le Font du Pin	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800160
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit le Mulet	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800164
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit Restegat	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800161

APPB	Lit de la Durance, lieu-dit Tombadou	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800163
ENS	LA GARRIGUE A MERINDOL	
Natura 2000 - ZPS	La Durance	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	LA DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589
ZNIEFF terre Type I	L' AIGUE BRUN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012366.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DE LA ROQUE HAUTURIÈRE AU BARRAGE DE MALLEMORT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012395.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DES ISCLES DES GRANDS CAMPAS AUX ISCLES DE LA FONT DU PIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020453.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DU PONT DE PERTUIS AU PONT DE CADENET	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020486.pdf
ZNIEFF terre Type I	MASSIF DE SAINT-SÉPULCRE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012372.pdf
ZNIEFF terre Type I	VERSANTS OCCIDENTAUX DU PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012365.pdf
ZNIEFF terre Type II	LA BASSE DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020485.pdf
ZNIEFF terre Type II	PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012362.pdf
ZNIEFF terre Type II	PIÉMONT DU MASSIF DE SAINT-SÉPULCRE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020326.pdf
ZNIEFF terre Type II	TERRASSES DE MÉRINDOL	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020325.pdf
ZNIEFF terre Type II	TERRASSES DURANCIENNES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020317.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Mauvais

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Dans l'ensemble, ce vaste parcellaire soumis à des pratiques intensives et consommatrices de produits phytosanitaires n'est pas favorable à la conservation de la biodiversité agricole, pourtant potentiellement extrêmement riche et remarquable au contact de la Durance. Il n'est pas, ou insuffisamment, noté d'évolution notable des pratiques permettant d'espérer la (re)construction d'un écosystème agricole durancien complexe et diversifié, bien que des initiatives prometteuses, mais encore trop récentes semblent émerger.

Par ailleurs, au fil du temps, les villes ont fortement étendu leur espace urbain au détriment de la plaine. Cette artificialisation concerne en premier lieu la ville de Pertuis, dont les zones d'activités industrielles et commerciales ainsi que les axes de circulation en direction d'Aix-en-Provence rejoignent la Durance et scindent aujourd'hui complètement la plaine en deux, constituant une rupture importante de continuité écologique entre ses parties ouest et est. Cette artificialisation des sols est encore en cours aujourd'hui puisqu'un vaste projet d'expansion de la zone d'activité est en cours dans la plaine alluviale inondable de la commune.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 36 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 5 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 75 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 5 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 16 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	Modéré	2006
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	Modéré	2018
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2022
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2018
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2015
<i>Anacamptis papilionacea</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide papilionacée, Orchis papillon	Modéré	2022
<i>Astragalus sesameus</i> L., 1753	Astragale faux sésame, Astragale sésame	Modéré	2007
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2005
<i>Carduus acicularis</i> Bertol., 1829	Chardon à épingles, Chardon à aiguilles	Assez fort	2018
<i>Carex hispida</i> Willd., 1801	Laïche hispide	Assez fort	2004
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	1998
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite, Clématite dressée	Modéré	2017
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2005
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2005
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2002
<i>Euphorbia palustris</i> L., 1753	Euphorbe des marais	Fort	2013
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2005
<i>Hypecoum pendulum</i> L., 1753	Hypécoum pendant, Cumin pendant	Fort	2005
<i>Imperata cylindrica</i> (L.) Raeusch., 1797	Impérate cylindrique, Paille de diss, Paillotte, Impérata cylindrique	Assez fort	2014
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	1998
<i>Linum maritimum</i> L., 1753	Lin maritime	Modéré	2000
<i>Lomelosia simplex</i> (Desf.) Raf., 1838	Lomélosie simple, Scabieuse simple	Assez fort	2014
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomélosie étoilée, Scabieuse étoilée	Modéré	2005
<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant	Assez fort	2016
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2005
<i>Nigella nigellastrum</i> (L.) Willk., 1880	Nigelle fausse nigelle, Garidelle fausse nigelle	Très fort	2022
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2006
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2018
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	2013
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré, Potamot des tourbières alcalines, Potamot rougeâtre	Assez fort	2006
<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roemérie hybride, Roemérie intermédiaire, Roemérie violacée	Fort	2013
<i>Thalictrum lucidum</i> L., 1753	Pigamon luisant, Pigamon méditerranéen	Assez fort	2016
<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	Trèfle étranglé	Modéré	2018
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Caulalide à feuilles larges	Assez fort	2005
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2018

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	1985
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Putois, Furet	Assez fort	2019
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame	Modéré	2000
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2021
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2021
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2014
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2022
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	Très fort	2012
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2021
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2020
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022

<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Modéré	2021
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2020
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2022
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2022
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	Assez fort	2009
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2021
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2022
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cinque plongeur	Modéré	2015
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2020
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2022
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2023
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux	Modéré	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2022
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2021
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2019
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2023
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2022
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2022
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2022
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2022
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2016
<i>Larus melanocephalus</i> Temminck, 1820	Mouette mélanocéphale	Modéré	2018
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2023
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2022
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2015
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2019
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2017
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2022
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2022
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2023
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2018
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	1992
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	2020
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2017
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort	2018
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2022
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2022
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2020
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2022
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2018
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2022
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2018
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2021
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez, Truxale méditerranéenne	Modéré	2014
<i>Coenagrion caeruleum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort	2020
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2021

<i>Deleproctophylla dusmeti</i> Navás, 1914		Modéré	2020
<i>Fissuria boui</i> Boeters, 1981	Planhydrobie de la Durance	Très fort	1999
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2020
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtillière commune, Courtillière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup Assez fort de terre		2020
<i>Ischnodes sanguinicollis</i> (Panzer, 1793)	Taupin à cou sanglant	Modéré	2008
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	2019
<i>Moitessieria locardi</i> Coutagne, 1883	Petite moitessierie	Fort	1998
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	1980
<i>Palpares libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2017
<i>Paracinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2019
<i>Platycoleis falx laticauda</i> Brunner von Wattenwyl, 1882	Decticelle à serpe	Assez fort	2019
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2022
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	Modéré	2016

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site **Id Géotope** **Position** **Géotope**

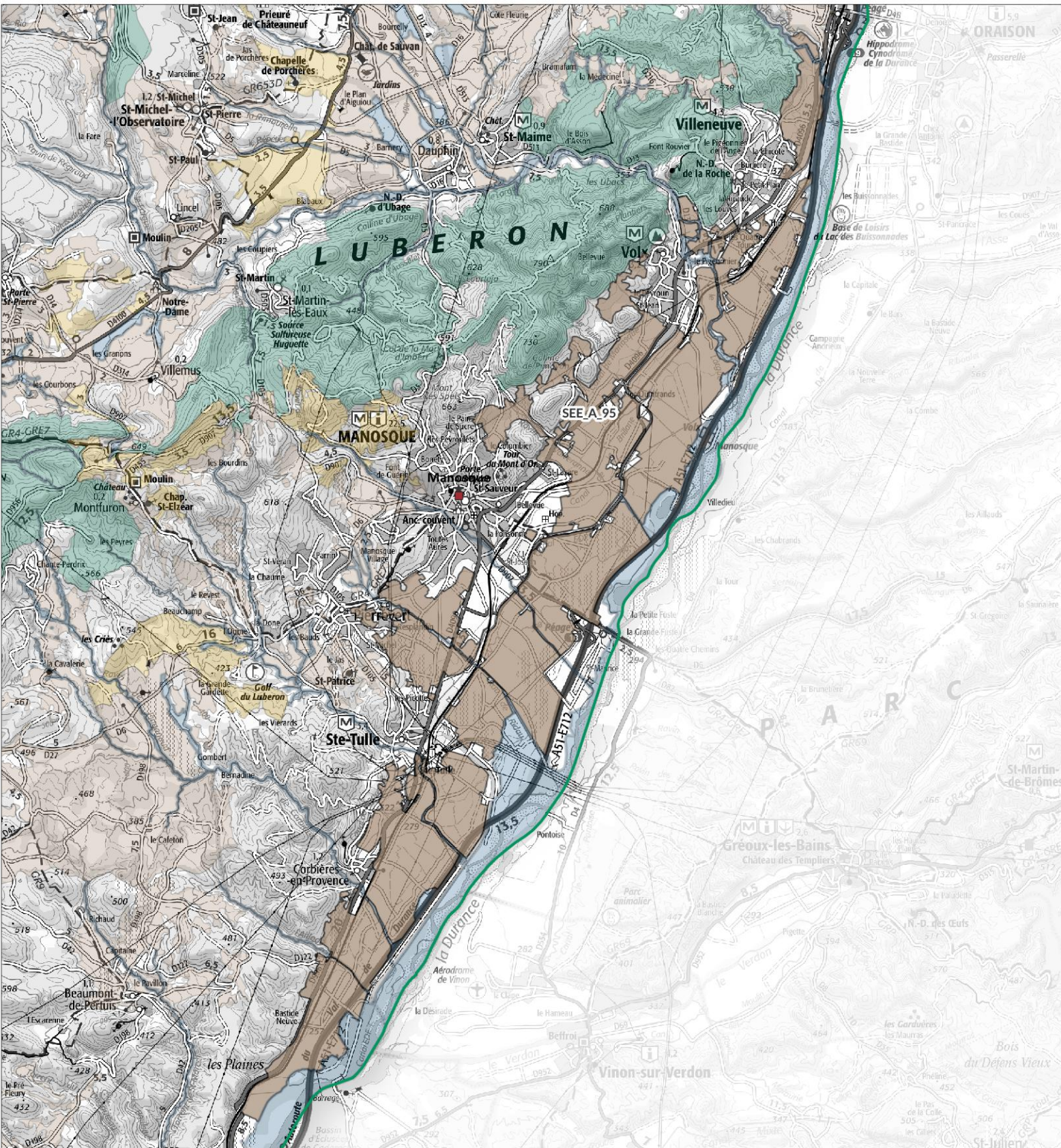
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0213	Mare agricole du Bel-Hoste		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-agricole-du-bel-hoste/
84CEN0244	La Campine		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-campine/
84CEN0246	Etang du Domaine Lévêque		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-du-domaine-leveque/
84CEN0250	Etang de Bastide Blanche		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-de-bastide-blanche/
84CEN0253	Etang de pêche du Pont de Viguier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-de-peche-du-pont-de-viguier/
84CEN0286	Le Plan		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-plan/
84CEN0290	Le Mardéric	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-marderic/
84CEN0294	L'Eze	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-eze/
84CEN0296	La Durance (vaclusienne).	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-durance-vaclusienne/
84CEN0312	Ravin des Jérômes		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-des-geromes/
84CEN0317	L'Aigue Brun aval - Plaine de la Durance	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aigue-brun-aval-plaine-de-la-durance/
84CEN0318	Ruisseau de Laval - T2	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-laval-t2/
84PNRLO290	Retenue du Vallat de La Gallance		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-vallat-de-la-gallance/
84PNRLO348	Ripisylve de St Domingue		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-st-domingue/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

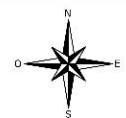
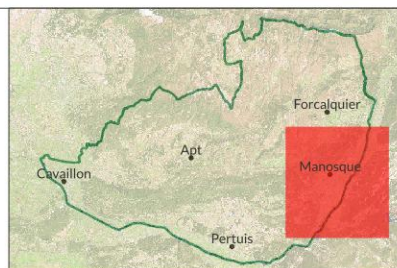
SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:113 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières - SEE_A_95 -

Département(s) concerné(s) :

Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :

Beaumont-de-Pertuis, La Brillanne, Volx, Villeneuve, Manosque, Sainte-Tulle, Corbières-en-Provence, Pierrevert

Niveau d'enjeu écologique : **2**

Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 4283.63 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

La plaine alluviale de la moyenne Durance, dans ce secteur, concerne une bande allongée d'environ 25 km et large en moyenne d'un à deux km, un peu davantage au niveau de Manosque. L'altitude est comprise entre 250 et 450 mètres et inscrit les cortèges présents entièrement dans l'étage de végétation méditerranéen.

Cette plaine correspond, dans sa majorité, à des terrains gagnés au fil des siècles par l'Homme sur le lit majeur de la rivière. Un gain accru ces dernières décennies consécutivement à l'édification des grands barrages plus en amont, notamment celui de Serre-Ponçon. Les terrains alluvionnaires, des sables, limons et galets en provenance des Alpes ont été propices à la mise en place d'une agriculture sur de vastes parcelles, irriguées de façon gravitaire par l'eau de la Durance, notamment grâce au canal de Manosque ainsi qu'un réseau de petits canaux sillonnant la plaine.

Ce sont ici des productions intensives d'arboriculture, de maraîchage et diverses grandes cultures qui prédominent encore largement aujourd'hui.

Ces vastes espaces gagnés sur la rivière restent à ce jour très peu peuplés, mais ont aussi fait l'objet de nombreux aménagements lourds (autoroute, carrières, zones d'activités...). Il subsiste néanmoins sur ces sols alluviaux fertiles une biodiversité, peut-être méconnue, liée notamment aux linéaires humides et arborés, aux étangs, aux espaces de friches ou revenus à une agriculture raisonnée. Au contact direct de la Durance, leur fonction d'espace tampon vis-à-vis des territoires adjacents plus urbanisés est à ne pas négliger.

En effet, prise dans son acception large et en dépit de toutes les transformations subies, la Durance, avec ses plaines alluviales, reste encore aujourd'hui un corridor majeur entre les Alpes et la Méditerranée.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type

Natura 2000 - ZPS

Nom

La Durance

Lien

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003>

Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
Natura 2000 - ZSC	LA DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589
ZNIEFF terre Type I	COLLINES DE SAINT-MARTIN, LES UBACS, SARZEN, LA GARDE, LES MARGARIDÈTES, PISSAUTIER ET MONTAIGU	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020378.pdf
ZNIEFF terre Type I	CONFLUENCE DURANCE-VERDON - RETENUE DE CADARACHE - SEPT LACS DE BEAUMONT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020475.pdf
ZNIEFF terre Type I	LES DOUNELLES - LES DEMOISELLES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020027.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES À L'OUEST DE VILLENEUVE - BOIS D'ASSON - COSTEBELLE - LA ROCHE - SAINT-JEAN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012369.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE ET PLATEAU DE CORBIÈRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020063.pdf
ZNIEFF terre Type II	LA MOYENNE DURANCE, DE SISTERON À LA CONFLUENCE AVEC LE VERDON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012698.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Mauvais

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Dans l'ensemble, ce vaste parcellaire soumis à des pratiques intensives et consommatrices de nombreux produits phytosanitaires (arboriculture notamment) n'est pas favorable à la conservation de la biodiversité agricole, pourtant potentiellement extrêmement riche et remarquable au contact de la Durance. Il n'est pas, ou pas suffisamment, noté d'évolution notable des pratiques permettant d'espérer la (re)construction d'un écosystème agricole durancien complexe et diversifié.

Par ailleurs, les villes ont fortement étendu leur espace urbain au détriment de la plaine. Cette artificialisation concerne en premier lieu la ville de Manosque, dont les zones d'activités industrielles et commerciales ainsi que les axes de circulation rejoignant la Durance scindent aujourd'hui plus ou moins en deux la plaine, constituant une rupture importante de continuité écologique entre ses parties nord et sud.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 14 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 72 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 12 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Tectonique

Entre Villeneuve et Volx, structure anticlinale chevauchante et présence de mégabracches (Rochers de Volx), témoignant de l'activité de la faille de la moyenne Durance il y a 30 Ma.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Allium scaberrimum</i> J.Serres, 1857	Ail très rude, Ail très scabre	Assez fort	2007
<i>Bidens tripartita</i> subsp. <i>tripartita</i> L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié, Eupatoire aquatique, Chanvre d'eau	Fort	1986
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	Laïche de Maire	Assez fort	2010
<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng, 1934	Cléistogène tardive, Diplachné tardive, Kengie tardive	Modéré	2009
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite, Clématite dressée	Modéré	2015
<i>Delphinium orientale</i> J.Gay, 1840	Dauphinelle d'Orient, Pied-d'alouette d'Orient, Dauphinelle d'Espagne, Pied-d'alouette d'Espagne	Très fort	2019
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2009
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2022
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2009
<i>Linum maritimum</i> L., 1753	Lin maritime	Modéré	1996
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	1996
<i>Tulipa raddii</i> Reboul, 1822	Tulipe précoce	Assez fort	2014
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2009
<i>Visnaga daucooides</i> Gaertn., 1788	Visnage fausse carotte, Ammi visnage, Herbe-aux-cure-dents, Herbe-aux-gencives, Ammi cure-dent, Petit ammi	Assez fort	2006

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2023
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort	2016

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2023
<i>Acrocephalus melanopogon</i> (Temminck, 1823)	Lusciniola à moustaches	Très fort	2006
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2015
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2023
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'été	Modéré	2013
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2019
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2018
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2019
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Modéré	2021
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	Modéré	2018
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2006
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2023
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2023
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	Assez fort	2010
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2023
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2023
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2011
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2021
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2018
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2023
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux	Modéré	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2018
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2021
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021

<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2023
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort	1992
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2021
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2023
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2015
<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	Nette rousse	Assez fort	2021
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2019
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2023
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2021
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	2019
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2019
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort	2011
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2023
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2020
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2010
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2008
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2019
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2013

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Bembidion andreae</i> (Fabricius, 1787)		Modéré	1994
<i>Carcharodus floccifer</i> (Zeller, 1847)	Hespérie du Marrube (L'), Hespérie de la Bétoine (L'), Hespérie du Marrube (L'), Hesperie de la Guimauve (L'), Lisette (La), Hesperie de la Mauve (L'), Spilothyre (Le)	Modéré	2001
<i>Chlorophorus ruficornis</i> (Olivier, 1790)		Modéré	2008
<i>Coenagrion caeruleum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort	1999
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2019
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2001
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	1996
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	1988
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	1996
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2001
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2017
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2019

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Le "rocher" et anticlinal de Volx	PAC1222	2 étoiles

Liste des zones humides

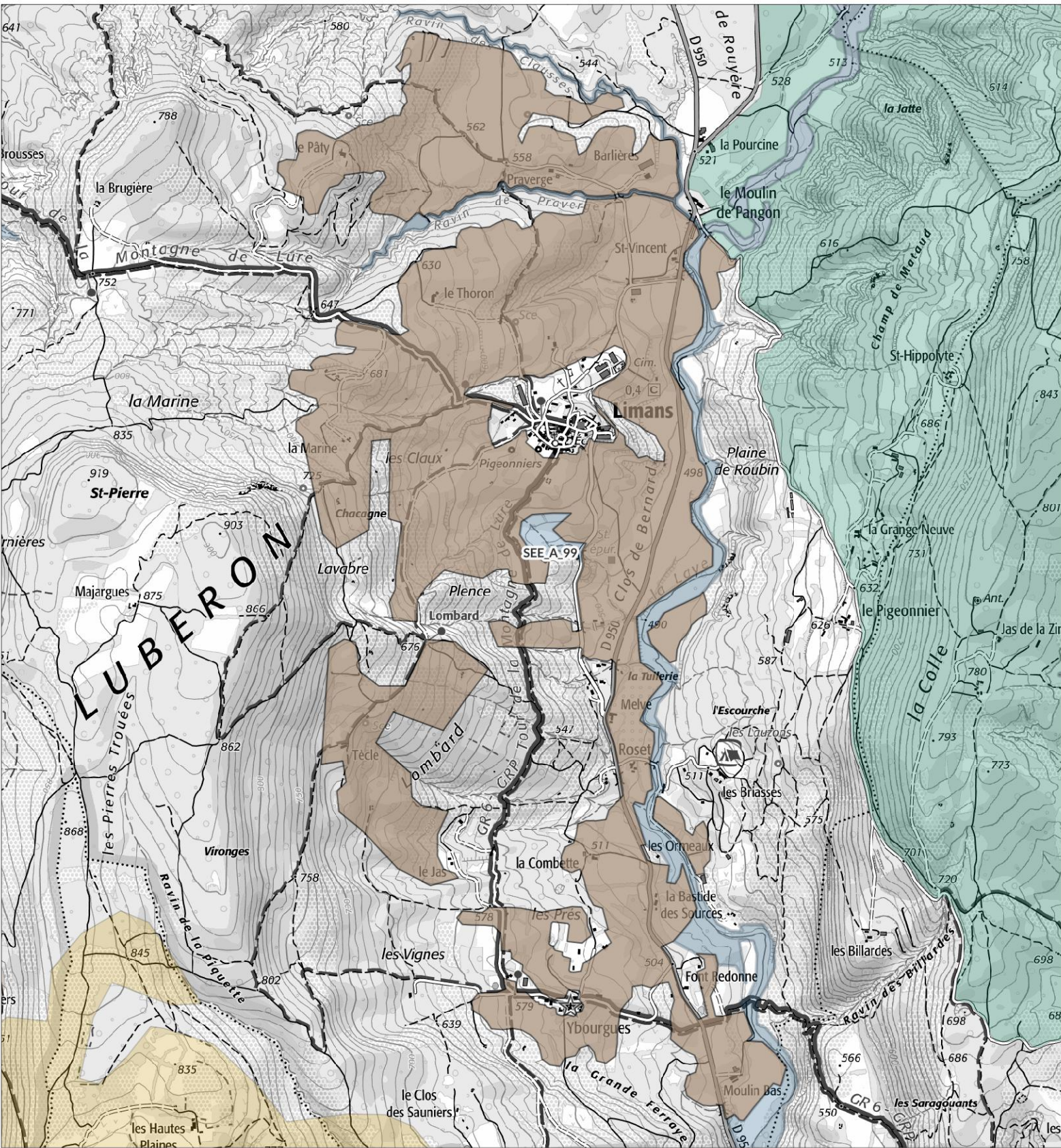
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0008	les Eyguetres- Sainte Tulle	préservier	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-eyguetres-sainte-tulle/

04CEEP0009	Ruisseau de Corbières T1	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-corbieres-t1/
04CEEP0014	Ruisseau du Ridau T1-Pierrevert	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-ridau-t1-pierrevert/
04CEEP0015	Ruisseau du Chaffère T1-Sainte-tulle	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-chaffere-t1-sainte-tulle/
04CEEP0018	Riou de Drouille-Manosque	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/riou-de-drouille-manosque/
04CEEP0019	Réservoir de Bois Premier-manosque		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-de-bois-premier-manosque/
04CEEP0020	Les Vannades-Manosque	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-vannades-manosque/
04CEEP0021	Ripisylves de Saint Clément-Volx/Manosque	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylves-de-saint-clement-volx-manosque/
04CEEP0022	Réservoir de la Magdeleine-Volx		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-de-la-magdeleine-volx/
04CEEP0023	Largue aval - De la Rimourelle (Dauphin) jusqu'à la Durance	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-aval-de-la-rimourelle-dauphin-jusqu-a-la-durance/
04CEEP0031	Réservoir de Saint Saturnin-Villeneuve		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-de-saint-saturnin-villeneuve/
04CEEP0055	Lauzon T1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t1/
04CEEP0467	Durance T1- Corbières à confluence Bléone	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/durance-t1-corbieres-a-confluence-bleone/
04PNRLO104	Ripisylve La Forestière	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-la-forestiere/
84CEN0280	7 Lacs - secteur 3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/7-lacs-secteur-3/
84CEN0282	7 Lacs - secteur 1	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/7-lacs-secteur-1/
84CEN0296	La Durance (vaclusienne).	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-durance-vaclusienne/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_99 - Mosaïque agricole de Limans



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:20 700

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole de Limans - SEE_A_99 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Limans

Superficie : 356.6 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

En rive droite de la Laye, autour du village de Limans, s'étend un paysage de campagne cultivée sur les pentes faibles à modérées. Il s'agit d'un paysage en mosaïque paysagère mêlant inextricablement le parcellaire agricole de petite à moyenne dimension, avec les hameaux et l'habitat isolé, des bosquets et linéaires arborés, petits ravins, etc.

Dans ce contexte s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui un système de polyculture - élevage dit de montagne sèche, avec cultures de céréales, fourrage, lavandin, etc.

La biodiversité associée à cette mosaïque est particulièrement riche et menacée, depuis les cortèges de plantes messicoles aux passereaux granivores et insectivores, nombreux invertébrés, chauves-souris..

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL - L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE - PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation :

État global des connaissances :

Tendance évolutive du milieu et menaces : La mosaïque paysagère se maintient dans un état de conservation jugé favorable. Comme dans d'autres secteurs, la lavandiculture s'est développée au fil des dernières décennies, possiblement selon des modalités plus intensives par endroits. Dans le contexte d'une agriculture sèche de montagne et du changement climatique, un autre questionnement est lié à la question de l'eau. De nombreuses retenues collinaires ont vu le jour ces dernières années.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 34 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2021
<i>Blackstonia imperfoliata</i> (L.f.) Samp., 1913	Blackstonie non perfoliée, Chlore non perfoliée	Assez fort	2021
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2003
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	1987
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2005
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	1997

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2014
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2009
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2015
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2010
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2015
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2015
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2010
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2005
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2015
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2019
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2016
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2015
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2020
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2008
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2015
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2022
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2018
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2007
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2015
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2010
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2007
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2010
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2014
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2022
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2013
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2015
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2003
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2015

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2018

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coranus pericarti</i> P.V. Putshkov, 1994		Modéré	2013
<i>Ectamenogonus montandoni</i> (Buysson, 1889)		Très fort	2007
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2022

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

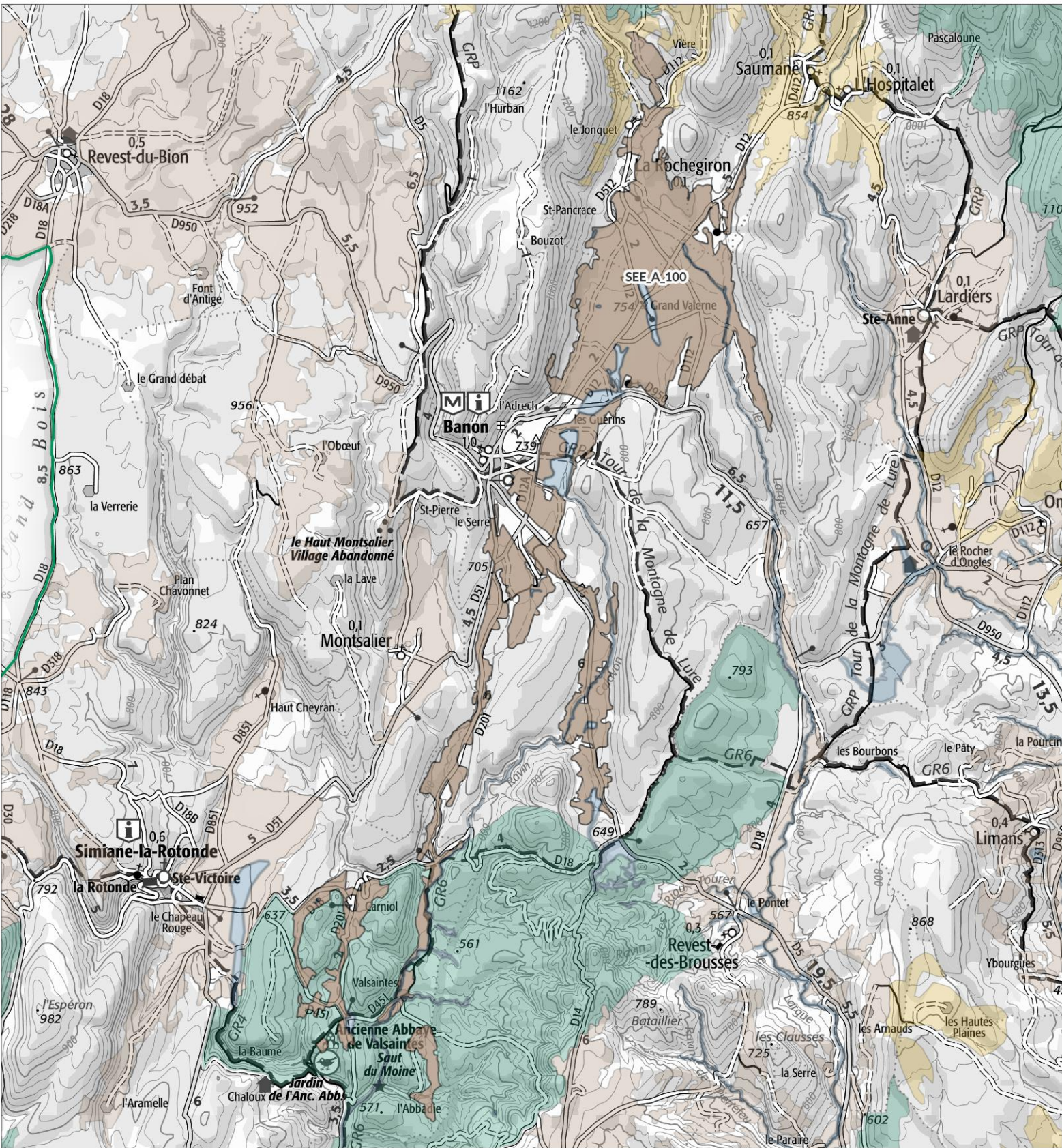
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0043	Prairie et roselière de Limans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-et-roseliere-de-limans/
04CEEP0047	Laye T2	préservé	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/laye-t2/
04CEN0020	Retenue du ravin de Praverge		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-ravin-de-praverge/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

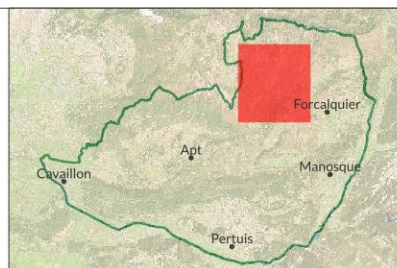
SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:79 200

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon - SEE_A_100 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Vachères, Banon, La Rochegiron, Saumane, Lardiers, Simiane-la-Rotonde, Montsalier

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 1392.84 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Entre 500 et 1000 mètres d'altitude, le Haut-Calavon forme un vallon entouré de collines calcaires. Le régime de la rivière y est très intermittent, soumis à des conditions karstiques.

La vallée s'évase largement au niveau de Banon et de sa plaine, laquelle s'étend vers le nord jusqu'aux contreforts de la montagne de lure, autour du village de la Rochegiron.

Cette plaine agricole est bordée à l'ouest par de vastes coteaux calcaires correspondant à l'assise orientale du plateau d'Albion.

Cette plaine doit son origine dans la fracturation du massif calcaire ayant formé ici un fossé d'effondrement, qui a ensuite été rempli de matériaux colluvionnaires lors de phases érosives.

Sur ces terrains calcicoles, le secteur forme un espace assez bien délimité qui a été traditionnellement occupé par un système agropastoral extensif, encore bien préservé aujourd'hui.

Les cultures présentes sont constituées de céréales et de fourrage, mais également de lavandin sur d'importantes surfaces.

Le secteur est par endroits plus humide et il y subsiste un remarquable système de prairies de fauche sous une forme bocagère.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF géologique	MARNES DE CARNIOL	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La structure paysagère en mosaïque agro-pastorale comprenant un ensemble de parcelles de petite à moyenne dimension, délimitées par de nombreuses haies, indique un état de conservation plutôt bon. Toutefois, la culture de la lavande semble avoir pris une grande importance ces dernières décennies, possiblement au détriment de la diversité des productions et de la biodiversité agricole locale. La connaissance écologique demeure insuffisante dans le secteur.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 23 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 5 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 54 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 8 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Affleurements de l'Aptien du bassin d'Apt

L'intérêt paléontologique et stratigraphique des marnes grises aptiennes a été mis en évidence par Alcide d'Orbigny dans la première partie du XIXe siècle. Elles ont servi de référence à la création de l'étage Aptien en 1840. Cet étage de l'échelle internationale des temps géologiques s'étend entre -120 et -113 millions d'années (ère : Mésozoïque, période : Crétacé). Subsistent répartis dans le Bassin d'Apt quelques affleurements de terrains marneux d'Ouest en Est, entre Gordes et Simiane-la-Rotonde (Carniol).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une petite partie de ce secteur (marnes aptiennes de Carniol) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040, pour son intérêt paléontologique.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2018
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2010
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2007
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2016
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2010
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	2007
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2016
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	2010
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort	2016
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2018
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	2010
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2020
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2020
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2008
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2016
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlique molle, Avoine molle	Assez fort	2007
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2010
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2013
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	Fort	2016
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2010
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellardi	Modéré	2018
<i>Salvia officinalis</i> L., 1753	Sauge officinale	Modéré	2006
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2013

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Crocidura suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	1980
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	Modéré	1980
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2020
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort	2019
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2011
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2018
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2015
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2018
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2006
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2016
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2020
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2013
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2013
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2018
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2019
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2020
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2013
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2011
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2018
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2018
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2018

<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2022
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2016
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2018
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2011
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2015
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2018
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2020
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2017
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2014
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2018
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2017
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2012
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2015

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2020

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arcyptera kheili</i> Azam, 1900	Arcyptère provençale, Criquet provençal	Assez fort	2013
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2013
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	2018
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2018
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	1983
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Assez fort	2004
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	1983
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	1996

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Site fossilifère : marnes aptiennes de Carniol.	PAC1201	3 étoiles

Liste des zones humides

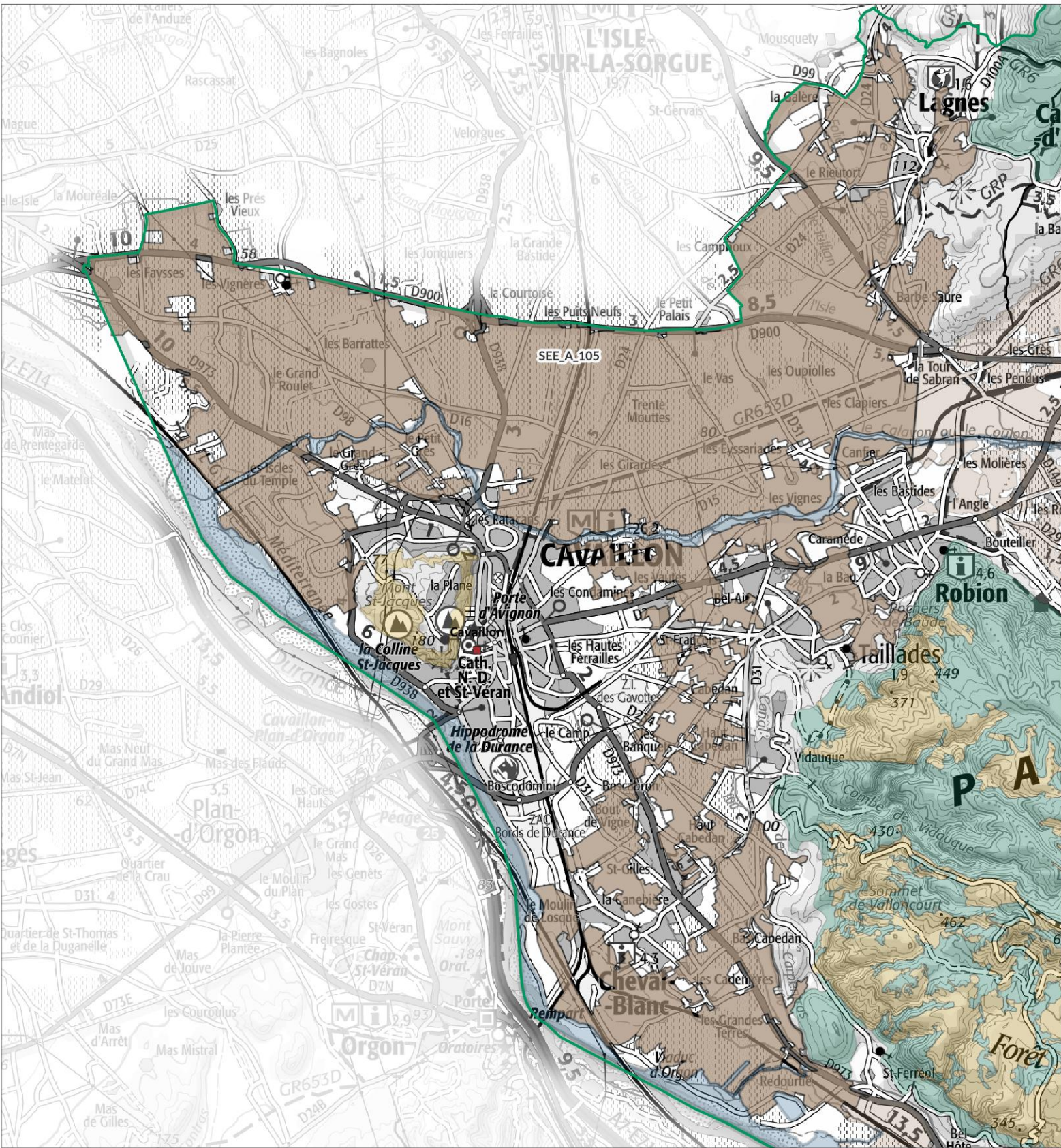
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0392	Prairies et plan d'eau des Plaines-Banon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-et-plan-d-eau-des-plaines-banon/
04CEEP0488	Largue amont - Des Sources à Revest des Brousses	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-amont-des-sources-a-revest-des-brousses/
04CEN0009	Les Jassines		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-jassines/
04CEN0012	Retenue de la Tuilière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-la-tuiliere/
04CEN0013	Mare de l'Endignious		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-l-endignious/
04CEN0025	Prairies humides de Banon - La Tuilerie	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-banon-la-tuilerie/
04CEN0026	Prairies humides de Banon - Saint Hilaire	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-banon-saint-hilaire/
04CEN0032	Ruisseau d'Aiguebelle		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-d-aiguebelle/
04CEN0034	Source du Puy de Pélissier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/source-du-puy-de-pelissier/
04PNRL0097	Ripisylve Les Gardons		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-les-gardons/
04PNRL034	Mare de La Moulière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-mouliere/
04PNRL035	La près de la cour		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-pres-de-la-cour/

04PNRL050	Prairies humides de Banon - La Palud	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-banon-la-palud/
04PNRL051	Prairies humides de Banon - Les Rivarels	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-banon-les-rivarels/
04PNRL054	Les Planasses		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-planasses/
04PNRL069	Le Calavon-Coulon - 1 - Des sources jusqu'à la chapelle St Féréol		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-1-des-sources-jusqu-a-la-chapelle-st-feréol/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

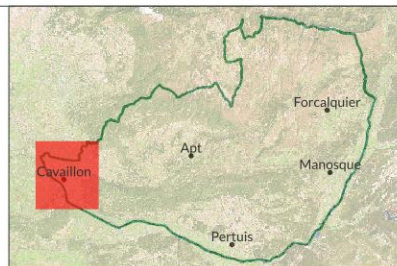
SEE_A_105 - Plaine de Cavayillon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:69 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine de Cavailon - SEE_A_105 -

Département(s) concerné(s) :

Vaucluse

Objectif de conservation : **Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :

Cheval-Blanc, Lagnes, Le Thor, L'Isle-sur-la-Sorgue, Caumont-sur-Durance, Cavailon, Robion, Taillades

Niveau d'enjeu écologique : **2**

Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 4597.67 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

La plaine de Cavailon est un secteur du territoire historiquement inclus dans le Comtat Venaissin, vaste plaine située entre Rhône et Durance, en périphérie d'Avignon.

On retrouve ici le paysage caractéristique de cette région, constitué d'une multitude de petites parcelles entrecoupées de haies brise-vent de cyprès, d'habitat dispersé et parcouru d'un réseau complexe de canaux et filloles mis en place il y a plusieurs siècles à partir de l'eau de la Durance.

Sur ces terres fertiles et irriguées, limoneuses à sableuses et issues de dépôts récents quaternaires, s'est mise en place une agriculture orientée vers le maraîchage (dont le fameux "melon de Cavailon") et l'arboriculture.

Traversée de part en part par le Coulon (ex Calavon dans le pays d'Apt), affluent de la Durance en aval de Cavailon, la plaine l'est également par un canal principal : le canal de Carpentras qui coupe du sud vers le nord le secteur perpendiculairement au Coulon.

La plaine est en grande partie inondable, par débordement potentiel du Coulon et de la Durance, en dépit de digues renforcées ces dernières années.

Vers le nord et en se rapprochant de la Sorgues, le secteur devient un peu plus naturel et accueille encore quelques prairies humides, témoignage d'une activité pastorale davantage présente autrefois.

Ces dernières décennies, l'urbanisation de l'agglomération cavailonnaise s'est largement développée au détriment du parcellaire agricole, que ce soit en extension des villes et villages ou via un mitage de celui-ci.

Au sein de cet espace fortement anthropisé, la nature a peu de place pour se déployer, si ce n'est via des cortèges floristiques secondaires et une faune "ordinaire" qui a su s'adapter à ces conditions de milieu fortement transformées.

Toutefois, la présence de l'eau sous la forme de l'irrigation gravitaire, ainsi que le long du Coulon, permet la présence de cortèges intéressants d'espèces de zones humides.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type

Natura 2000 - ZPS

Natura 2000 - ZSC

Nom

La Durance

LA DURANCE

Lien

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003>

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589>

Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE DES ISCLES DE CHEVAL-BLANC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020480.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DES ISCLES DU TEMPLE AUX ISCLES DU LOUP	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012397.pdf
ZNIEFF terre Type I	VERSANTS OCCIDENTAUX DU PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012365.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINE SAINT-JACQUES DE CAVAILLON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012360.pdf
ZNIEFF terre Type II	LA BASSE DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020485.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012362.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Mauvais

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le secteur reste relativement délaissé des inventaires naturalistes et au final la connaissance des espèces présentes reste assez lacunaire.

Pour autant, il est certain que l'évolution au long cours vers des pratiques culturelles intensives et fortement consommatrices de produits phytosanitaires, ainsi que la forte urbanisation des dernières décennies a été particulièrement néfaste pour la biodiversité.

En termes de continuités écologiques également, l'extension de l'agglomération cavaillonnaise encore en cours est en train de s'opérer peu à peu la partie nord du secteur (plaine entre Cavailon et Lagnes) de la partie sud durancienne autour de Cheval-Blanc.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 54 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Hydrogéologie

Sur la commune de Lagnes, la grotte-mine du Piei s'ouvre au contact des monts de Vaucluse et du bassin de Carpentras. Elle se développe dans les calcaires crétacés à faciès urgoniens, sur un linéament régional, la faille de Salon-Cavaillon. La grotte a été exploitée par des mineurs jusqu'au XIXe siècle pour en extraire des minéralisations ferrugineuses. L'origine de la cavité est reliée à des circulations hypogènes remontant des profondeurs le long de failles avec un dépôt de minéralisations ferrugineuses. Cette cavité a probablement fonctionné au Néogène, en relation avec le soulèvement des Monts de Vaucluse.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2005
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita	Modéré	2020
<i>Glycyrrhiza glabra</i> L., 1753	Réglisse sauvage, Réglisse glabre	Modéré	2004
<i>Medicago polyceratia</i> (L.) Trautv., 1841	Luzerne à cornes nombreuses, Trigonelle à cornes nombreuses	Modéré	2005
<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799 [nom. et typ. cons.]	Ophrys miroir, Ophrys cilié	Fort	2016
<i>Valerianaella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort	2019

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2019

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2012
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2020
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1769)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2014
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2017
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2005
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2015
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2021
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2008
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2019
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2020
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2013
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	1996
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2013
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2015
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2017
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2017
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2006
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2013
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2019
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2012
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2020
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	2013
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2015
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort	2015
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2019
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2022
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2011

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2021
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez,	Modéré	2016
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Truxale méditerranéenne Agrion de Mercure	Modéré	2015
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2015

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

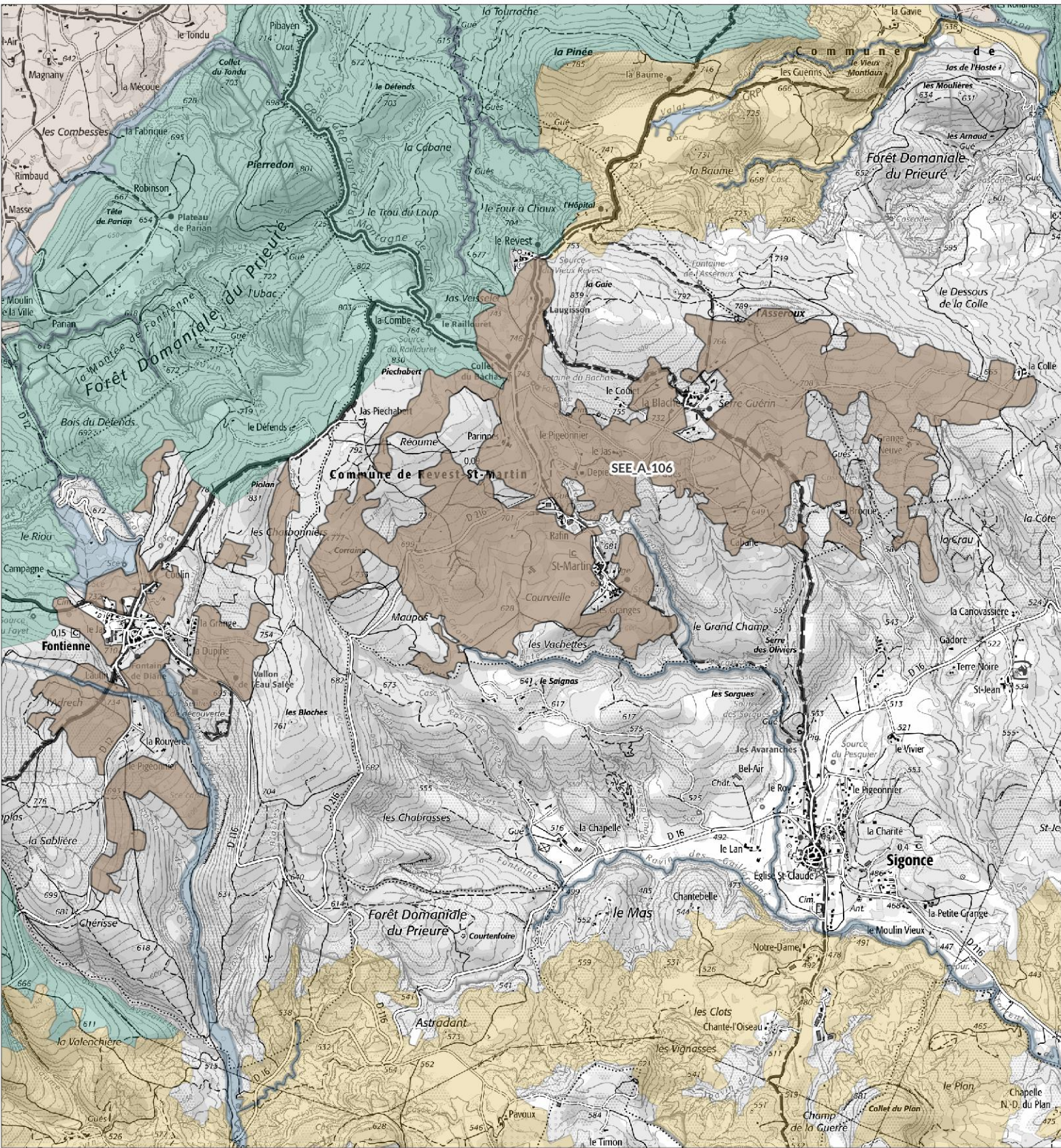
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0123	Mousquety - Etang privé		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mousquety-etang-prive/
84CEN0162	Cure-Bourse		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/cure-bourse/
84CEN0186	Les Sorgues		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-sorgues/
84CEN0212	Gravière de Grande Bastide - Ouest		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/graviere-de-grande-bastide-ouest/
84CEN0296	La Durance (vaclusienne).	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-durance-vaclusienne-/
84PNRL272	Le Calavon-Coulon - 7 - Canal de Carpentras jusqu'à la Durance	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-7-canal-de-carpentras-jusqu-a-la-durance/

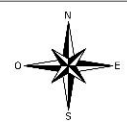
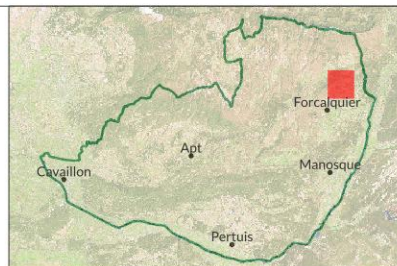
* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_A_106 - Mosaïque agricole du plateau de Revest-St-Martin et de Fontienne



- Légende**
- SEE - sous trame**
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:28 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Mosaïque agricole du plateau de Revest-St-Martin et de Fontienne - SEE_A_106 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Fontienne, Revest-Saint-Martin, Montlaux, Sigonce

Superficie : 445.77 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Entre 570 et 800 mètres d'altitude, ce secteur s'étend sur un coteau exposé au sud. Il est constitué d'une mosaïque paysagère et écologique de petites parcelles cultivées, de pelouses sèches, bosquets et haies arborées. Issue d'un système agro-pastoral préservé jusqu'à aujourd'hui, cette mosaïque conserve des espèces aujourd'hui menacées liées à ce type de paysage rural : espèces messicoles, oiseaux granivores et insectivores, invertébrés patrimoniaux.

Il s'agit toutefois d'un secteur pour lequel les données restent lacunaires, pour lequel la préservation passe également par une amélioration des connaissances.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI - ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Remontée forestière affectant notamment les espaces pastoraux inclus dans la matrice agricole.

Evolution des pratiques à surveiller vers la production de plantes à parfum (lavandin).

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Parcellaire de cultures annuelles à messicoles, vergers d'oliviers, cultures de lavandin, en mosaïque avec de nombreux espaces pastoraux (pelouses sèches à brome érigé et garrigues supra-méditerranéennes).

L'ensemble est émaillé de bosquets et linéaires arborés dominés par le Chêne pubescent.

La mosaïque accueille également quelques prairies de fauche en situation mésophile de col (Le Revest, Fontienne village).

Habitats d'intérêt communautaire :

6210 "Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires" ;

6510 "Prairies maigres de fauche de basse altitude"

Flore vasculaire : 2 espèce(s) à enjeux.

Le secteur accueille un certain nombre d'espèces messicoles, dont de belles populations d'Adonis annuel et Adonis flamme, la Dauphinelle des jardins, le Bleuets, le Fumeterre de Vaillant ou encore la Neslie apiculée.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Le secteur reste méconnu pour ce groupe d'espèces. La mosaïque paysagère en place ainsi que le caractère agro-pastoral extensif du parcellaire permettent de présumer d'une intéressante richesse en chiroptères.

Oiseaux : 26 espèce(s) à enjeux.

Un cortège intéressant d'espèces de milieux ouverts et semi-ouverts est en place, attestant de la fonctionnalité de l'écosystème agro-pastoral en place.

Parmi les espèces représentant un enjeu de conservation notable, les insectivores sont encore bien présents en reproduction, à l'image de l'Hirondelle rustique et de la Pie-grièche écorcheur. Les espèces granivores ou à régime mixte également : Tourterelle des bois, Alouettes lulu et des champs...

Certaines observations commencent toutefois à dater un peu, c'est le cas de la Linotte mélodieuse, du Moineau soulcie et de la Caille des blés, non revus depuis 2005.

Parmi les rapaces, le Circaète-Jean-le-Blanc est fréquemment mentionné et trouve certainement ici un terrain de chasse intéressant.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Certaines espèces de reptiles et amphibiens relativement communs sont cités. Le biotope semble particulièrement favorable au Lézard ocellé mais celui-ci n'y est pas mentionné à l'heure actuelle.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Ce sont surtout les papillons rhopalocères qui ont fait l'objet de recherches dans le secteur. Parmi ceux-ci, l'Herminette a été observé en 2017 au Collet du Bachas, au Revest-Saint-Martin. C'est un papillon à fort enjeu de conservation, inscrit "En danger d'extinction" sur la liste rouge régionale en raison de sa régression actuelle marquée.

Le secteur accueille également le Marbré de Lusitanie, piéride assez rare inféodé aux Iberis et le Nacré de la Filipendule, également inféodé à une seule espèce végétale, bien présente ici dans les milieux pastoraux ouverts et semi-ouverts.

Enfin, la Zygène des prés, papillon hétérocère rare et en régression, a également été observée récemment. C'est une espèce de zones un peu plus humides, dont la chenille se développe sur les lotiers.

En ce qui concerne les autres groupes d'arthropodes, les données manquent et mériteraient donc d'être complétées.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Dalles à empreintes de pas de mammifères et d'oiseaux fossiles

Surface calcaire portant des empreintes de pas de mammifères à Revest-Saint-Martin, rare témoignage au monde du déplacement de mammifères qui vivaient ici il y a à environ 33 millions d'années. Présence de 2 ou 3 pistes avec au total une douzaine de traces de rhinocéros, dont certaines très bien marquées, et d'autres plus floues. Les mesures d'alignement et de valeurs du pas oblique confirment la nature de ces traces.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La persistance d'espèces à enjeu de conservation notable (flore messicole, oiseaux, invertébrés) dans ce secteur de type agro-pastoral extensif témoigne d'un état de conservation encore globalement favorable, ce qui est devenu assez rare à basse et moyenne altitude.

Il est important de préserver la mosaïque paysagère agro-pastorale en place, via un soutien à l'élevage et à une agriculture sèche de qualité, non consommatrice de produits phytosanitaires.

Une petite partie de ce secteur (dalle à empreintes de mammifères) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040, pour son intérêt paléontologique.

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2006
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	Assez fort	2009

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2015

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2009
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2018
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2014
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2019
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2016
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2014
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2020
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2011
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2010
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2016
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2010

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	2017
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2018
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle à empreintes de mammifères de Revest-St-Martin	PAC1132	2 étoiles

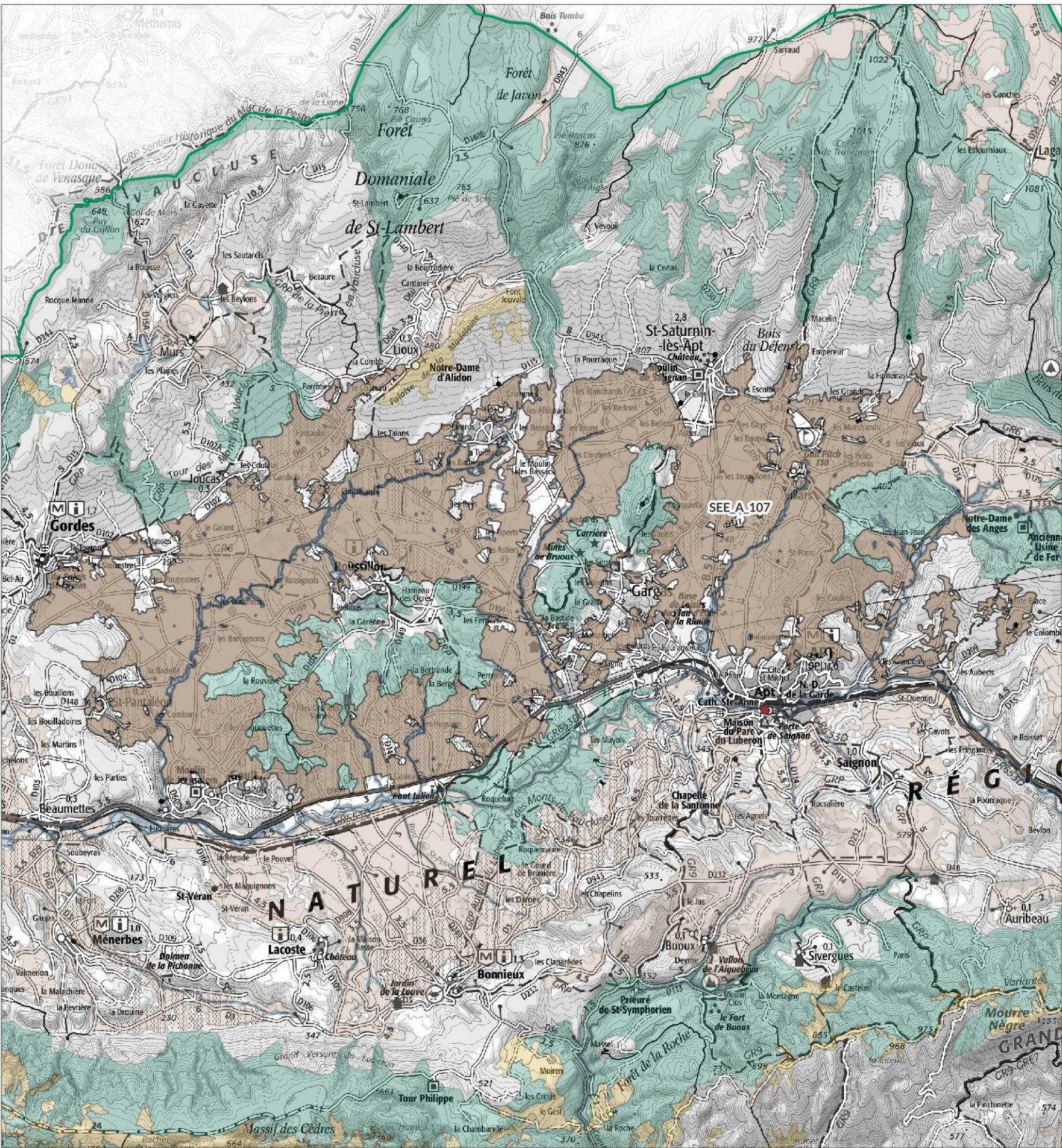
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0054	Ruisseau du Béveron	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-beveron/
04CEEP0062	Prairies et frênaie de Fontienne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-et-frenaie-de-fontienne/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

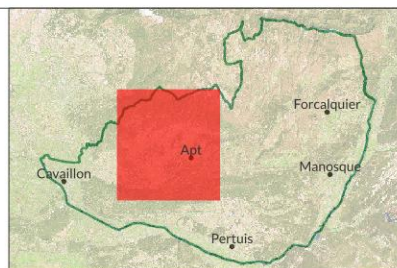
SEE_A_107 - Plaine d'Apt



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:113 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



Plaine d'Apt - SEE_A_107 -

Département(s) concerné(s) :

Vaucluse

Objectif de conservation : **Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :

Murs, Caseneuve, Rustrel, Saint-Pantaléon, Goult, Joucas, Gordes, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars, Lioux, Bonnieux, Apt, Roussillon, Saignon, Gargas

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 8520.34 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce vaste secteur de la plaine d'Apt s'étend depuis la rive droite du Calavon au sud jusqu'au piémont des Monts de Vaucluse au nord. Il comprend en fait plusieurs petits sous-bassins versants drainés par de petits affluents du Calavon. Ainsi, d'ouest en est, on trouve :

- l'Imergue qui traverse la petite plaine entre Gordes, Roussillon et Goult ;
- l'Urbane, qui draine un autre sous-bassin versant entre Saint-Saturnin-lès-Apt, Roussillon et Gargas ;
- la Riaille, qui fait de même entre Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars, Gargas et Apt ;
- la Doa, drainant le petit bassin de Rustrel et dont la petite vallée atteint également Apt.

Il s'agit d'un secteur de plaine, entre 140 et 450 mètres d'altitude, établi dans un large synclinal séparant les anticlinaux des Monts de Vaucluse au nord et du Luberon au sud. Sur le plan géologique, les terrains sont très variés. On y trouve un peu partout des alluvions et colluvions récentes quaternaires issues de l'érosion des massifs voisins, mais également tout un ensemble de terrains sédimentaires d'âge mésozoïque à cénozoïque, allant de marnes aptiennes jurassiques aux fameuses collines siliceuses d'Ocres du pays d'Apt, datant du Crétacé, jusqu'à des calcaires et marnes oligocènes et miocènes. Toutefois, ce secteur à vocation agricole évite en grande partie le chapelet de collines disséminé dans toute la plaine et est donc installé majoritairement sur des terrains détritiques. Le bassin d'Apt est dédié à l'agriculture depuis de nombreux siècles. De façon traditionnelle, il s'agissait d'un système de polyculture méditerranéenne, souvent associé à un élevage de proximité. Ce système a évolué avec le temps : l'activité pastorale a fortement régressé, les productions agricoles elles-mêmes se sont transformées et ont souvent pris un virage plus intensif. Dans le même temps, l'urbanisation s'est fortement développée à la fois en périphérie des villages et en mitage de la plaine.

Aujourd'hui, les productions agricoles restent relativement diversifiées et sont soutenues par le développement récent des réseaux d'irrigation sous-pression en provenance de la Durance. On trouve ainsi, en fonction de la nature des sols et de l'eau disponibles, des vignes, des vergers notamment de cerisiers, diverses céréales et du fourrage, du lavandin et diverses plantes à parfum, des oliveraies, des truffières, etc. Au fil des dernières décennies on constate toutefois une forte expansion de cultures à plus forte valeur ajoutée comme la vigne, au détriment certainement d'autres cultures comme celles de céréales et de fourrage.

Le parcellaire a par endroits subi les effets de remembrements, mais conserve une taille moyenne raisonnable, et le paysage reste celui d'une campagne humanisée, où l'arbre est fortement présent.

Les sols fertiles, souvent un peu humides permettent également par endroits le maintien de petits systèmes de prairies de fauche, notamment le long des cours d'eau.

En marge ou au sein de la trame agricole, ce secteur accueille une diversité intéressante de micro-habitats propre à la campagne cultivée, tels que les haies, bâtis, fossés, murets, friches, etc. Cette diversité est propice à l'expression d'une flore et d'une faune dites "ordinaires", mais qui pourtant, ici comme ailleurs, régresse. Enfin, les milieux naturels, ici résiduels, sont plutôt mésophiles. On trouve ici beaucoup de chénaies pubescentes élevées, des cordons de ripisylve, des roselières le long des fossés et de nombreuses petites associations végétales herbacées et arbustives différentes dans les interstices des cultures et des zones urbanisées.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Colline de Perréal	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800531
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
ENS	LES MARNES APTIENNES DE LA TUILIÈRE	
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
Natura 2000 - ZSC	OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583
RNN géologique	La Débruge	
ZNIEFF géologique	CARRIERE DE LA TUILERIE VERNIN	
ZNIEFF géologique	CARRIERES DE LA COLLINE DE LA BRUYERE	
ZNIEFF géologique	COLLIBNE DE GARGAS - STRATOTYPE DE L'APTIEEN	
ZNIEFF géologique	COUPE DE PIE ROUX	
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type I	MARNES ET GYPSES DU BASSIN D'APT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012357.pdf
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE ROUSSILLON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012358.pdf
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE VILLARS/RUSTREL ET GIGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012359.pdf
ZNIEFF terre Type II	KARST DE ROQUEFURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020316.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	OCRES DE GARGAS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012349.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE RUSTREL	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020323.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURS ET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les milieux ont progressivement évolué au fil du temps, en passant d'un système de polyculture - élevage extensif, vers un système plus simple de polyculture plus ou moins intensive selon les endroits. Le retour vers des modes de production plus attentionnés vis-à-vis de la biodiversité locale s'observe parfois, mais souvent, les pratiques restent encore à questionner vis-à-vis de leur rapport à l'environnement.

L'urbanisation est un autre facteur de régression des espèces, pour la fragmentation des milieux qu'elle opère, l'artificialisation des sols et les pollutions qu'elle engendre.

Dans le contexte de changement climatique, les pressions exercées sur les milieux naturels et les espèces par une agriculture productiviste ainsi que par l'augmentation des populations résidentes et touristiques sont accrues.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 45 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 7 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 71 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 8 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 8 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements à vertébrés continentaux (hors calcaires en plaquettes)

Ce secteur est concerné par le site classé en RNN de la Débruge, sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt, d'âge Eocène (-36,65 à -35,1 Ma). Ce gisement fossilifère a livré une grande variété de fossiles à d'une couche de lignite peu épaisse. Dix-huit taxons ont été définis à La Débruge sur quarante-trois espèces reconnues.

- Affleurements de l'Aptien du bassin d'Apt

L'intérêt paléontologique et stratigraphique des marnes grises aptiennes a été mis en évidence par Alcide d'Orbigny dans la première partie du XIXe s. Elles ont servi de référence à la création de l'étage Aptien en 1840. Cet étage de l'échelle internationale des temps géologiques s'étend entre -120 et -113 millions d'années (ère : Mésozoïque, période : Crétacé). Subsistent répartis dans le Bassin d'Apt quelques affleurements de terrains marneux d'Ouest en Est, entre Gordes et Simiane-la-Rotonde.

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocres, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

- Empreinte de pas de mammifère

Dans ce secteur (colline des Puys), empreinte de grande taille d'ongulé se rapprochant des empreintes d'Entelodon. Une seule empreinte est visible mais très bien conservée et d'une taille assez inhabituelle en comparaison avec les autres empreintes d'artiodactyles connues.

- Gypses et roses des sables

Niveaux à roses des sables roses ou vertes cristallisées pouvant atteindre 30 cm. Au-dessus du niveau à rose des sables se trouvent des calcaires à cyrènes éocènes très riches en fantômes de monocristaux de gypse. Ce sont ces gypses qui, secondairement dissous, ont circulé au sein des sables sous-jacents et sont venus se concentrer au sommet de la première couche imperméable qu'ils ont rencontré, à savoir les argiles bartoniennes vertes à l'est, roses à l'ouest. La colline de Perréal présente des niveaux à gypse très riches qui ont été exploités anciennement et jusqu'au milieu du XXe s.

- Intérêt sédimentologique : le « paléokarst du Coulon »

Entre Apt et le Pont Julien de part et d'autre du Calavon, ce site apparaît comme une masse de calcaire Urgonien creusée de dolines remplies de sables et argiles jaunes, rouges à taches blanches lie de vin avec une frange d'altération centimétrique sur leur pourtour. Sa particularité est de s'être réalisée non pas à l'air libre mais sous une couverture de terrains argilo-sableux qui s'est retrouvée soutirée et piégée dans les dépressions du karst. Il apparaît comme un jalon entre les ocres et les bauxites.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une petite partie de ce secteur (marnes aptiennes - stratotype) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040, pour son intérêt géologique et paléontologique.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea ageratum</i> L., 1753	Achillée visqueuse, Herbe au charpentier, Achillée agérate	Assez fort	2019
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	Modéré	2016
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2017
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2006
<i>Aegilops biuncialis</i> Vis., 1842	Égilope à grosses arrêtes, Égilope long de deux pouces	Modéré	2019
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	1987
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2003
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2016
<i>Bassia laniflora</i> (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs duveteuses, Kochie à fleurs laineuses, Bassia à fleurs laineuses, Bassie à fleurs laineuses	Fort	2014
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	2005
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2006
<i>Bupleurum tenuissimum</i> L., 1753	Buplèvre très grêle, Buplèvre grêle, Buplèvre menu, Buplèvre très ténu	Assez fort	2014
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2008
<i>Convolvulus lineatus</i> L., 1759	Liseron à rayures parallèles, Liseron rayé	Modéré	2023
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2017
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2005
<i>Euphorbia flavicomis</i> subsp. <i>flavicomis</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2023
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2014
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2019
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême, Gagée des rochers	Assez fort	2016
<i>Glaucium corniculatum</i> (L.) Rudolph, 1781	Glaucier corniculé, Glaucier cornu, Pavot cornu, Glaucienne corniculée, Glaucienne à fruit en forme de corne, Glaucienne en cornet	Fort	2015
<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguélen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort	2023
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Modéré	2019
<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Modéré	2016
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2019
<i>Matthiola fruticulosa</i> (Loeff. ex L.) Maire, 1932	Matthiôle en buisson, Giroflée buissonnante, Matthiôle buissonnante, Matthiôle ligneuse	Assez fort	2023
<i>Medicago scutellata</i> (L.) Mill., 1768	Luzerne en écusson, Luzerne à écussons, Luzerne à écus	Assez fort	2004
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2006
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2006
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2013
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	2019
<i>Phalaris paradoxa</i> L., 1763	Alpiste paradoxal	Assez fort	2015
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables	Modéré	1998
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2007
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellardi	Modéré	2019
<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roemérie hybride, Roemérie intermédiaire, Roemérie violacée	Fort	1987
<i>Trifolium spumosum</i> L., 1753	Trèfle mousseux, Trèfle écumeux, Trèfle enflé	Assez fort	2016
<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort	2014
<i>Tulipa raddii</i> Rebol, 1822	Tulipe précoce	Assez fort	2012
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule, Tulipe des bois, Tulipe de France	Assez fort	2018
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Caulalide à feuilles larges	Assez fort	1983
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2008
<i>Valeriana echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort	1988
<i>Visnaga daucoides</i> Gaertn., 1788	Visnage fausse carotte, Ammi visnage, Herbe-aux-cure-dents, Herbe-aux-gencives, Ammi cure-dent, Petit ammi	Assez fort	2019

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	1978
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021
<i>Crocodylus suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	1991
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	Modéré	1990
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2021
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort	1981
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2019

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2017
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	1978
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guigette	Assez fort	1981
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2015
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2012
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2013
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2015
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2019
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2021
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2018
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2016
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2021
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort	1991
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2011
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2021
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2014
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2020
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2013
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2008
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2006
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2020
<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort	1977
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	1979
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2020
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	1991
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	1977
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2015
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2010
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	1977
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2015
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2012
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2016

<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2021
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	2017
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotrome cendré	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2015
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2020
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2015

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez, Truxale méditerranéenne	Modéré	2021
<i>Chorthippus jucundus</i> (Fischer, 1853)	Criquet des marais, Criquet des Joncs	Très fort	2019
<i>Hyponephele lycaon</i> (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	Modéré	1982
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	2015
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2015
<i>Platycleis falx laticauda</i> Brunner von Wattenwyl, 1882	Decticelle à serpe	Assez fort	2020
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2018
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	1982

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
Clavaillan	PAC0730	3 étoiles	
Empreinte de pas fossile d'Apt	PAC0751	1 étoile	
Gisement à vertébrés continentaux éocènes de La Débruge	PAC0726	3 étoiles	
Gypse et roses des sables de Perréal	PAC0733	2 étoiles	
Marnes aptiennes de Croagnes.	PAC0730	3 étoiles	
Marnes aptiennes de la Butte	PAC0730	3 étoiles	
Marnes aptiennes de la Gordette.	PAC0730	3 étoiles	
Marnes aptiennes de Pichouras	PAC0730	3 étoiles	
Marnes aptiennes des Bassacs	PAC0730	3 étoiles	
Marnes aptiennes des Gays	PAC0730	3 étoiles	
Ocres de Gargas	PAC0731	3 étoiles	
Ocres de Roussillon	PAC0731	3 étoiles	
Ocres du Colorado provençal, Carrière des Gorgues	PAC0732	3 étoiles	
Paléokarst du Coulon	PAC0739	2 étoiles	

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0309	Prairies humides et ripisylves - Les Roussens	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-et-ripisylves-les-roussens/
84CEN0313	Ravins de Pié Brégon		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravins-de-pie-bregon/
84PNRLO274	Prairies humides de la ferme des Argiles	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-la-ferme-des-argiles/
84PNRLO278	Mare Les Ratiers n°1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-ratiers-n-1/
84PNRLO284	Mare de St Pons		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-st-pons/
84PNRLO285	Mare Le Grand Vallat		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-grand-vallat/
84PNRLO286	Le Sage		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-sage/
84PNRLO287	Mare La Petite Bastide		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-petite-bastide/
84PNRLO288	Mare des Reys n°3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-reys-n-3/
84PNRLO289	Mare Les Martinets n°3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-martinets-n-3/
84PNRLO300	Mare Clément n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-clement-n-2/
84PNRLO305	Mare Les Ratiers n°3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-ratiers-n-3/
84PNRLO306	Mare Les Ratiers n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-ratiers-n-2/
84PNRLO307	Mare La Bastidone		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-bastidone/
84PNRLO308	Prairies humides des marnes de La Tuillère		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-des-marnes-de-la-tuilere/
84PNRLO309	Ripisylve des ravins du Colorado Provençal		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-des-ravins-du-colorado-provençal/
84PNRLO311	Mare Les Planes		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-planes/
84PNRLO313	Mare de Villars		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-villars/
84PNRLO314	Mare de Garelles		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-garelles/
84PNRLO316	Mare Les Contrats		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-contrats/
84PNRLO319	Mare du Ravin de la Coquillade n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-ravin-de-la-coquillade-n-1/
84PNRLO320	Mare Les Bassaquets n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-bassaquets-n-2/
84PNRLO325	Mare Les Eymieux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-eymieux/

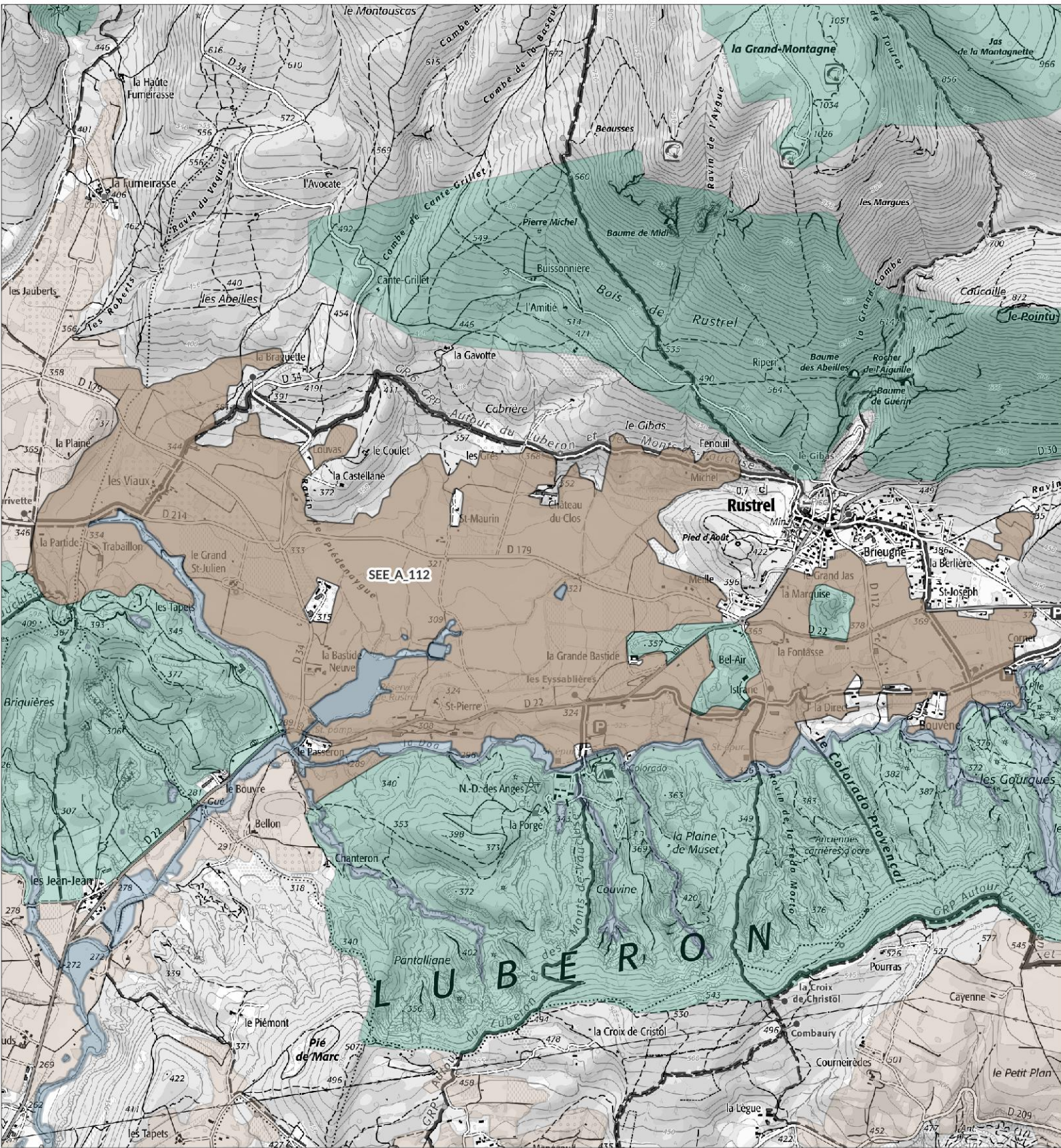
84PNRL0378	Mare Les Roussens n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-roussens-n-2/
84PNRL0383	Mare Les Fayons		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-fayons/
84PNRL054	Mare Clément n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-clement-n-1/
84PNRL055	Les Jean-Jean		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-jean-jean/
84PNRL056	Mare Les Coulets		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-coulets/
84PNRL061	Retenues Les Joumillons n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenues-les-joumillons-n-1/
84PNRL062	Retenue Les Joumillons n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-les-joumillons-n-2/
84PNRL066	Mare Les Fournignons n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-fournignons-n-1/
84PNRL068	Mare Les Fournignons n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-fournignons-n-2/
84PNRL069	Mare du Mas de la Tour		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-mas-de-la-tour/
84PNRL070	Mare Les Bourgues n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-bourgues-n-1/
84PNRL071	Mare Les Bourgues n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-bourgues-n-2/
84PNRL072	Mare Le Clos de l'Urbane n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-clos-de-l-urbane-n-1/
84PNRL073	Mare des Riperts 1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-riperts-1/
84PNRL074	Mare Les Martinets n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-martinet-n-1/
84PNRL075	Mare de Valbonnette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-valbonnette/
84PNRL076	Mares Les Martinets n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mares-les-martinet-n-2/
84PNRL077	Mare de Barrette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-barrette/
84PNRL078	Mare de St Eyriès		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-st-eyries/
84PNRL080	Mare de St Esteve		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-st-estev/
84PNRL091	Mare Les Bassaquets n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-bassaquets-n-1/
84PNRL096	Mare de Décane		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-decane/
84PNRL097	Mare de Jaumar		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-jaumar/
84PNRL129	Mare Les Roussens n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-roussens-n-1/
84PNRL130	Mare de Savone		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-savone/
84PNRL133	Mare Les Bastides		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-bastides/
84PNRL134	Les fenêtres rouges		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-fenêtres-rouges/
84PNRL136	Mare de Barriot		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-barriot/
84PNRL138	Mare Les Adams		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-adams/
84PNRL139	Mare Les Marres		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-marres/
84PNRL140	Mare de Toudoumiane		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-toudoumiane/
84PNRL141	Mare Le Carlet		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-carlet/
84PNRL142	Les Bartagnons		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-bartagnons/
84PNRL143	Mare de Sotel		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-sotel/
84PNRL144	Mare de Rabassan		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-rabassan/
84PNRL146	Mare de Font Fresque		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-font-fresque/
84PNRL147	Mare La Roussillarde n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-roussillarde-n-1/
84PNRL148	Mare La Roussillarde n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-roussillarde-n-2/
84PNRL149	Mare Les Gourredons n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-gourredons-n-1/
84PNRL150	Mare Les Gourredons n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-gourredons-n-2/
84PNRL152	Mare de La Bastidonne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-bastidonne/
84PNRL153	Mare de l'Esqueyrade		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-l-esqueyrade/
84PNRL154	Mare de La Fauque		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-fauque/
84PNRL155	Mare de Clavaillan		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-clavaillan/
84PNRL156	Mare des Astiers		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-astiers/
84PNRL157	Mare Les Martins		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-martins/
84PNRL158	Mare Les Rossignols		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-rossignols/
84PNRL159	Mare de St Andrieu		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-st-andrieu/
84PNRL161	Mare de Travail		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-travail/
84PNRL162	Mare Les Daunis n°1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-daunis-n-1/
84PNRL163	Mare Les Daunis n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-daunis-n-2/
84PNRL164	Mare de L'Estiénon		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-l-estienon/
84PNRL165	Retenue La Terre du Puits		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-la-terre-du-puits/
84PNRL167	Mare de Joucas		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-joucas/
84PNRL168	Mare Le Pont		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-pont/
84PNRL169	Mare de La Gayane		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-gayane/
84PNRL170	Mare Les Rouvières		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-rouviers/
84PNRL171	Mare Les Yves		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-yves/
84PNRL178	Mare de la Gordette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-gordette/
84PNRL186	Pie Douren		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/pie-douren/
84PNRL190	La Riaille d'Apt - cours amont	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-riaille-d-apt-cours-amont/
84PNRL202	Mare du Passeron		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-passeron/
84PNRL203	Mare Les Gaillanes n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-gaillanes-n-2/
84PNRL204	Le Ravin des Ferriers	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-ravin-des-ferriers/
84PNRL205	Prairies humides Les Bourgues		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-les-bourgues/
84PNRL206	Le Ravin de Perrotet	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-ravin-de-perrotet/
84PNRL207	Prairies humides Le Plan	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-le-plan/
84PNRL209	ZI Les Triquefauts		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/zi-les-triquefauts/
84PNRL210	Les Marronniers		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-marronniers/
84PNRL211	Mare Les Gauds		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-gauds/
84PNRL212	Prairies humides des Jean-Jean - 1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-des-jean-jean-1/
84PNRL213	Prairies humides des Jean-Jean - 2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-des-jean-jean-2/
84PNRL229	Le Bassin Rond	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-bassin-rond/
84PNRL238	Mare des Contrats		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-contrats/
84PNRL241	Mare Les Rouyères		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-rouyeres/
84PNRL242	La Plaine - Sud D179		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-plaine-sud-d179/
84PNRL244	Prairies humides des Tuilières	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-des-tuillieres/
84PNRL245	La Plaine - Nord D179	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-plaine-nord-d179/
84PNRL247	Mare des Grands Cléments		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-grands-clements/

84PNRL252	Mare des Gaillanes n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-gaillanes-n-1/
84PNRL253	Mare des Reys n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-reys-n-2/
84PNRL255	Imergue - cours aval	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/imergue-cours-aval/
84PNRL256	Imergue - cours amont	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/imergue-cours-amont/
84PNRL257	Urbane	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/urbane/
84PNRL258	Doa - cours aval	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/doa-cours-aval/
84PNRL259	Doa - cours médian	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/doa-cours-median/
84PNRL262	La Riaille d'Apt - cours médian	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-riaille-d-apt-cours-median/
84PNRL268	Le Calavon-Coulon - 3 - Moulin du Paraire jusqu'à la zone urbaine Apt-Saignon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-3-moulin-du-paraire-jusqu-a-la-zone-urbaine-apt-saignon/
84PNRL269	Le Calavon-Coulon - 4 - Zone urbaine d'Apt-Saignon	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-4-zone-urbaine-d-apt-saignon/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

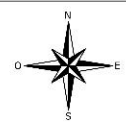
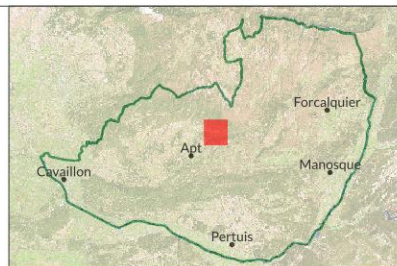
SEE_A_112 - Plaine de Rustrel



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:26 100

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I




Plaine de Rustrel - SEE_A_112 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Rustrel, Villars

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 506.55 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur agricole s'étend à l'ouest du village de Rustrel entre les Ogres du Colorado Provençal au sud et les premiers contreforts des Monts de Vaucluse au nord.

La situation géographique particulière de cette plaine, située au fond du bassin d'Apt abritée du Mistral et exposée aux courants humides venant de l'est, crée un contexte climatique particulier se rapprochant d'un climat de type montagnard comme le souligne le système de production agricole axé en partie sur les cultures de céréales, fourragères, prairies de fauche, friches à vocation pastorale, qu'agrémentent quelques vignes, vergers et chênes truffiers.

L'assise géologique de cette plaine constituée de marnes grises lourdes, crée des conditions édaphiques très particulières, également favorables à une agriculture encore assez traditionnelle et à l'expression d'une flore originale.

Ici, notamment dans les champs de céréales, se développent des plantes commensales appelées messicoles, qui leurs sont exclusivement liées. D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante, et ce à l'échelle de la France entière, et avec elles disparaît une part importante de biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est l'un des plus menacés de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification de l'agriculture, toutes ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme de mauvaises herbes, dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Ces espèces annuelles, dont le pouvoir de germination perdure pendant plusieurs années, peuvent s'effacer et réapparaître au gré des changements de cultures, si on leur en laisse néanmoins la possibilité. Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse son originalité floristique.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type
Natura 2000 - ZSC
ZNIEFF géologique

Nom
OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL
CARRIERE DES GORGUES

Lien
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583>

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La connaissance de la flore messicole nécessiterait d'être réactualisée afin de savoir si le cortège en place il y a une vingtaine d'années est toujours en place. Les changements de pratiques vers des modalités plus intensives constituent la menace majeure, non seulement pour la flore messicole, mais également pour la petite faune associée à cette mosaïque paysagère agricole.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 33 espèce(s) à enjeux.

Cette zone se caractérise par la présence d'un nombre important de ces espèces menacées devenues rares par ailleurs en France et que l'on rencontre dans les moissons ou à leur lisière :

- *Androsace maxima*, l'Androsace des champs, plante des régions septentrionales, qui a une préférence marquée pour les régions fraîches. Dans le sud de la France, on la rencontre plutôt dans les zones de montagne

- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux, que dans les vallées

- *Adonis flammæa*, l'Adonis couleur de feu, le plus rare en France des trois adonis, paradoxalement, c'est le mieux représenté sur le Parc

- *Adonis aestivalis*, l'Adonis d'été, dont l'extinction semble inéluctable dans l'ouest de la France, reste rare à l'est et au nord, sa préférence pour les sols calcaires et les climats chauds et secs l'a repoussé aux confins de la Provence, et il trouve encore refuge au sein du Parc régional du Luberon et notamment dans cette zone, où il reste assez abondant

- *Consolida pubescens*, le Pied d'alouette velu, l'une des messicoles les plus rares de France, se réfugie dans des stations très localisées, absent du nord de la France, rare dans le sud, elle trouve ici une de ses rares stations du Parc.

Roemeria hybrida, la Roemerie hybride, messicole également rarissime de la flore française, réputée, fugace et en grande régression, possède une aire de répartition extrêmement réduite au sud de la France, elle trouve ici une de ses très rares stations du Parc

- *Bifora testiculata*, la Bifore à deux bourses, espèce typiquement méditerranéenne, c'est l'une des messicoles les plus rares et les plus localisées au niveau national puisque inscrite au Livre rouge national des espèces menacées, elle trouve ici l'une de ses stations du Parc

- *Myragrum perfoliatum*, le Myragrum perfolié, crucifère d'origine steppique, fugace et irrégulière, a quasiment disparu du nord de la France et connaît une grande régression dans le Sud, rare dans tout le périmètre du Parc, elle pousse cependant ici

- *Conringia orientalis*, la Roquette d'Orient, est l'une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée

- *Cnicus benedictus*, le Chardon béni, messicole méditerranéenne en voie de raréfaction, se maintient ici

- *Camelina sativa* et *Camelina microcarpa*, les camélines qui étaient cultivés jusqu'à la fin du XIXe siècle pour le fourrage et l'extraction de l'huile ont régressé de manière alarmante, on les rencontre néanmoins ici

- *Neslia paniculata*, la Neslie paniculée, est encore abondante ici, et relativement répandue dans le sud de la France

- *Valerianella echinata*, la Valérianelle hérisson, messicole rare sur le Parc (deux stations) mais aussi sur la France entière

- *Ceratocephalus falcatus*, la Ceratocephale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne la lisière des champs, où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout localisée dans le sud de la France et abondante ici

- *Bupleurum lancifolium* ssp *subovatum*, messicole devenue également rarissime, trouve ici sa seule station du Parc et du département vauclusien

- *Turgenia latifolia*, la Turgénie à feuilles larges, espèce méditerranéenne, est relativement fréquente dans le Sud de la France. Elle est présente sans être abondante

- *Falcaria vulgaris*, la Falcaire, espèce thermophile fugace, occasionnelle, réputée rare dans toute la France, possède une écologie diversifiée : champs de céréales mais aussi vignes, talus, pelouses.

Parmi les post-messicoles, se développant dans les champs, citons la présence d'*Amni majus* et *Sideritis montana*. Il faut également noter la présence dans cette plaine d'*Amni visnaga*, espèce peu fréquente et en grande régression trouvant ici l'une de ses rares stations du Parc.

Toutes ces espèces sont portées au Livre rouge régional des espèces menacées.

Toujours dans les messicoles, on peut observer aussi *Papaver hybridum*, *Papaver argemone*, *Legousia hybrida*.

Mais la richesse floristique de cet agro-système particulier, s'étend bien au-delà de sa flore messicole. Dans certaines parcelles de cultures à forte humidité temporaire maintenue par la nature argileuse du sol, il est possible de rencontrer :

- *Lythrum hyssopifolia*, espèce rare (2 stations sur le Parc)
- *Juncus tenageia*, petit jonc annuel paléo-tempéré, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Juncus sphaeocarpus* (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Sisymbrella aspera*.

Toutes ces espèces sont inscrites au Livre rouge de la région PACA.

Certaines prairies permanentes humides maintiennent également des espèces fort intéressantes et rares sur le Parc, telles :

- *Galium palustre*, médio-européenne rare en Provence, seule station du Parc ici
- *Carex panicea*, rare espèce des stations froides marécageuses
- *Orchis laxiflora ssp laxiflora*, rare orchidée protégée
- *Eleocharis uniglumis*
- *Eleocharis palustris*
- *Bromus racemosus sensu lato*, seule station du Parc
- *Medicago arabica*
- *Oenanthe lachaneli*
- *Trifolium fragiferum*.

Excepté cette dernière, toutes sont portées au Livre rouge régional des espèces menacées.

Les prairies de fauche de basse et moyenne altitude à Fromental élevé, sont des habitats d'intérêt communautaire figurant en annexes de la Directive Habitats de la CEE.

On trouve également, au hasard des cultures :

- *Inula bifrons*, espèce protégée au niveau national
 - *Amni visnaga*, espèce très sporadique qui trouve ici sa seule station du Parc
- Parc naturel régional du Luberon – Secteurs de valeur biologique majeure 201
- *Bupleurum tenuissimum*, espèce très sporadique trouvant ici ses seules stations du Parc
 - *Thymelaea passerina*
 - *Lathyrus hirsutus*, également toutes portées au Livre rouge régional.

Citons comme autres espèces intéressantes :

- *Bromus arvensis* (seule station du Parc)
- *Vicia amphicarpa*, rare vesce à fruits souterrains
- *Spiranthes spiralis*, orchidée à floraison automnale
- *Linum gallicum*
- *Kickxia elatine*
- *Valerianella eriocarpa*
- *Aegilops cylindrica*.

Ce secteur doit être considéré comme un agro-écosystème du Parc où s'exercent des activités du plus grand intérêt biologique

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 48 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 4 espèce(s) à enjeux.

En ce qui concerne la faune invertébrée, signalons ici la présence de deux papillons exceptionnels :

- *Sedina buettneri*, papillon des zones tempérées très rare dans le midi de la France
- *Lithophane merckii*, qui inversement, provient des zones littorales chaudes.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocres, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea ageratum</i> L., 1753	Achillée visqueuse, Herbe au charpentier, Achillée agérate	Assez fort	2014
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	Modéré	2013
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	Modéré	2004
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été, Goutte-de-sang	Modéré	1986
<i>Adonis annua</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Adonis annuel, Adonis d'automne, Goutte-de-sang	Modéré	2019
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2005
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	1983
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2004
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2015
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	1997
<i>Bufonia tenuifolia</i> L., 1753	Bufonie à petites feuilles, Bufonie à feuilles étroites, Bufonie à feuilles ténuées	Fort	2015
<i>Bupleurum gerardi</i> All., 1773	Buplèvre de Gérard	Fort	2013
<i>Bupleurum subovatum</i> Link ex Spreng., 1813	Buplèvre presque ovale, Buplèvre ovale, Buplèvre à ombelles réduites	Fort	2019
<i>Bupleurum tenuissimum</i> L., 1753	Buplèvre très grêle, Buplèvre grêle, Buplèvre menu, Buplèvre très ténu	Assez fort	2013
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	1983
<i>Camelina rumelica</i> Velen., 1888	Caméline de Roumélie, Caméline pâle, Caméline de Bulgarie	Modéré	1998
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	Modéré	2015
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort., 1827	Conringie d'Orient, Vélar d'Orient, Roquette d'orient	Assez fort	1983
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2012
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort	2019
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	1997
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2015
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	1997
<i>Juncus striatus</i> Schousb. ex E.Mey., 1822	Jonc strié	Assez fort	2013
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2021
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2019
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2005
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2021
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	2012
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2004
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée d'eau, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2013
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm., 1814	Turgénie à feuilles larges, Turgénie à larges feuilles, Tordyle à feuilles larges, Caulalis à feuilles larges, Caulalide à feuilles larges	Assez fort	2019
<i>Visnaga daucooides</i> Gaertn., 1788	Visnage fausse carotte, Ammi visnage, Herbe-aux-cure-dents, Herbe-aux-gencives, Ammi cure-dent, Petit ammi	Assez fort	2019

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774) - Gîte majeur	Barbastelle d'Europe, Barbastelle - Gîte majeur	Assez fort	2021
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797) - Gîte majeur	Petit rhinolophe - Gîte majeur	Fort	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2017
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2017
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2014
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2020
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2020
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2018
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2012
<i>Burhinus oediconemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oediconème criard	Assez fort	2008
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2017
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2015
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2018
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2010
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1977
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2019

<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2020
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2013
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2015
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2017
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2019
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	1977
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2018
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2015
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	1980
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2016
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2019
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2006
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2014
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2009
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2017
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2013
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	1977
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2016
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2015

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2015
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2015
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2014

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2015
<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx Evérie (Le) Laineuse du Prunellier (La)	Modéré	2015
<i>Paracrinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2015
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2015

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Ocres du Colorado provençal, Carrière des Gorgues	PAC0732	3 étoiles

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0315	Ripisylve et prairies du ravin de Traillaillon		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-et-prairies-du-ravin-de-traillaillon/
84PNRL0282	Saint Pierre	préservier	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/saint-pierre/
84PNRL0283	Mare de Saint Pierre		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-saint-pierre/
84PNRL0309	Ripisylve des ravins du Colorado Provençal		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-des-ravins-du-colorado-provençal/
84PNRL044	Mare Le château du clos		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-chateau-du-clos/
84PNRL045	Etang de Saint Pierre	préservier	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-de-saint-pierre/
84PNRL046	Réserve de Rustrel	préservier	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reserve-de-rustrel/
84PNRL214	Prairie humide Le Passeron		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-humide-le-passeron/
84PNRL215	Prairies humides de Saint Pierre	préservier	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-saint-pierre/
84PNRL243	Prairie humide Les Viaux - Sud D179		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-humide-les-viaux-sud-d179/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.




Cultures de l'est du plateau d'Albion, à Simiane-la-Rotonde - SEE_A_113 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Simiane-la-Rotonde

Superficie : 620.8 ha

Objectif de conservation : Préserver

Niveau d'enjeu écologique : 
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Sur le rebord oriental du plateau d'Albion, ce secteur comprend un ensemble de parcelles cultivées réparties autour des lieux-dits de Chavon, Sautarel et Guerrière, entre 800 et 1050 mètres d'altitude.

Sur un substrat de calcaires durs de faciès urgoniens, le parcellaire agricole s'étend sur des sols pauvres et caillouteux, localement plus riches et enrichis d'argile au sein de dolines qui sont ici nombreuses.

Le climat est de type supra-méditerranéen mais une affinité montagnarde se fait sentir sur ce plateau très venté et aux températures moyennes assez froides.

Ce contexte a depuis très longtemps été propice à l'établissement d'un système de polyculture-élevage extensif qui a plus ou moins perduré jusqu'à aujourd'hui, même si le développement de la culture de la lavande fine a pu constituer par endroits une tendance à la monoculture défavorable pour la biodiversité.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type I	HAUTS PLATEAUX DES MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020335.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU D'ALBION	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012351.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le parcellaire agricole se maintient globalement, mais le secteur a connu ces dernières décennies un glissement important vers la culture de la lavande.

Le modèle agricole est ici associé traditionnellement à l'élevage ovin, mais les surfaces pastorales se sont réduites au fil du temps et les milieux autres qu'agricoles se sont globalement fermés.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Sur ce rebord oriental du plateau d'Albion, le parcellaire agricole se partage l'espace avec des milieux semi-naturels pastoraux et forestiers.

Les cultures sont encore assez diversifiées : lavande, céréales, fourrage notamment. Elles sont de type extensif et accueillent encore aujourd'hui une riche flore messicole.

Les pelouses et garrigues conservent de beaux espaces, même si la tendance est à la fermeture des milieux. Ce sont essentiellement des pelouses à Brome érigé, pouvant prendre un caractère steppique par endroits, avec la prédominance de stipes. Le substrat calcaire apparaît également sous forme de lapiaz et de vastes dalles (La Lave). Ces formes karstiques comprennent également des avens livrant une faune endogée remarquable.

La forêt est dominée par le Chêne pubescent et le Pin sylvestre. Le Hêtre apparaît, notamment sur les contreforts des Monts de Vaucluse (Niblons).

Flore vasculaire : 23 espèce(s) à enjeux.

Le secteur est remarquable et prioritaire pour la conservation des plantes messicoles qui sont ici encore bien présentes, diversifiées en espèces et comptant certaines espèces à enjeu de conservation fort à assez fort, comme l'Aspérule des champs, le Myagre perfolié ou la Véronique trifoliée.

En situation de messicole ou en biotope primaire, le Buplèvre de Gérard est une petite ombellifère devenue rarissime en France et non observée dans le secteur depuis 1997 (autour de Sautarel, Taurelon).

A noter également quelques belles stations de Fraxinelle en milieu karstique.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Très peu de données pour ce groupe d'espèces. La structure des milieux et leur caractère extensif est favorable à l'expression d'un riche cortège de chauves-souris. Une colonie de Petit-Rhinolophe est d'ailleurs connue à proximité immédiate (commune de Saint-Christol).

Oiseaux : 22 espèce(s) à enjeux.

Le secteur reste relativement peu prospecté pour son avifaune.

Le Busard cendré, connu pour se reproduire non loin à Lagarde-d'Apt et Saint-Christol, a été observé à plusieurs reprises récemment, probablement en recherche alimentaire. C'est aussi le cas du Circaète Jean-le-Blanc nicheur probable à proximité et qui utilise ces espaces ouverts à la recherche de reptiles.

L'Oedicnème criard est un nicheur possible dans les espaces ouverts.

Certains passereaux plus communs mais aujourd'hui menacés sont eux aussi bien présents, comme l'Hirondelle rustique, le Pipit rousseline ou les Alouettes des champs et lulu.

Le secteur semble favorable pour certaines espèces plus fortement menacées comme la Pie-grièche méridionale ou le Bruant ortolan bien connus en reproduction dans les environs proches. Ces espèces seraient donc à y rechercher prioritairement.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 8 espèce(s) à enjeux.

La connaissance des invertébrés concerne principalement le groupe des papillons de jour. De nombreux inventaires récents montrent la présence d'espèces présentant un important enjeu de conservation, comme l'Alexanor, grand papilionidae emblématique de la région et dont la plante hôte croît ici sur les pelouses et friches rocailleuses. Ce papillon connaît sur le territoire Luberon-Lure une importante régression.

C'est aussi le cas du Moiré provençal, nymphalidae subendémique ibéro-provençal, autrefois plus répandu sur le territoire mais qui tend à disparaître des basses altitudes. Ce n'est pas, ici non plus, faute de plantes hôtes, les fétuques, qui restent très abondantes dans les pelouses sèches du secteur.

Parmi les autres espèces de papillons à enjeu de conservation, l'Azuré du serpolet n'a pas été revu dans le secteur depuis 2008 contrairement au Moiré automnal qui semble continuer à bien se maintenir.

Dans l'ordre des orthoptères, le principal enjeu de conservation connu est l'Arcyptère provençale, grand criquet endémique fréquentant les pelouses sèches du secteur.

Pour le reste des arthropodes, les données sont lacunaires. La faune endogée du système karstique, en particulier, réserve certainement la présence d'espèces rarissimes et endémiques.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Sur ce substrat calcaire urgonien, la faune malacologique du secteur mériterait certainement d'être étudiée.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La préservation de la mosaïque agricole extensive et des parcours pastoraux est une priorité pour le maintien de la biodiversité associée à ce système en place depuis de nombreux siècles.

Le soutien aux productions alimentaires, traditionnelles ou novatrices, biologiques et/ou agroécologiques, semble constituer la meilleure piste d'action. Parallèlement, il convient d'éviter le développement trop important de plantes à parfum comme la lavande, ou de tout type de tendance à la monoculture comme cela a pu être le cas au cours des dernières décennies.

Le soutien à l'élevage local est un second levier qui permet de maintenir ou de limiter la fermeture des milieux.

La conservation d'un système de polyculture - élevage extensif, non utilisateur de biocides, est plus largement un objectif cohérent pour la préservation de la biodiversité encore très riche et remarquable du secteur.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2020
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	Modéré	2009
<i>Agrostis castellana</i> Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille	Modéré	2008
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs, Androsace élevée	Modéré	2009
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Fort	2020
<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	Modéré	1997
<i>Bupleurum gerardi</i> All., 1773	Buplèvre de Gérard	Fort	1997
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes, Oreille-de-lièvre	Modéré	2020
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2009
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2020
<i>Dictamnus albus</i> L., 1753	Dictame blanc, Fraxinelle blanche	Modéré	2018
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2007
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2009
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2008
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2020
<i>Myagrum perfoliatum</i> L., 1753	Myagre perfolié	Assez fort	2008
<i>Neslia paniculata</i> subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm., 1894	Neslie de Thrace, Neslie apiculée	Modéré	2020
<i>Orobanche grenieri</i> F.W.Schultz, 1846	Orobanche de Grenier	Modéré	2007
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2020
<i>Polygonum bellardii</i> All., 1785	Renouée de Bellardi	Modéré	2008
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2020
<i>Veronica triphylos</i> L., 1753	Véronique trifoliée, Véronique à trois feuilles	Fort	2012
<i>Viola jordanii</i> Henry, 1853	Violette de Jordan	Assez fort	2007

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	Modéré	2008

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2020
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2008
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2008
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2015
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2008
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1993
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	1993
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	1993
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2021
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2008
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	1993
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2008
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2014
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2008
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2014

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammotomus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotome d'Edwards (Le), Psammotomme cendré	Modéré	2008

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	1999
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort	2021
<i>Erebia neoridas</i> (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Modéré	2008
<i>Eugryllodes pipiens</i> (Dufour, 1820)	Grillon testacé, Grillon de montagne	Modéré	2008
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	1999
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort	2020
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	1999
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thais écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	1999

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site **Id Géotope** **Position** **Géotope**

Liste des zones humides

Code Site **Stratégie** **Fiche dans l'atlas**

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.



Cultures des hauts de Manosque - SEE_A_130 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Pierrevert, Manosque

Superficie : 209.8 ha

Objectif de conservation : Restaurer;Préserver

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Verte

Sous-trame de la TVB associée : Milieu agricole

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Secteur agricole périurbain aujourd'hui ensermé à l'intérieur de l'agglomération de Manosque et de Pierrevert.

Il s'agit d'un espace relictuel encore assez vaste bien que morcelé et mité, au sein duquel se déploient divers types de cultures annuelles et arborées (oliveraies surtout). Certaines parcelles enclavées sont en voie d'enfrichement.

Une flore messicole assez remarquable subsiste dans ces terrains relativement frais et aux sols profonds, en particulier plusieurs espèces de tulipes.

Une faune diversifiée y est également observée, en particulier de nombreux passereaux qui trouvent ici une ressource alimentaire assez abondante et globalement peu altérée par les produits phytosanitaires et insecticides.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
------	-----	------

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le relatif enclavement des parcelles dans la trame urbaine fait peser un risque sur leur abandon progressif, à la fois en raison de leur mise en culture rendue plus difficile et de la pression foncière qui reste forte.

Même si l'extension de l'urbanisation est aujourd'hui davantage maîtrisée, la fermeture des milieux consécutive de l'abandon des parcelles est un risque qui semble important à moyen terme.

Inversement, cette proximité urbaine ainsi que la topographie vallonnée est aussi une garantie relative contre la mise en place de systèmes culturels trop intensifs.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les espaces agricoles comprennent des oliveraies sur les coteaux les plus secs, des cultures de céréales et de fourrage, des prairies sèches à mésophiles. Ces parcelles sont de taille relativement modeste et sont bordées ou séparées par un réseau de haies arbustives et arborées, de talus et fossés plus ou moins humides, surtout dans la partie inférieure située à Pierrevert où se déploient quelques cordons de ripisylve (sources du ruisseau de Ridau), mais également à Manosque (ruisseau de Drouille).

Certains espaces ne sont plus cultivés aujourd'hui et sont envahis d'une végétation herbacée (prairies sèches à Brachypode de Phénicie) et arbustive dense (spartiers). C'est notamment le cas des coteaux situés en contrebas, à l'ouest du quartier de Manosque Village.

Flore vasculaire : 5 espèce(s) à enjeux.

C'est essentiellement une flore adventice des cultures qui est mentionnée dans ces parcelles. Peu d'espèces purement messicoles sont citées.

La Tulipe d'Agen et la Tulipe précoce sont deux tulipes rouges protégées mais dont l'indigénat en France est aujourd'hui remis en question. De petites populations subsistent dans quelques oliveraies mais sont en régression.

La Tulipe sauvage, ou Tulipe sylvestre est quant-à-elle aujourd'hui considérée comme indigène, au moins dans la région, mais elle connaît une importante régression dans toute la France. Elle reste bien présente ici à la faveur d'espaces mésophiles de prairies, ourlets et fossés.

La partie du secteur située à Pierrevert est bien moins connue et mériterait la réalisation d'inventaires, de même que le coteau à l'abandon, exposé au sud-ouest en contrebas de Manosque Village.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Un gîte majeur de reproduction du Petit Rhinoploche est connu et suivi dans le quartier de Saint-Alban, au nord du secteur.

Oiseaux : 25 espèce(s) à enjeux.

Le secteur accueille une avifaune diversifiée, notamment de nombreux passereaux qui trouvent ici de quoi s'alimenter en invertébrés et graines.

Parmi les espèces récemment citées avec une indication de reproduction, on peut mentionner le Martinet, le Verdier, la Cisticole des joncs, l'Hirondelle rustique, le Fauvette pitchou ou encore le Bruant proyer.

Quelques rapaces semblent également nicher dans le secteur, comme le Faucon crécerelle et le Hibou Petit-Duc.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

La Couleuvre de Montpellier, plus grand reptile de France aujourd'hui en régression, a été observé récemment en divers endroits du secteur. Une population locale semble donc bien établie encore aujourd'hui.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

La partie du secteur située à Pierrevert, plus humide, accueille une population de Decticelle des ruisseaux, rare sauterelle endémique du sud-est de la France et trouvant ici dans les fossés et bords de ruisseaux un habitat favorable.

C'est aussi le cas de l'Agrion de Mercure, demoiselle protégée ici assez fréquente le long des ruisseaux du secteur.

A noter aussi l'abondance de la Diane, papillon protégé donc la plante hôte de la chenille est ici commune.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La sauvegarde d'un parcellaire agricole de qualité entre les communes de Manosque et de Pierrevert mériterait d'être davantage valorisé par le développement d'une agriculture plus nourricière et de proximité (maraîchage notamment).

Il serait également pertinent de favoriser la remise en culture certaines parcelles à l'abandon.

Une partie de ce secteur est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040 : il existe un projet d'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur certaines parcelles à Tulipes sauvage (site de compensation écologique).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2006
<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort	2014
<i>Tulipa raddii</i> Rebol, 1822	Tulipe précoce	Assez fort	2002
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule, Tulipe des bois, Tulipe de France	Assez fort	2014
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2006

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
Aucune donnée n'est présente dans ce tableau.			

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2016
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2016
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2016
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2016
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2016
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2016
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2016
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2017
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2017
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2016
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2016
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	1999
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2016
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2016
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2016
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2016
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2016
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2016
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2016
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2016
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2016
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2016

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2016
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2016
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2014

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2016
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2016

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
Aucune donnée n'est présente dans ce tableau.			

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
Aucune donnée n'est présente dans ce tableau.			

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0013	Ruisseau du Ridau T2-Pierrevet	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-ridau-t2-pierrevet/
04CEEP0018	Riou de Drouille-Manosque	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/riou-de-drouille-manosque/
04PNRL0099	Prairies humides Le Clos	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-le-clos/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

Commune	SEE	Sous-trame	Superficie (ha)	Enjeu*
Ansouis	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	1350.76	2
Apt	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	1019.91	2
Apt	SEE_A_5 - Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt	Milieu agricole	669.83	2
Apt	SEE_A_76 - Plateau des Claparèdes	Milieu agricole	73.36	2
Aubenas-les-Alpes	SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue	Milieu agricole	315.09	2
Auribeau	SEE_A_5 - Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt	Milieu agricole	45.8	2
Auribeau	SEE_A_76 - Plateau des Claparèdes	Milieu agricole	10.16	2
Banon	SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon	Milieu agricole	919.98	2
Banon	SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue	Milieu agricole	21.15	2
Beaumettes	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	37.65	2
Beaumont-de-Pertuis	SEE_A_41 - Mosaïque agricole de Beaumont de Pertuis	Milieu agricole	523.32	2
Beaumont-de-Pertuis	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	87.84	2
Beaumont-de-Pertuis	SEE_A_73 - Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert	Milieu agricole	747.12	2
Beaumont-de-Pertuis	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	Milieu agricole	316.91	2
Bonnieux	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	160.68	2
Bonnieux	SEE_A_5 - Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt	Milieu agricole	106.74	2
Bonnieux	SEE_A_62 - Plaine de Lacoste et de Bonnieux	Milieu agricole	1479.04	2
Bonnieux	SEE_A_76 - Plateau des Claparèdes	Milieu agricole	124.63	2
Buoux	SEE_A_76 - Plateau des Claparèdes	Milieu agricole	616.83	2
Cabrières-d'Aigues	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	914.17	2
Cabrières-d'Avignon	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	514.89	2
Cadenet	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	502.93	2
Cadenet	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	850.45	2
Caseneuve	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	93.98	2
Caseneuve	SEE_A_5 - Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt	Milieu agricole	27.46	2
Caseneuve	SEE_A_53 - Mosaïque agricole du plateau de Caseneuve et de Saint-Martin-de-Castillon	Milieu agricole	311.69	2
Caseneuve	SEE_A_67 - Plateau de Saint-Amas et de Saint-Laurent	Milieu agricole	298.73	2
Castellet-en-Luberon	SEE_A_5 - Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt	Milieu agricole	68.1	2
Castellet-en-Luberon	SEE_A_66 - Espace agricole du moyen Calavon entre Castellet et Viens	Milieu agricole	140.54	2
Cavaillon	SEE_A_105 - Plaine de Cavaillon	Milieu agricole	2528.59	2
Céreste	SEE_A_14 - Mosaïque agro-pastorale des hauts de Reillanne et Céreste	Milieu agricole	177.89	2
Céreste	SEE_A_19 - Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze	Milieu agricole	11.68	2
Céreste	SEE_A_27 - Bassin agricole de l'Enchrême et de l'Aiguebelle	Milieu agricole	495.15	2
Céreste	SEE_A_66 - Espace agricole du moyen Calavon entre Castellet et Viens	Milieu agricole	351.56	2
Cheval-Blanc	SEE_A_105 - Plaine de Cavaillon	Milieu agricole	668.06	2
Cheval-Blanc	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	286.58	2
Corbières-en-Provence	SEE_A_73 - Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert	Milieu agricole	45.92	2
Corbières-en-Provence	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	Milieu agricole	537.21	2
Cruis	SEE_A_18 - Mosaïque agricole de la plaine de Cruis et Montlaur	Milieu agricole	542.24	2
Cruis	SEE_A_86 - Plaine de Saint-Etienne-les-Orgues	Milieu agricole	0.33	2
Cucuron	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	1861.18	2
Dauphin	SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	Milieu agricole	263.42	2
Fontienne	SEE_A_106 - Mosaïque agricole du plateau de Revest-St-Martin et de Fontienne	Milieu agricole	91.09	2
Forcalquier	SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	Milieu agricole	1231.83	2
Forcalquier	SEE_A_70 - Cultures des collines de Villeneuve et Saint-Maime	Milieu agricole	27.25	2
Gargas	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	666.34	2
Gignac	SEE_A_67 - Plateau de Saint-Amas et de Saint-Laurent	Milieu agricole	0.86	2
Gordes	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	760.11	2
Gordes	SEE_A_11 - Mosaïque agricole de la plaine de Murs	Milieu agricole	10.49	2
Gordes	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	678.83	2
Goult	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	926.23	2
Goult	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	5.19	2
Goult	SEE_A_62 - Plaine de Lacoste et de Bonnieux	Milieu agricole	311.97	2
Grambois	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	1625.89	2
Grambois	SEE_A_73 - Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert	Milieu agricole	41.91	2
Joucas	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	359.41	2
La Bastide-des-Jourdans	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	383.78	2
La Bastide-des-Jourdans	SEE_A_73 - Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert	Milieu agricole	710.36	2
La Bastidonne	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	94.93	2
La Bastidonne	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	233.86	2
La Brillanne	SEE_A_48 - Plaine de Lurs et de la Brillanne	Milieu agricole	362.28	2
La Brillanne	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	Milieu agricole	15.06	2
Lacoste	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	11.37	2
Lacoste	SEE_A_62 - Plaine de Lacoste et de Bonnieux	Milieu agricole	267.49	2
Lagarde-d'Apt	SEE_A_43 - Les hauts plateaux agricoles des Monts de Vaucluse	Milieu agricole	943.48	1
Lagnes	SEE_A_105 - Plaine de Cavaillon	Milieu agricole	710.15	2
La Motte-d'Aigues	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	671.63	2
Lardiers	SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon	Milieu agricole	0.06	2
Lardiers	SEE_A_85 - Plaine de Lardiers	Milieu agricole	412.35	2
La Rochegiron	SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon	Milieu agricole	237.81	2
La Rochegiron	SEE_A_9 - Mosaïque agricole du Contadour	Milieu agricole	68.75	2
La Tour-d'Aigues	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	3054.33	2
La Tour-d'Aigues	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	25.37	2
Lauris	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	334.45	2
Lauris	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	240.65	2
Limans	SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue	Milieu agricole	1.22	2
Limans	SEE_A_99 - Mosaïque agricole de Limans	Milieu agricole	356.6	2
Lioux	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	70.98	2
Lioux	SEE_A_15 - Plaine agricole de Font-Jouval - les Sarrières	Milieu agricole	102.92	2

Lioux	SEE_A_17 - Plaine de Javon	Milieu agricole	57.55	2
Lourmarin	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	784.15	2
Lurs	SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	Milieu agricole	185.88	2
Lurs	SEE_A_48 - Plaine de Lurs et de la Brillanne	Milieu agricole	720.08	2
Mane	SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	Milieu agricole	372.46	2
Mane	SEE_A_57 - Mosaïque agricole de Saint-Michel l'Observatoire	Milieu agricole	0.03	2
Manosque	SEE_A_130 - Cultures des hauts de Manosque	Milieu agricole	167.52	2
Manosque	SEE_A_32 - Cultures extensives des collines du Luberon oriental	Milieu agricole	50.68	2
Manosque	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	Milieu agricole	1655.62	2
Maubec	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	259.17	2
Ménerbes	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	617.24	2
Mérindol	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	542.15	2
Mirabeau	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	884.23	2
Montfuron	SEE_A_27 - Bassin agricole de l'Enchrême et de l'Aiguebelle	Milieu agricole	21.43	2
Montfuron	SEE_A_32 - Cultures extensives des collines du Luberon oriental	Milieu agricole	152.71	2
Montfuron	SEE_A_7 - Cultures de coteaux de Pierrevert	Milieu agricole	31.56	2
Montfuron	SEE_A_73 - Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert	Milieu agricole	87.14	2
Montjustin	SEE_A_27 - Bassin agricole de l'Enchrême et de l'Aiguebelle	Milieu agricole	219.27	2
Montlaux	SEE_A_106 - Mosaïque agricole du plateau de Revest-St-Martin et de Fontienne	Milieu agricole	66.05	2
Montlaux	SEE_A_18 - Mosaïque agricole de la plaine de Cruis et Montlaux	Milieu agricole	416.59	2
Montsalier	SEE_A_10 - Plaine de Montsalier	Milieu agricole	213	2
Montsalier	SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon	Milieu agricole	0.47	2
Montsalier	SEE_A_64 - Mosaïque agricole du plateau de Montsalier	Milieu agricole	313.8	2
Montsalier	SEE_A_87 - Mosaïque agricole du plateau d'Albion	Milieu agricole	26.08	1
Murs	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	41.8	2
Murs	SEE_A_11 - Mosaïque agricole de la plaine de Murs	Milieu agricole	444.22	2
Niozelles	SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	Milieu agricole	427.28	2
Ongles	SEE_A_25 - Plaine d'Ongles	Milieu agricole	466.7	2
Ongles	SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue	Milieu agricole	33.6	2
Ongles	SEE_A_85 - Plaine de Lardiers	Milieu agricole	1.25	2
Ongles	SEE_A_86 - Plaine de Saint-Etienne-les-Orgues	Milieu agricole	82.29	2
Oppède	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	965.14	2
Oppedette	SEE_A_1 - Mosaïque agricole du plateau de Vachères	Milieu agricole	0.17	2
Oppedette	SEE_A_19 - Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze	Milieu agricole	249.77	2
Pertuis	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	1195.44	2
Pertuis	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	1996.77	2
Peypin-d'Aigues	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	517.99	2
Pierrerue	SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	Milieu agricole	751.56	2
Pierrevert	SEE_A_130 - Cultures des hauts de Manosque	Milieu agricole	42.28	2
Pierrevert	SEE_A_51 - Cultures du vallon de Chaffère	Milieu agricole	119.53	2
Pierrevert	SEE_A_7 - Cultures de coteaux de Pierrevert	Milieu agricole	228.43	2
Pierrevert	SEE_A_73 - Mosaïque agricole des collines entre la Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis et Pierrevert	Milieu agricole	411.85	2
Pierrevert	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	Milieu agricole	92.54	2
Puget	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	155.64	2
Puyvert	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	337.34	2
Puyvert	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	278.83	2
Redortiers	SEE_A_64 - Mosaïque agricole du plateau de Montsalier	Milieu agricole	19.06	2
Redortiers	SEE_A_87 - Mosaïque agricole du plateau d'Albion	Milieu agricole	1074.8	1
Redortiers	SEE_A_9 - Mosaïque agricole du Contadour	Milieu agricole	269.58	2
Reillanne	SEE_A_14 - Mosaïque agro-pastorale des hauts de Reillanne et Céreste	Milieu agricole	305.53	2
Reillanne	SEE_A_27 - Bassin agricole de l'Enchrême et de l'Aiguebelle	Milieu agricole	915.12	2
Reillanne	SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue	Milieu agricole	22.38	2
Revest-des-Brousses	SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue	Milieu agricole	392.95	2
Revest-du-Bion	SEE_A_87 - Mosaïque agricole du plateau d'Albion	Milieu agricole	2867.06	1
Revest-Saint-Martin	SEE_A_106 - Mosaïque agricole du plateau de Revest-St-Martin et de Fontienne	Milieu agricole	282.9	2
Robion	SEE_A_105 - Plaine de Cavaillon	Milieu agricole	563.37	2
Robion	SEE_A_6 - Plaine agricole du bas Calavon, entre Cabrières-d'Avignon, Coustellet et Ménerbes	Milieu agricole	332.59	2
Roussillon	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	1878.11	2
Rustrel	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	19.72	2
Rustrel	SEE_A_112 - Plaine de Rustrel	Milieu agricole	484.22	2
Saignon	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	76.76	2
Saignon	SEE_A_5 - Mosaïque agricole des coteaux au sud d'Apt	Milieu agricole	442.03	2
Saignon	SEE_A_76 - Plateau des Claparèdes	Milieu agricole	493.46	2
Sainte-Croix-à-Lauze	SEE_A_1 - Mosaïque agricole du plateau de Vachères	Milieu agricole	4.1	2
Sainte-Croix-à-Lauze	SEE_A_19 - Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze	Milieu agricole	459.69	2
Saint-Etienne-les-Orgues	SEE_A_86 - Plaine de Saint-Etienne-les-Orgues	Milieu agricole	681.22	2
Sainte-Tulle	SEE_A_51 - Cultures du vallon de Chaffère	Milieu agricole	7.52	2
Sainte-Tulle	SEE_A_7 - Cultures de coteaux de Pierrevert	Milieu agricole	20.07	2
Sainte-Tulle	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	Milieu agricole	593.82	2
Saint-Maime	SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	Milieu agricole	145.92	2
Saint-Maime	SEE_A_70 - Cultures des collines de Villeneuve et Saint-Maime	Milieu agricole	64.94	2
Saint-Martin-de-Castillon	SEE_A_53 - Mosaïque agricole du plateau de Caseneuve et de Saint-Martin-de-Castillon	Milieu agricole	778.45	2
Saint-Martin-de-Castillon	SEE_A_66 - Espace agricole du moyen Calavon entre Castellet et Viens	Milieu agricole	459.16	2
Saint-Martin-de-Castillon	SEE_A_67 - Plateau de Saint-Amas et de Saint-Laurent	Milieu agricole	130.98	2
Saint-Martin-de-la-Brasque	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	452.65	2
Saint-Martin-les-Eaux	SEE_A_32 - Cultures extensives des collines du Luberon oriental	Milieu agricole	15.32	2
Saint-Michel-l'Observatoire	SEE_A_30 - Plaine du pays de Forcalquier	Milieu agricole	217.65	2
Saint-Michel-l'Observatoire	SEE_A_57 - Mosaïque agricole de Saint-Michel l'Observatoire	Milieu agricole	623.01	2
Saint-Michel-l'Observatoire	SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue	Milieu agricole	36.38	2
Saint-Pantaléon	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	44.4	2

Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	1593.54	2
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_A_15 - Plaine agricole de Font-Jouvale - les Sarrières	Milieu agricole	4.49	2
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_A_43 - Les hauts plateaux agricoles des Monts de Vaucluse	Milieu agricole	309.82	1
Sannes	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	427.62	2
Saumane	SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon	Milieu agricole	51.31	2
Sigonce	SEE_A_106 - Mosaïque agricole du plateau de Revest-St-Martin et de Fontienne	Milieu agricole	5.72	2
Simiane-la-Rotonde	SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon	Milieu agricole	183.19	2
Simiane-la-Rotonde	SEE_A_113 - Cultures de l'est du plateau d'Albion, à Simiane-la-Rotonde	Milieu agricole	620.69	1
Simiane-la-Rotonde	SEE_A_19 - Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze	Milieu agricole	5.78	2
Simiane-la-Rotonde	SEE_A_20 - Plaine agricole de Simiane-la-Rotonde	Milieu agricole	610	1
Simiane-la-Rotonde	SEE_A_43 - Les hauts plateaux agricoles des Monts de Vaucluse	Milieu agricole	57.07	1
Simiane-la-Rotonde	SEE_A_87 - Mosaïque agricole du plateau d'Albion	Milieu agricole	16.15	1
Taillades	SEE_A_105 - Plaine de Cavaillon	Milieu agricole	126.68	2
Vachères	SEE_A_1 - Mosaïque agricole du plateau de Vachères	Milieu agricole	624.18	2
Vachères	SEE_A_100 - Mosaïque agricole du haut-Calavon et de la plaine de Banon	Milieu agricole	0.03	2
Vachères	SEE_A_19 - Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze	Milieu agricole	3.41	2
Vachères	SEE_A_77 - Mosaïque agricole de la haute vallée du Largue	Milieu agricole	56.13	2
Vaugines	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	654.45	2
Viens	SEE_A_19 - Mosaïque agricole des collines entre Viens, Oppedette et Ste-Croix-à-Lauze	Milieu agricole	433.26	2
Viens	SEE_A_53 - Mosaïque agricole du plateau de Caseneuve et de Saint-Martin-de-Castillon	Milieu agricole	5.89	2
Viens	SEE_A_66 - Espace agricole du moyen Calavon entre Castellet et Viens	Milieu agricole	226.85	2
Viens	SEE_A_67 - Plateau de Saint-Amas et de Saint-Laurent	Milieu agricole	443.9	2
Villars	SEE_A_107 - Plaine d'Apt	Milieu agricole	808.38	2
Villars	SEE_A_112 - Plaine de Rustrel	Milieu agricole	22.33	2
Villars	SEE_A_43 - Les hauts plateaux agricoles des Monts de Vaucluse	Milieu agricole	98.22	1
Villelaure	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	87.81	2
Villelaure	SEE_A_93 - Plaine alluviale de la basse Durance	Milieu agricole	781.78	2
Villemus	SEE_A_27 - Bassin agricole de l'Enchrême et de l'Aiguebelle	Milieu agricole	315.98	2
Villemus	SEE_A_32 - Cultures extensives des collines du Luberon oriental	Milieu agricole	13.37	2
Villemus	SEE_A_57 - Mosaïque agricole de Saint-Michel l'Observatoire	Milieu agricole	2.52	2
Villeneuve	SEE_A_70 - Cultures des collines de Villeneuve et Saint-Maime	Milieu agricole	146.88	2
Villeneuve	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	Milieu agricole	526.02	2
Vitrolles-en-Lubéron	SEE_A_50 - Plaine du Pays d'Aigues	Milieu agricole	177.6	2
Volx	SEE_A_95 - Plaine alluviale de la moyenne Durance, entre Villeneuve et Corbières	Milieu agricole	546.45	2

* Enjeu : 1-Enjeu de préservation majeur / 2-Enjeu de préservation important



Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean-Jaurès
BP122
84404 Apt Cedex

04 90 04 42 00
contact@parcduluberon.fr



Photo de couverture : PNRL

parcduluberon.fr